

Le Pape, la Guerre et la Paix

Charles Maurras

1917

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2013 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

... à moins de cela, mon cher Glaucon, il n'est point de remède aux maux qui désolent les États, ni même à ceux du genre humain ; jamais cette république parfaite dont nous avons dressé le plan ne paraîtra sur la terre et ne verra la lumière du jour.

Platon, *République*.

À LOUIS DIMIER¹.

Mon cher ami, comment le cours des choses a-t-il bien pu substituer si longtemps ma plume à la vôtre dans l'examen de ces questions de politique religieuse qui concernaient un catholique, un membre de l'Université, un philosophe et un écrivain comme vous ?

Vos premières absences de Paris, vos études, vos courses, et puis ce fait majeur que j'étais le plus assidu dans notre cave de la rue du Croissant à l'heure nocturne où étaient apportés les sujets à résoudre, où se nouaient les discussions, où l'esprit public devait être mis en garde au plus tôt par notre *Action française* ; ainsi s'est constituée peu à peu l'usurpation. Elle a fini sans

1. Dans cet éditorial, Maurras transmet en quelque sorte la responsabilité des chroniques de politique religieuse de *L'Action française* à Louis Dimier. Ces changements dans les attributions des uns et des autres furent sans doute consécutifs à la disparition d'Henri Vaugeois. Louis Dimier n'est pas le premier venu ; il fut le fondateur de l'Institut d'Action française en 1906 et il en est toujours le dirigeant en 1917. Spécialiste de l'histoire, de la littérature et surtout critique d'art, il est en plein accord avec Maurras sur le plan politique, mais s'en éloigne sur le plan littéraire et esthétique. En particulier, il refuse ce qu'il appellera plus tard le « nationalisme littéraire » et ne partage pas les théories de Maurras sur le « génie français », l'origine du romantisme, la définition de l'art classique ou la corruption de l'intelligence française par le germanisme. Là où Maurras incrimine Rousseau et Kant, Dimier fait remonter le mal français à l'*Encyclopédie*, contre laquelle il n'a pas de mots assez durs. Ces divergences sont anciennes et profondes ; sans doute Vaugeois savait-il les maîtriser mais, après sa mort, elles ne connaîtront plus de frein. Dans son éditorial, l'agnostique Maurras propose un compromis au catholique Dimier ; plutôt que d'opposer France et Allemagne, opposons le génie catholique et latin à la barbarie de la Germanie convertie au luthérianisme. Nous ignorons dans quelle mesure Dimier aura accepté cette « main tendue ». L'équilibre entre les deux hommes au caractère affirmé durera trois ans ; en 1920, après une dispute mémorable, Dimier quittera l'Action française et la politique en général pour ne plus se consacrer qu'à la critique d'art. (N.D.É.)

doute, et il le fallait ! Vous avez fortement repris votre rubrique, et c'est tant mieux. Mais relisant les notes journalières que l'on me conseille de recueillir, je me dis qu'il est bien heureux que nous soyons liés, l'un et l'autre, avec un goût si vif d'expliquer les idées très simples afin de les conduire au plus haut degré de clarté ; sans quoi cette besogne qui nous a été imposée par les circonstances critiques n'eût pas été conduite très loin !

Si tant de bêtises dites et écrites contre le pape ne nous avaient pas fait goûter à fond l'âpre plaisir de ranimer de chères vérités utiles (dont quelques-unes, hélas ! grosses comme le poing), je crois bien que nous pencherions aux genres de misanthropie les moins recommandables : celui qui se défie de l'esprit humain, celui qui désespère du ressort de l'intelligence de la patrie... Nous ne désespérons de rien. Nous sommes pleins de confiance. Nous recommandons chaque jour notre supplément à nos preuves de la lumière du soleil et de sa chaleur bienfaisante. Une petite poignée d'ennemis intimes nous diffame de tout son cœur ; mais nos amis nous aiment bien. Et nos amis comptent au premier rang de ceux qui donnent leur pensée, leur sang et leur vie à la France. Serviteurs d'intérêts connus, rationalistes sans raison, humanistes étrangers à l'homme, nos ennemis sont jugés par leurs procédés : falsification pure et simple, ou basse chicane. Le résultat les qualifie, car la presse allemande félicite les plus zélés ; un de ces malheureux, connu et apprécié à Francfort pour son offensive constante contre « l'armée française de la plume », porte sur son laurier le visa germanique.

Que disions-nous donc d'offensant ? Nous exposons la vieille antinomie de la Germanie luthérienne et du catholicisme latin. Nous travaillions à rétablir une notion un peu raisonnable du pape, du Saint-Siège, de sa fonction parmi les peuples et au-dessus des peuples. Nous rappelions aussi quel intérêt majeur il y aurait à ne pas être des étrangers ni des inconnus au Vatican. Quel mal était-ce ? Assurément le même que de défendre le clergé et les catholiques français. Il paraît que cette défense était odieuse et insupportable. Et il paraît que la campagne menée contre eux en pleine guerre était parfaite. Les catholiques français se battaient et mouraient pour la France, mais ils y ajoutaient ce délit ou ce crime de distribuer des médailles et des croix, des chapelets et des images : les méchants ! ils faisaient de la propagande pour leur idée. Cela était impardonnable. Mais il était très pardonné au parti adverse de les accuser de lâcheté devant l'ennemi, d'anti-patriotisme, d'embusquage militaire, de trahison. On lira les pièces qui font foi de cette injustice civile. On y verra l'indignité des mauvais citoyens et la timidité des bons. Je n'ai pas estimé devoir séparer ces raisons et ces plaintes catholiques-françaises des raisons et des plaintes catholiques-romaines. Cela est un. L'adversaire lui-même ne le distingue pas. Je n'ai pas à le distinguer.

La Patrie n'en est pas blessée. L'estime est due aux communications naturelles des hommes. C'est le malheur des siècles et la suite funeste de nos révolutions qui ont voulu que de nos jours les nations deviennent des intermédiaires inévitables pour ces rapports humains qui, sans elles, s'effondreraient.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut un temps où l'Internationale ne dépendait pas des nations, mais les présidait et les commandait. Avant d'être Français, Italien, Anglais ou Germain, l'homme du moyen âge fut citoyen d'une civilisation générale, qui avait sa langue, son esprit, ses mœurs, sa foi, sa science, son art, ses façons de sentir, sans aucun souci de la borne des États. La vraie frontière, la frontière religieuse s'étendait jusqu'à la rencontre de la barbarie. Il ne faut pas craindre de le redire : cela était, cela n'est plus. Nous avons eu, mais nous avons perdu l'unité humaine.

Les conditions de ce bienfait renaîtront-elles ? Leur effet reparaitra-t-il indépendamment de ses causes génératrices ? Ou quelque effet semblable jaillira-t-il de causes nouvelles qu'on ne voit point ? On n'en sait rien encore. Mais, dans l'incertitude, la simple sagesse voudrait qu'on s'attachât avec un respect passionné à tout ce qui survit de nos antiques relations universelles : nous n'avons pas de quoi faire les dégoûtés sous l'orage de dissensions qui s'est abattu sur l'esprit de l'Europe plus encore peut-être que sur ses tristes campagnes ! Je sais bien qu'on décrète l'agonie et la mort du catholicisme, mais il continue à disposer d'un esprit, d'un corps d'institutions, d'un système d'éducation morale, d'une doctrine vigoureuse, de docteurs et de disciples nombreux. L'œil qui les voit ne peut les nier ; comment l'esprit peut-il en faire abstraction quand il se livre à la difficile recherche des organes naturels de l'entente entre les hommes ?

Certains partis jugent, il est vrai, que de meilleures garantes de l'avenir seront les idées toutes nues et n'ayant ni interprètes directs ni organisations qui les servent. Comprenne qui pourra !

Ainsi le vocabulaire officiel des États alliés paraît vouloir confier le sort de la concorde future à l'idée la plus générale de la Justice. Je crains que l'on ne courre à de rudes surprises. La Justice est nécessaire pour la paix ; mais y suffit-elle ? Elle pourrait nous causer quelques déceptions. Par la complexité des intérêts et des intentions qu'elle dissimule, qu'elle peut stimuler aussi, la Justice est l'idée litigieuse par excellence. Chacun la veut pour soi. Le tort, le droit, parbleu ! c'est la préface des batailles plus encore que leur conclusion. S'il y a des germes de guerre, c'est bien là.

J'attendrais un peu mieux de la Raison, idée plus simple, agent plus vif, parfois éveillé par des intérêts personnels ou généraux bien compris, enfin moins incapable d'opposer la limite de son barrage aux appétits et aux

passions ; sans la proclamer ni souveraine, ni infaillible, on peut en attendre quelque chose à la seule condition qu'elle soit tout à fait elle-même et ne subisse pas d'impure domesticité. Une raison impersonnelle peut servir de mesure aux intérêts divers des nations en présence ; serait-elle sincère si elle négligeait de sourire en secret du voisinage de sa borne et de la faiblesse de ses moyens ?

Mais la raison conseillera aux peuples divers l'alliance du Siècle unique à l'entour duquel sont parlées ou comprises toutes les langues et qui dispose d'un système de puissances de sentiments, seules capables d'émouvoir les intelligences, de fondre les cœurs divisés. Les bataillons ennemis ne s'embrasseront certes pas en vertu de leur simple communauté de foi ou de leur vœu d'obéir aux mêmes règles d'amour et d'équité ; mais de leur rencontre en un lieu supérieur peuvent résulter, à la longue, des conciliations qu'on n'eût pas espérées plus bas.

Il faut ici redemander si les patriotismes en présence autorisent ces rapprochements. La question n'est pas vaine. Elle se pose, mais elle ne se poserait pas sans la vigueur et l'influence de faux systèmes qui nous ont coûté plus encore de déperdition cérébrale que de pertes de sang ; ce qui n'est pas peu dire, après le long massacre des guerres nationales ouvertes en 1792 et qui vont s'aggravant.

Nos beaux esprits n'aiment pas l'idée de patrie. Mais l'idée d'une religion universelle les enflamme aussitôt d'un beau courroux patriotique. Pour brouiller l'un et l'autre, ils ne sont jamais si heureux que lorsqu'ils ont formé à propos de « la » patrie ou « des » patries quelque raisonnement absurde qui tire tout son avantage de ce qu'il transfère par exemple à l'Allemagne ce qui est le bien de la France, ou réciproquement. C'est déjà un sophisme de concevoir tous les « patriotismes » sur le type d'un seul, comme s'ils étaient de même force et de même droit. Mais d'aller choisir pour modèle uniforme le patriotisme français, autant vaut d'adopter le mille marin pour auner de la toile. Cela ne mène qu'à des confusions ridicules soldées par des conflits brutaux.

Au lieu de considérer dans les patries existantes des hommes différents, pour dégager de leurs rapports l'idée générale de la patrie humaine, on commence par les rêver identiques en tout à la nôtre ! Oui, la France est une patrie. Mais toutes les patries ne sont pas la France, ni pareilles à la France. Il y a des obligations que toute patrie comporte, il en est d'autres que la patrie française seule suggère. Tout homme doit de la gratitude à sa terre mère et nourrice, mais croit-on que l'homme d'Allemagne, si véhément que soit son esprit national, soit débiteur des mêmes biens et d'autant de biens que l'homme de France ?

Chez nous, la somme de bienfaits dont chaque membre du pays est redevable à l'ensemble du territoire et du passé atteint à des proportions fantastiques. Sans le tout, aucune partie n'y est imaginable, et presque toutes semblent avoir été engendrées de lui. En France, notre dette nationale et notre dette sociale se confondent à peu près sur toute la ligne. La situation est différente en pays allemands ; là, les parties préexistaient si bien à leur total qu'elles se distinguent encore de lui et même s'en détachent assez facilement à l'œil nu. On sait, on voit, on cite exactement les âges où il y avait, là-bas, des familles, des villages, des États, et où il n'y avait point d'Allemagne, et où nul ne songeait qu'il dût y en avoir une. Chez nous, cela se perd à peu près partout dans la nuit des âges. L'auteur breton de *La Réforme intellectuelle* a pu écrire sans hésiter ni faire hésiter son lecteur : « ... la France qui a créé tout ce dont nous vivons, tout ce qui nous lie, ce qui est notre raison d'être... »

Soit dit pour prévenir toute confusion germanique : il ne s'agit point là de l'idée de la France ni de son rêve dans les cerveaux, mais de sa pleine et active réalité.

Un bon Français ne se demande pas plus ce que vaut l'unité française qu'il ne s'interroge sur ce que vaut sa mère. Et c'est aussi ce dont se garde un loyal Hambourgeois en ce qui concerne son berceau de Hambourg, mais l'unité de son pays, l'empire, peut être nommée un bien ou un mal, un progrès ou un recul, cela peut être jugé et l'est sans dommage, étant offert à l'expertise et à la critique comme toute œuvre un peu récente où la main de l'homme reste sensible. Que si l'Allemand du commun ne prend pas garde à ces vérités et confond patrie et empire, la défaite l'aidera à voir plus clair dans l'erreur allemande, ce qui sera un inestimable bienfait.

Un Allemand lucide pourrait tomber d'accord avec vous, mon cher ami, de l'élément un peu factice que vous avez si bien saisi dans sa nationalité. Elle est aussi différente que possible de l'œuvre de création sociale et de conservation tutélaire que nous avons appris à vénérer dans la France. Des hommes et des peuples ont fait l'Allemagne. L'Allemagne ne les a pas faits. L'unité allemande peut être un bienfait ajouté à d'autres, mais quand on y arrive, on ouvre un compte nouveau ; à des valeurs fondamentales, incontestées, antiques, et créant des obligations nécessaires, succèdent d'autres valeurs, plus récentes, et d'un titre et d'un poids qui n'est pas comparable au premier.

Le patriotisme n'a que faire de troubler l'œil du patriote. Il ne faudrait pas croire que nous ayons voulu faire la part belle à notre pays. Nous ne donnerions pas l'avantage à la France si, au lieu de sa nationalité et des racines du patriotisme, nous examinions notre régime politique avec la prime qu'il décerne aux moins éclairés et aux moins bons ou bien si nous considérons

comment l'autorité décentralisée des États germaniques accorde aux citoyens la décision sur les affaires qu'ils peuvent connaître et les en préserve sur les sujets moins accessibles au jugement des particuliers. Du point de vue rationnel où nous nous plaçons, rien n'importe que le vrai. Au nom du vrai, nous reconnâtrions que l'esprit public allemand, inférieur par endroits à l'esprit public français, lui est supérieur sous d'autres rapports. C'est la même clarté indépendante des sentiments nationaux qui nous manifeste qu'une des misères du monde tient aux ambitions indignes du patriotisme germain à qui l'égalitarisme international a tourné la tête. Ce dogme de l'égalité des nations est la cause de l'anarchie européenne. On multiplie l'égoïsme et les jalousies quand on donne des noms divins aux vulgaires passions de la nature et de l'histoire.

Ainsi divinisés et sacrés, supposés égaux, identiques pour tous les peuples, les patriotismes voudront apparaître de plus en plus irréductibles. Ils seront estimés plus purs à proportion qu'ils se montreront plus farouches. Ils le diront et le croiront, et il s'en suivra de leur part une difficulté croissante à entrer dans aucune considération ni combinaison internationale modérée ou sensée. Mais aussi qu'arrivera-t-il ? On verra s'aggraver ce qu'a vu la planète depuis la Révolution ; imbus des mêmes droits, les peuples courront aux mêmes buts, afficheront les mêmes visées et se rueront aux mêmes tueries, pour les mêmes mirages.

L'anarchie anti-patriote se dressera-t-elle au cœur des nations ? Elle ne corrigera aucun de ces maux. Son office se borne à compliquer de guerres civiles les guerres étrangères. Pour garder un espoir d'entente éventuelle entre les hommes par la répartition équitable des réalités et des influences, il faudrait respecter les attachements nationaux en s'appliquant à rétablir quelque sentiment des différences entre les peuples, les notions de préséance et même d'inégalité, la délicate appréciation des degrés sur lesquels montent et descendent les fortunes et les valeurs.

Il faudrait donc renouveler l'esprit public universel. Cela suppose de profonds retours psychologiques où le moral et l'organique, le goût de la spontanéité et celui de l'ordre se compléteraient l'un par l'autre au lieu de s'opposer puérilement. Car, de toute évidence, la réforme des esprits ne saurait suffire. Tant pour maintenir que pour régler leur accord, il faudrait un axe visible, un centre, un rond-point matériel où se retrouver. Il faudrait aussi le tribunal international capable de juger sinon les faits, qui échappent trop, du moins les idées et les sentiments, de manière à rendre bien claires les distinctions utiles et à simplifier la vie générale en la dégageant de quelques erreurs que des intérêts passionnés exploitent sans fin. J'ignore si l'état du monde permettrait à la Cour romaine de saisir aujourd'hui ce rôle. Si elle le pouvait, la raison

cesserait son recul, un langage fixe pourrait être rendu aux peuples et ce retour à des manières communes de penser épargnerait bien des existences futures !

Les menues querelles n'en seraient pas éteintes. Mais que seraient ces batailles d'anciens régimes auprès des immenses conflagrations allumées par le songe auquel on fait croire les peuples et que nulle réalité ne peut accomplir. Les égaux (ou crus tels) se battent toujours. Avant de conduire l'humanité à son cimetière, une démocratie universelle ne serait que champs de carnage. Les hommes qui voudront en soulager le monde s'efforceront d'abord de le sauver de l'idéalisme qui l'engendra, du statut faux et branlant qu'il prépare. Un peu aménagée, la vie réelle est naturellement assez variée, assez large, assez souple et assez complexe pour faire à peu près sa place à chacun ; combien elle sera redevenue facile quand l'homme aura cessé d'être berné par la chimère qui dégoutte de sang.

Ah ! non, ce n'est pas seulement le prolétariat qu'elle berne, suivant ce mot de M. Jules Guesde au Congrès d'Amsterdam, que vous retrouverez dix fois cité au long de ces pages ; bourgeoisie, patriciat, monarchie même ont eu part, ainsi que le genre humain tout entier, à cette immense mystification alimentaire et sanguinaire montée on sait bien où, on sait par quels gens, contre la profonde sagesse catholique ou ce qu'elle enseigna de l'art de vivre et de penser.

De votre point de vue religieux et national, mon cher ami, de mon point de vue national et politique, efforçons-nous donc d'en finir avec cette ennemie de l'homme dont une prétendue pensée moderne a tiré ses perfides fables, ses homicides excitations. À ce culte des Droits de l'Homme dérivé du Luther qui divisa l'Europe, du Rousseau qui déchira notre France, du Kant qui donna sa figure au schisme allemand et façonna le rêve de l'égalité des nations d'où s'est développée tant de fureur barbare, à ce nationalisme anarchique et révolutionnaire qui gonfle, depuis Fichte, les veines du peuple german, sorte de panthéisme ethnique par laquelle a commencé la Pangermanie, nous pouvons répliquer, assis sur le charnier de nos invasions :

*Tantum religio potuit suadere malorum*² !

2. Lucrèce, *De rerum natura*, livre I, vers 101 : « ... Tant la religion a pu inspirer [aux hommes] d'aussi atroces barbaries. »

Il faut s'entendre sur le mot de religion : cf. notre note 23 dans la postface du *Chemin de Paradis*. Cette note se référait aux passages précédents, qui décrivent comment Épicure triomphe de la soumission des hommes aux croyances primitives et barbares. Ici, l'atroce barbarie exigée par la religion est le sacrifice d'Iphigénie, dont le vers 101 conclut le récit tragique ; et c'est là une illustration de ce dont Épicure aurait réussi à sortir le genre humain. La traduction la mieux appropriée devrait donc éviter le mot religion, surtout s'agissant ici du pangermanisme tel que Maurras le jugeait en 1917. Idolâtrie obscurantiste conviendrait mieux. (N.D.É.)

Mieux que l'autel de Diane sur le sacrifice d'Iphigénie, la fausse religion de l'Europe et de l'Amérique se juge sur les flots du sang qu'elle a sacrifiés depuis cinq quarts de siècle. Il est temps de reprendre quelque voie qui fasse rentrer notre patrie et toutes les autres au bercail de l'humanité.

La seule internationale qui tienne

Le corps diplomatique du Vatican

8 septembre 1914.

Ne trouvez-vous pas que nous avons à Rome une situation ridicule ? Ce fut jadis celle du Carthaginois quand on lui reprochait de savoir vaincre sans savoir profiter de la victoire.

Nous venons de remporter un avantage d'autant plus brillant qu'il nous a coûté peu d'efforts. Les intrigues de l'ancienne Triplice³ n'auront servi de rien ; autant que le feu pape, le pape élu est un ami déterminé de la France. Tous ceux qui représentent une amitié française dans la Ville éternelle témoignent ouvertement de leur joie ; le jour où le corps diplomatique était présenté à Sa Sainteté Benoît XV, c'est-à-dire hier même, il devait y avoir et il y a eu, du côté de l'Allemagne et de ses rares alliés dans le monde, quelques figures merveilleusement allongées.

C'était un triomphe pour nous, mais à la condition d'y être, à la condition d'avoir là un représentant qui pût s'épanouir devant la déception des autres et lui faire un pendant d'allégresse victorieuse...

Cette condition n'a pas été remplie. Ce contraste n'a pas eu lieu. Bien que S. S. Benoît XV ait fait sentir le regret de ne pas trouver devant lui un ambassadeur de la France (ce qui nous sauve un peu la face et ce qui entr'ouvre une porte à quelque retour de sagesse) notre absence est plus qu'un scandale et qu'une sottise, c'est une inconvenance et une laideur. Un peuple peut avoir le droit d'ignorer ou de mépriser ses intérêts les plus importants.

3. Ancienne Triplice : quelques jours avant la publication de cet article, l'Italie qui avait choisi la neutralité lors de la déclaration de guerre quitte complètement la Triple Alliance qui la liait depuis 1891 à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.

Un peuple comme la France n'a pas le droit de se donner en risée, de faire mépriser son nom, de se laisser prendre pour un hurluberlu sans sagesse. L'heure est trop grave, les moments vécus sont trop durs pour que nous adoptions ce luxe d'imbéciles, qui consiste à dilapider son propre trésor.

Il n'y a qu'un trait de plume à donner, un représentant à nommer, un voyage rapide à lui faire faire ; ne serait-ce que pour aller respirer les beaux lauriers déjà fauchés en notre honneur par des mains amies, l'ambassadeur au Vatican devrait être en chemin depuis quelque vingt-quatre heures !

M. Poincaré, M. Delcassé, M. Viviani, leurs collègues auront-ils ce bon mouvement ? Plus il sera spontané, vif et prompt, plus il ressemblera à la France, à la France de cette année-ci, de ce mois-ci, et mieux il vaudra !

Le catholicisme et la paix

14 novembre 1914.

L'Encyclique⁴ annoncée depuis les débuts du nouveau pontificat nous est résumée par le télégraphe. Comme elle a pour sujet la paix, il sera permis de renouveler d'abord à ce propos certaines remarques et certaines questions auxquelles on n'a pas répondu jusqu'ici.

D'abord voici la seule Internationale qui tienne. Toutes les autres défont ou tendent à défont. Pendant que les socialistes essayent vainement de se mettre d'accord sur la composition de leur bureau central et sur l'emplacement ou siège de ce bureau, les millions de catholiques pressés dans les armées et les États belligérants n'ont pas un doute sur la demeure du Saint-Siège ni sur la personne du Souverain Pontife. C'est au moins un sujet qui est hors de débat. Tout le reste est contestations, disputes, coups de plume, coups de sabre et coups de canon. Cela étant, comment se fait-il que les pacifistes du monde entier fassent si peu de cas de cette paix catholique romaine si fermement établie, dans son ordre, que, au milieu d'une mer si démontée, il n'y a plus la moindre banalité à en comparer les assises à celles du roc ? Le bon sens devrait suffire à faire sentir que, si l'on veut jamais obtenir quelque paix entre les hommes, il sera sage et prudent de tenir au moins compte de cet élément. Bizarrerie étrange ; non contents de n'en pas tenir compte, les pacifistes veulent plus ou moins le détruire. Tous, ou presque tous, sont anticléricaux et anti-catholiques.

Je ne comprends pas.

Il en est de même, et à plus forte raison, des socialistes. Pourquoi ? C'est ce qu'on devrait m'expliquer. Leurs trois journaux : *Humanité*, *Bataille syndicaliste*, *Guerre sociale* sont avec une franchise inégale, mais une intensité profonde, ennemis déclarés ou surnois de tout ce qui est catholique. Depuis

4. *Ad beatissimi apostolorum principis*, lettre encyclique du pape Benoît XV, datée du 1^{er} novembre 1914, fête de Tous les Saints. Benoît XV avait été élu pape le 3 septembre précédent. (N. D. É.)

qu'a été jurée notre concorde intérieure du 4 août, ces journaux charment leurs loisirs, amusent leur détresse en mangeant du curé ou en gémissant sur l'étroitesse de l'esprit de l'Église. Comment donc méconnaissent-ils le point d'appui, cependant clair et net que trouverait dans le centre romain leur propagande en faveur de la paix universelle et du désir de tempérer la concurrence économique par un esprit de cordialité et d'équité ? C'est leur secret ⁵.

De deux choses l'une : ou bien il y a dans l'effort du socialisme et du pacifisme des réticences cachées que l'on ne nous dit pas, ou bien, si l'effort est sincère, cette ignorance du catholicisme, cette hostilité au catholicisme demeure un scandale pour la raison. Qu'enseigne le pape ? La paix. Et l'autorité qu'il exerce, la continuité de son autorité, le respect dont l'entourent d'innombrables populations suffit à témoigner que cet enseignement pacifiste n'est pas un vain mot, il s'étend aux réalités, il porte sur les faits, les incline et les modifie dans son domaine avec une autre efficacité que n'ont fait, dans le leur, les Congrès pacifistes ou la Cour de la Haye. L'alliance et les concours généreux d'un tel pouvoir en faveur de la paix européenne seraient à solliciter, à tenter, à briguer, si les pacifistes étaient sérieux. Ils le répudient.

Ce sont des fols ! Ou quel mystère !

5. On en verra sans doute la clé dans la nouvelle préface du beau livre de Georges Valois, *La Monarchie et la Classe ouvrière*. Mais j'avertis que cette clé, ouvrant sur la conscience et sur l'intelligence des meneurs du Parti, ne les montre pas dans un très beau jour.

Portée politique et morale de l'Encyclique

17 novembre 1914.

Les paroles de paix du Pontife catholique romain auront-elles la force de vaincre la ruée de la haine internationale ? Les nations seront-elles sensibles à ce que S. S. Benoît XV appelle son premier « frémissement d'affection pour tout ce qui touche l'humanité » ?

C'est une autre question et qui porte sur un autre plan. Mais, là encore, il faut admirer la gravité, on voudrait oser dire le réalisme avec lequel l'Encyclique, pour viser l'avenir, s'applique à peser et à mesurer exactement les données du passé.

Au lieu qu'il est impossible de lire sans bailler les tirades oratoires qu'alignent les clients et confrères de M. d'Estournelles de Constant⁶, ici les conditions normales de la vie humaine se trouvent envisagées telles quelles et comme chacun peut les voir. Certains points ne peuvent manquer d'échapper absolument à des profanes, mais d'autres concordent de la façon la plus saisissante avec les préoccupations nécessaires des citoyens. Personne n'y peut être insensible. Ainsi l'analyse des causes de la Guerre porte également sur la guerre étrangère et la guerre civile. Nous sommes chez les philosophes et non chez les rhéteurs ; s'il est horrible de se massacrer de peuple à peuple, il l'est plus encore de s'entre-tuer au sein d'une même nation.

Au nombre de ces causes, le pape relève l'injustice dans les relations des classes inégales qui pourraient s'aimer. Le pape donne aussi cette explication des guerres sociales : le mépris de l'autorité depuis qu'on a voulu assigner au pouvoir pour toute origine la libre volonté des hommes. Cela revient à désigner l'élément d'anarchie et de lutte intestine inclus dans la démocratie. Mais le point le plus digne d'être remarqué et médité est ce qui est dit du désir de bien-être matériel considéré comme un élément belliqueux. Notre jargon

6. Paul Henri Benjamin Balluet d'Estournelles de Constant (1852-1924) reçut le prix Nobel de la Paix en 1909 pour son dévouement à la cause pacifiste et son action en faveur du rapprochement franco-allemand. (N. D. É.)

dirait : la cause économique. Certains ont exagéré le rôle de cet élément. Il ne faudrait pas le renier ni le trop réduire.

Tout le livre de Norman Angell, assez bien nommé *La Grande Illusion*⁷, et qui n'est en effet qu'une illusion, mais sans grandeur, repose sur cette vue qu'il n'y aura plus de guerre quand on saura, quand on verra que la guerre ne paie pas ses frais.

Le vrai est qu'elle cessera quand on croira cela, c'est-à-dire jamais ; le grand producteur, le producteur effréné de richesses matérielles, le travailleur qui se prévaut de créer et de multiplier cette sorte de biens dont l'essence est d'être partagés crée autour de lui et en lui des puissances de destruction qui, en se développant, agiront à main armée. Car il créera des jalousies folles. Il s'enivrera lui-même de ses propres rêves et pour les mûrir plus rapidement, la suppression de toutes les rivalités s'offrira et s'imposera comme la plus prudente des ambitions. Il lui sera toujours possible de griser et d'entraîner dans un mouvement belliqueux ces éléments moyens qui d'eux-mêmes tendraient à préférer les douceurs de la consommation et de la jouissance. C'est ainsi que l'esprit d'équilibre conseillé par le premier degré du travail, de l'épargne et des autres arts dits pacifiques, est promptement rompu par l'esprit d'entreprise et d'initiative attaché à toute technique purement matérielle. Il faut dépasser la conception des richesses divisibles et susceptibles d'être volées pour abolir ce genre de guerre de rapine qui est à la société des nations ce que le vol est à la société des familles. Norman Angell aurait pu démontrer que le vol ne paie pas ceux qu'il envoie au bagne : mais les en a-t-il convaincus ?

Incomparablement plus sage, l'Encyclique conseille de déraciner d'abord l'avarice⁸. On se battrait moins pour le bien-être matériel quand les hommes et les peuples en seront un peu détachés. Hors de ce détachement, hors de cet esprit catholique, toutes les perspectives d'avenir sont guerrières fatalement. Si Karl Marx a raison, si M. le Ministre Jules Guesde a raison, si les fatalités du « ventre » doivent diriger de plus en plus les pensées et les sentiments de l'homme futur, il faut aussi compter que l'acier des faucilles et celui des charrues et des couteaux de table seront de plus en plus changés en armes de défense ou en instruments d'agression. Telle du moins me paraît être l'évidence. Ceux qui prétendent autre chose prononcent des mots décousus démentis par l'événement. La faillite du pacifisme humanitaire ne m'a pas étonné ; depuis longtemps, je ne m'étais étonné de sa monstrueuse irréalité.

7. *The Great Illusion : A Study of the Relation of Military Power to National Advantage* est paru en 1910. (N. D. É.)

8. Cf. plus loin, les idées de M. Ferrero là-dessus.

Tout au rebours, le pacifisme catholique et pontifical se présente comme une doctrine intelligible, liée, rationnelle, supérieure aux réalités, mais en accord avec toutes les lois des choses. Si l'on veut un autre exemple du genre de satisfaction intellectuelle qu'on y rencontre, on peut lire au dernier numéro des *Études* fondées par les Jésuites l'article d'Yves de la Brière⁹ sur « la guerre et la doctrine catholique » ; la question de la force et du droit s'y trouve abordée et analysée. Exception faite pour un article de Paul Bourget avant-hier, nous n'avions lu jusque-là, dans les écrits français et allemands, que des balivernes sur ce sujet. Là se retrouve enfin l'esprit des choses et la liaison des idées.

Même question : comment tous les profès du pacifisme ne donnent ils aucune attention à cela ? Je fais mon devoir d'écrivain en leur disant et même en leur criant de regarder un peu de ce côté. C'est très intéressant pour tout le monde. Cela devrait les passionner, eux. Comment est-ce tout le contraire ?

9. Yves de la Brière (1877–1941) a commencé à écrire dans les *Études* en 1909 et continuera de le faire jusqu'à sa mort. (N. D. É.)

La communauté des âmes

9 janvier 1915.

M. Jean Bourdeau¹⁰ ne disait rien d'excessif en parlant, l'autre jour, de la dissolution de la deuxième Internationale. La première avait cédé à la guerre de 1870. La nôtre, qui semblait plus forte et qui se vantait d'avoir empêché la guerre lors d'Agadir, s'est rompue comme verre au premier cri de l'Empereur et des Princes allemands menant leurs peuples à la curée de l'Europe. Y aura-t-il une troisième Internationale ? C'est possible, toute chimère peut revivre. Et la preuve de sa faiblesse sera sans doute réitérée au contact de semblables réalités.

En attendant, l'Internationale numéro 2 n'a rien obtenu. Notre classe ouvrière a vaillamment et solidement fait son devoir pour la France après avoir offert à la classe ouvrière allemande des possibilités d'action révolutionnaire commune qui ont été écartées comme irréalisables. Les intérêts nationaux ont tout emporté. Rien n'a été tenté ni conçu pour empêcher la guerre ni, cette guerre déclarée, pour en adoucir la rigueur. Rien pour adoucir les mœurs militaires, rien pour ces prisonniers, auxquels le pape Benoît XV est en train d'apporter une aide efficace. . . Mais que me fait-on lire dans *Le Matin* d'hier ? Cette dépêche d'Amsterdam qui est venue par Londres, deux voies qui ne sont pas suspectes de papisme :

Des télégrammes de Berlin annoncent que l'arrestation du cardinal Mercier a jeté la consternation parmi les catholiques d'Allemagne.

Les chefs du parti catholique (*il s'agit des chefs de ce parti au Reichstag*) expriment ouvertement leur regret de la mesure prise à l'égard du cardinal, mesure qu'ils considèrent comme une maladresse impardonnable.

10. À propos de Jean Bourdeau (1848-1928), voir ce qu'en écrit Maurras dans *L'Idée de la décentralisation*, note numéro 93 dans notre édition. (N. D. É.)

Et cette annonce du murmure catholique, cette rumeur du mécontentement d'un groupe nombreux au Reichstag suivant de près la nouvelle des mauvais traitements infligés à un prince de l'Église, aboutit sans retard au démenti signalé hier et qui constitue soit le fait, soit l'amorce du retrait pur et simple des mesures prises contre le cardinal.

L'Internationale socialiste n'a rien pu ni voulu pouvoir dans les assemblées du Reichstag ; le Reichstag n'est pas réuni, et l'Internationale catholique y fait sentir tout de même quelque influence. . .

Que conclure ? Que penser ? Oh ! rien du tout. Ne pensons pas, ne concluons rien et mettons solidement nos poings sur nos yeux. . . Ou, sinon, voyons ce qui est et avouons-le franchement. L'Internationale ouvrière étant à sa seconde faillite, l'Internationale scientifique, si elle a jamais rêvé d'être, a été démolie par le manifeste des 93 savants¹¹ ostrogoths. Mais il y a, mais il subsiste, malgré tout, envers et contre tout, dans une mesure dont Pie X a pu regretter la faiblesse, puisque ce grand pape en est mort de douleur, il y a, il subsiste dans une mesure sensible, une communauté religieuse des âmes supérieures à la communauté des nations. C'est la communauté du catholicisme.

Il faut donc être fou pour rêver de paix entre les peuples par une organisation internationale en négligeant la seule puissance organisée qui soit douée de quelque internationalité véritable.

11. Daté du 3 octobre 1914, l'*Appel des 93* — *Anruf der 93 an die Kulturwelt* — ne fut pas le premier ni le seul de son genre, mais certainement celui qui eut le plus grand retentissement. Dès le lendemain, il fut repris par tous les journaux allemands et traduit en plusieurs langues ; Charles Maurras l'évoque pour la première fois dans *L'Action française* du 10 octobre, après avoir pris connaissance de la version italienne. C'est *Le Temps* qui en publie le 13 la « version française » complétée le 16 par la liste des 93 signataires, parmi lesquels les physiciens Max Planck et Wilhelm Röntgen. De multiples commentaires et contre-appels suivirent, dont le texte de Louis Dimier intitulé *L'Appel des intellectuels allemands*. Plus que le texte lui-même de l'*Appel des 93*, c'est le foisonnement de références et de stéréotypes associés qui conduisit les historiens à y voir le point de rupture de « l'internationale des savants » et l'enrôlement de ceux-ci dans la propagande de guerre. (N. D. É.)

Le national, l'universel

2 février 1915.

Donc, tandis que dans l'Internationale scientifique, littéraire, socialiste, capitaliste, chaque groupe national a suivi le sort de la nation à laquelle il est attaché, le catholicisme conserve une existence distincte et une loi indépendante. Toutes les organisations européennes subissant la loi de la guerre, ont disparu devant l'État dont elles sont citoyennes ou, si elles tentent d'exister hors de lui, font la preuve publique de leur impuissance et de leur inexistence. Seule, l'organisation catholique a donné un signe patent de vitalité autonome. Cela s'est passé en Allemagne ; quand on y a connu la nouvelle de l'arrestation du cardinal Mercier ; l'émotion des Allemands catholiques a été telle que l'administration impériale a dû retirer ses décrets ou démentir ses actes. Ainsi, jusque chez les Barbares, il a brillé comme un rayon d'humanité intelligente. Et cela par la seule vertu de l'Église.

Est-il bon qu'une telle vertu de paix existe ? Jusqu'à présent, plus on se classait parmi les esprits « avancés », moins on jugeait utile de poser la question. Cela allait si bien de soi qu'on se croyait tenu de multiplier les pouvoirs internationaux de cette nature : tribunal de la Haye, Conférence de Berne, congrès scientifiques, littéraires, professionnels. À la vérité, pour des raisons obscures, on affectait de négliger le catholicisme, mais on allait, on avançait dans la direction du catholicisme, c'est-à-dire de l'Universel.

Un grand bienfait

La haine du catholicisme ou les préventions contre lui vont-elles obliger le monde démocratico-républicain à divorcer d'avec l'Universel ? Ce serait pittoresque, ce serait gai, c'est déjà drôle. Rien que dans *Le Temps* d'hier soir, on déclare en première page que le « caractère universel de certaines Églises est ici en défaut » (sur la question de la guerre et de la paix !) tandis qu'en troisième on écrit avec sévérité : « On voit actuellement où conduit le mépris de l'humain et de l'universel »...

Le Temps de ce soir ou de demain choisira peut-être. En attendant, nous sommes de ces nationalistes qui ne méprisent ni n'avons jamais méprisé dans les choses humaines l'humanité, l'universel, ni, par conséquent, la seule institution organique et vivante dont l'esprit soit universel, le catholicisme. C'est justement parce que les nations se font, au ras du sol, une guerre atroce, qu'il nous paraît honorable pour notre espèce que, dans le ciel, plus haut, plus loin que le chemin des taubes¹², existe un lieu où se rencontrent et puissent converger des prières de même rite, exhalées d'âmes ennemies. Il nous paraît aussi beau et bon, qu'il subsiste malgré tout des points communs sur lesquels établir plus tard des éléments de communication. Ces éléments sont, de nos jours, extrêmement réduits, même dans l'ordre religieux. Jadis ils débordaient cet ordre. Il y avait une camaraderie militaire qui, plus anciennement, formait la chevalerie. Il y avait un état d'esprit européen qui donnait des lois humaines à la guerre. Ces grands biens moraux sont perdus. Mais nous voyons le peu qui reste adhérer et se cramponner au catholicisme. J'avoue que ce fait visible et palpable contribue à me rendre extrêmement attentif et respectueux envers tout ce qui tient à l'essence catholique. L'affaiblir aujourd'hui, c'est affaiblir le dernier refuge terrestre de l'humain, de l'universel.

— Mais le pape n'a pas foudroyé les Barbares.

— Il ne saurait m'appartenir de mener le foudre du pape, ni d'en ménager les carreaux. Le pape fera ce qu'il devra et ce qu'il voudra. L'important, c'est qu'il existe et que l'« Homme blanc » continue à briller sur le tertre de la Sibylle. C'est pour cette autorité précieuse qu'il faut prononcer avant tout le *prius vivere*. Où qu'elle aille, quoi qu'elle fasse, tant qu'elle est là, elle est ; cette existence, à elle seule, est un bienfait immense, par ce qu'elle représente l'unité de centaines et de centaines de millions d'esprits et de cœurs. Elle incarne l'internationalité dans un siècle où les rivalités des nations se déchaînent et se déchaîneront de plus en plus. Avant qu'elle ait rien fait ni rien dit, comprenons qu'il faut la remercier d'être. Ce qu'elle ne fait pas aujourd'hui, elle peut le faire demain. L'espérance dont elle est le signe ne s'éteindra qu'avec elle-même. C'est donc elle qu'il faut défendre d'abord et sauver. L'historien protestant de saint François d'Assise, M. Paul Sabatier¹³,

12. Le mot *taube* n'existe pas et nous ignorons s'il s'agit ou non d'une banale erreur de typographie. Nous confessons n'avoir aucune idée de ce que Maurras a voulu exprimer. Dans le texte publié par *L'Action française* du 2 février 1915, ce mot apparaît en tête de ligne, et il est repris tel quel dans l'édition du *Pape, la Guerre et la Paix*. Nous avons préféré ne suggérer aucune rectification. (N. D. É.)

13. Le pasteur cévenol Paul Sabatier (1858–1928) n'avait aucun lien de parenté avec son homonyme prix Nobel de physique. Sa *Vie de saint François d'Assise*, ouvrage de grande érudition mais théologiquement fort controversé, parut pour la première fois en 1894. L'édition définitive date de 1931. (N. D. É.)

qui critique le pacifisme de certains catholiques italiens, a tout à fait raison contre ces messieurs, mais on chercherait vainement dans sa critique la sérieuse promesse d'une base d'entente et d'accord pour le genre humain. Quand elle commettrait en passant une erreur politique quelconque, l'Église avec son pape et sa hiérarchie offre à l'humanité un point de rencontre que rien ne remplacerait s'il venait à manquer.

C'est pourquoi je me sens peu porté à la poursuivre de critiques ou même à l'environner d'appréciations, surtout en un temps où les jugements ne peuvent qu'être précipités par des passions rivales et des intérêts antagonistes. Ces passions sont sacrées en nous ? Ces intérêts sont légitimes ? Ah ! oui, mais ce sont des intérêts, ce sont des passions ; pour conserver à l'homme de tous les pays et de tous les temps l'avantage de son bienfait (position internationale, paternité universelle, juridiction œcuménique) la papauté doit se résoudre à commencer par s'abstraire même de sentiments qui sont pour nous non seulement légitimes, mais obligatoires. Et il lui faut se résigner à ne pas correspondre à tous les recours nationaux qui, s'élançant de divers théâtres de guerre, s'annulent les uns par les autres. Surtout enfin, il lui faut procéder avec autant de lenteur et de précaution que les peuples armés mettent de promptitude et de rage à se massacrer. Il devrait nous suffire d'imaginer une papauté tenant une autre conduite pour vérifier aussitôt que son pouvoir international deviendrait national, qu'elle tomberait de l'état de juge à celui de plaideur et du rang de père pacifique et silencieux au rang de fils armé et belligérant ; changer ainsi serait disparaître. Les aveugles qui souhaitent que la papauté disparaisse souhaitent cela.

Il est extrêmement visible que forte de son rôle et de son devoir, la papauté ne veut pas finir. Elle tient à ne formuler devant personne aucune parole de rupture qui puisse couper court à son ministère international. Le dernier discours prononcé par Benoît XV dit le droit, définit le bien, mais évite de s'attarder sur le tort et le mal, pour éviter de prendre aucune sanction directe immédiate. Si l'on s'étonne de cette procédure romaine, c'est vraisemblablement parce qu'on se figure que les papes du moyen âge commençaient toujours par lancer des bulles d'excommunication contre le prince criminel et par délier les sujets du serment de fidélité ! Autant voir le passé comme on lit trois lignes de manuel et se représenter le travail juridique et diplomatique de longues années comme une improvisation de journal ou de tribune bâclée pour agiter l'opinion ou pour la tromper. Autant imaginer aussi que tout ce qui se fait est rendu public instantanément, tout ce qui n'est pas dit, écrit et mis dans les journaux devant être réputé inexistant !

La diplomatie des journaux

L'inexistant, le frivole, hélas ! ce sont les commentaires et l'état d'esprit de la presse démocratique. Il a fallu la juste et opportune intervention du cardinal-archevêque de Paris pour faire comprendre à des esprits ignorants et brutaux que l'on peut demander humblement le bien de la paix aux Puissances mystérieuses sans vouloir conspirer contre la victoire ! Il faut d'autres explications pour rendre sensible l'absurdité de notre attitude religieuse officielle, ignorante du Vatican et que les affaires vaticanes obsèdent !...

Je notais tout à l'heure le caractère légitime et sacré de la cause française. Comment des intérêts aussi sérieux, des passions aussi saintes n'ont-ils aucun avocat, aucun représentant devant un tribunal dont l'importance européenne éclate au soleil ? Le Grand Turc est représenté auprès de Benoît XV, le roi George V l'est aussi. Leur cause est donc soutenue à chaque conflit par des agents armés des renseignements nécessaires capables de rectifier à tout instant les fables de l'ennemi, comme de déjouer ses intrigues et ses manœuvres. N'ayant rien de pareil, là-bas, il y a cela de bon dans notre système que nous nous plaignons amèrement d'y être manœuvrés et diffamés à tour de bras. Le stupéfiant, ce serait de ne pas l'être. Or, les plus stupéfaits sont précisément ceux que met en fureur la simple pensée de rétablir cette ambassade qu'ils ont supprimée il y a onze ans. Ces messieurs ne s'étonneraient pas de perdre un marché où ils n'envoient rien ; ils sont tous ahuris de n'être pas connus ou d'être méconnus par la puissance avec laquelle ils refusent d'avoir des rapports. Ils trouveraient naturel qu'un marché délaissé fût occupé par d'autres ; ils sont scandalisés de trouver l'Autriche installée tout au large dans la place qu'ils lui ont faite pendant ces onze années de carence et de désertion. Enfin, ils ont traité en ennemis de l'intérieur leurs concitoyens demeurés en contact avec Rome, ils les ont harassés de vexations grandes et petites, ils s'en sont même pris à leurs monuments religieux, ils leur ont infligé par la législation générale, par la législation scolaire et hospitalière en particulier, un régime fiscal si exceptionnellement onéreux que les œuvres du dehors par lesquelles l'influence française se faisait encore sentir, en ont souffert l'inévitable contre-coup ; maintenant, ces messieurs se scandalisent que les Français catholiques ne leur aient pas ménagé de meilleurs rapports avec le Siège romain. Que ne leur en avaient-ils laissé plus de moyens !

Les pantalonnières du *Temps*

8 février 1915.

S'ils lisent les journaux de gauche, le cardinal Amette, le cardinal Sevin, tous les cardinaux, archevêques et évêques de France et M. le curé de la Madeleine lui-même ont dû apprendre avec un certain étonnement qu'ils viennent de faire retour aux libertés de l'église gallicane, de rentrer dans la tradition de Bossuet et de la déclaration de 1681. Les ennemis de l'Action française l'ont assez traitée de gallicane, sinon de janséniste, pour qu'il lui soit permis de laisser échapper en ces graves matières, qu'elle connaît un peu, un éclat de rire plein de mépris.

Ainsi se vérifie une fois de plus l'exactitude d'un ancien diagnostic : les plus grands diffamateurs du catholicisme et de la papauté en sont surtout les plus grands ignorants. *Le Temps* qui s'est signalé avant-hier par un horrible salmigondis de théologie et d'histoire ecclésiastique est le même journal qui, la veille, parlait, en première page, de la « tradition de Rebecca disant à Isaac : — Ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu. » Nous qui croyions que ces paroles, assez fameuses, se trouvaient au livre de Ruth...

Si, au surplus, l'on nous réplique que les divagations ecclésiastiques du *Temps* de samedi ressemblent moins à son lapsus de vendredi qu'à son silence méthodique sur le rôle du général Mercier, si l'on nous assure que le grand journal dénature l'histoire de l'Église et de la France religieuse comme celle du canon de 75, dans un intérêt de parti, très républicainement confondu avec un intérêt d'État, nous n'aurons rien à objecter à cette vue tout à fait juste. Tant que le régime républicain durera, il y aura dans l'ordre religieux et dans l'ordre militaire une génération constante de dénis de justice et d'escamotages pareils.

L'opinion est reine. Pour la capter, il faut la faire, et pour la faire, la tromper. Ou changeons le gouvernement, ou résignons-nous à ce qu'il n'en soit jamais autrement.

L'Internationale catholique

Beaucoup de catholiques français ont bien voulu me dire, en particulier et en public, dans leurs lettres et dans leurs journaux, combien ils avaient approuvé le point de vue proposé ici par notre nationalisme, sur le rapport du catholicisme et des nations. J'ai reçu en revanche, vendredi dernier, la contradiction aussi courtoise que ferme, mais aussi ferme que courtoise, d'un écrivain et d'un journal que je ne veux point nommer sans leur présenter à tous deux l'expression et l'hommage de nos sentiments d'admiration et de dévouement : *Le Vingtième Siècle* de Bruxelles, qui paraît aujourd'hui au Havre, et son directeur, M. Fernand Neuray, qui a suivi en exil son gouvernement et son État. Profondément catholique et patriote, le publiciste belge souffre deux fois. Il a droit à un double respect de notre part. J'ai lu son éloquente contradiction avec l'attention et la sympathie dont elle était digne, abstraction faite de la personne de son auteur. Et persistant dans le premier sentiment que j'ai énoncé, j'aurai, on le verra, la joie et le droit d'abonder dans le même sens que cet hôte et que cet ami.

Je l'appelle ami, comme allié, comme coopérateur, comme combattant, mais ce nom me vient aussi naturellement à la pensée parce que je lui vois exprimer sur les relations du nationalisme et de l'Internationale, quelques idées qui concordent avec les nôtres. Il y a « un dosage convenable du nationalisme et de l'internationalisme » qui fait la « santé des nations ». Ces sentiments sont « différents », non « exclusifs » : « il faut » et c'est là une parole aussi bonne que belle, « il faut, dit M. Fernand Neuray, que les hommes vivent sur la terre et qu'ils regardent au ciel ». Que le catholicisme soit la force internationale la plus bienfaisante, M. Fernand Neuray l'admet certes et l'admettrait encore s'il n'était pas catholique. Mais, dans sa douleur, il admet aussi ce que j'ai nié : l'internationale catholique a, selon lui, suivi le sort des autres internationales, elle a été emportée comme elles par la tempête guerrière, elle a fait la même faillite.

Certes, il met hors de cause le Saint-Siège ; pour des raisons de religion et de respect et aussi pour des raisons de justice et de bon sens, les raisons mêmes que j'ai présentées ici, notamment parce que l'action pontificale ne s'épuise pas dans ses seuls actes publics, lesquels ne sauraient donc suffire à la définir ! M. Fernand Neuray ne prend pas garde que voilà déjà une exception considérable à la règle de faillite universelle posée par lui. Qu'est devenu le Bureau de Bruxelles, qui présidait aux affaires de l'internationale ouvrière ? Cet organe central est dissous. L'organe central, l'organe romain, de l'internationale catholique subsiste et agit. Ce n'est pas tout que de garder sa tête sur ses épaules, mais enfin c'est déjà quelque chose : ce n'est pas rien.

M. Fernand Neuray veut parler uniquement « des communautés catholiques » : du corps. Mais, là, voyons avec précision ce dont il s'agit et ce que je disais, et ce que l'on me dit. Voyons surtout à quoi s'engageaient respectivement les différentes internationales en cause.

Catholicisme et sociale

L'internationale socialiste se promettait d'abolir en fait les actions guerrières en donnant dans chaque pays, selon la formule de Marx, au sentiment social des classes la prépondérance sur le sentiment national. Étant prolétaires, ouvriers, socialistes, avant d'être Belges, Français, Allemands, Autrichiens ou Russes, les adhérents de l'Internationale devaient, au moment de la prise d'armes, imposer par leur fraternelle abstention générale, l'observation matérielle de la paix. Cela, ils le promettaient, ils l'annonçaient, ils s'en vantaient. Ils étaient là pour qu'il n'y eût plus de guerre. Eux présents, il n'y en aurait plus. Or, qu'est-il arrivé ? L'État austro-allemand ayant attaqué, les socialistes d'Allemagne et d'Autriche ont attaqué aussi. La Belgique, l'Angleterre, et la France se sont défendues ; les socialistes de ces pays se sont défendus aussi. Pour une raison ou pour une autre (cela n'a aucun intérêt, au regard des faits à constater), tous ont rompu le pacte international. Faillite simultanée et complète, aussi nette qu'il était possible de la voir.

À quoi obligeait l'internationalisme catholique ? À empêcher les faits de guerre ? Cela n'a jamais été prétendu. Ce n'est pas en ce monde que le catholicisme déclare vouloir essentiellement établir en fait son ordre et sa paix. Le fait de la guerre ne comporte aucun démenti à sa doctrine, qui ne la nie pas plus que la peste ou que la famine bien qu'elle prêche énergiquement de travailler à la disparition ou la réduction de ces trois fléaux. À quoi s'engageait-elle, alors ? À pratiquer en fait les devoirs personnels et nationaux inscrits dans sa loi générale ou ses décrets particuliers ? Là, pour voir clair, il faut regarder distinctement ce qui est distinct.

Le catholicisme ne s'engage pas du tout à obtenir que ses devoirs seront mis en pratique sur terre, à toute heure du temps, à tout siècle de l'histoire et particulièrement aux siècles où son influence a été combattue ! L'internationalisme catholique ne saurait même être tenu pour équitablement obligé à ce que les vertus qu'il prescrit ou conseille soient pratiquées en fait par tous les peuples ou tous les individus qui ont gardé sa marque. Assurément il y conspire et il y parvient dans quelque mesure ; c'est à quoi il travaille de toute sa force. Tel est son but, l'objet de son action ; action heureuse, ou action malheureuse, action forte ou action faible, selon les hommes et selon les événements. Mais agir est une chose, et être en est une autre.

L'action, signe et mesure de l'existence, est pourtant distincte de l'existence même. Pour que l'internationale catholique subsiste, pour qu'elle soit jugée tenir son engagement moral, il suffit absolument et largement que les catholiques en guerre restent attachés les uns aux autres par l'unité de foi, de tradition, d'obédience, de discipline. Ce que produiront ces sentiments, ces idées, ces faits peut être soumis à de profondes variations. On peut en estimer la dose insuffisante, on doit le regretter beaucoup ; tant que subsiste l'unité génératrice, étant donné son ordre, la nature de ses engagements et de ses promesses, étant donné aussi le siècle, un siècle de farouche développement des nationalités, l'internationale catholique ne fait pas faillite. . .

. . . Cette internationalité est véritable, elle est réelle, voilà ce que j'ai dit et ce que je maintiens. Si, à présent, l'on dit que cette réalité manque de la puissance qu'on lui voudrait, tout esprit juste et tout cœur bien placé le dira ; si l'on ajoute que son action, ébauchée sur un point, aurait dû s'exercer sur un autre, on me transporte dans un ordre d'idées tout à fait différent de celui où j'avais placé mes lecteurs. L'internationalité catholique limite la nationalité, voilà le fait que j'avais constaté. Mais la limite-t-elle assez ? Place-t-elle cette limite trop près ou trop loin ? C'est une autre question qui ne me regarde pas. Les soldats du roi de Prusse ont pu égorger des prêtres, violenter des religieuses, brûler des églises, saccager des trésors de science sacrée sans émouvoir les sentiments des catholiques allemands, et ils se sont ainsi avancés dans cette direction de telle sorte qu'ils ont paru pouvoir y progresser (si l'on peut dire) indéfiniment. Eh bien non. Cela leur a bien pu être permis, jusqu'à un certain point, mais jusqu'à un certain point seulement. Le point leur a été marqué par la personne, le rang du cardinal-archevêque de Malines. Guillaume II et ses soldats auraient bien voulu traiter le docteur de Louvain comme la bibliothèque de Louvain. Ils l'ont voulu manifestement, et non moins manifestement, ils ne l'ont pas pu. Ils ont rencontré là, d'une part, la force romaine, d'autre part, le propre sentiment de leurs compatriotes catholiques romains. Ceux-ci auraient pu et dû s'émouvoir plus tôt. Mais à la fin, ils se sont émus. On a dû démentir l'arrestation, en suspendre quelques effets ; on a dû ajouter au crime les hommages que l'hypocrisie rend à sa victime. C'est peu ? Sans doute, mais c'est quelque chose. Exactement, c'est tout ce qu'il me fallait démontrer.

Il y a quelque chose, il y a un grain d'internationalité résistante dans le catholicisme. Partout ailleurs, il n'y a rien. Le catholicisme est seul à combler cet abîme qui s'étend de zéro à un. Si donc, on veut aboutir tôt ou tard à un développement international de quelque sérieux, c'est sur le catholicisme que tous les politiques réalistes, sages et prévoyants, devront s'appuyer.

Les forces morales

La deuxième partie de la réponse de M. Fernand Neuray est un réquisitoire éloquent contre la mollesse et l'indifférence de beaucoup d'éléments catholiques dans les pays neutres. Le lecteur connaît notre avis là-dessus. Autant, nous réprouvons pour leur ineptie, pour leur sottise, pour leur mauvaise foi, les attaques dirigées par exemple contre le conservatisme et le catholicisme espagnols dans la presse républicaine officielle, autant les accents douloureux de M. Fernand Neuray nous vont au cœur et je crois ou j'espère qu'ils iront aussi au cœur de bien des neutres catholiques. « Le seul grief, dit-il, que l'on pût élever contre le peuple belge, c'était notre prétention à ne nous laisser devancer par personne quand l'Église romaine faisait appel au dévouement ou à la chanté de ses enfants. » Et plus loin : « La Belgique envahie, la Belgique martyre avait le droit de compter, dans les pays neutres, tout au moins sur le soulèvement unanime de l'opinion catholique. » En quelques lignes saisissantes, M. Fernand Neuray évoque les silences complaisants, les défections inattendues, les incroyables complicités qui sont venues aggraver le poids et l'amertume des malheurs de son noble peuple. Certes, de généreuses exceptions se sont produites. Il écrit :

Nous ne les oublierons pas. Nous avons trop souffert de l'ingratitude pour être jamais ingrats. Mais qui nous reprocherait de prendre des sûretés contre les désillusions, source de douleur plus vives et plus cruelles encore ? Nous avons été dupes ; nous ne voulons plus l'être.

Pour ne plus l'être, M. Fernand Neuray ne veut plus compter sur « la solidarité catholique internationale » qu'il appelle un bâton vermoulu, terme impropre, je crois. Le bâton est inexistant. Nous avons parlé d'une internationalité, nous ne sommes pas allés jusqu'à la dire assez puissante pour créer, de près ni de loin, une « solidarité », surtout d'ordre matériel. M. Fernand Neuray a raison de la traiter d'illusoire appui, qui « n'a protégé », dit-il, « ni notre sol, ni nos prêtres, ni notre université, ni notre cardinal ». Mais comment pouvait-il se faire « illusion » ?

C'est là que nous voyons nettement et distinctement un tort qui n'est certes pas belge, mais que les autres alliés et notamment les dirigeants français seraient sages de reconnaître pour y pourvoir à l'avenir. Ils ont trop cru aux forces purement morales. Ils se sont trop fiés à elles.

À moins de se reprocher l'héroïsme de leur conduite, héroïsme que l'Europe victorieuse se fera un honneur de couronner magnifiquement, je ne vois pas bien quel regret de cet ordre pourraient exprimer les sujets du roi Albert. Leur diplomatie a fait son devoir. Leur administration militaire et plus tard leurs armées sont allées même au delà du devoir. Dès le temps de

Léopold II, les travaux de préparation militaire et maritime donnaient de hautes leçons de prévoyance aux autres États menacés. M. Neuray fait bien de promettre, au nom de ce peuple fier, de compter désormais davantage sur lui-même. Le conseil est de bonne hygiène morale et l'on s'en trouve toujours bien ; mais, enfin, proportionnellement à son territoire et à sa population, la Belgique, dans l'ordre de l'effort réel et matériel, la Belgique a fait le possible, la Belgique a fait l'impossible. Ce doit être le témoignage de l'univers.

Le droit et la force

Le droit pour s'imposer et même pour subsister a besoin qu'on le fasse valoir, qu'on le soutienne et qu'on le publie. Il suppose l'activité ou s'évanouit peu à peu, dans le sang et les cendres des hommes massacrés et des édifices incendiés, puis dans le froid sublime de ces espaces vides où s'éteint l'éclat de voix du plus véhément des rhéteurs.

C'est ce que les rhéteurs ne comprendront jamais. Ils passent leur vie à personnifier le droit. Mais les hommes d'action et les hommes d'analyse se demandent ce que peut être cette personne sans sujet, ce droit sans substrat vivant ; à leur tour de ne pas comprendre l'antithèse qui traîne partout, ce droit qu'on oppose à la force, cette force dont on veut faire l'opposé du droit ! Autant mettre en opposition le triangle et la couleur. Il y a des triangles colorés, il peut y avoir des couleurs étendues en surfaces triangulaires. Je ne conçois pas un droit qui serait abstrait d'une personne morale ou matérielle existante, et c'est-à-dire d'une force. Il y a la force, plus ou moins forte, qui a droit ; il y a la force plus ou moins forte qui a tort. Mais l'être de raison qui, sans aucune force, serait le droit ou aurait le droit, c'est ce que je ne puis concevoir. Au collège, on m'apprit, pour traiter des fractions, à commencer par les ramener au même dénominateur ; l'école de Droit commence par supprimer les dénominateurs communs sur lesquels on pourrait opérer et raisonner, après quoi elle dit à ses nourrissons de se débrouiller et surtout de parler beaucoup. Ils crient et se débrouillent certes, mais en embrouillant tout.

Le droit, qui a besoin de la force pour être, en a besoin encore pour être reconnu. Ce qui importe aux Alliés est donc, aussi bien pour l'action militaire que pour l'action de forces morales auprès des neutres, un problème de force et de puissance, un problème d'organisation générale et particulière ; générale, dans les améliorations apportées ou à apporter à leur gouvernement, les unes et les autres très sensibles en France et en Angleterre, améliorations particulières dans la mise en œuvre des moyens internationaux financiers,

moraux, religieux, dont nous disposons. Un ambassadeur français au Vatican devrait être au premier rang de ces moyens vitaux. Il faut être borné et buté comme M. Clemenceau pour y contredire. Il faut être bien peu sûr de son droit et de son devoir pour craindre de passer outre aux fureurs de l'homme enchaîné. À l'ambassade du Vatican, il conviendrait de joindre une entreprise de propagande et de renseignements, étendue à tout l'univers.

La République le peut-elle ? Ah ! que je le voudrais. Car tout dépend de là : dire la vérité, dissiper les mensonges ! Pour en prendre un exemple dans l'histoire profane, incontestablement le général Mercier a choisi le canon de 75 en 1894 ; incontestablement, le pays ne le sait pas assez ; incontestablement, cela tient à ce que la presse qui dit la vérité est moins bien outillée, et d'une portée moins étendue que la presse qui fait silence. Incontestablement, le *Temps*, qui s'est conduit en cette affaire comme un . . . , ne peut être vaincu que par des moyens matériels supérieurs à ceux du *Temps*. Les arguments ne servent plus : problème de publicité, problème de force . . .

Encore les internationales

21 avril 1915.

Comme on l'a vu, les francs-maçons ne sont pas plus heureux que les camarades et leur internationale a craqué entre la Belgique et l'Allemagne, fin septembre, comme l'internationale socialiste s'était rompue entre la Belgique, la France et l'Allemagne dès les premiers jours d'août. Il n'y a donc plus qu'une internationale qui tienne, le catholicisme, mais cette vérité de fait observée par nous dès le commencement de la guerre doit renfermer quelque chose de bien dangereux pour les maîtres de jour, car leur principal affidé, Gustave Hervé, n'a pas laissé passer une occasion de la contester ou plutôt de la nier, comme seul Hervé sait nier, mais sans souci du vrai ni du faux, sans autre préoccupation que de mettre dedans son lecteur.

Je ne suis pas surpris de voir un petit nombre d'étourneaux, de hannetons et aussi d'habiles gens intéressés dans l'affaire, joindre leur murmure à celui de Gustave Hervé. Mais André Lichtenberger¹⁴ nous avait accoutumés à plus de réflexion ou de jugement. Il me permettra de considérer avec étonnement sa mise en faillite d'une institution internationale qui peut mettre dans ses annales les quatre dates suivantes :

- du 1^{er} au 5 août, ouverture des hostilités entre la plupart des grands États de l'Europe ;
- le 20 août, mort du pape Pie X ;
- le 31 août, ouverture du conclave formé de cardinaux de toutes nations ;
- le 5 septembre, élection du pape Benoît XV.

L'action et l'existence

En pleine conflagration, l'internationale catholique avait procédé avec un parfait accord, dans les formes les plus paisibles et les plus rapides, au renou-

14. André Lichtenberger (1870–1940), écrivain prolixe, est surtout connu comme historien des précurseurs du socialisme. (N. D. É.)

vement de son chef. S'il y a une opération délicate, pour les collectivités quelles qu'elles soient, c'est bien celle-là. Elle n'a déterminé aucune division ni séparation, et, depuis, ni les impulsions nouvelles, inévitables en tout nouveau pontificat, ni les problèmes extraordinairement compliqués posés par la guerre n'ont rien apporté qui ressemblât même à l'appréhension d'aucun de ces périls. D'autres affaires purent jadis donner à redouter des schismes, mais non point celle-ci. L'unité catholique reste ce qu'elle est. Et ce qui est difficile, ce n'est point de la maintenir, c'est, telle quelle, dans sa cohérence étroite et profonde, de la tourner en faveur de tels ou de tels. Problème d'action et de décision, comme on voit, mais non problème d'existence. L'existence n'est pas en jeu ; ce dont on discute, c'est de savoir comment cet être agira, s'il a agi, ou bien agi, ou agi comme il devrait agir.

C'est ce que veut dire Lichtenberger au fond. Avec la promptitude des hommes d'imagination (et peut-être de passion), peut-être aussi sans se douter ni s'inquiéter comme il le devrait du parti qu'on pourra tirer de ses paroles et, d'ailleurs, en se défendant de vouloir partir en guerre contre le catholicisme et ainsi froisser beaucoup de nos compatriotes, même en saluant les instincts nobles et profonds auxquels correspondent les sentiments religieux, il allègue que l'internationale catholique :

1. prétendait arborer pour étendard un rêve de justice et d'amour ;
2. n'a pas trouvé un seul mot de protestation pour flétrir un abominable déchaînement de crimes ;
3. s'est montrée incapable de dominer les forces souveraines qui règlent la vie d'aujourd'hui.

Sur les trois points, ceux qui raisonnent comme Lichtenberger entassent les erreurs de fait et de droit.

De quelques confusions

Je ne voudrais pas chagriner Lichtenberger qui est, si je ne me trompe, d'origine luthérienne, mais enfin il se montre plus injuste qu'un autre en demandant à l'internationale catholique d'agir sur des forces qui, depuis quatre siècles, se sont dérobées à sa communion. Il devrait admettre cet élémentaire principe que dans l'internationale catholique il n'y a pas de protestants ! Nous reprochons aux directeurs de *L'Humanité* d'avoir été sans influence sur les rédacteurs du *Vorwärts* ; nous ne leur reprochons pas de n'avoir rien obtenu des *Annales prussiennes* ni de la *Gazette de la Croix*. Le seul ressortissant de l'internationale catholique du côté des empires germaniques était le

vieil empereur d'Autriche et encore, depuis l'assassinat de l'archiduc héritier avait-il ses agents principaux dans un ministère hongrois aussi calviniste que Guillaume II en personne !

Ce ressortissant unique, on peut le rappeler, prétendait faire bénir ses armes par le feu pape, « Je bénis la paix », fut la réponse du magnanime Pie X. Pour savoir si les atrocités de la guerre n'ont pas été condamnées par le Saint-Siège, tribunal international, mais tribunal qui n'improviser pas ses arrêts et auprès duquel toutes les parties, notamment la nôtre, ne sont pas encore représentées, André Lichtenberger devrait bien feuilleter la publication si utile et si belle publiée sous la direction de M^{sr} Baudrillart par un groupe de catholiques, *La Guerre allemande et le Catholicisme*. Ce recueil des documents belges, français et romains s'adresse à tous les catholiques neutres et peut faire la plus avantageuse propagande à notre pays. Il mérite d'être donné en modèle d'une diplomatie aisée, souple, digne, vraiment efficace. Il suffira, pour aujourd'hui, d'en indiquer à André Lichtenberger les pages 215, 216, 217. Il y verra ce que le chef de la Catholicité déclare penser de « l'horrible et meurtrière catastrophe de ces derniers jours », comment il se prononce, dans quels termes, dans quelle mesure sur les questions de justice et d'injustice, d'agression et de défense, enfin comment il traite le peuple belge. S'il désigne les coupables au lieu de les nommer, cela peut mécontenter André Lichtenberger, Gustave Hervé ou Clemenceau. Mais s'il me fallait juger à mon tour le langage pontifical, bien que cela ne me regarde en aucune sorte, je déléguerais mon suffrage aux prisonniers blessés internationaux que les démarches pontificales ont mis depuis en liberté. Les journalistes auraient été plus satisfaits de voir le pape user de leur encre et de leur style. En parlant en pape, en conservant son rang, le pape a gardé aussi les moyens d'exercer des prérogatives pontificales en faveur de pauvres captifs.

Délivrer des captifs, dire ce qui est permis et ce qui est interdit à la guerre, consoler par de douces paroles les nationalités affligées, ce sont là des œuvres de haute vertu catholique ; quel qu'en soit le prix, malgré tout, ce n'est point là-dessus que l'internationale catholique est fondée. Elle a d'autres principes comme elle a d'autres objets. Ce principe n'est pas dans la vie sociale, mais dans le for intérieur de la personne humaine. Elle ne se propose aucunement pour fin directe de réaliser sur cette planète un plan de fraternité politique. Tout en spécifiant que l'observation de sa foi augmenterait la valeur des sentiments fraternels et les liens d'amitié entre les hommes, son royaume est ailleurs, et c'est en vue de cette vie future qu'elle a rassemblé les humains. Elle n'a pas promis l'extinction des guerres et, si elle déplore les guerres qui éclatent, personne ne peut lui dire ce que nous avons le droit de dire aux socialistes et aux francs-maçons : votre parole n'est pas tenue.

Jamais on n'a demandé à nos catholiques, sur les fonts baptismaux, ni au catéchisme, de ne pas tirer sur les catholiques allemands, jamais on ne leur a promis que leurs frères d'Allemagne ne tireraient pas sur eux et, plutôt que de déclarer la guerre, feraient des grèves, des émeutes ou des révolutions. Le centre catholique allemand est venu à bout de Bismarck et du *Kulturkampf*, on ne nous a jamais dit de ce centre, comme des cent socialistes élus au dernier Reichstag, qu'il rendrait la guerre impossible. Qui n'a rien promis de pareil n'a rien à tenir dans cet ordre. Où donc André Lichtenberger voit-il les éléments de la faillite rêvée ?

Les nations

Il est d'autant plus facile de lui reprocher cette opposition de rhétorique pure, que nous lui voyons reprendre d'autre part des idées qui sont les nôtres et que nous avons été les premiers à enseigner aux Français. Oui, nous vivons au siècle des nationalités. Oui, dans l'Europe d'aujourd'hui, dans l'ère où nous sommes, les patries, les nations sont les syndicats suprêmes, il n'y a pas de centre politique solide qui soit plus vaste. En deçà (provinces, communes, corps de métier) c'est trop faible et c'est trop étroit ; au delà, cela ne tient pas... Ceux qui voudront se reporter aux plus anciennes déclarations de l'Action française, celles de novembre 1899, verront que notre langage a peu varié ¹⁵.

Mais nous parlions de politique et de politique temporelle, nous ne confondions pas avec le temporel l'ordre du spirituel qui est tout autre, et cette

15. *Article 2.* De toutes les formes sociales usitées dans le genre humain, la seule complète, la plus solide et la plus étendue, est évidemment la nationalité. Depuis que se trouve dissoute l'ancienne association connue au moyen âge sous le nom de chrétienté, et qui continuait, à quelques égards, l'unité du monde romain, la nationalité reste la condition rigoureuse absolue de toute humanité. Les relations internationales, qu'elles soient politiques, morales ou scientifiques, dépendent du maintien des nationalités.

Commentant certaines déclarations de M. Ribot, l'Action Française disait le 25 mars 1917 :

On ne saurait trop répéter aux Français qui veulent savoir et qui pour savoir ne demandent pas mieux que d'apprendre, les deux ou trois vérités de fait qui dominent cette matière. La « société des nations » n'appartient ni au présent ni à l'avenir : c'est une survivance des formulaires du passé. On ne la trouve pas en avant, mais en arrière. Nous n'y allons pas, nous en venons. Il y eut « une Europe » ; où est-elle dans la monstrueuse dualité déchaînée depuis près de trois ans ? Cette unité européenne elle-même était le reliquat moral et matériel de l'unité du monde chrétien ; celle-ci a été rompue à la Réforme, qui fit succéder à la communauté religieuse et morale du Moyen Age un émiettement, gros de compétitions et de rivalités.

Elles n'ont pas manqué.

distinction qui est dans la nature des choses nous permettait alors, et quand il était temps, d'élever la tension de nos dévouements à son maximum d'utilité nationale sans cesser de respecter les services sacrés que rend le catholicisme à l'humanité en la réunissant encore, malgré tout, par-dessus les tombes, par dessus des fleuves de sang et des mers de ruines, dans la conception et la vénération d'un plan extérieur et supérieur à la vie.

Il est douteux que les développements nationaux puissent être arrêtés ni même enrayés et tempérés avant longtemps. Mais, aussi longtemps que durera cette anarchie, elle pourra coexister avec l'internationale catholique, et voilà déjà un point d'appui d'assuré aux communications supérieures des hommes. Je ne dis pas qu'ils pourront toujours s'entendre par cette voie. Je dis que cette voie est et sera la seule qui leur sera ouverte pour le tenter, et si la tentative a quelque chance, un jour ou l'autre d'aboutir, ce sera forcément, tout l'indique, de ce côté-là.

Tous les avocats de l'internationalisme s'efforcent de dissimuler cette voie. Ils montrent simplement ce que l'homme sait faire d'une vérité qui déplaît.

La seule Internationale...

17 janvier 1916.

La seule Internationale qui tienne, disions-nous dès l'été de 1914, quand les cardinaux des pays en guerre s'étaient réunis et mis d'accord pour donner un pape à l'univers, la seule Internationale, c'est encore le Catholicisme.

Sur son plan et dans sa hauteur, il continue à vivre, à fonctionner en temps de guerre comme il vivait et fonctionnait en temps de paix. Il n'abolit pas les massacres qu'il ne s'est jamais engagé à abolir. Il ne fait pas vivre les individus ni les nations dans la béatitude du paradis, car il n'a jamais promis un tel paradis sur la terre. Mais son ordre spirituel garde sa magistrature visible, les rapports n'en sont pas altérés, ni même tendus, et l'autre jour, l'éminent évêque de Montpellier, cardinal de Cabrières, qui s'est placé au premier rang des patriotes français, pouvait néanmoins protester, sans provoquer nulle part aucune surprise sincère, contre l'idée qui lui avait été attribuée ridiculement d'avoir voulu adopter on ne sait quelle attitude de polémique contre un cardinal allemand. Les Académies ont rompu, les ententes inter-prolétariennes se sont dissoutes, une seule communication normale et régulière subsiste. C'est celle qui se fait sur le toit du monde par la coupole de Saint-Pierre et les terrasses du Vatican.

La magnifique lettre de l'épiscopat belge à l'épiscopat allemand permet d'admirer de plus près encore les caractères de haute humanité qui sont propres à des communications de ce genre. Certes, les termes sont aussi antagonistes que possible. Les rédacteurs et expéditeurs du message sont les premiers pasteurs de la Terre martyre, et les destinataires sont les chefs spirituels du peuple bourreau. Aucun échange de pensées ne semblerait possible entre ces extrêmes. Et cependant, en voici un auquel il sera vraisemblablement répondu. Nul langage ne paraissait devoir être commun, et non seulement il n'a même pas à se créer, mais ce langage porte un enchaînement de raisons intelligibles, un appareil de démonstration relevant d'un système de pensées que l'adversaire doit avouer et conduisant à des

conclusions évidentes par elles-mêmes auxquelles l'épiscopat germanique sera bien obligé de répondre par des *oui* ou des *non* riches en conséquences.

Les savants, les critiques, les jurisconsultes des peuples alliés ont publié jusqu'ici des chefs-d'œuvre d'analyse persuasive. Les plus fortes de ces études destinées à convaincre la mauvaise foi germanique étaient seulement un peu dénuées de base logique ; or, c'est par là, en circonscrivant étroitement cette base, que les évêques de Belgique ont créé dans le ciel des pures idées une sorte d'enceinte neutralisée où le vrai et le faux, le bien et le mal, non relatifs aux nations, mais essentiels et universels se détacheront et apparaîtront une fois pour toutes. Un formulaire et un vocabulaire communs, un appareil dialectique commun, voilà ce que le catholicisme semble avoir assuré aux théologiens de Belgique et à ceux de la Germanie.

Dialogue possible

Les évêques allemands pourront sans doute s'en échapper. Mais à la condition de se mettre en fin de compte hors de l'Église et hors de *L'Humanité*.

Il leur est dit, en effet :

« Nous ne l'ignorons pas, vous répugnez à croire que des régiments dont vous connaissez, dites-vous, la discipline, l'honnêteté, la foi religieuse, aient pu se livrer aux actes inhumains que nous leur reprochons. Vous voulez vous persuader que cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être.

« Et, contraints par l'évidence, nous vous répondons que cela peut être, attendu que cela est.

« Devant le fait, il n'y a pas de présomption qui tienne.

« Il n'y a pour vous comme pour nous, qu'une issue : la vérification du fait par une commission dont l'impartialité soit et apparaisse à tous indiscutable. »

On peut admirer la puissance morale de la proposition. Mais, la construction logique de son libellé est plus admirable encore : il n'y a pas à dire ni à croire que les Boches pourront donner des signes d'inintelligence. Ce langage est clair dans tous les langages du monde. Les chiffres ne sont pas plus clairs.

Notez que leurs vénérables correspondants ont évité de commettre aucune condamnation préalable. Une pétition de principe aurait tout gâté. Ils s'adressent à des « Éminences », à des « vénérés collègues ». Ils respectent toutes les règles du protocole antique de leur religion et de leur état. La hiérarchie commune sert ainsi de degré pour atteindre à la vérité et accéder à la justice.

Elle fait mieux. Elle révèle derrière le rideau mystérieux qu'on indique sans l'agiter en vain, la présence d'un tribunal réel et d'un juge vivant. Juge surnaturel sans doute mais représenté par un vicaire de chair et d'os. Il n'est pas encore question d'en appeler directement à ce vicaire, comme le voudraient tant d'esprits précipités. Mais on se réclame de son autorité. On cite ses paroles. Il est là. Il entend. Il ne peut être récusé. Tant que l'une des deux parties n'aura pas déchiré la robe sans couture du catholicisme unitaire, la cause sera entendue et plaidée régulièrement, de part et d'autre : par-dessus le grondement ininterrompu de ces armes qui ébranlent la terre, les eaux et les profondeurs mêmes du ciel matériel que l'homme a violées depuis peu, un ciel supérieur subsistera où des esprits aussi délivrés que possible du poids de la vie chercheront avec liberté où furent le juste et l'injuste, le droit et l'infamie, la vérité et le mensonge. Les échanges proprement humains se réfugieront presque tous de ce côté-là.

La guerre et la paix

L'expérience sera-t-elle poussée jusqu'au bout ? Je ne dis certes pas que les prélats belges obtiendront des prélats allemands l'aveu qu'ils sollicitent. Je dis que ces derniers devront traiter du sujet qu'on leur propose ou qu'on leur impose, d'un point de vue fort différent de celui de l'Empereur, des hobereaux, des armateurs et des grands syndicats ouvriers. La précision du thème rendra, comme on l'a déjà dit, les échappatoires et les diversions difficiles. C'est l'avantage du point de vue spirituel absolument pur : comme son point de vue matérialiste, absolument pur lui aussi, faisait l'extrême faiblesse de l'internationale socialiste ouvrière.

Les disciples de Marx traitaient d'une sorte de biens que tous les moralistes estiment précieux, légitimes et agréables, mais déterminés, mais comptés et de telle nature qu'ils diminuent quand on les consomme et qu'ils sont amoindris quand ils sont partagés. La communauté de ces biens ne peut être poussée que jusqu'à un certain point seulement, il vient toujours une heure où, qu'on le veuille ou non, il faut les rendre à la jouissance individuelle et les incorporer à un égoïsme personnel ou collectif, à un « ventre » comme dirait M. Jules Guesde, ou à soixante-sept millions de ventres. La guerre est donc presque inhérente au partage de biens semblables ; par leur nature même, ils la rendent toujours possible et même menaçante.

Au lieu que le propre des biens spirituels étant de pouvoir se multiplier à mesure qu'on les partage, les communications internationales qu'on leur confie ne portent pas en elles le germe de concurrence, de jalousie, d'envie et de haine. Il y eut des guerres que l'histoire nomme religieuses. Mais ce

scandale exceptionnel montre que la vie proprement spirituelle ne met pas l'homme à l'abri du ferment guerrier ; par contre, sa vie matérielle l'y expose essentiellement, et la plus grande aberration du saint-simonisme, avant le socialisme, est d'avoir pu imaginer un seul instant le contraire. La transformation du monde minéral enchaîne les hommes à leur terre, et l'industrie croissante ne peut que les nationaliser de plus en plus. Ce n'est pas faute d'avoir été avertie par des critiques clairvoyants que la nation la moins industrielle s'est trouvée être la moins bien armée. Qui terre aura, guerre aura. On ne fait la paix qu'*in excelsis*.

Un article des *Études*, le pape et les lois de la guerre

9 février 1916.

Les *Études religieuses* continuent, dans leur numéro du 5 février, la publication d'un très curieux et très important article de M. Yves de la Brière sur le pape Benoît XV et le rôle international de la Papauté. Nous y avons souvent rêvé, il existe un pouvoir international, solide et ancien : pourquoi les internationalistes n'en ont-ils jamais parlé que pour le combattre ? Il existe une institution dont l'influence va aussi loin que les confins de l'humanité : comment les humanitaires, comme les rédacteurs des innombrables feuilles intitulées *L'Humanité* n'ont-ils jamais souci de l'institution humaine par excellence, la seule qui puisse se prévaloir d'être à peu près adéquate à l'humanité ?

Cet énorme problème auprès duquel on croit pouvoir passer sans le mentionner, comme si on ne le voyait point, la jeunesse le voit, le note, et note encore l'embarras des rhéteurs socialistes ou démocrates pour y faire face. Un jésuite, un curé se présente qui le résout. N'en doutez pas, notre jeunesse, étant sans préjugés, examinera ce que disent le curé et le jésuite : si les idées qu'ils développent tiennent, on ne peut répondre de rien quant à ce que pourra conclure cette jeunesse...

Il y a naturellement dans l'article de M. de la Brière une idée qui se tient. Avant de l'aborder, je voudrais vous montrer deux excellents points d'histoire qu'il fixe.

Waldeck, les syndicalistes, les conférences de La Haye

Savez-vous que Waldeck-Rousseau, dont la politique ne brilla ni par l'à-propos ni par le bonheur, était, dans l'intimité, assez clairvoyant ? Nos aînés nous l'ont dit, nos cadets l'admettront ; nous qui avons vécu les années 1897-1902, nous avons un peu de peine à le croire. Cependant, M. Yves de la Brière,

qui nous paraît admirablement informé, nous rapporte un discours qui semble montrer que l'énergie mentale de cet homme politique était supérieure à son énergie morale. Voyant la vanité de ce qu'il allait faire, il le faisait tout de même, en se fiant... à quoi ?

Le collaborateur des *Études* pose l'inefficacité des conventions tutélaires de La Haye :

Dès l'époque de la première conférence de La Haye, en 1899, Waldeck-Rousseau, alors président du Conseil, avait prédit cette inefficacité avec le réalisme sceptique et réfrigérant d'un misanthrope qui (pour des raisons connues de lui, sans doute) n'avait aucune ombre d'illusion idéaliste sur le rôle de la vertu dans le gouvernement des peuples. « Vos conventions internationales », disait Waldeck-Rousseau à l'un des délégués qui représentèrent la France aux deux conférences de La Haye (et qui nous répéta ce propos plus de trois ans et demi avant la guerre de 1914), « vos conventions internationales vaudront tout autant que mes propres arbitrages dans les questions ouvrières. Les ouvriers syndiqués acceptent argent comptant les clauses de l'arbitrage qui leur sont favorables et refusent d'observer les clauses qui leur déplaisent, sans qu'on puisse les contraindre à s'y conformer. Les syndicats ouvriers n'ont pas de propriété corporative dont la saisie deviendrait un moyen de coaction. Alors, ils sont inviolables et mon arbitrage demeure lettre morte !

Pour vos conventions internationales, ce sera la même chose. Les seuls États qui les observeront seront ceux qui ne les trouveront pas trop gênantes. Les autres n'auront rien de plus pressé que de les violer quand ils jugeront que leur intérêt le réclame et quand ils se croiront assez forts pour le faire impunément. Vos conventions auront la même infirmité que mes arbitrages : pas de sanctions ! Pour mes arbitrages, le gendarme ne peut rien faire. Pour vos conventions, il n'existera ni juges ni gendarmes.

Cette attitude du pseudo-liquidateur de l'affaire Dreyfus est accusatrice pour la politique républicaine ; si les conventions de La Haye étaient jugées en 1899 ce qu'elles devaient apparaître en 1914, il fallait garder notre poudre sèche et notre épée aiguisée. Le patron de Gallifet et d'André, le destructeur du Bureau des Renseignements, l'adversaire de l'ancien État-major voyait le danger de la guerre ; non seulement il n'a rien fait pour nous en défendre, mais il a fait ce qui dépendait de lui pour nous y exposer. Ce n'est pas d'un homme très fort.

« États » et « puissances » à la conférence

On sait qu'il fut question d'inviter le pape à la Conférence de La Haye, et, plus vivement encore, de l'en exclure... M. de la Brière écrit :

D'après le texte du projet de convention qui avait été, d'abord, soumis à l'examen de la première conférence de La Haye, en 1899, la Papauté aurait été purement et simplement exclue. On n'envisageait comme possible, sous réserve du bon plaisir des puissances contractantes, que de l'adhésion éventuelle d'États non représentés à la conférence. Or, dans la terminologie actuelle du droit public, le mot État désigne nécessairement une souveraineté territoriale ; de sorte que, depuis la chute du pouvoir temporel, la Papauté n'est plus un État. L'exclusion du Saint-Siège paraissait donc absolue.

Mais voici l'admirable :

Mais *un délégué français* eut la délicate et noble inspiration de proposer, dans la rédaction du texte officiel, la substitution du mot *puissance* au mot *État*. Le mot puissance, en effet, a une signification plus générale et peut désigner non pas seulement la souveraineté territoriale d'un État, mais aussi la condition juridique d'un personnage diplomatiquement reconnu comme souverain, même sans territoire indépendant ; condition juridique qui est celle de la souveraineté personnelle. La Papauté n'est plus un État, mais elle demeure une puissance. Admettre la substitution du mot *puissance* au mot *État* dans la convention de La Haye était donc admettre la non-impossibilité d'une admission éventuelle de la Papauté au tribunal permanent d'arbitrage international. Le représentant du roi Humbert à la première conférence de La Haye, un vétéran de la diplomatie et l'un des artisans de l'unité italienne, spirituel vieillard dont les anciens de la Carrière (et notamment Albert Sorel) vantaient l'étonnante séduction, le comte Nigra, se montra beau joueur.

Lorsque fut soumise à la conférence la proposition de substituer le mot *puissance* au mot *État*, il cligna de l'œil derrière son monocle et dit en souriant : « Je vois bien pourquoi ! » Mais il eut l'élégance et le bon goût de n'élever aucune objection. La substitution de termes fut agréée en 1899 ; et la formule de 1907 reproduisit, sur ce point, la rédaction de 1899...

Ce petit détail d'histoire diplomatique nous est revenu en mémoire lorsque nous avons lu la lettre publique du cardinal de Cabrières, en date du 25 décembre 1915, sur son récent voyage à Rome. Le cardinal français résumait ainsi les pensées de l'ancien collaborateur de la secrétairerie d'État au temps de Léon XIII devenu maintenant le pape

Benoît XV : « S'il ne croit plus devoir reconquérir par les armes un domaine temporel, il espère, en dépit des apparences contraires, que l'influence française s'emploiera pour lui à la réunion du Congrès de la Paix. »

On ne peut en douter, ce nouveau projet pontifical va exciter des protestations violentes à l'extrême-gauche. Qu'un Docteur habillé de blanc et vénéré par 500 millions de fidèles apporte à la cause du droit universel le prestige, le charme, l'influence, la majesté de son autorité, c'est là, paraît-il, une usurpation inadmissible, c'est un insoutenable attentat.

Peu importe que l'intervention puisse être efficace ; elle est papale, il n'en faut plus. Qu'un diplomate français fidèle aux usages de notre peuple, sinon de notre État, ait eu l'effronterie d'ouvrir les voies à une intervention de ce genre, qu'il ait soutenu les intérêts unis de la France et du genre humain, c'est un intolérable scandale. Je serais bien surpris si l'on n'en avait des nouvelles ! En pleine guerre, on demandera que ce diplomate, quel qu'il soit, soit exemplairement flétri pour avoir servi la nation et l'humanité. Il a honoré la France, il a essayé d'employer au profit de la paix du monde, c'est-à-dire en faveur de la vie de millions et de millions de jeunes gens de tous les pays, les puissances morales du catholicisme. Les injures qu'il recevra seront pires que s'il eût mis toute l'Europe à sang.

À quoi le Saint-Siège eût servi

M. Yves de la Brière n'est pas un esprit chimérique. Il ne croit pas, surtout dans l'état présent de ce globe, qu'il y ait un moyen pleinement efficace de prévenir toute guerre, de prévenir et de réprimer toute violation du droit international. Mais si on veut la paix, si on la veut bien, au moins conviendrait-il de ne pas se condamner au dédain et à la négligence de l'un des principaux moyens d'atteindre le fléau guerrier et de mettre au service du droit la force morale réelle, celle qui existe, qui est concrète, et opérante.

Si le pacifisme n'est qu'un mot en l'air pour berner et mystifier les bourgeoisies et les prolétariats, nous nous expliquons parfaitement la conduite des pacifistes prolétaires ou non. S'ils mettent quelque chose sous ce mot, comment se passent-ils de l'énorme appoint de l'influence de l'Église et de son chef ? Si l'on trouve que nous prodiguons cette question, c'est que la réponse n'est pas fréquente.

M. l'abbé de la Brière réalise par la pensée ces vues de logique évidente :

Imaginons, à présent, que Léon XIII ait été représenté à la première conférence de La Haye en 1899 et Pie X à la deuxième en 1907. Les règles tutélaires du droit international auraient bénéficié du prestige moral et sacré que leur aurait garanti la collaboration, l'adhésion solennelle de Rome. Les articles essentiels des conventions de 1899 et de 1907 auraient été vraisemblablement promulgués, commentés, à titre de règles obligatoires de la morale des nations, dans quelque document pontifical adressé à l'Église universelle. Les mêmes principes de la morale et du droit auraient été, en chaque pays du monde, inculqués à des millions de consciences par la prédication ecclésiastique, par l'enseignement théologique et catéchétique...

L'attitude adoptée par la papauté romaine n'aurait probablement pas été sans provoquer l'émulation des Églises dissidentes et des groupements non chrétiens ; de sorte que de puissantes influences religieuses, intellectuelles, sociales se seraient exercées le plus énergiquement possible à faire partout connaître, respecter le code nouveau et contractuel de la loi des nations...

Les nations, les armées auraient été imbues de ces principes directeurs ; en dehors même des sanctions ecclésiastiques concevables et prévisibles, le niveau des mœurs militaires en aurait été automatiquement relevé. On a voulu agir sans la Papauté. Il est de fait que le résultat de l'action est resté égal à zéro et même inférieur à zéro, si on tient compte de l'hypocrisie surajoutée par la Bochie écrivante et dogmatisante aux crimes de la Bochie militante. Rien, moins que rien et pis que rien, voilà le bilan du pacifisme propagé par une cinquantaine de « puissances » de l'Europe et d'ailleurs.

La fonction de l'Église au xx^e siècle

Il est toujours facile d'objecter que la puissance pontificale n'eût rien ajouté à cela. Mais d'abord on n'en sait rien. Et ensuite on ne tient pas compte de ce que l'on sait, ce qui est certain et patent ; seule de toutes les puissances, le Saint-Siège est un pouvoir véritablement spirituel, capable d'enseigner et de faire enseigner des idées, de leur donner force de loi dans les esprits et dans les cœurs. Si une Puissance était capable d'opérer un changement moral dans le monde, c'était bien celle-là ; c'est justement celle-là qu'on a négligée. Ne sommes-nous pas fondé à demander :

— Voulait-on sérieusement ce que l'on voulait ? Et, sauf en quelques belles âmes à illusion, le pacifisme n'était-il autre chose que grimace de comédie ?

La réponse, une réponse que l'on croit terrible, est là, il est vrai, toute prête :

— Pourquoi, du moment qu'elle était outillée pour cette opération, pourquoi l'Église catholique n'a-t-elle pas procédé à cet enseignement de droit public européen ? Pourquoi ne s'est-elle pas occupée spécialement d'adoucir la guerre, de proposer la paix, d'imposer à l'une et à l'autre des règles senties et respectées des peuples et des rois ?

La question est au fond des imbécillités que publient là-dessus *L'Humanité* et que multiplient les *Lanternes*. La réponse, tout historique, est simple et claire : l'Église ne peut pas tout faire à la fois.

Quand elle était à peu près la maîtresse ou quand elle restait l'objet des respects unanimes, elle pouvait donner une partie de son activité à cette œuvre de législation internationale. Maintenant, il lui faut passer les trois quarts de son temps à se défendre contre des vexations de toutes les heures. Un bon proverbe de Provence dit que monsieur le curé ne peut pas porter la croix et chanter.

Il ne le peut absolument pas. Dans les circonstances actuelles, on ne laisse à l'Église ni le temps ni la force de faire toute seule ces besognes de droit public. Ceux qui lui enlèvent et ce temps et cette force sont particulièrement mal venus à lui adresser le reproche. S'il est sincère, ils devraient au moins associer l'Église à ce qu'ils tentent dans la même direction et le même sens. Mais pas du tout. Ils ont horreur de toute collaboration et de tout concours venu d'elle... Ce serait fou, si c'était sérieux. Plutôt que d'admettre cette démente fabuleuse, j'inclinerais à supposer un cas d'hypocrisie allemande, soufflée du pays d'où nous est venu l'esprit d'anarchie en politique et en religion.

International ou national

10 février 1916.

Nous exposions hier matin le rôle éventuel du Saint-Siège en matière de droit international, comme législateur de la guerre et fondateur de la paix. À peu près à la même heure, un journal italien annonçait que le représentant officiel du Saint Père à Bruxelles s'était fait l'intermédiaire de l'Allemagne auprès du roi des Belges et avait conseillé la mauvaise paix. Tout aussitôt, d'ingénieux publicistes se tournaient, de trois quarts, vers les catholiques en disant : — Le voilà, votre Saint-Siège ! il est boche ! Faites un schisme ou bien rentrez dans la catégorie des mauvais Français...

Le jour est à peine tombé sur ces conclusions, aussi lamentables du point de vue de la raison universelle que sous le rapport de l'intérêt public, et voilà que le Vatican a démenti dans *L'Osservatore* le roman imputé à M^{gr} Tacci. L'Allemagne ne s'est pas adressée au nonce romain à Bruxelles pour solliciter la paix séparée. Le nonce n'a pas eu à transmettre ses ouvertures. Le gouvernement du Havre n'a pu ni les accueillir ni les repousser. Le Saint-Siège n'est intervenu en tout ceci ni directement ni indirectement. Nos fabulistes en sont pour leurs frais.

Je néglige les fabulistes. Je parle aux gens raisonnables. Je leur demande de remonter à la racine des émotions superficielles et brutales ainsi propagées.

On veut ou l'on ne veut pas d'un pouvoir international. Si l'on n'en veut pas, la question disparaît, tout se simplifie. Nous sommes, nous restons entre races humaines dans la situation où se trouve l'humanité par rapport aux espèces animales hostiles. Tuer ou être tué, dompter ou être dompté, c'est l'alternative que la Bochie et la non-Bochie débattent à coups de canon, de grenade et de coutelas.

Mais si l'on veut d'un pouvoir international, il faut admettre les conséquences qui découlent de ce vœu-là. Quel que soit le degré d'autorité et d'influence de ce pouvoir, il suffit qu'il existe, le voilà, dès lors, naturellement et rationnellement placé pour servir d'intermédiaire et, si l'on me passe le mot,

de « facteur » entre les races en guerre. Lui-même peut y consentir ou s'y refuser. Il n'en est pas moins, par position, désigné pour ce rôle, et ce rôle lui reviendra par la force des choses ; plus souvent qu'à son tour on s'adressera à lui de tous les partis. Tantôt ce seront les bons, à l'adresse des méchants. Et tantôt les méchants à l'adresse des bons. Cela est proprement la nécessité inévitable. Et un autre aspect de cette inévitable nécessité est que le pouvoir international dont nous traitons ne pourra qualifier comme nous les peuples en guerre. Si, avant tout examen, et tout procès et tout jugement, ce pouvoir international disait : *Les bons pour notre groupe et pour le groupe adverse les méchants*, ce pouvoir correspondrait à l'internationale des alliés, mais non pas à l'internationale proprement dite. Il serait le pouvoir commun à sept ou huit nations, il ne serait ni commun ni supérieur à toutes, ainsi que veut et doit l'être le Siège romain.

Il est donc obligé d'être impartial. Il est donc par là même exposé aux démarches, aux sollicitations, aux tentations même inconvenantes, même absurdes, même criminelles du parti qui n'est pas le nôtre. Il ne peut pas les recevoir comme nous les recevons. Mais un certain accueil ne l'engage pas autant qu'on voudrait nous le faire croire. Ce n'est pas s'engager avec un parti que de communiquer avec lui ou de transmettre ses communications, et c'est, tout simplement, établir en fait qu'on n'est pas, qu'on ne peut pas être (par essence ou par position) d'un parti : c'est établir qu'on fait acte de pouvoir international.

Encore une fois, on peut vouloir ou ne pas vouloir d'un pouvoir de cet ordre. Si on le veut, il faut le vouloir avec ses conséquences.

Le Saint-Siège et la France

Le Saint-Siège et la politique française

9 février 1915.

Les partis qui ont le plus violemment combattu la politique de Pie X recommencent contre Benoît XV. On verra ailleurs ce que cette hostilité éternelle à la papauté couvre d'hostilité foncière au bien moral et matériel du genre humain ; ces violences systématiques exercées contre le seul îlot de pure humanité que puisse montrer la planète nous arrivent aujourd'hui couvertes du masque du patriotisme blessé. On voit facilement ce qu'il faut en penser, du point de vue de l'Homme. Leur prétexte hypocrite ne doit pas moins nous indigner comme Français.

À supposer en effet qu'il se fût élevé un malentendu entre le centre romain et les Français catholiques, l'épiscopat a fait spontanément, avec une promptitude remarquable, tout ce qu'il fallait pour donner leur véritable signification à des termes qui n'étaient pas le moins du monde douteux. Successivement les félicitations du cardinal de Cabrières au cardinal Mercier, l'adresse des évêques de la province de Lyon à la tête de desquels marchait le cardinal Sevin, le document signé par tous les cardinaux français et finalement la traduction donnée par le cardinal Amette, en termes si clairs et si forts, de la pensée pontificale ont fixé l'opinion si elle eût été tentée de flotter. Ce flottement ne s'est pas produit. Le pays a compris. Supposons qu'il n'ait pas compris. Quel était le devoir des esprits politiques ? Assurément, s'interposer, unir leurs efforts à ceux de l'épiscopat et, par-dessus la divergence des sentiments ou des doctrines, s'employer vers le même but, qui était d'éviter au peuple catholique français tout sujet de trouble, comme aussi au Saint-Siège, du côté de la France, de nouveaux soucis. Il ne faut pas, disent les bons médecins, ébranler ce qui est tranquille : *quieta non movere*. À plus forte raison, faut-il se garder d'élever la température et le trouble

dans ce qui s'agite avec fièvre. Nous avons, en France, à porter le poids d'une grande guerre extérieure. Ce n'est pas l'heure d'une lutte intérieure ni d'une guerre religieuse. Nous avons autrefois donné au Vatican toute sorte de griefs ; ce n'est pas le moment d'en allonger la liste.

Sans doute le Vatican ne compte pas pour les oracles de la politique anticléricale, mais, dès lors, comment se fait-il qu'ils ne parlent jamais que de lui ? Hé ! s'il vaut d'être éternellement mis en cause, il vaut aussi d'être respecté et traité de puissance à puissance. Les excitations de la presse radical-libérale représentent une bien dangereuse méprise. On voudrait nous aliéner les deux ou trois cinquièmes de l'Occident civilisé qu'on ne procéderait pas autrement.

Déni de justice au défaut

— Mais le pape ne nous fait pas justice.

— Il aurait donc à nous la faire ?...

Ce serait un joli aveu. Sans trop le retenir ou sans abuser, notons que pour juger une cause il faut la connaître, pour la connaître avoir entendu les plaideurs, pour les entendre qu'ils se soient rapprochés. Or, si les porte-parole de Berlin, de Vienne et de Constantinople assiègent les abords du prétoire pontifical, notre représentant brille par son absence, nul envoyé n'y peut ester en notre nom. Nos alliés sont là pour le suppléer ? Mieux vaudrait qu'il n'y eut pas lieu à suppléance. Des lettres de crédit officielles et patentes ne suffirent jamais à un ambassadeur, mais elles ont toujours été son premier et très nécessaire instrument. Les censeurs de la papauté ne sentent-ils pas l'odieux de leur imputation de déni de justice adressée au tribunal qu'ils n'ont même pas saisi régulièrement du dossier et devant lequel ils font défaut depuis onze années ?

Si l'on réfléchissait au peu de consistance des opinions que les peuples nourrissent les uns sur les autres, si nous nous examinions nous-mêmes quant au peu d'importance que nous attachons à nos sentiments sur les riverains du fleuve Amazone et les habitants des Montagnes Rocheuses, ces fleuves et ces monts fussent-ils inscrits sur la carte d'Europe, nous nous dirions qu'il peut suffire à Rome, comme à La Haye ou à Madrid, de moins de rien, d'un souffle pour modifier les impressions essentiellement instables sur lesquelles reposent les jugements pour ou contre nous. Ce souffle, pourquoi le retenir quand il peut nous servir ? Pourquoi lier et enchaîner l'idée de l'amitié française à des constructions politiques et religieuses sans rapport étroit avec elle ? Comme Barrés le disait si bien, la France a de quoi être l'amie de tout le monde

puisqu'elle a de quoi plaire aux esprits les plus variés. Pourquoi nous priver de leur aide à tous ? Nous qui n'avons que trop de divisions nationales, allons-nous diviser l'univers sur notre modèle ? Ce ne serait pas seulement un péché de sottise contre nos intérêts, en même temps qu'un acte de fou dédain pour les réalités extérieures : craignons de commettre une indiscretion.

Nécessités d'État

24 février 1915.

Les nécessités d'État ne sont pas les mêmes en temps de paix et en temps de guerre.

Est-ce que, en temps de paix, M. Albert Sarraut, nourri de germanisme, comme toute cette école de Toulouse dont Jaurès fut intellectuellement le chef de chœur, aurait osé abjurer Gabriel Monod ? nier que l'Allemagne fût « la seconde patrie de tous les hommes qui étudient et qui pensent » ? affirmer, comme un simple suppôt de l'Action française, que cette seconde patrie s'appelle la France depuis la fondation de l'Université de Paris, c'est-à-dire le moyen-âge ?

Est-ce qu'en temps de paix, le même ministre de l'instruction publique ne se serait pas cruellement interdit de saluer, entre le Louvre et l'Arc de Triomphe, les mânes des « grands rois créateurs de l'unité nationale » ? Il y a huit mois, Albert Sarraut se sentait naturellement un peu plus républicain et un peu moins français. Il est aujourd'hui plus sensible aux forces qui rassemblèrent la communauté nationale, moins sensible à celles des partis qui la décomposent ; je le crois donc, je suis tenu par ma raison de le croire, comme ses collègues, moins indifférent à des arguments de sécurité publique et d'ordre national qui les auraient tous fait sourire autrefois. Autrefois, j'aurais considéré comme inutile de demander sérieusement et de conseiller instamment à un ministre républicain le rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican. Cette demande, je l'ai faite, ce conseil, je l'ai donné, sans croire dire ni écrire rien d'absurde, assuré que j'étais de la collaboration éminente des circonstances. Autrefois, on ne m'eût jamais résolu à parler soit à M. Sarraut, soit à un cabinet dont il eût fait partie, de la nécessité de protéger clergé ou cléricaux contre les calomnies ; aujourd'hui, non seulement je le ferai, mais il ne me suffira pas d'invoquer la nécessité de maintenir la paix et l'ordre public dans les villes et dans les campagnes, je profiterai de l'occasion pour ajouter d'assez bonnes choses, dont un ministre ou un autre pourra toujours faire son profit.

L'alliance du catholicisme

Prenant à part M. Sarraut, parfaitement ! celui de *La Dépêche de Toulouse*, je l'inviterai à se demander pour son compte et pour celui de ses concitoyens s'il n'y a pas lieu de réformer ses vues sur le catholicisme, le catholicisme et la France, dans le nouvel ordre européen que nos magnifiques soldats travaillent à constituer. Les ressources politiques et morales ne sont pas si nombreuses ! Comptées comme elles sont, il est sage de réfléchir avant de rompre décidément avec l'une d'elles. Comme tout le montre, l'Autriche est puissamment abaissée par l'abaissement de l'Allemagne ; quel héritage moral à recueillir ! Si vous ne le recueillez pas, il ira à d'autres. S'il va à d'autres, qu'aurez-vous ?

La Russie a le slavisme et l'orthodoxie, l'Angleterre pense récolter des amitiés et des influences partout où elle a semé des Bibles. Si vous espérez dans les idées démocrates et libérales, méfiez-vous, elles déclinent et nul appui n'est plus décevant ; si l'on n'a pour soi que cet élément révolutionnaire, on cesse toujours de l'avoir dès qu'il a triomphé et qu'il est devenu le pouvoir ; exemple, après tant d'autres, les Jeunes-Turcs que nous canonisons, comme disait Jacques Bainville, après les avoir tant nourris et engraisés ! Je vous conseille. Monsieur Sarraut, et vous aussi, Messieurs Viviani, Millerand, Delcassé, je vous conseille de chercher l'appui d'une idée positive et organique pour flanquer vos fallacieuses idées révolutionnaires. Mais laquelle ? Quelle est l'idée, l'influence, la force morale à servir et à utiliser dans le monde sans le catholicisme. L'idée latine elle-même sera stérile et entachée de germanisme luthérien si vous ne l'alliez carrément à l'idée catholique, idée latine et romaine par définition. Je vous assure que, pour un politique français à longs desseins le catholicisme est véritablement la carte forcée.

Monod l'a dit

Vous n'en voulez pas ? Écoutez une vieille page d'un vieil ami à nous tous, Gabriel Monod. Dans le plus déplaisant des petits livres, dans ses « souvenirs de campagne » d'infirmier militaire en 1870 qu'il avait intitulés *Allemands et Français*, il écrivit, lui protestant, peu ami de la France et de son esprit national, la curieuse page suivante :

Les zouaves pontificaux recrutés principalement parmi les jeunes gens des familles nobles ou cléricales, ou parmi les populations si religieuses de l'Ouest, ont montré ce que peuvent des hommes soutenus par une forte conviction. Royalistes, ils avaient seuls conservé, avec les souvenirs de la vieille France monarchique, une idée nette, un amour

profond de la patrie ; catholiques, ils avaient le sentiment très juste que la défaite de la France était la chute du catholicisme. Ils ont combattu contre toute espérance, sans jamais reculer, parce qu'ils avaient la foi. Naïfs et chevaleresques, ils étaient convaincus que la bonne cause devait triompher.

« Idée nette », « sentiment très juste », disait Monod. Et cet homme naïf lui-même, pas méchant, souvent buté, s'exprimant avec gaucherie, écrivant, par exemple, *chute* du catholicisme pour *éclipse* ou pour *blessure*, Gabriel Monod vit très juste lui aussi sur ce point. Il saisit cette liaison de deux grands destins.

Ce que perdit la France en 1870, le catholicisme, en grande partie, le perdit, même au spirituel, puisque le vainqueur imposa sa philosophie et sa culture au monde. Ce que la France regagnera sera aussi regagné par la pensée catholique. On peut dire que c'est absolument couru. . . Il ne reste à savoir que si l'État français sera assez sot pour vouloir demeurer étranger à ce profit immense.

Monsieur Sarraut, Monsieur Sarraut, je ne parle pas en mystique. Ce que je vous dis là est d'un sens politique un peu épais, mais sûr, mais sensé. Croyez-moi, la cause de l'État français et celle du clergé de France ont beaucoup plus de connexités présentes et futures que vous n'imaginez. Servez l'une, vous servirez l'autre et (parole de temps de guerre, que chacun, même républicain, peut accepter de n'importe qui, même royaliste) vous rendrez service à votre pays.

M. René Bazin à Rome

5 avril 1915.

Comme nous l'avons dit, notre éminent compatriote M. René Bazin a fait une visite au Vatican, afin d'essayer d'y détruire le résultat des « efforts tenaces de l'ennemi » et, comme il l'ajoute, celui « de nos propres efforts » contre nous-mêmes. Aucun lieu de la terre où l'on fasse plus de politique, ni plus utilement ! L'ambassade d'Autriche, la légation de Prusse, la légation de Bavière y travaillent nuit et jour depuis toujours et dans le sens de leurs intérêts : or, il n'y a plus d'ambassadeur de France depuis onze ans ! Nous n'avons plus « l'homme chargé de veiller, l'homme informé, qui a le droit d'être écouté, qui peut suivre une affaire, négocier, demander, revenir ». Et cela au point du monde dont l'influence « s'étend à toute la terre » et qui va « jusqu'au plus profond des nations » !

Parmi nos défenseurs volontaires ne manquent ni les gloires ni les autorités. M. René Bazin nomme à ses fidèles lecteurs de *L'Écho de Paris* avec une respectueuse reconnaissance « ce très savant et très ferme cardinal Billot ¹⁶, rénovateur de l'enseignement thomiste ». « En maintes occasions, ce jésuite a été l'avocat de la France ». Le cardinal Gasquet, des Bénédictins anglais, a rendu aussi d'incomparables services. Mais tous ces efforts devraient être coordonnés et mis en mouvement par les avis et les requêtes du représentant officiel de la nation intéressée. Il est scandaleux que cette représentation n'ait pas été constituée dès la déclaration de guerre.

Les Anglais ont été autrement pratiques.

Chance et bonheur

M. René Bazin essaye de dissiper le ridicule préjugé qui nous fait croire qu'un Allemand qui plaide pour sa nation est nécessairement un personnage noir de péché, rouge de sang et ainsi reconnaissable au premier coup d'œil.

16. Le commandant Billot, frère du cardinal, est tombé au Champ d'honneur.

La cautèle de ces brutaux est inventive, leur perfidie fertile, leur mensonge hardi et fort.

Cette campagne officielle de fictions dépourvue de contre-partie officielle, pouvait, devait donner un certain résultat comme l'effort d'une armée qui manœuvre contre un ennemi qui ne manœuvre pas... « Heureusement », dit par trois fois M. René Bazin, ce résultat commence à baisser et à décroître par l'effort réuni de la vérité des faits et des amis dévoués qui la font connaître. « Heureusement », il y a le cardinal secrétaire d'État qui a longtemps vécu chez nous et qui sait la France. « Heureusement » enfin, il y a Benoît XV, pénétrant diplomate, juge divinateur ; il y a celui qui a su condamner l'injustice en la forçant à se reconnaître, même à se dévoiler, car ceux qu'il a désignés en termes indirects « se sont sentis atteints », « et ils l'ont dit », et ils en ont fait des plaintes, odieuses et ridicules, mais déjà vengeresses...

C'est du bonheur, assurément, et il faut nous féliciter avec M. René Bazin de cette chance imprévisible. Cependant quel est le citoyen, quel est le père de famille qui, ayant à donner un foyer et un toit à leur progéniture, se borneront à la confier à la chance et qui, au lieu de pain, lui prodigueront leurs souhaits d'avoir le bonheur d'en trouver ? Un État français étendant sa fonction paternelle à toutes les familles de la patrie, doit mettre la main à la pâte pour assurer à la nation les instruments qui lui sont indispensables pour se tirer d'affaire. Notre chance et notre bonheur à Rome, c'est très joli ! Ne serait-ce que pour les fixer et les enchaîner à notre cause juste, rétablissons notre ambassade au Vatican.

Du Vatican au Secours national

2 mai 1915.

Le nombre des ambassades au Vatican continue à s'accroître. Les peuples mécréants ne veulent plus communiquer par détours souterrains avec le chef spirituel des nations catholiques. Ils trouvent que le jeu de leur attitude arrogante ne valait pas le bénéfice qu'en tiraient leurs rivaux, et c'est tout un cortège qui vient de l'est et de l'ouest, du sud et du nord. Après le Grand Turc, le roi d'Angleterre, empereur des Indes ; après lui, la reine de Hollande, qui s'est fait connaître à Paris par l'offre d'une gerbe au monument de son grand-père l'amiral Coligny. Il ne manquera plus que nous.

Immuablement paternelle et bienveillante pour la France en dépit des insultes calomnieuses, la papauté multiplie à notre égard les prévenances et les bienfaits. Le présent magnifique apporté par le cardinal archevêque de Paris au Secours national et l'admirable lettre du cardinal secrétaire d'État ne peuvent manquer de faire faire deux réflexions aux esprits renseignés. Réflexion politique : si le gouvernement français était retenu par la crainte d'avoir à faire « le premier pas », voilà qui est fini et réglé, ce n'est pas un pas, c'est cinquante et cent pas que Rome généreuse a faits dans notre direction. Réflexion financière : tous ceux qui savent d'où proviennent les ressources habituelles du Vatican, cette Belgique saccagée, cette France envahie, dont les trésors vont tous à la guerre, voudront adresser un hommage de gratitude et d'admiration à l'émouvante libéralité de Sa Sainteté Benoît XV. Jamais un don réel ne fit connaître de façon aussi concrète la magnificence du cœur.

Les objections à l'ambassade

Et cependant nos ennemis font des pieds et des mains pour nous noircir là haut. Oui, là haut sur ce toit du monde, dans le palais de la Sibylle, dans les avenues qui y mènent, sur chaque degré des escaliers qui conduisent à la Chambre supérieure où se tient l'héritier et le successeur du Pêcheur, ils ont

agi, et manœuvré, et intrigué contre nous. M. Hanotaux qui en revient répète ce qu'a vu et dit M. René Bazin, des envoyés officiels de l'Autriche, de la Bavière, de l'Allemagne, de la Turquie. « Quatre ambassadeurs ou ministres sont à leurs postes, ils ne quittent pas les alentours du Vatican, on les trouve et on les retrouve partout. » Sans doute, le passé, le présent, l'avenir de la France sont de grandes idées, de taille à se défendre contre les hommes et les propos ennemis ; elles se défendraient mieux encore si des hommes étaient mis au service de ces idées.

Nous vivons un moment de notre histoire où nous n'avons le droit de rien négliger. C'est bien l'avis de M. Hanotaux, mais il hésite, il n'ose demander une ambassade ou une légation ! Il s'arrête à la timide demi-mesure d'un vague « porte-paroles autorisé¹⁷ ». Et si on lui demande pourquoi :

« Personne, assurément, ne songe à soulever, auprès de l'opinion française et du Parlement français, le grand débat que provoquerait la question de la reprise des relations avec le Vatican. Il est entendu que nous écartons résolument tout ce qui nous divise. Ni une ambassade, ni même une légation, n'aurait une situation honorable et forte, si elle n'était pleinement approuvée par la volonté déclarée du pays et de ses représentants. »

Et voilà ce que donne le gouvernement des « débats », le régime de la discussion et de l'élection, dans une affaire où est ainsi engagé le salut public, comprenez le salut de tous, de tous les Français, cléricaux ou anticléricaux, partisans ou adversaires de l'ambassade vaticane. Nous avons un gouvernement qui ne croit pas avoir le droit de sauver ses gouvernés malgré eux... C'est un peu bête.

Bêtise d'autant plus lamentable qu'il n'y a rien de plus artificiel que l'anticléricalisme français. C'est un fruit de serre cultivé dans la rédaction de quelques journaux et payé à la caisse de quelques banquiers, simple moyen de « berner le prolétariat », comme disait fort bien M. Jules Guesde, et que M. Denys Cochin, avec qui me voici d'accord cette fois, explique très justement dans la *Revue des deux mondes* du 1^{er} mai, par « l'embarras d'imaginer de nouveaux programmes » pour les anciens partis.

L'internationale pacifiste des socialistes ayant fait faillite, un regain de foi religieuse devant l'ennemi s'étant dessiné dans les âmes, il fallait tout reprendre en sous-œuvre ; c'est l'unique raison pour laquelle ils se sont remis à « faire de l'anticléricalisme ».

Franchement, c'est le pays qui est fait et qui est refait par de tristes faiseurs.

17. L'attitude de M. Hanotaux était moins timide en 1914.

Les évêques, l'emprunt

1^{er} décembre 1915.

Depuis le commencement de la guerre, nous assistons à une revanche de la nature. Les élus des partis, des volontés, des opinions, — un homme ! un suffrage ! — font ce qu'ils peuvent pour faire croire à leur utilité. Le sentiment qui leur est le plus favorable doit bien admettre qu'ils ne suffisent pas, puisqu'on est obligé de s'adresser aussi, comme à des collaborateurs nécessaires, aux pouvoirs naturels, aux forces historiques de la société sans en excepter la religion elle-même. Dès août 1914, lorsque se constitua le Secours national, qui, faisant de vastes et puissants appels de fonds, avait un vif besoin de la confiance de tous, on perçut l'évidence et on la reconnut si bien que l'archevêque de Paris y fut convié de plain-pied. L'hiver suivant, quand M. Carton de Wiart, ministre de la justice du roi Albert, parcourut la France pour visiter les réfugiés belges, on eut à contempler le curieux spectacle des va-et-vient continus de l'évêché à la préfecture et de la préfecture à l'évêché, car notre hôte éminent avait besoin de recommander ses infortunés compatriotes à toutes les autorités, à tous les genres d'autorités, celles du département, celles du diocèse. L'une de ces autorités était inscrite dans la loi ; l'autre, n'étant que dans les choses, n'était cependant pas, des deux, la plus petite. Enfin, voici l'emprunt. On le publie dans les écoles, les lycées, les collèges. On le recommande à l'armée. L'armée est dans la loi, l'enseignement public y est aussi. Mais la loi ignore la chaire. Si le Trésor public faisait comme la loi, il serait en déficit grave. Aucun Français ne le voudrait ; gouvernants, gouvernés s'ingénient à boucher cette fissure de la loi. Le clergé catholique, élément intégrant de la nation française, joue son rôle et tient sa partie dans la récolte du capital rédempteur.

Vous avez lu hier la lettre du cardinal de Cabrières, si spirituelle et si pressante en faveur de cet emprunt de la victoire. Et voilà donc l'Église séparée de l'État, indépendante de l'État et devenue sa collaboratrice ! Avait-elle jamais cessé de l'être au fond, en toute circonstance où l'État remplissait quelques-uns de ses devoirs envers l'ordre ou envers la patrie ? Ce n'est pas

cette question que je veux poser, elle a trait au passé, et le passé importe bien moins que l'avenir.

La représentation

On nous demande quelquefois comment pourra fonctionner, selon nous, sous la royauté, une représentation nationale. Nous répondons parfois en termes trop abstraits pour être bien saisis. Ou nous entrons dans des développements historiques dont le tort est, si clairs soient-ils, de faire croire que nous voulons faire de la vie avec de la mort, alors que nous nous bornons à reprendre l'esprit d'un processus, qui fut fécond et qui, bien appliqué, le redeviendrait. Le recours aux évêques dans cette affaire de l'emprunt a l'avantage de faire toucher du doigt combien nos pères étaient pratiques !

Quand les Français réunissaient leurs assemblées nationales, ils y faisaient représenter l'état des choses et des personnes composant, à un moment donné, l'être de la France plutôt que les opinions ou les volontés ou les partis ou les factions qui divisaient le pays. Ils convoquaient d'abord la terre, et ceux qui la tenaient, et ceux qui trafiquaient, et ceux qui produisaient, les diverses communautés de forces matérielles dignes de considération ; mais pas seulement les forces matérielles auxquelles nous nous arrêtons quand nous osons rêver d'une « représentation des intérêts ». Eux, plus larges, trouvaient tout naturel d'enregistrer aussi les forces morales ; en effet, du point de vue de la politique la plus réaliste, ces éléments immatériels développent des influences ; connue aujourd'hui, comme de tout temps, ils peuvent lever des hommes et faire affluer l'or. Les États de la vieille France, qu'ils fussent locaux ou généraux, provinciaux ou nationaux, s'inspiraient de ce principe, plus ou moins heureusement appliqué selon les régions ou les temps, mais en lui-même invariable ; ils tendaient à composer un tableau loyal et vivant, réel et complexe de l'activité du pays. On votait dans l'enceinte des organisations représentées, pour en désigner les représentants, mais on ne votait pas pour savoir si l'Église serait représentée, ou les Métiers, ou les Communautés, ou les grandes Compagnies de la nation ou de la province ; cette représentation allait de soi, du moment que le corps à représenter existait.

Nous reprenons ce principe pendant la guerre ; cela ne vous donne-t-il pas certaines idées pour « après la paix » ?

Le cardinal de Cabrières

25 août 1916.

Nous avons publié depuis plusieurs jours la belle lettre dans laquelle le cardinal de Cabrières a commenté avec autant d'éloquence et d'esprit que d'à-propos patriotique un message de M. le Président de la République et son « rappelez-vous » poignant. Le mot de M. Poincaré était certainement allé au cœur de l'éminent évêque de Montpellier qui sent que la noblesse des cœurs, des races, des nations repose sur le fond de leurs souvenirs, si bien que notre Mistral a pu assimiler dans le même distique de la Comtesse :

*Ceux qui ont la mémoire
Ceux qui ont le cœur haut...*

Leibnitz faisait aussi entrer le beau don d'unifier le présent et le passé dans les conditions d'une âme vraiment humaine, *sui memor...* La faiblesse du régime républicain tient à son absence de mémoire centrale et, pour ainsi dire, axiale. Mais quand les Français s'avisent de corriger par l'initiative personnelle le défaut de l'institution, il faut applaudir doublement : au bien qu'ils font, au mal qu'ils empêchent.

On conçoit que l'âme forte et fière du doyen de l'épiscopat national ait correspondu volontiers à cet appel au souvenir émané du chef de l'État ; rien n'est plus naturel que cet écho apostolique dont s'enchantent, avec une pointe de surprise, *Le Temps*.

M^{gr} de Cabrières est royaliste, sans doute ? Mais il est royaliste parce qu'il est Français, parce qu'il sait se souvenir de la France. « Tout ce qui est national est sien », même et surtout une idée juste de M. le Président de la République. *Le Temps* écrit :

L'évêque de Montpellier applaudit aux paroles de M. le Président de la République et son cœur de patriote s'émeut des espérances victorieuses qui s'expriment dans le message. Il s'associe aux sentiments de tous les Français avec une ardeur sans réserves. Il ne craint pas de dire son indignation contre les Empires du Centre, son horreur à cause de la Belgique envahie et des cathédrales incendiées.

Nul évêque français, nul prêtre français n'a éprouvé cette crainte... Il y a trop de bonne volonté sensible dans l'article du *Temps* pour qu'il soit utile de lui reprocher les pointes secrètes dont sa note est continuellement hérissée, les unes tournées contre tel ou tel évêque de France, les autres contre le Sacré Collège et le Vatican. Qu'auprès de cardinaux qui siègent de loin en loin aux conseils de l'Église, il y ait à Rome des cardinaux plus jeunes chargés du soin absorbant des affaires courantes, *Le Temps* ne croit pas pouvoir en admettre l'explication naturelle ; il lui faut des raisons ténébreuses tirées des grâces ou des disgrâces de cour et, naturellement, d'un népotisme, le « népotisme romain ». Je recommande au *Temps* une belle mine à creuser, l'étude approfondie du népotisme de Pie X ! Il y aurait aussi à dire et à redire sur la façon dont est présentée l'attitude des prêtres français du « début de la guerre ». Mais, baste ! il faut prendre les gens et les journaux comme leurs papas et mamans les ont fabriqués. S'il eût mieux valu que la réponse du plus grand journal de la République aux paroles ailées d'un prince de l'Église eût été moins rugueuse, plus unie et d'une amabilité moins rouée, si en outre il eût été meilleur de se dispenser de l'écriteau « Religion nationale », qui peut être naturel, mais qui peut aussi être lu comme une provocation, malgré tout ne nous défendons pas contre le plaisir de lire une parole de paix en un lieu d'où sont partis tant de cris de guerre ; sans entrer dans aucune des thèses du *Temps*, félicitons-le d'avoir rendu au moins justice à la « forte personnalité » d'un homme « toujours semblable à soi-même » et qui a pratiqué « la bienfaisance et la droiture ».

Cette droiture, cette bienfaisance, tous les Français, surtout peut-être ceux du Midi, les connaissent bien ! Les peuples du Languedoc n'ont pas oublié l'acte de confiance supérieure par lequel leur évêque ouvrit les portes de sa cathédrale à la foule anxieuse de ses vigneron révoltés pendant les nuits tragiques de 1907. La tragédie de la guerre a naturellement amplifié l'évidence des charités de ce grand cœur. Préfets, généraux, même hommes d'État et ambassadeurs étrangers qui ont défilé à Montpellier depuis août 1914 ont porté témoignage de son talent, de ses vertus. D'un vol lent, mais juste, la renommée apporte peu à peu cette gloire jusqu'aux parages supérieurs de l'État français. Voilà *Le Temps* averti. Peu à peu tout finira par se savoir à l'Élysée peut-être, au Quai d'Orsay, qui sait ? et ma foi, pourquoi pas ? à la Chancellerie de la Légion d'honneur.

Deux méthodes à l'étranger

18 septembre 1916.

Nous ne croyons pas que depuis le commencement de la guerre, il ait été imprimé par nous une ligne hostile ou seulement défavorable à des étrangers neutres ou même belligérants dès qu'ils faisaient un acte susceptible d'être le moins du monde utilisé par la France. Nous ne croyions pas être dupes en traitant avec une équité bienveillante, même avec sympathie, un Karl Liebknecht dans l'hypothèse de sa sincérité, fût-elle manœuvrée, hypothèse à laquelle, pour mon compte, je crois.

S'il y avait un chef spirituel des idées que nous n'avons cessé de combattre depuis vingt ans et que cet antipape fût en situation de rendre service à la France, nous n'avons pas besoin d'affirmer ce que savent fort bien nos pires adversaires ; il serait traité ici avec tous les ménagements dus non à sa personne ni à ses idées, mais au bien qu'il pourrait faire à notre pays. Et nous n'en tirerions ni avantage, ni fierté, ni effet politique. Cela irait de soi.

Il est à peine utile de faire remarquer ici que le pape n'a pas reçu de la part de nos adversaires, d'ailleurs gardiens ombrageux et fanatiques de l'union sacrée, le même traitement que cet antipape rêvé, et les radicaux anticléricaux n'ont pas songé davantage à lui accorder la centième partie de la considération qui est allée spontanément de notre part à Liebknecht. De quelque façon qu'il se prononçât et lors même qu'il rendait à la cause française où à la personne des Français malheureux quelque indiscutable service, il était répondu au pape par des ironies ou des insolences dont la moindre exprimait un « ce n'est que ça ! » bien senti. On avait rompu avec lui, on lui avait déclaré la petite guerre ; et, non contents de ne rien faire pour rattraper ces fâcheux souvenirs, on n'avait pas assez de journaux pour le traîner dans toutes les boues. Tout s'est passé comme si l'on eût formellement désiré, en perpétuant les mauvais rapports, l'induire aux mauvais procédés.

Il est possible que cette méthode recrute en France des ennemis à la Papauté, des adhérents électoraux à leur parti. Oui, cela peut être assez fort

contre le pape à l'intérieur de notre pays. Mais au dehors, cela ne vaut pas cher. Il serait de simple hygiène politique de rallier des sympathies de toute nature et de ne pas nous mettre à dos l'opinion catholique. L'hygiène de nos partis a d'autres règles. Un des plus grands bonheurs du parti anticlérical est de se représenter le plus de cléricaux possible contre la France. Pour peu qu'un catholique nous fasse un signe favorable, le parti n'y voit plus, il ne comprend plus ; sa simplicité d'esprit naturelle se complique d'effarement.

Trois barrettes

17 novembre 1916.

S'il nous était annoncé que M. Woodrow Wilson vient de choisir pour en faire ses conseillers les plus assidus ou leur confier ses administrations les plus importantes trois citoyens de la Nouvelle-Orléans, d'antique souche française et passionnément dévoués aux intérêts de la France, la presse retentirait de justes cris d'allégresse et, à sa suite, ce pays, toute intelligence, toute vibration de cœur et d'esprit, se féliciterait avec raison de la continuité de l'étroite amitié contractée entre nos deux peuples au temps de Louis XVI et de Washington, de Benjamin Franklin et de Vergennes, de La Fayette et de Jefferson.

Et ce serait très bien. Mais voici qui est moins bien. Il vient de se passer non à la Maison Blanche, mais au Vatican, un fait du même ordre, sauf qu'il est d'importance supérieure, et sur lequel les conseillers habituels du peuple français semblent en vérité s'être donné le mot pour se taire. Le Souverain de trois cents millions d'hommes vient de faire asseoir trois Français au sommet de ses conseils. Ce conseil n'est pas un conseil ordinaire. Il a quelque chose de souverain puisque, au décès du chef, il en a la désignation. Nous avons jusqu'ici, dans ce conseil universel de la société spirituelle appelée l'Église catholique, cinq, six, au grand maximum sept barrettes de cardinaux. Depuis la promotion récente, il y en aura huit : les cinq titulaires antérieurs, qui sont Leurs Éminences l'archevêque de Paris, l'archevêque de Reims, l'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Montpellier, le R. P. Billot de la Compagnie de Jésus, et les trois nouveaux promus, Leurs Éminences l'archevêque de Rouen, l'archevêque de Rennes et l'archevêque de Lyon. Huit voix de Princes de l'Église qui donnent à la France la certitude des avantages de toutes sortes attachés à l'honneur d'être représentée et d'être entendue à souhait dans le centre du monde moral, *Urbem quam dicunt Romam*...

La politique religieuse est une politique

On a trop insulté depuis deux ans le successeur de Pie X, ses paroles ou son silence, pour qu'il soit permis d'opposer la question préalable et de déclarer l'affaire dénuée d'intérêt. Car, à mettre les choses au pis, à supposer, ce qui n'est pas, l'hostilité personnelle du Souverain Pontife, il est très intéressant de savoir que S.S. Benoît XV vient de créer de lui-même trois moyens énergiques ou de combattre et de modifier les sentiments qu'on lui prête, ou de lui donner un successeur plus français. Ce phénomène politique vaudrait quelques minutes d'attention et de réflexion, peut-être mériterait-il quelques lignes de commentaires. Je n'en vois nulle part. L'opinion française serait-elle insensible à ce qui peut devenir de la grandeur, de l'influence, de l'action utile pour la patrie ?

Nullement. Mais elle ne sait. Elle ignore, par exemple, les beaux efforts multipliés par le défunt cardinal Sevin pour la cause de la France. Elle ne sait rien, cette opinion nationale dont le sort est en jeu pourtant, des interventions répétées du cardinal de Cabrières. On ne l'a pas avertie ! On ne lui a montré les choses de la politique religieuse qu'à l'envers, c'est-à-dire par rapport à nos divisions. Journalistes, mes frères, patriotes de tous les bords et de tous les partis, si nous nous mettions à parler (et d'abord à penser) des relations franco-romaines par rapport à l'intérêt commun des Français ? Les croyants auraient tort de s'en scandaliser ou les mécréants de s'en offusquer ; notre passé, notre présent, notre avenir en seraient mieux équilibrés, cela contribuerait à mettre dans le monde un peu de lumière et, ce qui ne gâterait rien, ce qui irait par-dessus le marché, un peu de paix au milieu de nous.

Ah ! le beau jour que ce serait ! Mais que ceux qui l'espèrent ne l'attendent pas pour remercier Benoît XV de la haute faveur accordée à la France. Ces aînés de la Nation ne doivent ni craindre, ni tarder d'ester et d'agir au nom des mineurs, qui n'auront qu'à marquer à leur tour la reconnaissance quand la réalité les aura mis en présence du fruit de ce bienfait sacré.

Le Pape et la France : lettre d'un positiviste

21 novembre 1916.

La Lanterne, journal qui ne comprend pas le français, nous a ignoblement injuriés pour mon article de jeudi : « Trois barrettes » où j'établissais quel avantage il y aurait pour le pays à ne pas laisser couvrir d'outrages le souverain de trois cents millions d'hommes. L'idée de se voir interdire d'offenser le pape met *La Lanterne* hors d'elle-même. Elle en profite. pour me jeter une fois de plus, outre les saletés dont elle est prodigue, toutes celles que la presse boche a lancées contre M^{gr} le duc d'Orléans. Je suis fier de me trouver avec le Prince, face à *La Lanterne* et aux journaux austro-allemands.

Comme pour ajouter au plaisir de cette légitime fierté, notre ami Antoine Baumann, membre de l'Exécution testamentaire d'Auguste Comte, a bien voulu nous adresser au sujet du même article une lettre du plus vif intérêt.

Antoine Baumann est du nombre de ces bons Français, Français patriotes, qui furent un moment victimes d'un malentendu avec le Vatican. Il juge que les catholiques français en ont appelé « au pape mieux informé ». Je ne crois pas que les choses se soient passées tout à fait ainsi. Mais peu importe. Antoine Baumann applaudit, en les estimant « justes », à nos « considérations sur les trois barrettes cardinalices ». Il se félicite de se retrouver ainsi avec nous tous dans « la tradition » de la France. Il ajoute ces lignes remarquables :

La tradition ! Jamais on n'aura mieux vu qu'une civilisation tire toutes ses forces morales de son passé. Comme le lutteur qui recule de quelques pas et s'arc-boute pour soutenir une attaque, la civilisation française, fleur suprême de la civilisation occidentale toute entière, a dû se replier sur elle-même pour résister à l'assaut violent de la barbarie. Elle a fait appel aux morts les plus illustres et les plus lointains dont elle avait recueilli l'héritage. Ces morts sont ressuscités pour venir à son secours. Nous avons revu Léonidas, Fabius Cunctator, des Rolland, des Turenne, des d'Assas. Nous avons revu, cent fois plus beau, l'élan patriotique de 1792. Il m'a semblé que Sainte Geneviève était réapparue ici et là et qu'en tels journalistes revivait la flamme

de Démosthène. Je crois que, s'il eût été nécessaire, Jeanne d'Arc elle-même serait sortie du tombeau.

Le positiviste que je suis pense que si Comte assistait au terrible drame qu'il avait si peu prévu, il n'aurait pas hésité à faire appel au roi et même au pontife suprême du catholicisme. Il aurait répondu aux étonnés que quand on est dans la tradition, on peut être en retard, on n'est jamais dans la mauvaise voie. Puisque les morts gouvernent les vivants, il faut les aider dans cette tâche. Insensé qui voudrait exclure du cortège des reviviscences qui nous sauveront, la vénérable religion romaine, dont l'influence heureuse reste toujours si forte même sur les incroyants, s'ils sont issus de cette lignée.

Attila II voyait si bien quel obstacle terrible il en résulterait pour la réalisation durable de ses folles visées, qu'il avoua un jour avoir érigé le projet de la destruction du catholicisme, en but suprême de sa vie et de ses efforts. Or, toujours il fut sage d'aimer et de respecter ce qui excite la colère de l'ennemi. Une telle vénération ne court aucun risque de s'égarer.

Voilà comment s'exprime un esprit pratique lorsqu'il met avant tout la cause de la France et de la civilisation. Cela ne présente évidemment aucun rapport avec l'intérêt alimentaire et diviseur des partis dévorants qui ne comprennent qu'eux. Personne ne se chargera d'expliquer cela aux rédacteurs de *La Lanterne*. Personne ne leur demande de le comprendre. Un peu d'intelligence ou de sens national, cela les suiciderait.

Adresse au Saint Père

9 décembre 1916.

À l'occasion de la nomination de trois cardinaux français, de nombreux groupements avaient fait parvenir au Souverain Pontife, avant le consistoire, l'expression de leur reconnaissance et de leur attachement au Saint-Siège.

Voici le texte de l'adresse qui a été envoyée par la Ligue d'Action française. Elle est de la main de notre ami et collègue Louis Dimier :

Très Saint Père,

Tous les patriotes français ont ressenti profondément le témoignage d'affection accordé par Votre Sainteté à leur pays dans le choix auguste par lequel trois archevêques français ont été promus à la pourpre au cours du dernier consistoire.

Ce choix de Votre Sainteté porte à huit le nombre des cardinaux de notre nation, actuellement vivants dans le Sacré Collège. De tout temps, un nombre aussi élevé a été rarement atteint, et il l'est dans des circonstances qui le rendent d'autant plus précieux que le pays, traversant des épreuves plus rudes, discerne avec plus de vivacité dans cet acte de Votre Sainteté, la bienveillance qui l'a dicté.

Cette bienveillance. Votre Sainteté avait daigné la témoigner tantôt par des paroles et tantôt par des actes, qui, sans rien diminuer de la prudence imposée par la charge de pontife universel et de père commun des fidèles, se faisaient cependant connaître de ceux dont Votre Sainteté pensait les plaies et relevait les courages. Appelé à gouverner la Société spirituelle dans un temps où la barbarie semble redevenue la loi du genre humain, où les promesses d'arbitrage vantées pendant la paix avec une aveugle confiance reçoivent un démenti éclatant de la guerre la plus effrénée qui fut jamais, Votre Sainteté, placée au-dessus de la bataille comme pasteur des âmes, a patiemment recueilli et pratiqué ce que les révolutions laissaient entre ses mains, des garanties d'humanité observées par quinze siècles de société catholique. Au

milieu de ce fracas d'armes sans égal, Elle a sauvé les restes du droit des gens.

La France, plus que nulle autre, en a senti le bienfait. Cependant, à son égard, nul acte de Voire Sainteté n'égale celui d'aujourd'hui, grâce auquel, dans la personne de huit de ses enfants, la France recueille l'honneur de contribuer de ses talents, de son esprit, de ses vertus, de son prestige, aux actes du Conseil suprême de l'Église, étendu d'un bout du monde à l'autre sur les millions de fidèles de la catholicité.

Très Saint Père,

Les membres des Comités Directeurs de l'Action française, présents à Paris, vous supplient d'avoir pour agréable l'hommage de reconnaissance qu'à titre d'amis et de conseillers de milliers de patriotes français, ils déposent humblement aux pieds de Votre Sainteté.

Pour et contre l'union sacrée

Récits des temps mérovingiens

14 septembre 1914.

En ce temps-là, comme de nos jours, les préfets, les édiles, représentants du pouvoir central et magistrats municipaux se dérobaient quelquefois devant l'ennemi, cet ennemi étant barbare, ce barbare dur et cruel. Alors se levaient les évêques. Simples surveillants du clergé, organes d'un pouvoir purement spirituel, dépositaires d'une autorité que rien d'extérieur n'avait constitué, ils se révélaient cependant seuls capables de rassurer les pusillanimités inquiètes comme de rallier les bonnes volontés sans emploi. Forts de la voix d'un peuple qui saluaient en eux la certitude, le commandement, la justice, la paix, tous les biens qui manquaient, ils rétablissaient dans le troupeau assez d'ordre et de confiance pour se charger ensuite d'aller, seuls et sans armes, tenir tête à l'envahisseur.

Ce n'est ni d'aujourd'hui ni même d'hier que nous l'avions calculé ; dans l'inévitable dissolution matérielle d'un pouvoir administratif sans énergie, notre clergé gallo-romain allait redevenir devant l'ennemi la tête du pays et le véritable défenseur de l'État. Mais les incidents admirables, qui viennent de décerner à l'éminent successeur de Bossuet sur le siège de Meaux le titre officiel, incontesté, incontestable, de *defensor civitatis*, ne laissent pas de nous remplir d'une admiration qui, étant pure de tout élément de surprise, n'en est que plus profonde, plus forte et plus satisfaisante pour la pensée.

Le clergé catholique n'en est plus à faire ses preuves de civisme ou d'héroïsme, mais on pouvait se demander si nos populations méthodiquement séparées de lui, trompées par une littérature philosophique courte et perfide, sauraient se retourner du côté de ses vrais amis ; si d'affreux préjugés nouveau-nés ne viendraient pas s'interposer et tout rendre inutile. Des épreuves récentes, antérieures à la guerre, nous avaient tranquilisés quant

à nous. Lorsque, en 1907, les églises de Montpellier furent ouvertes aux vignerons du Languedoc en quête d'asile nocturne, la multitude se montra par son empressement et par son respect absolument digne d'un appel aussi confiant. Quatre ans plus tard, à Aix, assistant au sacre d'un évêque enfant du pays, je vis le peuple, qui passe pour radical, mettre tout son cœur à s'associer à cette allégresse. La tragique affaire de Meaux, donnant à l'esprit public des secousses incomparablement plus vives, devait aussi rouvrir des sources plus profondes de confiance et d'abandon heureux dans le bienfait des guides spirituels dont le nom était synonyme de conseil, de tutelle et de consolation. Ce feuillet de l'histoire de Meaux, humide de sang et de larmes, est extrêmement sombre, mais le passé qu'il nous ravive enferme un bien bel avenir !

Les cléricaux aux longues dents

30 septembre 1914.

Le Temps fait observer aux catholiques qu'on leur a beaucoup accordé. Un archiprêtre figure dans la commission municipale de Vitry, où le conseil municipal était défaillant. Le clergé ayant été grossièrement diffamé en de certaines circonscriptions rurales où il est présenté comme l'instigateur de la guerre, deux fonctionnaires de l'administration centrale, ont signalé aux populations la sottise et l'indignité de ces calomnies ; comme ils n'ont pas été révoqués ni blâmés, *Le Temps* fait admirer aux catholiques la grandeur d'âme avec laquelle la religion est traitée. Les voilà sans doute ces « choses » qui ne sont plus « strictement légales », mais qui, à la faveur de la guerre peuvent être tolérées. *Le Temps* engage amicalement non pas les catholiques (les catholiques clairvoyants sont avec lui) mais les personnes imbuës de l'esprit cléricol, prêtres, prélats, cardinaux, pape même, à ne pas exagérer l'ambition.

Il m'a paru utile de savoir de façon désintéressée et, comme on dit en Allemagne, comme on disait hier encore à la Sorbonne, de façon objective, à quoi s'était haussé l'esprit d'usurpation et d'empiétement cléricol.

Premier grief, ces insatiables demandent que la République abjure solennellement « le caractère de laïcité qui est dans son essence » : le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, suivi par *La Croix* de Paris demande la participation officielle de l'État aux actes religieux. Il semble que cette démarche de la part de croyants, de la part de prélats revêtus de la pourpre, est assez naturelle. Le contraire seul devrait étonner. Ce qui étonne aussi, c'est qu'on puisse au nom de la neutralité et de l'indétermination religieuse opposer une objection de principe quelconque à un vœu pareil !

M. Poincaré avait parlé d'union sacrée, M. Barthou de trêve magnifique ; cela semblait ne rien exclure. En stipulant comme « de l'essence de la République » la laïcité, on exclut la doctrine catholique.

On a tort de ne pas tenir compte de ce grand point, quand on essaye de qualifier l'attitude des catholiques. Ou le catholicisme est admis, ou il

ne l'est pas. S'il ne l'est pas, qu'on le dise ; s'il l'est, qu'on le voie tel qu'il est. Il est libre, si vous le jugez sur sa règle. Il ne l'est pas, si vous le jugez sur la vôtre. En fait, le catholicisme défend aux clercs de porter les armes ; pourquoi faire grief à ce prélat qui en termes graves et douloureux se plaint de l'envoi du clergé aux armées ? Il eût été si facile de n'offenser point la justice en employant les prêtres uniquement comme aumôniers, brancardiers, infirmiers.

En fait, le catholicisme admet qu'il y a relation entre les fautes et les malheurs, entre les fautes collectives et les malheurs collectifs. Pourquoi, si le catholicisme est admis, comme *Le Temps* l'assure, faire grief à cet autre prélat qui rattache les calamités nationales aux erreurs de la nation ?

Mais, dit *Le Temps*, ce sont des maladresses, ce sont des imprudences. En ce cas il y a une hiérarchie catholique. Elle en jugera, mais de quoi se mêle *Le Temps* ? Incompétent sur la doctrine qu'il paraît ignorer, que vaut sa juridiction religieuse ? Dans l'intérêt même de notre paix intérieure, un organe connu pour ses liens confessionnels extérieurs au catholicisme devrait s'abstenir de censurer les évêques et les cardinaux. S'il lui plaît de traiter d'affaires ecclésiastiques, il y a les rabbins, il y a les pasteurs, *Le Temps* peut les contrôler à son aise : les cléricaux aux longues dents ne s'en mêleront pas.

Pour la paix française

1^{er} octobre 1914.

Il paraît que M. de Mun dépasse la mesure ! Cela lui est dit de bien des côtés ! Un Français convaincu que des multitudes de ses compatriotes, en faisant leur devoir devant l'ennemi, vont risquer plus que leur vie, vont affronter l'abîme des biens ou des maux éternels, ce Français-là a-t-il le droit de parler, d'écrire, d'agir conformément à cette foi, à cette espérance et à cette crainte ? Il paraît que cela risque d'impatisser, d'agacer, de faire sourire. . . En vérité, l'on voudrait mesurer l'importance de ce rire-là ! J'aimerais à voir de mes yeux l'homme normal et équilibré allant au devant de la mort, non pas seul, mais en troupe, avec sa compagnie, avec son régiment, et qui dans cette circonstance se permettrait la moitié d'un sourire à la vue d'un objet béni ou d'une prière imprimée. On me cite M. Hervé. Mais M. Hervé est dans son fauteuil. Je parle du soldat qui sait ce qu'il se doit et ce qu'il doit aux autres, à celui qui a le sentiment de la responsabilité partagée entre lui et ses frères d'armes !

Ah ! que ce murmure misérable trahit de médiocrité et de petit esprit s'il n'y a pas de petit intérêt là-dessous, s'il n'y a pas de conspiration nouvelle d'un parti ; de ce parti qu'Auguste Comte appelait déjà, il y a soixante ans, « le plus arriéré des partis », le seul capable de faire acte de parti, en une heure où tous les partis devraient s'évanouir pour faire place à des opinions et à des doctrines se défendant, se limitant et s'éclairant d'une honnête lumière les unes par les autres !

On n'a pas encore expliqué l'abominable rumeur campagnarde qui attribuait aux curés et au pape (à ce grand pape qui en est mort !) la responsabilité de la guerre. Elle a couru partout, dès le lendemain de la déclaration. Et sur plus de trois cents hauts fonctionnaires de l'Administration centrale, préfets et sous-préfets, il ne s'en est trouvé que deux pour y opposer le bref démenti du bon sens. Cette diffamation du clergé vient sans doute d'Allemagne, mais un parti en profite. À moins que ce coup diviseur ne vienne des bas-fonds de ce parti, auquel cas les Allemands en auraient le profit sans en avoir eu la

peine ! Un gouvernement qui veut être national et qui puise à son gré dans toutes les ressources de la nature si généreusement offertes, se devrait de poursuivre et de flétrir de haut ces mensonges déshonorants.

Qu'on ne dise pas qu'ils répondent à des attaques. Ils ne répondent à rien. Nulle initiative de division n'a été prise, en aucun cas, de ce côté-ci du pays. Il y a une Affaire dont nous n'avons plus ouvert la bouche depuis le désarmement du 2 août devant l'ennemi ; c'est la Guerre sociale de mardi qui a parlé d' « un certain militarisme d'avant l'affaire Dreyfus » ! C'est elle encore qui, le même jour, expliquait que si le président des États-Unis n'est pas « platement égoïste », c'est qu'il a du sang juif dans les veines : il faut avoir du sang juif dans les veines pour être « idéaliste » et pour oser vouloir « la paix ! »

Ces injures surnoises dans ce patois de Chanaan ne valent pas la peine d'être rendues. Je les transcris pour faire voir qui trouble la paix.

« La guerre des curés »

1^{er} octobre 1914.

Une sourde campagne, la campagne de la « guerre des curés » continue à être menée. Une vague rumeur répète que l'immense effusion de notre sang français a été provoquée, désirée, payée même par les prêtres ou par les nobles, ou par les riches, ou par les bourgeois. Deux honorables protestations officielles, émanant d'un préfet et d'un sous-préfet ont constaté le fait pour la Savoie et pour la Loire-Inférieure. Le même fait, qui serait honteux pour le pays, s'il en était le fruit naturel, a été observé en Dordogne par M. Fonsegrive¹⁸ qui en a parlé deux fois au *Correspondant*. M. de Mun, à *L'Écho de Paris*, possède un volumineux dossier de ces infamies. *La Croix* signale que les mêmes bêtises méchantes se répètent dans un grand nombre d'autres départements. Les premiers dans la presse parisienne, nous avons abordé en rougissant cet affreux sujet. Nous y avons apporté toute la mesure possible, et c'est au nom de l'honneur français que nous avons adjuré nos concitoyens de réfléchir, d'intervenir, d'obliger les pouvoirs publics à prendre une initiative d'ensemble, la seule qui soit en état de nous dégager tous de tout contact avec l'abjection et l'ineptie.

À défaut d'honneur national, l'intérêt national devrait être écouté. Dans l'état présent de la guerre, il ne reste plus à l'ennemi qu'un espoir, c'est notre division. Sans doute la sottise, la peur, l'envie civique, la haine sociale sont les alliées naturelles de l'ennemi. Mais voudrait-on nous faire croire que ces éléments indignes sont activés ou protégés, servis ou défendus par une faction politique ? Reste-t-il une faction intéressée à nous diviser et à nous agiter devant l'ennemi ?

Une Française dont tous les parents se sont battus de tous temps pour la France et dont le fils, naturellement, se bat aux avant-postes plus souvent qu'à son tour¹⁹, nous écrit que dans l'Indre les basses manœuvres dont je parle

18. George Fonsegrive (1852-1917), romancier et philosophe, disciple de Marc Sangnier. (N. D. É.)

19. La noble mère de René d'Aubeigné, tombé depuis au champ d'honneur.

vont jusqu'à préciser ce que chaque famille notoire a pu donner de subsides à l'Allemagne pour l'aider dans son entreprise. Car il ne s'agit pas seulement de châtelains ou de prêtres ; notre simple bourgeoisie a, elle aussi, son compte. M. Fonsegrive l'avait noté dans son premier article du *Correspondant*, il l'a oublié dans le second et je le regrette pour la clarté et la valeur de ces articles.

Plus les familles font « d'action sociale » et répandent de bienfaits autour d'elles, plus elles sont visées par ces rumeurs. L'une d'elles, qui ne cesse « d'aller au peuple » est soupçonnée d'avoir donné une somme tellement énorme que l'empereur Guillaume est venu, en aéroplane, lui porter ses remerciements. Cela est stupide sans doute ? Donc cela est d'abord indigne. Et puis cela peut finir par faire autant de mal à la France que de bien à l'Allemagne armée, et ce n'est pas peu dire !

Le Conseil des ministres vient de répondre aux pétitionnements en faveur des prières officielles que les lois n'admettaient pas son intervention dans les manifestations cultuelles ; les mêmes lois admettent-elles la bête et gratuite diffamation des citoyens les uns par les autres ? Et si les lois sont gardiennes de la Cité, peuvent-elles permettre les travaux souterrains qui minent la place publique alors que l'ennemi assiège le rempart ? On châtie les fauteurs de panique. Les fauteurs de guerre civile ne doivent pas être traités avec plus de douceur. On a sacré l'union, afin qu'elle fasse la force qui fera la victoire. La défaite est au bout des faiblesses créées par la division.

La guerre aux curés

Je sais qu'on renverse les rôles. Comme pour masquer ces réclamations incontestables fondées sur des scandales d'une indubitable réalité, on s'est mis à exploiter des griefs fabuleux. Un grand journal sérieux d'ordinaire ou qui couvre mieux ses passions, a pris la tête du mouvement. Une démarche du clergé, la plus naturelle de toutes, la plus simple, la plus inoffensive, et dont un clergé catholique n'était pas libre de s'abstenir, mais qui laissait le gouvernement parfaitement libre de l'accueillir ou de la rejeter, cette démarche qu'on repousse et qu'on a toujours voulu repousser, la requête en faveur des prières officielles, est devenue, par un audacieux renversement des rôles, un principe d'accusation !

Depuis, l'accusation continue et se développe. Parbleu ; elle est utile, elle a même deux utilités. D'une part, elle dispense de réparer les calomnies et, d'un autre côté, cette accusation apporte à ces calomnies, en elles-mêmes absurdes, un concours officiel, qui, lui, n'est qu'injuste, insensé et faux. Cependant qu'on y réfléchisse ! S'il faut considérer comme un attentat à la trêve ou

comme une rupture de l'union sacrée le fait que des prêtres ou des évêques aient conjuré l'État de se faire représenter devant les autels, autant dire tout de suite que la profession catholique est interdite en France. Il n'y a pas de catholicisme réel sans cette aspiration à catholiciser la nation. Cela est extrêmement grave, il ne faut pas craindre d'y revenir.

Certes, on peut sourire de certains griefs particuliers soulevés ces jours-ci, médailles cousues dans des vêtements militaires, nom de Dieu invoqué par un colonel, cordiale invitation des officiers à leurs hommes pour que ceux-ci se réconcilient avec le bon Dieu ; effusions naturelles, effusions légitimes propres à tout homme de cœur et à tout esprit convaincu en des circonstances pareilles, effusions telles qu'il faudrait, pour les abolir, refondre l'humanité, mais la refondre en l'abaissant ! De pareils reproches sont négligeables pour la mesquinerie qu'ils dénotent. Mais il faut relever, il faut prendre au sérieux les admonestations de *L'Humanité* et du *Temps* à certains écrivains ou prédicateurs catholiques. Car là vraiment, c'est l'âme, c'est l'esprit du catholicisme qui sont en cause. Quoi ! Le Père Janvier ose dire que « sans le secours de Dieu » nous n'obtiendrons pas la victoire ? Quoi ! un écrivain catholique parle des péchés de la France expiés sur l'immense autel des batailles ; et il ose expliquer les douleurs de ses frères, ses propres douleurs, par une expiation à la justice de Dieu ? . . .

« Paroles odieuses », écrit un socialiste. Il faut avertir bien clairement ce socialiste que l'odieux, ici, c'est lui. Il ne s'en doute pas, et voilà son excuse. Mais enfin il appelle les passions de la haine sur une doctrine dont le cœur de nos pères et de nos mères a vécu durant de longs siècles, sur la doctrine dont nos frères combattants, nos frères blessés et mourants se nourrissent et s'abreuvent, comme des seules substances consolatrices qui ne leur soient pas arrachées avec la vie. L'offensive vient de ceux qui crient à l'offense ; l'attaque injuste vient de ceux qui attestent la justice et l'égalité.

Moralement, cette pauvre attaque-là n'est pas belle puisqu'elle en veut à la paix des âmes innombrables qui dévouent à la France tout ce qu'elles possèdent d'existence mortelle. Et politiquement cette même attaque foment des divisions et des querelles dont les premiers effets seraient d'abaisser le drapeau.

Enfin, du point de vue de la polémique pure, ce mauvais coup vaudra désormais peu de chose, car il apparaît dans son jour ; simple parade et parade très vaine ! Pure diversion tentée pour étouffer les plaintes de patriotes niaisement et perfidement diffamés.

Un acte public

7 octobre 1914.

Empêchera-t-on les bêtises de recommencer ? Sans l'espérer, nous le désirons, nous le demandons, puisque c'est au gouvernement en personne que nous nous adressons pour mettre fin aux infamies débitées d'un bout à l'autre du pays sur la complicité des prêtres, des nobles ou des riches avec l'envahisseur allemand. Le gouvernement se serait honoré en imitant les deux fonctionnaires qui ont protesté publiquement, par circulaire, contre ces diffamations, beaucoup plus offensantes pour les diffamateurs que pour les diffamés. Une parole adressée de haut à l'ensemble du pays et généralisant les deux protestations locales eût montré qu'il y a, sous les mots prononcés de concorde et d'union les sentiments réels, les volontés concrètes tendant à une politique digne des extrêmes besoins de la nation.

Un témoignage officiel ! Encore un coup, nous y tenons infiniment plus pour l'honneur et la paix de la France que pour les Français visés par l'outrage. Le courageux évêque de Montauban, M^{gr} Marty, a jugé cet outrage trop inepte et trop odieux pour être même discuté :

— Quoi donc ? Le pape meurt de la tristesse que lui cause la guerre, 20 000 prêtres sont occupés à défendre la France et 10 000 vont être appelés. Le premier fusillé des Allemands est un prêtre. . . Nous multiplions nos efforts pour soulager nos blessés, nous faisons des prières solennelles pour que Dieu nous donne la paix et la victoire. . . Et nous sommes avec les Prussiens ?

Il y a pourtant des parties du territoire où il a fallu élever la voix aussi haut que possible. Ainsi M^{gr} l'archevêque de Tours a-t-il dû adresser à ses diocésains une lettre pastorale émue d'indignation où il énumère les dévouements sacerdotaux qui lui tiennent le plus à cœur, puisqu'ils sont l'œuvre de son propre clergé ; ce vicaire de Bléré, frappé au front et qu'il a fallu trépaner, ce bénédictin, dom Moreau, accouru de Belgique, blessé, prisonnier, revenu à son poste à peine guéri, dignes frères de tous ces nobles fils de l'Église de France qui renouvellent, en les multipliant, les fastes d'un héroïsme quatorze

fois séculaire... Une âpre iniquité envers d'irréprochables serviteurs de la France n'a point paru chose française à l'archevêque de Tours, il écrit avec autant de vérité que de sainte hardiesse : « De quelle officine sortent ces odieux mensonges ? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'officine est trop ténébreuse et trop ignoble pour être de création française. »

La « marque » allemande y est sensible et claire. Il eût été fort sage au gouvernement de le dire. Il eût été politique de montrer qu'on était armé et bien armé, non pas contre de pauvres distributions de médailles ou d'objets de piété qui n'ont jamais fait de mal à qui que ce soit, mais contre les entreprises de divisions semées par l'Ennemi sur notre territoire. Un acte de ce genre aurait montré que nous sommes aussi forts au dedans qu'au dehors, puisque nous avons enfin reconnu quelle était la condition principale de la puissance d'un État, à savoir la concorde entre ses citoyens.

La neutralité

On se trompe de la façon la plus complète et la plus malheureuse quand on se figure que l'expression de la concorde et de la paix peut se trouver dans les formules de l'État neutre. Il y a dans ce mot le contraire du sentiment que les meilleurs des républicains voudraient y renfermer. Dans un langage plus mesuré que celui que nous avons dû critiquer dernièrement, *Le Temps* se figure que « la neutralité absolue » est un acte de « déférence égale » envers toutes les philosophies et toutes les religions. D'abord ce n'est pas neutralité qu'il faudrait dire, mais respect profond, mais vénération intime et active ; l'abstention et l'inhibition sont procédés trop négatifs. On n'unit pas un peuple avec des exclusions, des refus, des interdictions ; il faut à l'union, à l'accord, des sentiments plus larges et plus cordiaux, des idées plus positives et plus précises. Ensuite, la distribution à part égale de ces sentiments de respect, entre le méthodisme ou l'anglicanisme de nos alliés et amis britanniques, l'islamisme de nos sujets marocains, algériens et sénégalais, le catholicisme de la multitude immense de nos vivants et de nos morts, cette égalité-là dans le pays qui a construit et qui a vu détruire la cathédrale de Reims, pourrait un jour porter un nom : elle pourrait se dénommer le reniement par les Français de l'Histoire de France, et leur suicide moral.

Les scandales diviseurs

Si j'avais eu l'honneur d'approcher M. Millerand quand il fait sa circulaire à la Croix-Rouge, je n'aurais pas manqué de lui proposer énergiquement la méditation de ces vérités. L'erreur politique est commise. On en commet

une autre en refusant d'apporter aux victimes de la monstrueuse calomnie dénoncée ici la réparation juste, la réparation vengeresse que l'intérêt de la Patrie exige pour elles. Plus on tarde, plus on encourage des passions sans aveu et des intérêts sans honneur. Plus on expose, plus on découvre « l'union sacrée ».

Assurément, je ne crois pas à la fonction spirituelle et dogmatique de l'État, mais je crois à son influence morale. Une certaine tenue de l'esprit dans les sphères supérieures pourraient décourager certains débraillés cérébraux. Je le dis sans illusion, mais aussi sans faux fuyant ; il dépendrait non pas certes des prohibitions d'une censure ou des mots d'ordre du gouvernement, mais du langage, de l'attitude et de l'allure du « ministère national » que certaines offenses, que certaines insultes, ne vissent pas le jour. Il suffirait d'en décourager les auteurs. Il suffirait qu'on sût le désir et la volonté de paix du gouvernement pour qu'à *La Dépêche de Toulouse*, par exemple, personne, n'eût songé à écrire l'apostrophe haineuse qui fait le tour de la presse française avant d'aller réjouir et réchauffer les espérances de nos grossiers ennemis.

« Battez-vous maintenant, petits soldats ! Donnez votre chair, donnez votre vie ! Et mourez en pensant que la cloche de l'église sonnera peut-être des carillons quand les Allemands entreront dans votre village. »

Cette façon de dénoncer dans le clergé, dans ses cloches, dans ses églises un élément intéressé à la défaite française et à la victoire allemande réalise le plus cruel, le plus impie, le plus diviseur des scandales. Cette division doit être conjurée et ce scandale doit finir ; tous les bons citoyens ont le droit de l'exiger, comme le respect de la loi, comme l'exécution des sentences judiciaires, au nom du peuple français !

Question de force ou de faiblesse, autant dire de vie ou de mort pour notre nation envahie !

Pas de danger !

9 octobre 1914.

Le secrétaire de la rédaction de la Guerre sociale, M. Tissier, qui est aux armées, rassure son rédacteur en chef sur les résultats moraux de la vie des camps :

Tu peux crier. . . que le renouveau chrétien est un *bluff* formidable. Sous les obus et les balles, la minute présente est trop précieuse pour qu'on songe à l'éternité, à Dieu et ses prêtres ; on songe à soi et à l'ennemi d'en face. Dans les rares minutes de répit, on songe au repos, pour être dispos, tout à l'heure, quand recommencera la bataille. Dans les conversations, on parle de la France, de nos libertés, on ne parle pas de Dieu ni de ses ministres.

« On songe à soi ». Voilà les bons b. . .²⁰ copieusement rassurés. M. Tissier n'a pas vu, jamais ! des blessés « demandant les secours de la religion » : « ils réclament des secours plus matériels ». Moi, je veux bien. Mais je voudrais surtout savoir pourquoi M. Tissier, M. Hervé, tous leurs camarades sont à ce point préoccupés de s'assurer que les secours religieux ne sont pas demandés. Qu'est-ce que cela peut bien leur faire ? S'ils s'en f. . . pour eux, pourquoi ne s'en f. . .-ils pas pour les autres ?

Le prosélytisme religieux se comprend. Il est de droit naturel, il coule de source. Mais le prosélytisme irreligieux, d'où vient-il ? Et que signifie cette rage à vouloir, cette passion à désirer non que les hommes croient, admettent une doctrine déterminée, mais que, d'abord avant tout, et toute autre affaire cessante, ils la rejettent ou l'oublient ?

On comprendrait la haine du catholicisme par amour du protestantisme, de l'islamisme ou du bouddhisme ; mais la haine tout court, en voyez-vous le sens ?

20. *Bons bougres*, sans doute. (N. D. É.)

— Votre religion ? L'affirmation inscrite au revers de votre irreligion ? Votre foi ? Plus simplement votre doctrine ?

Voilà ce qu'on voudrait demander aux anticléricaux. Et c'est à quoi ces destructeurs n'ont jamais répondu qu'en essayant de faire de nouveaux dégâts.

Ce n'est pas le « *bluff* » du renouveau religieux qui est « formidable », c'est la puissance de méchanceté jadis cachée, mais aujourd'hui manifestée dans ces esprits qui s'emmitoufflent de basse sensiblerie ou de fausse bonhomie. Leur mystérieuse haine des hommes apparaît si claire, si pure, si féroce aux termes de la lettre de M. Tissier, on y voit si bien éclater le vœu formel de disputer aux âmes, spécialement à des âmes françaises, les sources de leur force profonde et de leur espérance supérieure, qu'on ne peut s'empêcher de se rappeler tout aussitôt les infâmes rumeurs venues d'Allemagne et propagées contre le clergé.

Une courageuse campagne

10 octobre 1914.

Tous les jours, *La Dépêche de Toulouse* insère en tête de ses colonnes un article intitulé « La situation ».

On pourrait croire qu'il s'agit de la situation de nos armées, de l'effort gigantesque soutenu contre l'envahisseur.

Pas du tout ; la situation qui intéresse *La Dépêche*, c'est celle des partis à l'intérieur.

Sur les bords de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, de la Scarpe, généraux, officiers, sous-officiers, soldats mènent une campagne héroïque contre l'Étranger. La Dépêche elle aussi, mais sur les bords de la Garonne, mène une campagne acharnée contre la France catholique.

Une habile stratégie a choisi pour point d'appui du quartier général les paroles d'un petit curé de campagne, ou leur écho travesti, sous lequel il est facile de reconnaître une doctrine de réversibilité et d'expiation qui fait l'âme non seulement du catholicisme et du christianisme mais d'à peu près toutes les hautes philosophies du monde connu ; moyennant quelques jeux de mots dont la qualité seule laisse à désirer, *La Dépêche* pousse des attaques brillantes auprès desquelles les charges de notre infanterie dans la région de Roye ne seront que de la saint Jean s'il est permis de s'exprimer d'une façon aussi cléricale.

Les catholiques français sont au front et tirent sur les Allemands. À l'arrière, *La Dépêche* n'est pas moins occupée ; de Toulouse, elle tire sur les catholiques français.

Disons-le à notre confrère de Toulouse comme à la France de Bordeaux ; leurs brillants faits d'armes ne seraient guère supportés de ce côté-ci de la France. Ici, et je l'espère dans quelques autres bonnes villes de nos provinces du Nord, de l'Ouest, du Centre et du Midi, on a le sentiment de l'Étranger tout proche, et l'on aperçoit la situation d'une autre manière ; il faut être bien éloigné ou bien distrait du théâtre de la guerre, il faut être par sa pensée ou

par son corps un habitant des antipodes ou de la Lune pour se permettre une diversion aussi offensante pour la conscience de la nation.

À Paris, la feuille qui se permettrait avec tant de clarté et de continuité ces passe-temps d'une autre époque succomberait sous le mépris universel ²¹.

21. Les temps ont changé avec le retour de Bordeaux.

L'accord religieux et moral

11 octobre 1914.

Vraiment, n'y a-t-il pas moyen de s'accorder ? En recevant le texte du discours magnifique prononcé par le Père Janvier à Notre-Dame le 29 septembre pour le pèlerinage de supplication à Jeanne d'Arc, j'ai voulu en le relisant avec attention y chercher la matière ou le point de départ des cris de fureur que l'éloquent religieux a arrachés à la presse anticléricale. Est-il besoin de dire que cette recherche n'a abouti, comme elle ne pouvait aboutir, qu'à faire éclater les analogies de sa haute doctrine de l'expiation catholique avec les vues morales communes à toute « la philosophie éternelle ». . . Il y a des gens que le dogme du Purgatoire fait écumer ; je n'y puis rien, le Purgatoire est dans Platon. Cela devrait le recommander à l'indulgence ou à l'attention de nos esprits forts.

On me permettra de répéter : n'y a-t-il pas moyen de s'entendre ? En lisant le Père Janvier, un détail me frappait ; c'était l'identité du noble point de vue de sa charité religieuse avec le point de vue noble aussi, d'une très laïque philanthropie qui, parlant de la guerre, de la guerre à continuer, émet en frémissant le vœu que nos bataillons ne se laissent pas emporter aux mêmes fureurs que les hordes allemandes. . . Ce vœu nous choque, parfois, quand il laisse entrevoir une arrière-pensée de doute sur la noblesse d'âme de nos soldats et de leurs chefs ; il nous satisfait pleinement, il correspond à tous les désirs, à toutes les volontés des Français fils de Français et de Françaises, lorsque ce vœu exprime aussi la confiance dans la magnanimité des héros de notre nation.

Écoutez ces beaux mots qui portent de beaux sentiments :

Les masses se sont heurtées depuis deux mois, avec des alternatives de succès et de revers, honneur à vous, soldats français (applaudissements), vous n'avez pas tué les femmes qui, armées comme des belligérants, tombaient entre vos mains, vous n'avez pas jeté les blessés dans les fleuves pour vous faire des ponts de leurs cadavres, vous ne

les avez pas achevés, mais, disciples de la noble Pucelle, vous avez eu pitié de leur souffrance, vous avez partagé avec eux votre pain, vous les avez confiés à nos brancardiers, à nos médecins, à nos infirmières qui, animés du même sentiment que vous, les pansent aujourd'hui et les soignent comme leurs propres frères et comme leurs propres enfants. Je l'espère, bientôt, vous poursuivrez jusque chez lui l'envahisseur... Quand vous serez victorieux, vous n'userez pas de représailles...

Vous devinez la suite, vous devinez que l'auditoire applaudit de nouveau. Voilà le sentiment des Français catholiques. Il est humain. Il l'est au moins autant que celui des lecteurs de *L'Humanité* ou même de *La Guerre sociale*. Sur des bases pareilles, pourquoi ne pas s'entendre, ne pas se rapprocher? Qu'est-ce donc qui divise, quand cela réunit?

Si l'on veut prendre conscience de cette ressemblance profonde que le commun caractère national et natif a inscrit en chacun de nous tous, pensons à certains traits d'une authenticité indiscutable rapportés des ambulances et des hôpitaux où se trouvent les blessés allemands. Un de leurs officiers se plaint. De quoi, s'il vous plaît? Entendez :

« Mes propres soldats m'ont dévalisé quand ils m'ont vu au sol sans défense. »

Il y a des apaches dans toutes les armées. Quel officier de sang français avouerait cela devant l'ennemi?

Une Française demande à un officier allemand s'il est satisfait de la manière dont on le traite. Il répond tout net :

« Sans doute! Mais vous ne nous soignez si bien que parce que vous avez peur de nous. »

Les voilà! Constatons que nous sommes autrement bâtis, et sachons tirer tout ce qu'il contient du sentiment de notre différence profonde d'avec l'ennemi : l'évidence de la fraternité nationale finira bien par jaillir!

De l'indiscrétion religieuse

15 octobre 1914.

Ce journal n'a jamais été à la disposition du parti dit conservateur. Il a toujours demandé des réformes sociales profondes, hardies et, dans le cadre national, l'organisation du travail, l'incorporation du prolétariat à la vie sociale dont l'anarchie révolutionnaire l'a éloigné et presque banni. Nous avons été attaqués dans tout ce monde pour de prétendues complicités avec la C. G. T., de prétendues complaisances proudhoniennes ou de prétendues concessions à un syndicalisme de subversion ou de guerre sociale. Ces averses de calomnies subies la tête haute ne nous ont pas empêché d'approuver publiquement M. Édouard Vaillant, vétéran de la Commune, dans ses campagnes pour dégager son parti et préserver ses lecteurs de l'embûche allemande. Avec la même liberté d'appréciation, nous regretterons que, dans le courrier d'hier, les deux organes parisiens du socialisme, *L'Humanité* et *La Bataille syndicaliste*, aient pris sur eux de ressembler à de simples succédanés de *La Lanterne* ou du *Radical* et publié en tête de leurs colonnes les plus inutiles des sorties anticléricales. Les organes de l'intérêt ouvrier ont leur raison d'être en guerre comme en paix ; les organes de division religieuse n'en ont pas.

J'ai lu attentivement les plaintes de ces deux journaux. Les unes et les autres apparaissent bien faibles et portant sur des faits bien inconsistants si on les compare à l'interprétation, au jugement que l'on en tire ! M. Vaillant s'écrie que l'on « doit le respect » aux blessés de sa religion ou de son irreligion, croit-il donc qu'on ait pu leur manquer de « respect » ? Il veut les défendre « contre toute injure à leur dignité » ; suppose-t-il que, cette injure, on ait pu la leur faire ? Oui, il le croit. Il le suppose sur le simple rapport de quelques cas, dans lesquels des ecclésiastiques auraient « insisté » pour offrir aux blessés les secours de leur ministère. J'ai beau lire et relire ; c'est l'insistance qui aurait fait l'injure, c'est l'insistance seule qui aurait constitué le manque de respect... Si l'on voulait jeter les Français les uns contre les autres, on ne chercherait pas une interprétation plus irritante, ni je dois le

dire, plus folle. Est-ce injurier un malade, ou un blessé, est-ce le moins du monde manquer de respect à la dignité d'aucun homme que de lui proposer, même avec insistance, et même avec indiscretion, une doctrine dont celui-ci ne veut pas ? On peut l'agacer, lui déplaire. Aucun élément injurieux ni même irrespectueux ne peut être relevé là-dedans. C'est d'ailleurs une grave question que de savoir jusqu'à quel point peut aller d'une part le déplaisir et d'autre part l'obsession ou l'indiscrétion ! Des esprits mieux placés que M. Édouard Vaillant pour juger de tout cet ordre-là pourraient lui affirmer qu'il se trompe beaucoup. Quelle que soit l'impatience que peut causer l'excès de zèle, il est bien rare qu'il ne s'y mêle point un sentiment de reconnaissance attendrie, car le zèle religieux s'accompagne normalement de marques d'intérêt et de signes de sympathie dont les corps souffrants et les âmes inquiètes sont remués avec une égale douceur. Le point serait à calculer par qui n'aurait en vue que le bien-être et la paix physique ou morale de nos blessés. En vérité, y songe-t-on ?

Vœux de paix religieuse ou campagne de division ?

Admettons cependant ! Et faisons la supposition que les plus horribles excès de prosélytisme aient été commis, sous forme d'insistance désagréable, sous forme même d'obsession irritante par quelque ecclésiastique ou par quelque femme pieuse. M. Vaillant est prévenu que je n'en crois rien. Mais admettons-le. Veut-il faire cesser le mal ? Je le lui demande tout net : le veut-il ? Si oui, rien de plus simple ; ces prêtres ont des supérieurs, ces femmes ont des directeurs et des pasteurs ; pasteurs, directeurs, supérieurs merveilleusement écoutés. M. Vaillant qui, par ses amis et anciens amis Guesde, Sembat, Millerand, Briand, Viviani est un peu du gouvernement, M. Vaillant n'a qu'à prier ces messieurs de faire une démarche aussi pressante que discrète, aussi discrète que pressante, auprès des autorités religieuses. Elles seules sont compétentes. Elles seules sauront agir efficacement si c'est vraiment l'efficacité que l'on cherche.

Les journaux viennent de crier contre « les chaînes de prière ». Eh bien ! il a suffi d'une personne compétente, le chanoine Goubé, pour établir qu'on avait affaire à une superstition réprouvée. Dans tous les autres cas de plainte juste, on peut affirmer à M. Vaillant que l'ordre serait rétabli, sans traîner. Il suffit au pouvoir civil de demander à l'Église, dans les formes et le ton qui conviennent, de vouloir bien collaborer avec lui pour la paix publique ; je doute qu'il rencontre des auxiliaires plus sûrs et des alliés plus actifs. Le gouvernement français a l'extrême chance d'avoir devant lui une organisation puissamment hiérarchisée qui suit, comme un seul homme, ou plutôt comme

une seule âme, les instructions spirituelles de son chef. Qu'il s'adresse donc au pape tout droit !

Pour établir « l'union sacrée », on n'a pas craint de s'adresser aux chefs socialistes au point de leur ouvrir le ministère. Il ne s'agit pas de nommer un cardinal ministre sans portefeuille, mais de prier l'autorité catholique d'intervenir en faveur de l'ordre, troublé, à ce que l'on assure, par tel ou tel élément de l'organisation catholique. Pourquoi hésiter ?

Ce détour par en haut, d'une efficacité certaine, présenterait, avec le grand avantage d'être prompt, celui de ménager l'intérêt de l'union devant l'ennemi. Le bien qu'on paraît désirer s'obtiendrait sans agitations dangereuses. On ne tourmenterait pas les nerfs du public avec des accusations et des imputations irritantes. On ne le passionnerait pas sur d'âpres conflits religieux par lesquels le pays a besoin, comme dit si bien Bailby, de ne pas être embêté. La presse ne se donnerait pas la honte de concourir indirectement à cette basse et honteuse campagne de la « guerre des curés » dont l'écho soutenu ne cesse de nous revenir.

Oui, les Allemands continuent à jeter l'ignoble semence : les curés ont voulu la guerre, ce sont les curés qui l'ont fait déclarer. Ici, les curés seuls ; là les curés avec les nobles. Dans un département de l'Ouest, dont je peux dire le nom, on raconte que notre ami L... a fui en Suisse avec son argent (il est chez lui, dans sa maison de campagne, blessé à l'ennemi) ; que notre autre ami L... a filé en Angleterre (il est à Cherbourg sur un torpilleur) ; que C... a mis en sûreté sa fortune et s'est sauvé en Angleterre (il s'est engagé au ... dragons, à ...) et ainsi de suite ! Voilà les abominables diffamations que l'ennemi colporte. Il s'agit de savoir si un parti quelconque peut vouloir collaborer avec l'ennemi.

La « mansuétude » et la discorde

16 octobre 1914.

Je ne voudrais pas insister outre mesure sur la guerre au clergé. Mais au moment même où nous publions hier nos réponses à la presse socialiste, un fameux adversaire du socialisme, M. Clemenceau, venait appuyer *La Bataille syndicaliste* et *L'Humanité*, en ayant bien soin de s'envelopper des termes d'une modération douceuse et d'une philosophie auxquelles, pour mon compte, je ne crois pas. M. Clemenceau n'a jamais servi que des passions et des rancunes, les unes et les autres fort vives, et je crois savoir qu'il a été l'instigateur principal de la récente campagne de *La Dépêche* à Toulouse. Son ramas de lieux communs pillés chez Spencer et qu'il prend pour une philosophie ne mérite même pas la peine d'être discuté. Ce qui est intéressant dans l'article d'hier, c'est l'espèce de marché qu'il propose au gouvernement. D'une part, on a censuré des articles de lui ou de quelques-uns de ses frères et amis. D'autre part, l'apaisement religieux est une nécessité de l'heure. Alors, M. Clemenceau écrit :

Une politique de mansuétude n'est pas pour m'effrayer, si ceux qui représentent l'idée moderne de l'État laïque ne sont point réprimés quand ils dénoncent le danger des paroles de discorde qui pourraient compromettre la paix publique irréparablement.

En d'autres termes : nous laisserons faire les cléricaux, nous ne demanderons pas de mesures de violences contre les prêtres ou les infirmières qui servent leur foi, mais à la condition qu'on nous laisse crier contre eux, c'est-à-dire agiter librement le pays. Voilà tout à fait le contraire du conseil donné hier ici même au gouvernement : — S'il y a des excès de zèle commis, adressez-vous à l'autorité religieuse, priez-la de collaborer avec vous ; mais ne tolérez pas de campagnes de division.

Cette opposition radicale, involontaire et spontanée à la méthode de guerre civile prêchée par M. Clemenceau serait certes le plus grand honneur d'une vie.

— Mais, demanderez-vous, quelles sont les paroles de discorde jugées par M. Clemenceau de nature à compromettre la paix publique irréparablement ?

Peut-être les indignités suivantes parues à *La Bataille syndicaliste* :

En dehors des invocations fétichistes à un Dieu tour à tour implacable et miséricordieux, au sacré cœur de monsieur son fils, à la Vierge mère et à divers autres personnages de la mythologie chrétienne, procédés propres à impressionner au plus des nègres papous, les tenants du trône et de l'autel avaient reconstitué pièce à pièce toute une organisation de combat.

Je gagerai plutôt que ces sales insultes dirigées contre les croyances et les personnes, seront considérées par M. Clemenceau comme d'inoffensives formules de paix. Ce qui trouble sa paix, ce sont ces paroles de M^{gr} l'archevêque de Rennes : « Assurément, la France a mérité les châtimens qui la frappent. »

Eh ! bien, si de telles pensées sont estimées compromettantes pour la paix du pays, il n'y a qu'un mot à répéter : — Le catholicisme n'est pas libre en terre de France, et non seulement le catholicisme, mais le platonisme, mais l'aristotélisme, mais tout enseignement d'une philosophie tendant à déchiffrer les énigmes du monde. Si l'on veut cela, qu'on le dise. Qu'on ose le dire : la réflexion philosophique, l'explication philosophique sont prohibées par l'État. Il faudrait seulement ajouter au nom de qui et au nom de quoi.

La rumeur infâme

21 octobre 1914.

Le Journal des Basses-Alpes, La Semaine religieuse de Digne et *La Croix* de Paris, publient le document que voici :

Certains individus font courir dans une commune du département des bruits stupides, prétendant que le clergé français est l'auteur responsable de la guerre, et poussent à des représailles contre lui les familles dont les membres seraient victimes de la guerre. Le commandant d'armes met en garde le public contre de pareilles nouvelles ; il avertit charitablement leurs auteurs qu'une surveillance est exercée contre eux et que le Conseil de guerre les attend sous peu.

Le commandant d'armes, LANTOINE.

C'est la troisième manifestation officielle de la vigilance publique à l'adresse des auteurs de faux bruits calomnieux et diviseurs. La première venait du préfet de la Savoie, la seconde du sous-préfet de Chateaubriand. La troisième porte haut la marque de l'autorité militaire ; la juste répression qu'elle annonce en termes excellents a aussi l'avantage de confirmer la réalité des rumeurs qui, dès le 1^{er} ou le 2 août, ont couru le pays. À la veille des serments de trêve sacrée, la Révolution qui, souvent, vient d'Allemagne, mobilisait tous ses espions, tous ses suppôts, conscients et inconscients, pour tenter de nous jeter les uns sur les autres. Civils ou soldats, républicains, nationalistes ou royalistes, nous n'avons qu'un devoir : prendre à la gorge les colporteurs de mensonges pernicioeux et les forcer à signer leurs dires, à donner leurs raisons et à nommer leurs sources. L'unité nationale est certainement à ce prix.

La lettre de l'évêque de Dijon

Dans une lettre qu'il adresse à son clergé, M^{gr} l'évêque de Dijon vient de placer sur le véritable terrain la question de la propagande religieuse par

les médailles et les scapulaires. Agitée partout, même dans les conseils du gouvernement avec plus de passion que de raison, l'affaire n'avait été abordée jusqu'ici qu'au point de vue des fauteurs ou des fautrices du « prosélytisme » ; on a toujours laissé de côté ceux qui en sont l'objet, à savoir nos blessés français. Ou plutôt on les a traités par prétérition, en considérant comme accordé et hors de conteste que leurs convictions philosophiques ou religieuses avaient dû être offusquées. Mais l'avaient-elles été ? Et pouvaient-elles l'être ? C'est de ce point de fait que s'est occupé M^{gr} l'évêque de Dijon.

M. le ministre a été mal informé, dit-il. « Ce ne sont pas les infirmières qui, habituellement, proposent les médailles, ce sont les militaires qui les demandent et qui s'empressent pour les recevoir ». « On a même vu des protestants en demander pour eux, la diversité de cultes ne les arrêtaient pas. » « Il suffit de s'être trouvé sur le quai d'une gare, au passage d'un train portant des troupes au feu ou ramenant des blessés, pour le constater. » « On n'a jamais réduit par des circulaires un besoin instinctif de secours religieux dans la perspective d'un péril. »

C'est ce qu'il sera difficile de faire comprendre aux personnes que monseigneur l'évêque de Dijon appelle des dénonciateurs « à l'affût de délits cultuels. » Mais il reste le genre humain qui comprendra et sentira. Nous avons besoin de paix civile, il n'y en a point sans justice, sans bienveillance et sans intelligence. Nous avons besoin de toutes nos forces morales, et vouloir, à une heure pareille, retrancher de ce total précieux les précieuses forces morales inspirées par la loi catholique, serait, si la faille était volontaire, un crime contre la patrie. Elle est involontaire ? Alors, ce n'est qu'une bêtise, mais énorme. Hâtez-vous de la déplorer ou de la faire oublier. Du commun point de vue national, abstraction faite des idées religieuses ou irreligieuses, c'est le moins que l'on puisse faire !

L'indignation de Pelletan

31 octobre 1914.

Eugène Pelletan n'avait pas fait sa barbe depuis 1848. Celle de Camille, son fils, date de 1878. Il se croit toujours à l'époque où se fit sa fortune et où il fonda la République des républicains. Ses trois années de « péril national » à la tête du ministère de la Marine, ne lui ont pas laissé de souvenir distinct : mais qu'un mot, une ligne, viennent réveiller les souvenirs de l'âge héroïque, le revoilà debout, et militant, plus jeune que jamais, la plume au vent contre le « péril clérical ».

Un journal catholique ayant parlé, comme on en peut parler en 1914, des garanties qu'il souhaite à l'autorité du Saint-Siège et de la nécessité de son indépendance, Camille Pelletan en conclut aussitôt que nos catholiques, non seulement chercheraient aventure au delà des Alpes, mais d'ores et déjà s'emploieraient à refroidir ou à retourner contre nous les sympathies dont nous disposons en Italie ! Ces accusations abominables ne coûtent rien du tout à cette verve ignare. On recherche un moyen de garantir la souveraineté pontificale, on parle de réviser une loi de 1871, qui s'appelle précisément la loi des garanties ; et, comme, selon notre Camille national, « cela ne peut se faire sans une guerre nouvelle contre l'Italie », tout ce qui sera dit ou écrit sur ce point sera interprété dans le sens d'un défi sanglant !

N'exagérons point la perfidie de cette méthode. Pelletan doit être sincère. Il a beau multiplier les sottises, je crois qu'il les croit. Car, vous dis-je, il se croit au beau temps où l'électeur candide avalait les bourdes cruelles qui favorisèrent toutes les combinaisons de nos ennemis en Europe et principalement de M. de Bismarck. Aujourd'hui, les gens s'informent ; surtout avant que d'écouter un des plus fameux destructeurs de notre force maritime, ils commencent par aller aux renseignements.

Ceux qui ont pris l'habitude de dépouiller la presse italienne, surtout la presse nationaliste, qui est la plus dévouée aux idées d'Unité, savent qu'elle est extrêmement déférente pour le Saint-Siège. Ils savent que les deux règnes

de Pie X et de Léon XIII ont donné un nouveau prestige au gouvernement pontifical, même estimé du simple point de vue des intérêts de l'Italie.

Le Vatican ne fléchira pas sur ses droits. On dit même qu'il est sur le point de les revendiquer avec une singulière vigueur au nom des conséquences du conflit international. Mais de là à créer des conflits armés entre la conscience nationale italienne et les catholiques du reste du monde, il y a de profondes différences. Tout esprit sensé le perçoit si Camille Pelletan ne les soupçonne pas. Une chose, au vrai, lui importe : rendre odieux les catholiques, les faire censurer par M. Malvy, à qui il les dénonce dans *Le Radical*, et déblatérer confusément contre son vieil ennemi, le pape de Rome.

L'État et les puissances religieuses

1^{er} novembre 1914.

On déplore l'incapacité prodigieuse des administrations de la démocratie napoléonienne à collaborer avec les forces organiques du pays. Une preuve nouvelle de ce malheur profond nous est donnée dans le conflit qui vient d'éclater à Montauban entre l'évoque et le préfet.

S. G. M^{gr} Marty est un homme d'action de premier ordre. Peu d'entraîneurs d'hommes sont à lui comparer pour la vivacité de la pensée, la chaleur de cœur, la hardiesse généreuse à prendre en toute chose plus et mieux que les responsabilités de son rang. Un régime sérieux, appliqué avant tout à l'ordre, aurait, vous le devinez bien, commencé par appeler ce prélat dans ses conseils pour lui demander un concours régulier. Il y aurait eu à faire pour lui, autant et plus que pour tout le monde, mais, à l'ouvrage fait, on se serait promptement aperçu de la qualité de l'ouvrier. On a agi tout au rebours. On a demandé à M^{gr} Marty de se tenir en deçà de son devoir. Vous pouvez, là aussi, deviner la réponse ! À l'heure actuelle, bien peu accepteraient cette diminution, mais l'évêque de Montauban moins que tout autre.

On sait que *La Dépêche de Toulouse* a imprimé contre le clergé français des calomnies que leur violence seule aurait dû faire supprimer comme diviseuses. Or, elles reposaient sur des rapports faux, et dont la fausseté, reconnue après débat public, a été proclamée par autorité de justice au nom du Peuple français. M^{gr} Marty a jugé que le journal capable de se tromper ainsi, de se tromper au risque de créer des discordes devant l'ennemi, ne devait pas être lu par des catholiques. Usant d'une autorité spirituelle qui ne saurait dépendre d'aucun pouvoir matériel, l'évêque de Montauban a interdit à ses diocésains la lecture de *La Dépêche*. Cette décision avait entre autres avantages celui d'ôter aux catholiques une occasion de s'indigner qui, à elle seule, était nuisible à la paix publique. De son trône d'évêque, M^{gr} Marty collaborait à cette paix. Qu'est-il arrivé ? Le préfet a censuré la décision épiscopale, en « caviardant » par deux fois l'ordonnance dans le *Bulletin catholique* de Montauban !

Si on le prenait à la lettre, cet abus de pouvoirs se présenterait à l'esprit comme le simple effet d'une confusion d'idées. Nous dirions familièrement que c'est une bêtise, et nous passerions. En l'espèce, je crois qu'il y a autre chose. Les puissants metteurs en œuvre politiques et industriels qui tiennent le sud-ouest au moyen de *La Dépêche* ont estimé recevoir dans cette affaire un dommage commercial auquel ils tentent de parer par des moyens politiques. Le préfet de Tarn-et-Garonne, qui n'est pas catholique et n'a sans doute pas l'habitude de certaines distinctions philosophiques élémentaires, a marché dans la voie indiquée par ses protecteurs toulousains. Sa gaffe, qui est forte, ne s'explique guère autrement. Ce fonctionnaire sera sage de réfléchir que l'inique mesure revient à prendre la défense de l'agresseur, qui est *La Dépêche* (affaire jugée) contre la victime de l'agresseur, qui est le clergé catholique (même affaire, même jugement). Cela a réussi longtemps. Cela pourrait bien ne pas réussir toujours, surtout dans les cas aussi clairs ! Sans doute les coupables, en ce moment, essayent de montrer les dents. Ils n'effrayent personne. Nul n'est d'humeur à laisser un « péril national » de la catégorie de M. Pelletan crier au « péril clérical ». L'audace même de ces attaques brusquées en diminue souvent la valeur. Il est peut-être ingénieux d'accuser les catholiques français de nous aliéner méchamment l'Italie ; il est moins ingénieux de le dire, quand on est Pelletan, c'est-à-dire l'ancien ministre de 1904, celui qui, dans le voyage de Bizerte, lançait à la marine italienne de tels défis que son président du Conseil se trouva dans l'obligation absolue d'en faire à la tribune des excuses publiques et d'alléguer « la chaleur communicative des banquets ! » Il peut sembler malin de couvrir de caviar une lettre d'évêque pour préserver de toute atteinte le petit commerce d'un grand journal radical, mais il peut être moins malin de seconder ainsi des entreprises de diffamation qui tomberaient à plat, — on l'avoue implicitement — sans une protection administrative acharnée à tromper et à laisser tromper de malheureux lecteurs, acheteurs et payeurs.

8 novembre 1914.

Calomnies et calomnies

« Tandis qu'une certaine presse se plaît à dénoncer de prétendus calomniateurs du clergé... »

Ainsi commence un *Premier Bordeaux de la Lanterne*. Une « certaine presse », c'est nous. Les « prétendus calomniateurs » ont été déjà signalés, certifiés, authentiqués par un préfet, un sous-préfet, un commandant de place.

Si l'on veut connaître en quoi les calomnies consistent, en voici une prise au hasard et traitée comme elle le méritait d'après une coupure de *La Vie paroissiale de Plœuc* (Diocèse de Saint-Brieuc) citée par *La Croix* d'hier soir. Texte des paroles lues le 20 octobre par le curé de Plœuc au prône des trois messes :

Je porte à votre connaissance et avec l'agrément de Mathurin Denis, maçon, époux Ruellan, de Saint-Éloi, qu'en audience de justice de paix du 22 octobre dernier, il a rétracté les paroles injurieuses qu'il a tenues publiquement à mon égard, m'accusant faussement d'avoir porté de l'argent aux Allemands pour nous faire la guerre, et m'a fait à ce sujet des excuses complètes, me disant qu'il ne croyait pas un mot de cette histoire qualifiée de grotesque.

Suit la juste menace des recours plus sérieux que prendrait le curé de Plœuc si l'accusation grotesque venait à se renouveler. Il importe de féliciter ce curé énergique qui sait ainsi défendre son honneur de prêtre français. Mais il ne servirait de rien de demander à la prétendue Lanterne de reproduire ce document, de nous dire ce qu'elle en pense et de nous expliquer pourquoi elle a parlé de ces calomnies avérées comme de calomnies prétendues. La prétendue Lanterne est la pure vessie de l'obscurantisme. Je lui fais l'honneur de penser qu'elle n'a pas assez de clarté dans l'esprit pour se rendre compte de la gravité des divisions ainsi provoquées devant l'ennemi.

Un véritable quiproquo

22 novembre 1914.

Une dépêche Havas, naturellement aggravée par *Le Temps*, nous apporte de Pau la nouvelle suivante :

L'abbé Etcharf, de Saint-Étienne-de-Baigorry, avait fait au début de la guerre un violent prêche où il déclarait que la guerre était le châtiment voulu par la Providence, à cause de la persécution religieuse. Traduit devant le tribunal de Bayonne, il fut acquitté. Sur pourvoi du ministère public, le jugement a été confirmé, mais l'arrêt déclare déplorables les paroles du curé, bien que ne tombant pas sous le coup de la loi.

La dépêche Havas parle de « sévères attendus ». *Le Temps* confondant les curés et les pasteurs, la prédication et le prêche, éclaircit comme il peut ces attendus déplorables. Nous permettra-t-on de douter que les audiences du tribunal et de la cour aient vraiment élucidé la question dont ils n'étaient pas juges, si la prédication catholique est restée libre en France ?

Depuis plus d'un mois que l'on parle de ce prône du curé basque, nous nous demandons s'il n'y a point là tout simplement un abominable malentendu, comme il en surgit à chaque instant dans notre nationalité en charpie, « dans ce peuple mutin divisé de courage », comme disait Ronsard pour une période analogue. . . Oui, si c'était un quiproquo ? . . . Le doux et mystique Voyant qui conseillait à ses disciples de s'aimer les uns les autres²² commencerait par dire aux Français d'aujourd'hui : « Traduisez-vous les uns les autres ! Ah ! ne vous battez pas, ne vous condamnez pas avant de vous être traduits ! »

Donc, le curé basque a prêché que cette guerre est un châtiment providentiel des crimes ou des fautes de la France. Que disait-il, ainsi parlant ? Avec la précipitation de l'esprit de parti, avec l'espèce de cécité rageuse que donne la passion anticléricale, les journaux radicaux, *Dépêche de Toulouse*

22. Saint Jean à Pathmos.

en tête, ont pensé que ce châtiment était unilatéral, qu'il était destiné à la France seule et que, par voie de conséquence, guerre, dans la pensée du curé basque, voulait dire châtiment suprême, donc défaite, donc disparition de la France. . .

Or, en soi, la guerre est un fléau bilatéral. Dans la conception catholique de la providence, il est parfaitement admissible que la même guerre dût aussi punir les crimes de l'Allemagne. Les Français ont pu le mériter par les persécutions incontestablement appliquées au catholicisme, par exemple à l'exil de cent mille religieux ou religieuses. Mais les Allemands ont pu encourir un châtiment égal par d'autres infractions, telles que leur orgueil, leur chasse folle au bien-être le plus épais, leur luxe insultant et grossier, la décadence des mœurs privées et publiques dans toutes les classes de leur société. Cette façon d'entendre la justice divine laisse absolument en suspens l'issue de l'épreuve, quelle qu'en soit la décision. La France dix fois criminelle peut être cent fois victorieuse : *nil obstat*. Et bien au contraire, s'il est vrai que les purgatoires aboutissent aux paradis. . .

— Mais le châtiment ?

— Eh ! le châtiment, il est manifeste. Est-il besoin d'être vaincus pour le subir et pour le subir tous ? Cette hécatombe de combattants à la fleur de l'âge, ces flots d'un beau sang sacrifié qui, ruissellent depuis trois mois, ces larmes de mères, de filles et de veuves, et ces coups que redouble, selon la pénétrante pensée de Joseph de Maistre, l'ange de l'extermination, ne trouvez-vous pas que cela châtie ?

Ou qu'est-ce qu'il vous faut ?

Ce qu'il vous faut, messieurs de la Cour d'appel de Pau et messieurs de la presse républicaine, même modérée, c'est d'avoir gardé la notion du langage de la théologie ou de la casuistique, tel qu'il est parlé et doit l'être en toute chaire catholique. Vous vous indignez, vous ragez, déchirez vos habits et criez au blasphème avant même de savoir ce dont il s'agit. Cela vous donne l'envie de pondre des lois nouvelles. Il vous suffirait d'appeler un bon truchement.

« Vieilles haines »

Si l'affaire du curé basque n'était pas tout à fait limpide, il faudrait citer celle de l'évêque de Grenoble, S. G. M^{gr} Maurin, accusé par le journal socialiste du pays de nourrir dans son cœur le serpent des « vieilles haines accumulées », parce qu'il engagea ses prêtres et fidèles à lui déférer, pour qu'il les déférât lui-même aux tribunaux, les gens qui colportaient des imputations infamantes pour le clergé. . . Dans une lettre publiée par *La Croix de l'Isère*

après insertion dans *Le Droit du Peuple*, ce prélat expose avec une grande clarté qu'il n'y a pourtant pas deux conduites possibles :

Si l'on veut la paix et l'amitié, il faut se rendre mutuellement justice. Si l'on se montre injuste, il faut consentir à aller s'expliquer, au besoin s'accorder devant les tribunaux.

À moins qu'il n'y ait un troisième parti obscurément voulu et secrètement préparé par une faction ignorée, mais forte : le parti pris d'éterniser nos guerres civiles.

Mieux vaudrait pourtant en finir avec ces « vieilles haines » artificiellement attisées et exaspérées ! Tant de cœurs devraient depuis longtemps s'être reconnus pour des frères, puisqu'ils sont les uns et les autres du bon sang de France !

Pour « l'Union sacrée » ?

26 janvier 1915.

Sous prétexte de plaider la cause de l'union sacrée, voici que, pour la troisième ou la quatrième fois, *Le Temps* publie un article qui n'est pas beau et commet une action qui non plus n'est pas belle. Nous avons signalé une par une ces défaillances d'un journal que nous approuvons quand il le faut. Nous ne manquerons pas au devoir de lui infliger de nouveau le blâme qu'il a mérité pour les plus graves motifs.

Nous n'avons pas sous les yeux l'article dans lequel un catholique lyonnais, M. Pierre Jay²³, aurait, d'après *Le Temps*, identifié (après Fichte), le protestantisme et le germanisme, la barbarie teutonne et le messianisme luthérien, nous ne pouvons savoir si les termes de cet article offensent ou non les sentiments de tolérance et de modération que *Le Temps* juge être indispensables à l'union sacrée, mais il faut constater que la réponse du plus grand journal de la République aggrave cette offense si elle a été faite, ou de toute façon il la constitue directe et formelle, ne serait-ce qu'à l'endroit où *Le Temps* met en parallèle le secours donné par l'« Angleterre protestante » à la « Belgique catholique » avec le « silence diplomatique » qu'aurait « gardé le Saint-Siège » « après la destruction de Louvain et le massacre de vingt-huit prêtres belges ». Ces allégations concrètes lancées avec une telle légèreté contre la Cour et la personne du pape, sur un sujet encore infiniment mal connu, doit être dans la pensée du *Temps* ce que notre confrère appellerait sans doute une « réponse modérée à l'infâme pamphlet » de M. Jay contre la mémoire de Martin Luther. Mais Luther est mort depuis des siècles, et S. S. Benoît XV et S. É. le cardinal Gasparri sont vivants. Cela fait une différence dont un esprit politique ou même un esprit juste aurait pu tenir compte, bien qu'elle ait

23. Pierre Jay (1868–1947) était jusqu'en 1917 chroniqueur au *Salut public*, quotidien lyonnais républicain et conservateur. La notice qui lui est consacrée par le Musée du diocèse de Lyon s'efforce de la présenter comme libéral, voire moderniste, mais on sent que le trait y est quelque peu forcé. (N. D. É.)

été inaperçue des passions religieuses du *Temps*, les mêmes qui l'emportent à nous aliéner le catholicisme espagnol.

En revanche, il est vrai, ces gaucheries du *Temps* pourront surprendre les nombreux catholiques irlandais ou anglais qui combattent pour nous.

Nos alliés, qui savent leur histoire, n'oublient pas qu'il y a six siècles que l'Angleterre lutte pour écarter des Flandres (et d'Anvers!) la souveraineté de toute grande puissance continentale. Puritains et Anglicans eux-mêmes s'étonneront d'y trouver leur foi engagée : ni Wiclef, ni Henry VIII n'étaient nés du temps du Prince Noir!...

Quant aux catholiques français, ce *Temps* ne peut manquer de les promener de stupeur en stupeur jusqu'à l'irritante formule dite de « conciliation » par laquelle on prétend attirer la pensée d'un écrivain ecclésiastique et lui proposer de nous unir dans « la France de Vincent de Paul et de Voltaire ! » Cette insolence est de M. Joseph Reinach ; elle date, dit *Le Temps*, des « temps les plus troublés et les plus funestes de l'affaire Dreyfus ». Nous n'aurions pas réveillé ce souvenir. Nous n'aurions pas eu à rappeler que M. Joseph Reinach, doué d'un véritable génie de l'erreur de fait, est aussi l'un des maîtres de l'impropriété du langage.

La fausse union sacrée

Et cette hurlante insolence de l'accouplement de noms qu'il s'était permis est aggravée par le commentaire du *Temps*. On peut avoir goût à Voltaire et trouver, par exemple, dans le petit poème en prose intitulé *Candide ou l'Optimisme*, le chef-d'œuvre de l'amertume ou le souverain remède contre la confiance, l'espérance, l'amour et tous les autres biens dont se leurre l'humanité, mais je défie qu'on découvre dans ce petit livre, le meilleur, le plus mauvais, le seul qu'ait écrit Voltaire, rien qui présente ce caractère de « noble » ou de « grand » que veut faire reconnaître *Le Temps* à toute œuvre française, et que précisément Voltaire, Français à sa mode, n'a jamais mérité. L'emphatique rapprochement établi entre Voltaire et le Saint de la Charité offensera les catholiques et dégoûtera les lettrés. C'est assez ce qu'on risque à suivre les directions de Reinach ou les fureurs du fanatisme historique.

Car enfin, pour en revenir au point de départ du *Temps*, nos six ou sept cent mille protestants français ont, certes, tous les droits à être défendus, d'autant mieux qu'ils font leur devoir militaire et civique comme les autres ; mais leur cause est distincte de celle de Luther et ce n'est point mal parler d'eux que de noter qu'il y a quarante millions de luthériens en Allemagne, que cela compte dans l'économie de la race et du génie allemand, que Guillaume

Il est piétiste ou que Martin Luther a personnifié l'homme allemand d'après l'auteur allemand qui dressa la doctrine de l'allemanité... À voir *Le Temps* se formaliser de si loin, on peut se demander de quoi il ne se formaliserait pas et si l'union sacrée ne veut point dire simplement pour lui un silence consacré au seul intérêt de sa secte et de sa faction.

La véritable union sacrée

Par une heureuse coïncidence, voici que M. Ferdinand Buisson, protestant convaincu, nous fait l'honneur de nous adresser, à Pujo et à moi, un article du *Manuel général de l'Instruction primaire* où quelques conditions de l'union sacrée sont définies de manière si cordiale qu'à certains mots nous étions tentés de nous écrier que nous allions les dire ; pour certains autres, nous les avons déjà écrits.

« Unité d'action », dit M. Buisson, « diversité d'explication », c'est-à-dire qu'il faut marcher ensemble de corps et de cœur, mais bien se garder d'ajouter comme tous les fabricants d'union stérile, que l'on met de côté ses sentiments privés et ses motifs particuliers. Cette abstraction préalable refroidirait tout ! Elle mènerait à nous croire Français, moins nos sentiments de Provençaux, de Tourangeaux, de Bretons ou de Flamands, alors que notre qualité de Français est au contraire la somme de ces sentiments ou plutôt la somme de tout ce qu'ils ont de commun, de compatible et, si j'ose faire un barbarisme, d'associable ! Même ce qui diverge peut-être associé à la guerre, M. Buisson le voit très bien. Il cite des lettres inspirées les unes de sentiments les plus chrétiens, les autres de la foi socialiste ou pacifiste. « On verrait tel camelot du roi », ajoute M. Ferdinand Buisson, « s'inspirant de convictions précisément inverses pour aboutir, lui aussi, à une mort héroïque ».

Il n'y a qu'une limite à cette diversité, la limite que suffit à imposer l'observation de la discipline militaire et civique. Si, au lieu de faire la guerre, les pacifistes faisaient la paix, si les socialistes au lieu de marcher contre les Boches, se tournaient contre le capitalisme français, si les royalistes renversaient la République et si les républicains libéraux se laissaient empêtrer dans les formalités constitutionnelles au lieu de s'en remettre de tout à la souveraine loi du Salut public, c'est alors que l'union sacrée offensée par l'une ou l'autre de ces actions divergentes devrait être invoquée et rétablie d'un mot : face à l'ennemi ! Tant que l'action converge, tant que le visage, les bras, la pensée de tous sont tournés du même côté, tant que chacun met au premier rang de nos nécessités politiques et militaires, ce *prius vivere* qu'il faut traduire *d'abord vaincre !*, le rappel à l'union tout court est illégitime, car n'étant inspiré d'aucun intérêt général, il couvre un intérêt particulier

qui ne s'avoue pas et doit être tenu pour suspect. Ce que M. Buisson appelle la diversité d'explication représente une nécessité politique dérivée de nos présentes et fâcheuses diversités d'esprit.

Reste la discussion entre ces explications différentes ? Autre question qu'il faut voir à part.

Peut-on discuter ?

Absolument parlant, la discussion aurait dû être évitée. Cela a même été possible durant les premières semaines de la guerre, partie en raison de ce que le choc absorbait l'attention, partie en ce que le choc des idées ne s'était pas produit en Europe.

Mais après Louvain et surtout après Reims, les intellectuels allemands ont pris des attitudes telles, tenu un tel langage qu'il a fallu, pour leur répondre, les définir. Et là, les mâles habitudes de l'esprit français sont inflexibles, il n'y a pas de politique qui tienne : ou ne pas faire ou faire bien. Il ne faut pas s'occuper d'expliquer le pangermanisme, le féroce individualisme ethnique des Allemands, ou il faut en dire les racines et les sources, telles qu'elles sont, sources idéalistes, sources mystiques, et mêmes sources religieuses. Quand M. Boutroux a publié son étude majestueuse et spirituelle, mais incomplète, de la *Revue des deux mondes*, il a bien fallu l'approuver de n'avoir pas reculé (comme d'autres), devant le nom de Fichte, mais le désapprouver de n'avoir pas osé prendre note des responsabilités de Kant. Nous avons tellement raison que, peu après, dans sa conférence de Londres, M. Boutroux nous fit cette concession, il nomma, il inculpa Kant. Mais si l'on nous accorde généreusement Kant, il faut nous accorder Jean-Jacques Rousseau : Rousseau né au carrefour de la latinité et de la Germanie, Rousseau grand excitateur et vivificateur de Kant et de l'Allemagne, Rousseau par le même principe, auteur de la Révolution dite française, Rousseau dernière incarnation de l'esprit de Luther. La filiation historique de l'individualisme européen n'est pas douteuse. Elle a été reconnue par ses partisans (historiens romantiques et philosophes révolutionnaires), et par ses adversaires (Bossuet, Comte, etc.). Demander qu'elle soit aujourd'hui reconnue telle quelle exacte, complète, fidèle, afin de bien voir l'ennemi, afin de ne pas nous tromper sur sa nature et sur ses tendances, voilà le plus simple des choses. Que servirait de nous leurrer sur le passé ? Nos bonnes relations avec les protestants de France, entre lesquels nous comptons un grand nombre d'amis, n'ont pas été gagées par notre sentiment sur la Réforme ou sur Luther ou sur l'individualisme ; elles reposent sur la communauté de notre foi patriotique et notre attachement à la paix civile. Que le luthéranisme ait été une erreur ou un mal, ils

en reviendront s'ils le reconnaissent. S'ils ne le reconnaissent point, ce n'est pas une raison de nous prendre aux cheveux. La discussion paisible n'a qu'à continuer.

M. Boutroux ne nous a accordé ni Rousseau, ni Luther, mais d'autres l'ont fait. D'admirables exposés de philosophie et d'histoire ont été produits par des « intellectuels » catholiques. M. Jacques Maritain a fait, à l'Institut catholique, un très beau cours, dont nous avons parlé, et que *La Croix* résume. S'il se trompe, si nous nous trompons avec lui, il y a cent façons de le dire et de l'expliquer. Pourquoi ne pas nous en montrer une ou deux ? Pourquoi devenir frénétique ? *Qui vous meut, qui vous poinct ?* disons-nous avec Rabelais au *Temps*, si, comme on peut le croire, la querelle faite à M. Pierre Jay, de Lyon, n'est qu'un agréable détour pour nous joindre ? Cette diversion sur l'intolérance, qui aboutit à supprimer le plus piquant des plaisirs de la tolérance, savoir l'échange des idées, ressemble d'un peu près aux procédés de M. Henri Bergson, justement critiqués par *Le Temps* l'autre jour. M. Henri Bergson conte des fables vaines sur le matériel sans âme des Allemands ou sur leur manque d'idéologie ou d'idée morale ; l'unique résultat est de présenter à la France une image fausse de l'ennemi. Nous présentons l'image vraie, et *Le Temps* la barbouille en criant que c'en est fait de l'union sacrée. Ce journal du régime où l'autorité et la loi sont les résultantes des opinions, cet officieux du Gouvernement de la discussion, du contrôle et de la critique, se prononce pour la clôture de tout débat d'histoire et de philosophie.

— En temps de guerre ! dira-t-il. Mais, comme il est écrit dans Dupont et Durand :

— Après vous.

— Après vous.

— Après vous, s'il vous plaît. . .

Nous rappelons au *Temps* qu'il s'est prononcé pour la reprise du verbiage parlementaire. Nous fermerons notre Sorbonne quand il aura demandé et obtenu la clôture du Palais-Bourbon et du Luxembourg.

La rumeur infâme

25 février 1915.

« C'est vous et les évêques qui donnez l'argent ramassé pour le denier du culte à l'Allemagne pour nous faire la guerre. . . »

Ainsi parlait, criait peut-être, un coutelier de Sainte-Agathe, Gabriel Dolzome, à son curé, l'abbé Baraduc. L'injure était publique. L'abbé dut porter plainte, et le fol insulteur a été condamné à 30 francs d'amende, plus le franc de dommages-intérêts auquel s'était borné le plaignant.

Je découpe le fait dans un article de *La Croix de l'Allier* ; notre confrère Georges Pignard-Pégnet y ajoute le commentaire d'une indignation éloquente, sans protester d'ailleurs contre la légèreté de la peine qu'explique, pense-t-il, la sottise du délinquant ? En effet, contre la sottise, même la plus malfaisante, il ne faut ni peser sur les lois, ni les forcer, ni en demander de nouvelles. Mais, j'ose l'avouer, on voudrait de nouvelles mœurs.

Le coutelier de Sainte-Agathe n'est justiciable des tribunaux que parce qu'il nous manque une vraie opinion publique et que celle-ci a perdu son pilori. À Paris, au fond des villages, c'est surtout la peine morale de la risée, de la huée, qui devrait atteindre et frapper ces grosses inepties dont l'intention n'est pas innocente et dont le résultat peut être très nuisible et très pernicieux. Un ordre du jour motivé, conçu en termes comminatoires, une protestation ferme, directe, émue, une attitude résolue et triste, émanant des autorités, voilà ce qui serait utile : de quoi rendre du ton et du courage aux honnêtes gens, de quoi inquiéter et dissuader les sots. L'opinion du pays saurait faire le reste.

Mais il faudrait que ceux qui ont la responsabilité de la direction eussent la volonté de généraliser le mouvement osé par quelques agents secondaires et sur des points trop isolés. Il faudrait qu'à cette mesure de vive et tardive répression morale correspondît une enquête, une enquête sérieuse, sur les origines de l'infâme rumeur.

Ses victimes

Cette rumeur, nous l'avons signalée, mais rougissant de honte pour notre pays, nous nous sommes fait un point d'honneur de ne pas la discuter.

Nous n'avons pas voulu encourir l'humiliation de défendre les prêtres français, non plus que les officiers français, ni les nobles français, ni les bourgeois français, au moment où tous les fils de toutes nos classes et de toutes nos conditions se présentaient ensemble au feu de l'ennemi et versaient à torrents le plus pur, le plus jeune, le plus généreux, le plus humain et le plus beau d'entre tous les sangs. Instituer une argumentation là-dessus nous eût paru entraîner une espèce de déchéance intellectuelle autant pour nous qui tenions la plume que pour ceux qui nous liraient et pour ceux mêmes en qui nous étions obligés de voir des adversaires, mais que nous honorions et respections comme Français.

Il y a en France, comme partout, une étendue de population trop occupée des besoins élémentaires de la vie pour avoir le loisir de réfléchir au sens des paroles, et celle-là peut croire ou plutôt répéter des propos dont elle ne conçoit pas exactement la niaiserie ni la malice. Ce que nous nous sommes longtemps défendu d'admettre, ce que même aujourd'hui nous croirons difficilement, c'est que ces insanités à doublure d'indignité aient été fabriquées et élaborées sur notre sol par des cerveaux français, et des langues françaises. Divers indices concordants, tels que la propagation de la rumeur infâme, le long de certains itinéraires suivis par les courtiers de sociétés étrangères ou du moins métèques, nous donnaient à penser que cette infamie diviseuse arrive en droite ligne des pays qu'elle sert : des pays allemands. Quelques Français mettent tout en œuvre pour modifier gravement cette première interprétation généreuse.

Pour assainir l'opinion

D'abord je le leur dis en toute simplicité, les Français, nos confrères de la grande presse d'information.

Pourquoi *Le Matin*, *Le Journal*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien* (qui, tous, paraissent aspirer à un rôle de patriotisme et d'impartialité et qui, si je m'abuse et si je suis dupe, comme je veux l'être, ne me démentiront pourtant pas, et leur silence montrera le véritable postulat de l'esprit public, qui est d'accord avec les nécessités du moment), pourquoi ces grandes feuilles d'informations qui pénètrent au fond des provinces ne se sont-elles pas attelées à une campagne contre ce hideux colportage de guerre civile ? Il ne s'agit pas seulement de louer impartialement le curé, le rabbin, le vénérable

de loge ou le parlementaire qui tombent au feu ; il s'agit de dire non moins impartialement que celui qui charge d'une connivence active avec l'ennemi, une catégorie quelconque de la nation française, commet aussi la plus sale des offenses contre les héros de chacune des catégories diffamées. Toutes les apothéoses accordées aux martyrs n'effaceront pas la nécessité de la justice à l'égard de leurs frères. Qu'en pensez-vous, Grosclaude²⁴ ? Vous qui avez voyagé comme Ulysse²⁵, je vous défie d'avoir trouvé en pays jaune ou noir infamie comparable à celle que l'on fait courir ; comment ne travaillez-vous pas cinq ou six fois le mois à en déguster vos lecteurs ! Et vous, monsieur Pichon²⁶, et vous, monsieur Jean Dupuy²⁷ ? La bienfaisance de vos grandes machines tombe à rien si elles ne peuvent rien contre des colosses d'absurdité.

Encore tout espoir n'est-il pas perdu de ce côté-là. Il faut, je pense, renoncer à obtenir une ombre de sagesse et de bon sens de la presse d'extrême-gauche. Depuis la faillite du pacifisme et du germanisme, depuis l'oubli (momentané, je l'espère), des idées d'organisation du travail qui leur composaient une façade recommandable et une raison d'être utile, les journaux tels que *L'Humanité* et *La Bataille syndicaliste* vivent depuis six mois dans un anticléricalisme dont je renonce à qualifier la misère.

Ils ne sortent plus de là que pour exercer un vague protectorat sur les idées, les marchandises et les organisations allemandes ou bien pour flétrir la réaction et les réacteurs ; les historiettes de médailles et de scapulaires, les resucées calomnieuses tirées de la légende du moyen-âge, les déclamations antipapalines dont quelque Judet fournit le prétexte, composent maintenant le principal de leurs soucis. Eh ! bien, à la rigueur, cela s'expliquerait encore décemment par le désir d'échapper à la domination cléricale dont ils se croient menacés par un réveil général de foi ou plus volontiers encore par un désir peut-être naïf, peut-être stupide, de maintenir d'abord, envers et contre tout, même contre la pitié et le soin des malades, même contre l'évidence de l'état d'esprit des blessés, les droits supérieurs de la personne humaine, de son autonomie selon Kant ou de sa Liberté avec le plus grand L. . . Tout en estimant que n'importe quel prêtre ou religieux, n'importe quel dévot et n'importe quelle dévote doivent avoir, en moyenne, et toutes choses égales d'ailleurs, un respect de la liberté des âmes, un sens de la spontanéité intellectuelle et

24. Grosclaude, interpellé comme directeur du *Journal*, venait de le quitter.

25. Étienne Grosclaude (1858–1932), chroniqueur et humoriste, connu la célébrité avec la parution en 1898 d'*Un Parisien à Madagascar*. (N. D. É.)

26. Stephen Pichon (1857–1933), homme politique violemment anticlérical, plusieurs fois ministre des Affaires étrangères, fit la plus grande partie de sa carrière aux colonies. Maurras l'apostrophe ici en tant que chroniqueur au *Petit Journal*. (N. D. É.)

27. Jean Dupuy (1844–1919), directeur du *Petit Parisien*, fut plusieurs fois ministre. (N. D. É.)

morale égal sinon supérieur à celui dont peut s'honorer M. Pierre Renaudel ou M. Compère-Morel, la préoccupation de ces messieurs demeurerait intelligible et par conséquent discutable, à une condition. À la condition que, dans des cas aussi pleinement, aussi parfaitement définis que celui des pauvres gens qui répètent la rumeur infâme ou des misérables qui la font courir, les rédacteurs de *L'Humanité* ou de *La Dépêche* fussent les premiers, les plus fermes et les plus vigilants, et les plus ardents à dire et à redire, de temps à autre, comme de bons sergents de la démocratie, comme les dignes hommes de confiance du peuple : « Allons, allons, camarades ! allons, citoyens et citoyennes, ce sont là de grandes bêtises qu'il faut bien prendre garde de ne pas répéter, histoire de ne pas devenir idiots... »

Ces avis cordiaux, qui ne feraient aucun mal à la classe la moins éclairée, rendraient service à l'ensemble de la nation, en honorant les hommes d'extrême gauche qui donneraient ainsi les preuves d'un esprit de justice extérieur aux préjugés et aux intérêts de parti. Leur anticléricalisme y gagnerait un aspect d'honnêteté qu'il n'a point et que leur silence, depuis sept mois, ne leur permet plus d'acquiescer à moins de quelque merveilleux retour qui, de leur part, m'étonnerait.

L'État français

En revanche, je veux espérer énergiquement que l'État verra son devoir, ou, sans le voir, le fera. Quelques-uns nous croient dupes. Nous le sommes à peine. Mais nous croyons, ou plutôt nous voyons qu'il y a des situations plus fortes que les volontés, et les dispositions personnelles des hommes. Un minimum d'intelligence suffirait à persuader le pouvoir qu'il n'a pas d'intérêt à laisser corrompre et déséquilibrer le bon esprit de la nation. Tous les plus beaux calculs sur les éventualités qui succéderont à la guerre ou la répartition des forces entre les partis font pitié en une heure où la victoire seule importe, et les outils de la victoire qui ne sont pas seulement les canons de 75 ou de 155, mais la paix du pays, sa santé, sa vigueur morale. Si on le laisse empoisonner et diviser, on s'expose à se laisser vaincre. Le gouvernement serait bien avancé le jour où la déflagration soudaine d'explosibles mal surveillés l'obligerait, je ne dis pas à dégarnir le front de quelque corps d'armée, mais à appauvrir nos dépôts pour pacifier une province mise à feu ! Il a les responsabilités de l'ordre comme celles de la défense nationale. Ne dites pas, bon libéral qui ne parlez un peu haut que depuis que Guillaume occupe dix départements, ne dites pas que le gouvernement n'est pas digne de ces responsabilités ni de l'autorité qui s'y rapporte. Il les a. Il les a : cinq fois sur dix, il est forcé de se conduire comme s'il valait mieux qu'il ne vaut. C'est ce gouvernement, quel qu'il soit,

parce qu'il est le gouvernement, qui, parce qu'il y a intérêt majeur, a le devoir d'intervenir comme sont intervenus tels de ses représentants. La nécessité est certaine. Le mal s'étend, Vindex, de *La Croix* de Paris, a cru devoir lui consacrer toute une brochure, répondant à la calomnie par l'apologie. S.É. le cardinal Sevin, dans une haute et belle instruction pastorale, fait une place à l'abjecte calomnie et se donne la peine d'y répliquer par une ironie d'ailleurs vengeresse : « Ce sont les curés qui font faire la guerre. Quels curés ? Et chacun de s'écrier : — Ce n'est pas celui de ma paroisse ! » Ce nouveau et grave témoignage établit que le Lyonnais, la vallée du Rhône, le Sud-Est, se sont laissé pénétrer par la rumeur que nous avons signalée, dès la mi-août, en Bretagne, en Berry, en Bourgogne et en Périgord, à peu près simultanément. Un mal aussi général doit être attaqué par la plus générale des puissances publiques. Seul, l'État est à même de le combattre efficacement.

Le peut-il ? Le voudra-t-il ? Pourra-t-il le vouloir ? Encore un coup, je n'ai pas d'illusion sur les desseins et les tendances. Ce n'est ni Jean ni Pierre, c'est l'Action française, c'est nous-mêmes qui avons montré qu'en démocratie libérale ou radicale, un des quatre États confédérés qui nous gouvernent est précisément cet État maçonnique dont tous les intérêts semblent coïncider avec ceux que semble servir la rumeur infâme. Mais nous sommes en guerre. Et, en temps d'invasion, sans que la Franc-maçonnerie s'améliore, sans que la peste se bonifie, l'intérêt maçonnique pâlit, l'intérêt national reprend les hautes couleurs de la vie. Ces deux intérêts acquièrent des rapports de forme, de gravité et de distance qui ne ressemblent point à leur rapport du temps de paix²⁸.

28. Cet optimiste très volontaire a été mis en défaut. La presse parisienne ne fit aucun écho à cet appel de bon sens et de concorde.

La censure à Bordeaux

5 mars 1915.

L'un des hommes auxquels la Défense nationale est en droit d'adresser les plus graves reproches, M. Camille Pelletan, avait lancé, dans un journal girondin, des attaques virulentes contre le pape. Du point de vue de la politique élémentaire, cela est à peu près aussi intelligent que de prendre à partie M. Maura, Don Jaime ou M. Giolitti pour l'attitude de quelques-uns de leurs partisans. Un prince de l'Église, S. É. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, a répliqué à M. Pelletan, avec autant de dignité et de pertinence que d'énergie.

Le cardinal s'est borné à évoquer en termes sévères, mais extrêmement généraux, le rôle misérable tenu par M. Pelletan pendant ses trois années de dévastation rue Royale. Citoyen français, écrivain et docteur, M^{gr} Andrieu avait élevé et mesuré son langage pour déjouer tout à la fois la réplique et la critique. Aussi n'est-ce point là-dessus que le censeur bordelais a trouvé matière à intervenir. Mais ces motifs inattaquables étaient suivis d'un bref dispositif défendant aux catholiques, sous les peines édictées par la loi du catholicisme, toute lecture du journal de M. Pelletan ; c'est ce dispositif qu'il a été interdit aux journaux de faire connaître !

En vérité, pourquoi ? *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest* n'est pas un journal catholique, M. Pelletan appartient lui-même à la communion protestante ; qu'est-ce que cela peut bien leur faire d'être excommuniés ? Il n'y a que le gobe-mouches Gustave Hervé pour se figurer qu'un pasteur suisse dont il parlait dernièrement pût éprouver le moindre dommage à l'idée d'être retranché d'une confession à laquelle il n'a jamais appartenu et se fait même honneur de n'appartenir point. Le cardinal, le prélat, le prêtre qui met le public au courant de la doctrine de M. Pelletan et de son journal, doctrine nullement mystérieuse, nullement cachée, je suppose, qu'est-ce qu'il fait de désagréable ou de gênant pour qui que ce soit ? Il épure la situation. Il la rend claire et loyale. Au fond, il aide à sa manière, aux intentions de MM. Pelletan

et Lucien-Victor Meunier²⁹. Ces messieurs arborent une cocarde violemment anti-catholique. Le cardinal signale ce petit insigne afin qu'il soit remarqué des intéressés, afin que ceux qui s'associent à cette œuvre ne soient plus regardés ni comptés pour des catholiques. L'ordre est rétabli.

Ce qui rétablit l'ordre ne peut pas le troubler. Alors ? Ou bien le préfet de la Gironde a voulu se mêler de définir ce qui est catholique et ce qui ne l'est pas, prétention contraire à la loi de Séparation presque autant qu'au bon sens et au sens commun. Ou il veut essayer de donner à l'antipapalisme de M. Pelletan et de M. Meunier un caractère clandestin contre lequel ces deux messieurs, tel qu'on les connaît, se devront de protester. Dans les deux cas, la censure exercée contre le dispositif des déclarations du cardinal Andrieu ne va pas seulement contre les libertés nécessaires du catholicisme en pays français ; elle contredit toutes les lois de cohérence de l'esprit humain, elle relève de l'absurdité pure et simple. Dans l'intérêt et le bon renom de cette chère censure, mieux vaudrait en finir avec ce non-sens.

29. Sorte de pape du journalisme politique de l'époque, Lucien-Victor Meunier (1857–1930) représente par excellence l'alliance du journalisme et des milieux parlementaires de la troisième République, laquelle couvrit Meunier d'honneurs. Il a collaboré à quantité de publications, mais « son » journal c'est *Le Rappel* dont il devint le journaliste prépondérant après la mort de Vacquerie. (N. D. É.)

La rentrée de M. Caillaux

17 mars 1915.

C'est un anniversaire.

Il y eut hier une année que Gaston Calmette tombait à son poste sous une balle d'assassin.

Hier donc, par une lettre que *Le Temps* insère à titre de document, M. Joseph Caillaux ou « le Crime impuni », comme Capus l'appelle, faisait sa rentrée dans la politique française.

Cette proclamation aux électeurs de Mamers est du reste datée du 14 mars. Le 14 mars 1915 sera-t-il une date fatale de notre grande guerre ? La défense républicaine va-t-elle succéder, ou tout au moins se juxtaposer à la défense du pays ?

Ces trois cents lignes de copie grand format ont brusquement rouvert une large baie sur le cloaque. L'air méphitique de la politique des partis dont nous étions déshabitués rentre à flots. L'ancien ministre des finances donne un corps aux aspirations diviseuses de la démocratie laissées depuis huit mois inertes et sans emploi ; c'est ce que l'auteur appelle avec une jolie emphase, qui doit avoir sa sincérité : « la politique dans le sens le plus élevé du mot ».

M. Caillaux commence naturellement par une plainte qui est de style. Toutes les mauvaises querelles, toutes les querelles d'Allemand de l'intérieur ont le même début : *L'Humanité* publie-t-elle de sales caricatures du pape ? elle se plaint qu'on n'observe pas l'union sacrée ; *La Lanterne* veut-elle crier, des mois entiers, contre d'innocentes distributions de médailles ou de scapulaires ? elle flétrit les perturbateurs de l'union sacrée ; M. Caillaux veut-il déclarer qu'il a couru les Amériques et n'y a trouvé dans les partis cléricaux qu'un nombre infime de partisans de la France ? cette calomnie indirecte à l'adresse des catholiques français est précédée de la diatribe rituelle contre « certains » qui « ont une façon particulière d'entendre l'union sacrée ».

Les perturbateurs de l'union sacrée

Pour obliger ces inepties à rentrer sous terre, il devrait suffire de rappeler trois faits précis.

1. Dès le premier jour d'août, une rumeur infâme a couru toutes les campagnes de la France, accusant les prêtres, les évêques, les nobles, les bourgeois et les officiers d'avoir poussé à cette guerre ;
2. Il ne s'est trouvé d'un bout à l'autre du territoire, qu'un fonctionnaire militaire, un agent de l'administration civile et un juge pour faire justice de ces rumeurs ;
3. Quand (les 23 et 24 février derniers) nous avons prié toute la grande presse d'informations parisienne, la presse de M. Caillaux comme *La Lanterne* et *L'Humanité*, de réprover cette rumeur humiliante pour la santé d'esprit autant que pour l'honneur du peuple français, personne, absolument personne, ne nous a fait écho.

J'avais le droit de prendre acte de ce silence comme d'un aveu de profonde insincérité. J'ai usé de mon droit dans notre *Action française* du 28 février. Les véritables perturbateurs de l'union sacrée se nommaient. L'aveu était si net qu'ils n'ont pas osé protester. Nous causerons union sacrée avec M. Caillaux quand il nous aura expliqué son silence ou le silence de ses journaux sur les colporteurs de la rumeur infâme et sur leur impunité scandaleuse. Là fut le premier attentat au pacte d'union. Si l'on en veut alléguer d'autres, ils ne sauraient être examinés qu'après celui-là. Outre que sa réalité ne fait ni doute ni question, il date de la première huitaine d'août, il n'a jamais cessé depuis, il n'a jamais été sérieusement réprimé.

Le déni de justice de l'État républicain à l'égard de ses nationaux contraste avec l'activité diplomatique déployée par le Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre de toute nationalité et de toute confession. Le Saint-Siège remplit sa fonction bien au delà de ses ressortissants naturels ; même en temps de guerre et d'union sacrée la démocratie ne connaît jamais que des partis, ou plutôt son parti. Elle ne peut remplir ni la fonction ni le domaine de la France !

« Pour berner le prolétariat »

5 et 11 avril 1915.

Tandis que le pape délivre les prisonniers civils qui le remercient poliment, la diffamation anticléricale continue dans les journaux socialistes sous le couvert de la précaution bien connue : « pour ne pas briser l'union sacrée », grand air qu'on finira bien par mettre en musique. Ceux qui ne somment pas Benoît XV d'excommunier Guillaume II, à qui sa qualité de calviniste héréditaire assure une excommunication vieille de plusieurs siècles, font d'extraordinaires instances pour le montrer suivi et peut-être mené par des influences avant tout catholiques ; c'est la papauté qu'il faut détester bien plutôt que la Germanie. Il est vrai que notre presse de réaction tissa, sur ce mystère d'iniquité, le voile du silence.

L'Humanité se plaint du bruit fait autour des voyages du socialiste Sudekum³⁰ et de la discrétion observée sur ceux du catholique Erzberger³¹ ? Qui a parlé d'Erzberger ? Qui ? M. l'abbé Wetterlé, et après lui, nous tous.

En quoi Erzberger embarrasserait-il ses coreligionnaires ? Les socialistes ont promis d'imposer la paix, ils subissent la guerre. Le catholicisme s'était jadis proposé de discipliner et de civiliser la guerre et, tant qu'il est resté maître de la situation, il y est parvenu dans une importante mesure.

Mais, dit *L'Humanité*, il y a François-Joseph. « François-Joseph ne fut-il pas toujours le dévoué serviteur du Saint-Siège ? L'Autriche n'est-elle pas la fille de prédilection de l'Église ? Les jésuites... Le parti militaire autrichien, dont l'archiduc assassiné était le chef... » Ces anathèmes à l'Autriche

30. Albert Südekum (1871–1944), un des chefs du parti social-démocrate, conduisit pendant la guerre les négociations avec les partis socialistes étrangers, notamment des pays neutres. Son action et sa doctrine furent violemment attaquées par les marxistes ; Lénine le qualifiait d'opportuniste et de social-chauvin, et Trotsky de révisionniste, si bien qu'il est généralement décrit comme le meneur de l'aile droite du parti. (N. D. É.)

31. Matthias Erzberger (1875–1921), député au Reichstag depuis 1903, fut le négociateur et signataire allemand de l'armistice de Rethondes. Il devint ensuite ministre des finances et mourut assassiné par un groupe extrémiste. (N. D. É.)

absolutiste présentent l'avantage de faire oublier la Prusse hier libérale et aujourd'hui socialiste. Ils ont aussi le mérite de détourner l'attention du parti dirigeant hongrois, les Tisza, les Buryan, les Arcanyi, tous protestants, et qui semblent être restés les maîtres définitifs de la double monarchie depuis l'assassinat de l'archiduc qui passait pour leur adversaire le plus acharné...

La religion de l'inhumanité

Il sera difficile de faire prendre l'écho suivant pour une parole d'union sacrée !

On nous informe que l'archevêque de Paris a visité l'ambulance établie dans l'école laïque de Bois-Colombes. Est-il également vrai qu'il y a levé sa dextre pour la bénir ?

S'il en est ainsi, que pense-t-on en haut lieu de ces singuliers accommodements avec la loi de séparation qui semble avoir institué la neutralité en matière confessionnelle sur les terrains de l'État ?

Cette dextre levée sur les terrains de l'État pourra donner la chair de poule à tous les gens de loi qui vivent de la démocratie et que l'anticléricalisme officiel aide, puissamment, à « berner le prolétariat », selon la remarque de Jules Guesde. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de demeurer un peu surpris de trouver de tels sentiments dans un journal qui représente les idées de Jules Guesde ou qui usurpe le nom de *L'Humanité*. La main d'un prêtre vénérable levée sur des blessés et des agonisants ne saurait offenser que des anthropophages professant la religion de l'Inhumanité.

Unité et amitié devant l'ennemi

16 avril 1915.

Détournons les yeux, voulez-vous ? Quittons un instant du regard cette presse immonde, que le sentiment de sa bêtise, d'une bêtise claire puisqu'elle est en langue française, n'a pas su encore étouffer. Réfugions notre pensée dans le pays des braves, voyons quel est là-bas, le régime et le coutumier des rapports entre croyants et non croyants sur le front de bataille. Un lecteur de *L'Action française* adresse à un ecclésiastique de nos amis qui nous la communique une très belle lettre ; je tiens à la publier aujourd'hui, pour purifier l'air français des inepties sordides parues dans les journaux d'hier. Ce poilu dit en quelques lignes la règle de haute courtoisie intellectuelle qui s'institue d'elle-même entre Français.

Écoutez comme il parle d'adversaires :

J'ai eu le grand plaisir de constater pour le Vendredi Saint, un geste délicat de leur part. Sur sept, nous sommes trois catholiques. Trois se disent athées ou libres penseurs, et un est indécis. Dès le mercredi, je leur avais dit que nous comptions faire maigre et comme le ravitaillement est quelquefois précaire en poissons, je n'avais pas parlé des œufs. Pendant mon absence, ils se sont arrangés pour composer un menu des plus stricts, ni viande ni œufs et tous ont fait rigoureusement maigre comme moi. L'entente la plus cordiale règne dans l'armée au point de vue des idées.

Assurément de cette entente, des joyeux sacrifices qu'elle comporte, de la hauteur et de la grandeur d'âme qu'elle suppose, tous les profonds ennemis de la nation française conçoivent et doivent concevoir de vives alarmes. Elle les trouble. Ils n'auront de repos qu'ils ne l'aient troublée. De tels bienfaits publics menaçant leur industrie, ils préparent donc leur défense, en attaquant. Je parle de ceux d'entre eux qui savent prévoir. Mais pourquoi les amis de la nation ne concevraient-ils pas les prévisions correspondantes, afin de déjouer le piège tendu ? Il ne faut pas croire qu'il se détendra tout seul et que le mal

se donnera bénévolement le coup mortel ; il veut survivre et survivra si l'on ne sait pas l'écraser.

Donc, vigilance, et, pour veiller utilement, propagande et propagande. Ne laissons pas de trop belles âmes nous communiquer une confiance que rien n'autorise.

Confiance et méfiance

J'ai lu avec délices la lettre d'un de nos amis du Midi, « simple ouvrier », nous dit-il, maintenant soldat d'artillerie coloniale, qui combat à l'extrême pointe de notre frontière nord-est. Il nous rapporte que le matin même un des évêques de la frontière a prêché que :

... cette guerre serait la fin des luttes intestines dont notre France est déchirée, que cette guerre pourrait s'appeler la guerre de l'union, parce qu'après avoir vaincu l'ennemi, nous serions unis dans la paix comme nous l'avons été dans la victoire.

Ce qu'entendant, notre ami fut tenté de « mettre sous les yeux de Monseigneur » nos extraits des articles émanant des grands meneurs de l'anticléricalisme. Tout compté, j'aime mieux que notre lecteur se soit abstenu. Il est beau, il est bon que les chefs du sacerdoce français jurent ainsi publiquement, face aux obus de l'ennemi, sur nos drapeaux et sur nos armes, les profonds sentiments de paix civile qui animent leur cœur et que rayonne leur doctrine ; il est beau, il est bon que notre ami et avec lui, tout le fonds sérieux et fort de la France, soient les témoins de ce scandale injuste, mais instructif et fortifiant :

Pendant que tous les prêtres de France prêchent l'union, et la pratiquent sous ses formes les plus touchantes, un certain clan les combat par les armes de l'hypocrisie et de la lâcheté.

Il faut que ce contraste soit ; mais, afin qu'il soit pleinement, il doit être vu, senti et compris à fond. Cette intelligence et ce sentiment risqueraient de manquer si nous n'en faisons ici un commentaire clair et net. Une fois renseignée et fixée, notre France saura comme toujours élever ses merveilles de raison, de justice et de discernement. Mais il faut lui fournir toutes les lumières et encore une fois, savoir les propager.

La propagande religieuse

20 avril 1915.

Il y a de longs mois que nous signalons l'anticléricalisme croissant des campagnes de *L'Humanité*. Gémissante ou brutale, l'agression contre la propagande religieuse estimée inconciliable avec les règles de l'union sacrée a fini par devenir à peu près quotidienne. À notre avis, ce point de vue est faux, cette exigence folle. Les socialistes ne tiennent pas compte de l'essentiel. Ils ne veulent pas voir comment l'homme mis en perpétuel danger de mort par la guerre ne peut s'empêcher de songer à l'au-delà. Ceux de ses semblables qui se font une idée déterminée de la vie future ne peuvent s'empêcher davantage de le presser, d'y réfléchir. S'il y a recrudescence de zèle prosélytique, il y a, d'autre part, élan égal, sinon plus vif encore du côté des mystères que recouvre la mort. En juger autrement ne me paraît possible qu'à la faveur de parti pris systématique. Il est positif que, dans une existence aussi menacée que celle du combattant, s'il y a place pour toutes les griseries et toutes les étourderies, l'indifférence positiviste est une exception.

La « foi laïque » dont parle Hervé peut avoir ses apôtres, ses héros, ses martyrs, bien qu'elle me paraisse trop peu définie pour agir ; mais M. Louis Dubreuilh³² nous a appris dans un article qui n'était pas dénué de mesure que, cette foi ne se privant pas de faire du prosélytisme, il était fort compréhensible que les autres croyances en eussent fait autant. Rien de plus naturel en effet. Quel homme peut être assez mal luné pour trouver injurieux, ou désobligeant qu'un autre homme lui veuille communiquer ce qu'il sait, ce qu'il croit, ce qu'il aime ou ce qu'il espère ? De tels points, s'ils étaient sérieusement acquis, nous obligeraient à nous demander de quoi l'on se plaint et (en dehors des intérêts et des passions de parti ou de secte) qu'est-ce qui peut bien motiver une campagne anticléricale.

32. Louis Dubreuilh (1862–1924) fut le premier secrétaire général de la S.F.I.O., de 1905 à 1918. (N. D. É.)

Dénégation

« Mais », dit Bracke, lequel ne manque pas d'aplomb, « où voit-on une campagne d'anticléricalisme ! » Bracke déclare qu'il ne la trouve « engagée ni dans ses rangs, ni ailleurs ». Nos lecteurs riront amèrement de ce ton. Il est simple et placide. Il renverse avec tranquillité les faits établis. Ne comptez ni sur un scrupule ni sur un regret de l'écrivain. Cet écrivain est le même qui est resté muet au fur et à mesure que nous dépouillions toutes les pièces du procès intenté aux catholiques et traînant depuis la fin de l'été dans tous les journaux du régime, depuis *Le Temps* et *La Dépêche de Toulouse* jusqu'à *La Guerre sociale* et à *L'Humanité*.

« Ni ailleurs ! » dit Bracke. Le silence de la presse républicaine, grande presse d'information, presse de propagande politique, presse socialiste, le silence de Bracke lui-même, devant nos dénonciations répétées de la « rumeur infâme » devrait suffire à régler la question. À l'heure où l'ennemi du dehors, servi par quelques-uns de ses complices de l'intérieur lançait contre les Français, et de ceux qui se faisaient tuer au premier rang, l'inepte et honteuse accusation d'avoir fait déclarer la guerre, aucun de ces partis que les progrès du catholicisme inquiétaient ne s'est montré assez détaché de lui-même pour permettre à ses adhérents de rendre hommage à une vérité de bon sens. Ce seul silence forme un tel aveu qu'il est à peine nécessaire d'évoquer le mot de Guesde qui l'illumine :

— On a voulu se réserver le suprême moyen de « berner le prolétariat ».
Bracke, il est vrai, raconte que :

Des Français ont cru bon de mettre à profit le temps de guerre pour entreprendre sur la liberté de pensée ou d'action du soldat combattant ou revenu des combats.

Quels Français ? Où ? Quand ? Quelques journaux dont celui de Bracke ont essayé parfois de préciser cette accusation. Tous nos lecteurs se rappelleront comment on a fait voir et toucher aux termes mêmes des accusations leur pitoyable enfantillage. Mais, si elles étaient sérieuses, comment un gouvernement pourvu de tous les moyens de l'État n'arrive-t-il pas à les tirer au clair ? Ce ne sont pas nos amis qui sont les maîtres, ce sont les amis de Bracke ; comment en sont-ils arrivés à ces deux extrémités également fâcheuses, pour des raisons différentes, et de laisser se faire le mal et de le laisser dénoncer par des moyens de presse qui ne peuvent que semer des divisions dangereuses ?

S'il y a mal, le seul remède

Quand Bracke s'écrie :

— Une faveur attachée comme prix à une pratique religieuse, qu'est-ce autre chose qu'un attentat de ce genre.

C'est-à-dire un attentat à la liberté. Il sera peut-être surpris de me voir de son avis, mais les catholiques s'étonneront de cette surprise, eux qui éprouvent une horreur profonde à la pensée d'un marchandage de cette qualité et qui y voient certainement un de ces trafics des choses sacrées qui rentrent dans la définition de la simonie. Mais je constate que Bracke, arrivé devant le fait, fait constaté ou supposé et que je n'admets que par hypothèse, aboutit à la plus stérile ou à la plus funeste des conclusions. Au moment où il nie avoir fait, ou voulu faire de l'anticléricalisme, il prétend établir son droit à déchaîner ce malheur ; les catholiques ont commencé prétend-il. Admettons-le, toujours par hypothèse. Et alors ? Alors quoi ? Où l'État n'a rien pu, que pourra l'opinion ? Une guerre intestine ? Nous avons tellement besoin de la paix que Bracke en faisant cette guerre, en essayant de la légitimer, s'empresse de la désavouer.

Il n'y aurait eu qu'une solution : s'adresser aux pouvoirs compétents, aux pouvoirs ecclésiastiques. Combattre une exagération d'ordre spirituel et moral par les autorités spirituelles et morales correspondantes. Voir les prêtres, ou les moines et les évêques, voir le pape, s'entendre avec eux tous pour que les instructions nécessaires ou le supplément d'instruction nécessaire soient donnés afin d'empêcher le zèle de s'égarer, la propagande catholique de fourcher, le prosélytisme naturel et légitime de se retourner contre lui-même... L'histoire et la logique sont d'accord pour montrer que la solution serait là.

Oui, elle serait là pour un État tout autre que l'État démocratique et républicain, celui qui déclare ignorer l'Église et se constitue lui-même, par nécessité électorale tout autant que par tradition historique, en pouvoir spirituel. Cet État n'a d'autre ressource que de se taire comme État et de fournir les journalistes de récriminations aussi impuissantes que lui.

Pour la paix intérieure

26 avril 1915.

L'Humanité disait hier matin :

Ce sont des Petites Sœurs des Pauvres qui soignent nos blessés à... (Bouches-du-Rhône), à l'hôpital militaire des Chartreux. Nous permettra-t-on de leur dire qu'elles outrepassent leur droit et qu'elles avilissent leur devoir en menaçant de faire priver du congé de convalescence les hospitalisés de pensée libre qui refusent de se plier aux pratiques de la religion ?

À l'autre bout du pays, à l'hôpital temporaire de... (Calvados), les Femmes de France commettent des abus aussi criants avec plus de hardiesse. Ceux qui veulent ignorer la prière commune et qui refusent d'assister aux offices du dimanche courent, sous leur égide, le risque de s'en aller avant l'heure coucher sur la paille du dépôt des éclopés.

Le prosélytisme clérical est de plus en plus répugnant.

Il serait répugnant, en effet, si de tels faits étaient authentiques. Mais le ton même du rapport commande au moins le doute. Ses lignes respirent la passion et l'imprécision. Elles semblent venues d'une plume furieuse, mais incapable de mettre les points sur les *i* pour expliquer ce dont elle croit avoir à se plaindre. Un furieux qui bégaye n'est pas un bon témoin. Pourtant, par un jeu d'hypothèse, dont je demande pardon aux Petites Sœurs des Pauvres et au bon sens, admettons la vérité de ce rapport qui sue la fable et, le premier regret exprimé, attachons-nous à vouloir faire cesser le mal. Qu'éprouverons-nous tous d'abord ? Que la publicité injurieuse, l'injure ainsi généralisée, a l'effet de redoubler les difficultés de l'affaire. On n'aurait pas mieux travaillé si l'on avait voulu en compliquer le règlement, en rendre les sanctions malaisées et, par-dessus le marché, accroître la violence des discussions engagées autour de ceux qui ont le plus grand besoin de paix et de calme, nos malades et nos blessés. Voilà une question habilement posée ! On a commencé par où l'on n'aurait eu le droit de finir qu'à la dernière extrémité, la lutte civile... Ah ! certes, on peut tout casser, fermer les hôpitaux, licencier le personnel,

abandonner les blessés et satisfaire ainsi la rage anticléricale, mais avouons que l'humanité (pas le journal) en pleurerait.

La doctrine Georges Clemenceau, celle qui brûle la ville pour faire cuire l'œuf, ou la doctrine du sauvage de Montesquieu, qui coupe l'arbre pour avoir du fruit, serait seule à triompher de ces coups de haute justice. Les Français cultivés trouveraient la chose un peu boche. Que faire alors ? se demandent-ils s'ils ont une teinture de la complexité des problèmes moraux où se trouve engagé le plus délicat de l'âme humaine. Mon Dieu, cela est simple : traiter au moral et au spirituel un problème spirituel et moral. On nous a dit et nous savons (il n'est pas défendu d'être informé de ces choses) que l'Église plus intéressée que *L'Humanité* à ce que son prosélytisme ne soit pas « répugnant », réproouve formellement ces pesées indiscretes sur la conscience des mécréants. Alors, cela devient extrêmement simple : nous nous adressons à l'Église.

Nous lui communiquons nos informations. Nous lui demandons de les vérifier. Nous la prions d'user de son autorité, d'appliquer ses propres règles, de nous aider à maintenir la paix publique. Et si l'Église représentée d'abord, je le suppose, par M. l'aumônier de l'hôpital militaire en cause, fait des difficultés, nous ne serons pas acculés au conflit pour cela. Il y a des juridictions diocésaines. Au-dessus, il y a l'évêque. Au-dessus des évêques, il y a le pape. Un gouvernement pratique, actif, expéditif, vigilant, aurait vite fait de trouver le terrain d'accommodement sur lequel le prosélytisme religieux, qui est un devoir, serait aidé à se tenir dans les règles de justice et d'honneur qui, important beaucoup à l'Église, n'importent pas moins à l'État.

« Le prosélytisme clérical »

2 mai 1915.

Le 26 avril, j'ai extrait, du journal *L'Humanité*, une de ces innombrables notices diffamatoires pour le catholicisme français qui remplissent les journaux révolutionnaires, et je l'ai reproduite textuellement :

Ce sont des Petites Sœurs des Pauvres, *etc.*

Par la plus absurde des hypothèses, dont j'avais soin de m'excuser auprès des Petites Sœurs des Pauvres et du sens commun, j'ai supposé le fait vrai et examiné comment, en ce cas, on aurait pu espérer le faire cesser. L'exemple fictif me servait à montrer une grande vérité, savoir qu'en tout état de cause, à prendre pour exactes les histoires contées par les anticléricaux, il était urgent de faire collaborer l'Église et l'État, leur ignorance réciproque étant la plus sottise semence de guerre civile.

Mais j'avais eu raison de faire mes réserves et, tout en les faisant, de donner au récit menteur la publicité d'un journal véridique. Huit jours n'ayant pas coulé depuis le lundi 26 avril, j'ai reçu hier matin de la ville des Bouches-du-Rhône où se serait passé le fait raconté par *L'Humanité* la rectification suivante. Naturellement la lettre ne vient pas des Petites Sœurs des Pauvres ; elles ont mieux à faire qu'à lire les journaux qui les calomnient ou qui les défendent : elle est l'œuvre d'un soldat blessé.

... Loin de faire des menaces à ceux qui n'y vont pas (aux offices religieux), les Petites Sœurs les entourent de soins dévoués, tout comme les autres, ne voyant en eux que des défenseurs du pays, ne ménageant ni leur temps, ni leur dévouement. L'hôpital, uniquement tenu par elles, est d'une propreté irréprochable, les soldats sont considérés comme de la famille et leurs affaires sont nettoyées et remises en état d'une façon magnifique ; chaque soldat, en partant, est possesseur d'un colis de linge offert par les Petites Sœurs.

Le seul fait qui s'est produit est le suivant : un dimanche, plusieurs soldats sont rentrés dans un état d'ébriété complète, frappant

leurs camarades, menaçant et insultant « très grossièrement » la sœur supérieure. Le lendemain, ils furent envoyés à l'hôpital militaire, où l'autorité voulait les punir de prison et leur supprimer leur permission. La sœur supérieure intervint en leur faveur et obtint que la punition soit levée : ils ont donc eu leur permission.

Répetons : voilà comment les Petites Sœurs des Pauvres « outrepassent leur droit et avilissent leur devoir... à l'hôpital militaire des Chartreux, à... (Bouches-du-Rhône) ». Si « le prosélytisme clérical » est jugé « de plus en plus répugnant » par ceux qui colportent et impriment ces fables, nous ne nous presserons pas de juger, quant à nous ; nous attendrons la rectification ou le silence de *L'Humanité* pour statuer définitivement sur le vrai caractère de sa campagne.

Simple note : jamais L'Humanité n'a voulu désavouer la rumeur infâme.

Les embûches cléricales

5 mai 1915.

... Puisque les attaques se répètent et que toutes commencent par la formule rituelle « sous le couvert de l'union sacrée », tirons de nos dossiers un fait qui a été passé sous silence par amour de l'union sacrée, un fait que personne ne nous demandait de rendre public, un fait qui ne nous était pas signalé directement et qui est consigné dans une lettre d'ecclésiastique français qui ne devait pas nous être montrée et qui nous fut communiquée par une tierce personne. Ni l'auteur, ni le destinataire de cette lettre ne se douteront, jusqu'à la minute où ceci leur tombera sous les yeux, que nous ayons pu en faire aucun usage. Le caractère intime du récit en confirmera l'autorité. Je demande à tous les esprits de bonne foi ce qu'ils pensent de l'aventure suivante :

La guerre religieuse continue toujours et redouble, sur certains points. À X. . . , par exemple, à l'hôpital de la. . . , le curé de la paroisse ne peut confesser les malades qu'en présence des infirmières laïques. Une certaine demoiselle X. . . se tenait au pied du lit du mourant au moment où le prêtre le confessait. Priée de s'éloigner, elle répondit :

— Je suis là par ordre et j'y resterai.

Quand le curé se présenta de nouveau, un nommé Z. . . , membre du bureau de bienfaisance, lui barra le passage et l'empêcha d'entrer.

On a protesté, mais en vain.

Le parti républicain gouvernant peut penser ce qui lui plaît de la confession. Il ne peut pas penser que la confession ne fait pas partie intégrante du catholicisme. Dès lors, tout obstacle officiel mis à la confession est un obstacle au libre exercice du culte catholique sur le territoire français. Par conséquent, l'obstacle doit être levé par le parti régnant, ou ce parti doit avouer que ce culte est interdit. Entre ces deux positions officielles possibles, il n'y a de place que pour un mensonge, officiel, lui aussi.

La ressource du mensonge

Il est fâcheux d'avoir à dire que cette troisième position, celle où l'on ment, est très recherchée aujourd'hui. Mentir avec effronterie, ou mentir avec prudence, est-ce donc un refuge si assuré ? Le mensonge capte des votes. Il est permis de douter qu'il suscite des dévouements et recueille des fidélités. Or, c'est aux dévouements et aux fidélités qu'appartient l'avenir de notre temps troublé. Les hommes et les groupes qui demandent à la menterie hypocrite ou cynique de les tirer du mauvais pas où les a fourrés leur imprévoyance pourraient bien voir cette manœuvre se retourner contre eux.

Nous avons généreusement mis au compte des Boches toute la responsabilité des infâmes rumeurs imputant l'initiative de cette guerre au pape, aux prêtres, aux nobles, aux officiers, aux riches ; mais, s'il n'est pas douteux que le murmure destiné à nous diviser devant l'ennemi arrivait tout droit de l'Allemagne, les agents de transmission ont bénéficié de singulières complaisances et d'une entière impunité ! Sauf en trois cas que nous avons spécifiés, pas une poursuite, pas une protestation ! La presse d'information s'est tue. Les parquets se sont tenus cois. La rumeur venue des champs flotte à présent dans quelques faubourgs parisiens. Un pape qui est mort de la guerre aurait voulu la guerre ! Les familles françaises qui ont été le plus cruellement éprouvées par la guerre l'auraient ou désirée ou provoquée, ou même payée ! Ces absurdités qui sentent le Boche prennent Paris pour un village boche, mais il est bien curieux que les journaux et les assemblées où l'on raille si vivement les contrevérités dont se nourrit l'opinion publique en Bochie admettent de tels produits boches à entrer et à circuler sans difficulté dans notre pays.

À la campagne, l'antienne s'est légèrement modifiée. Un officier, un propriétaire, un grand fermier manque-t-il depuis quelque temps ? Tout le monde l'a vu partir officier ou soldat. Tout le monde peut et doit supposer qu'il est au front avec les autres... Pas du tout : il est en prison ! C'est du moins ce que l'on chuchote. Et si une mission quelconque lui vaut d'être aperçu à Paris ou dans une capitale régionale, l'objection ne vaut pas contre l'opinion des commères :

— Il aura intrigué pour avoir une permission... sous caution... on l'a relâché quelques jours, mais ça n'y fait rien, M. X. est bien en prison !

Ces jolies semences de guerre sociale, apportées comme toujours du pays de Bismarck et de Kant, du pays de la Réforme et de la Révolution ne forment pas une atmosphère bien salubre pour un pays réduit comme le nôtre au devoir essentiel de périr ou de vaincre. Le parlementarisme renaissant a fait se relâcher dans des proportions importantes la grave et forte discipline civique des tout premiers mois de guerre. Le gouvernement serait très sage

d'y prendre garde. Les besognes de la défense nationale sont déjà lourdes. Il en allégerait les complications éventuelles en réprimant avec la dernière énergie nos facteurs de difficultés intérieures, au lieu de les suivre d'un œil plus qu'indulgent. . .

Sans doute, se croit-il très fort, mais peut-être qu'il se trompe sur les vraies conditions de sa force. Et sans doute aussi le mal ainsi préparé, espère-t-il n'être plus là pour en subir les conséquences. Mais est-il bien certain que l'ère des anciennes irresponsabilités continue ?

La défense et l'attaque

8 septembre 1915.

Le Rappel d'hier est revenu sur le sujet qu'y avait traité la veille M. Steeg. Il affirme de nouveau que « ce n'est pas du côté républicain que les moindres infractions ont été commises au pacte de l'union sacrée ». Si nous prenions ce lapsus au pied de la lettre, il faudrait croire que, en effet, selon notre confrère rallié par miracle à nos couleurs, c'est bien du côté républicain que sont venues non pas « les moindres », mais les plus grandes infractions à l'amitié civique devant l'ennemi.

Telle n'est malheureusement pas sa pensée.

Telle est pourtant la vérité.

Mais déjà, les yeux blancs, les paumes rejointes ou discrètement frottées l'une contre l'autre, voix cafarde, ton pénétré, le méprisable gobe-mouches Gustave Hervé n'a pas manqué de faire ressortir avec une tristesse pleine de componction, tout ce qui a été fait depuis le début des hostilités contre l'union sacrée. Il n'a pas oublié ce forfait des forfaits, qui consista en des distributions de médailles, d'insignes religieux, de petits Sacrés-Cœurs et peut-être d'offices religieux ou d'absolutions à l'article de mort ! Quelques prêtres ont aussi prêché qu'une guerre, étant un fléau, était aussi une expiation ; thèse conforme à la doctrine du catholicisme, qui n'est pas encore prohibé en France, et concordante avec les plus hautes philosophies générales de l'Orient et de l'Occident mais qui déplaît à telle ou telle secte religieuse opposée au dogme du purgatoire. Ah ! gémit notre Hervé, ou, pour mieux l'imiter, « hélas ! » ces prêtres-là étaient de cruels ennemis de l'ordre. N'ont-ils pas essayé aussi de convertir au christianisme quelques tirailleurs algériens ? On a vu beaucoup d'hommes, considérant dans cette guerre un chronique péril de mort, revenir aux idées religieuses de leur enfance. Un certain nombre d'autres hommes, animés de la charité intellectuelle inhérente au sacerdoce, ont pressé leurs semblables de réfléchir à la haute question d'avenir que proposent à tous la mitraille et l'obus. Hervé sait que des officiers, confessant

leur foi, ont donné l'exemple. Il ajoute que des camarades, avant d'entraîner leurs voisins au feu, les ont entraînés à l'autel.

De quoi le pauvre Hervé montre au fond de ses yeux des larmes si amères que le lecteur se demande si les mots de la langue ont changé de sens depuis le matin...

Deux actions à comparer

Multipliez par dix, par vingt, par mille, cet ensemble de faits reprochés aux curés; ce sont des faits religieux, ce ne sont même pas des faits de cléricisme. Je défie qu'on y montre quelque chose de spécifiquement politique. En dehors des théocraties musulmanes ou des organisations nationales fondées, comme le monde slave ou le monde grec, sur un rite, quel Pouvoir politique peut ranger sincèrement les actes d'une telle nature dans la propagande « réactionnaire » ? Mais soit ! Et imaginons que l'horreur en ait commencé le 2 août 1914, à la mobilisation. À la même heure, a commencé de circuler d'un bout à l'autre de la France, quelquefois par des routes que jalonnait l'espionnage boche, une rumeur infâme imputant à nos prêtres, à nos officiers, à nos bourgeois, enfin, à toute la plus vieille armature française, 1^o la responsabilité de la guerre; 2^o la complicité avec l'ennemi ! De la politique, cela ! Rien que de la politique.

Or, depuis 15 mois et 6 jours qu'elle rôde partout il s'est trouvé exactement un commandant de place, un sous-préfet, un préfet et un juge de paix pour se prononcer contre cette calomnie monstrueuse. Le gouvernement, adjuré par nous, au nom de l'honneur français d'intervenir, n'a pas bougé; la grande presse, pas davantage. La petite nous a injuriés. Un écho de *La Bataille syndicaliste* nous a présentés comme des espèces de mouchards, elle a même couché avec de l'encre sur du papier un « pouah ! » des plus édifiants quand nous avons proposé à nos confrères de dénoncer et de réprimer un scandale, vraiment diviseur, celui-là. Ce journal trouve propre et peut-être utile de laisser diffamer les orphelins et les veuves des combattants. Ce journal juge beau de laisser courir le bruit que des hommes pleins de valeur et de savoir, promus pour leur science et pour leur bravoure, avaient été emprisonnés ou fusillés pour le crime de trahison ! Ce journal trouve juste et humain de laisser exposer la France aux déchirements et aux convulsions. Ce journal se qualifie et se définit.

Nous connaissons assez de républicains honnêtes pour savoir que ces rumeurs allemandes, servies par une obscure complicité à l'intérieur, les remplit d'indignation et de dégoût. Pourquoi gardent-ils ces sentiments pour eux

seuls ? Pourquoi ne les disent-ils pas et ne les écrivent-ils pas ? L'audace des bandits vient de la timidité des honnêtes gens. Je propose aux honnêtes gens du *Rappel* la lettre suivante qui m'est envoyée de Bretagne. Elle émane d'un territorial, « brave homme religieux, bien pensant » me dit-on :

J'ai une nouvelle à te demander, j'ai entendu dire que le recteur de notre paroisse a attrapé trois mois de prison pour envoyer de l'or en Allemagne ! Mais pour moi, j'ai de la peine à mettre cela dans mon idée... Mais cependant, si c'est vrai, il mérite davantage.

Parbleu ! Et voilà la rumeur infâme introduite à l'endroit où voulait la mettre l'Allemagne. Elle est dans la tranchée. Mais qui l'y a conduite ? Qui l'y a laissée arriver ? Si quelqu'un a le cœur d'assimiler des œuvres de propagande religieuse à l'abominable réseau qui a transmis l'infâme rumeur allemande, que cet homme se fasse la honte de lever la main...

La France d'abord

On lit dans *La Croix des Landes*, à la fin d'une énumération des mêmes rumeurs propagées :

... Calomnies stupides contre les prêtres, contre les messieurs qui sont loin des tranchées, tandis que les soldats du peuple y passent tout leur temps. Stupidité et méchanceté, car les prêtres font admirablement leur devoir sur le front et il suffit de regarder autour de soi pour constater que presque toutes les familles nobles ou bourgeoises ont des morts ou des blessés. Mais il y a parmi nous des misérables qui, ne pouvant le nier, racontent que certains de ces jeunes gens ne sont pas morts en combattants, mais qu'ils ont été fusillés pour trahison.

Je demande au *Rappel* s'il y a commune mesure entre cette diffamation des héros morts à l'ennemi et la critique de la démocratie ou les souvenirs circonstanciés donnés à d'incontestables fautes d'incurie militaire ? Les courants « dissimulés, dangereux, perfides », dont se plaint *Le Rappel*, sont-ils comparables pour la perfidie qu'ils recouvrent ou pour le péril public qu'ils recèlent à ces mouvements antimilitaristes et antisociaux dont il ne dit rien ?

Le Rappel est républicain, d'accord. Mais la France peut se concevoir sous un autre régime. La Société, aujourd'hui placée sous la loi démocratique, peut prospérer sous des lois toutes différentes. On ne me fera pas admettre que l'attachement à la République puisse être plus fort, dans un citoyen, que le patriotisme ou le souci de l'ordre public. Dans tous les cas, du simple critérium de l'union sacrée, ni les distributions de médailles, ni les critiques

motivées de la structure de l'État ne font les affaires de l'ennemi, et bien au contraire ; nos critiques procurent un réconfort intellectuel évident, et l'action religieuse apporte un réconfort moral dont nul ne peut disconvenir. Mais à quoi sert l'antimilitarisme et l'esprit de guerre civile ainsi tolérés, sinon à l'exaltation des idées d'un Parti ou à la conservation de ses intérêts ?

Je dis peu. J'en dis assez pour conclure que le particularisme dont vous vous plaignez n'est qu'en vous.

Deux politiques religieuses

Notez bien que l'on est prêt à admettre qu'ici ou là, dans la fièvre des événements et des angoisses, dans l'exaltation du prosélytisme et de la charité, des excès de zèle aient pu être commis. Excès explicables, mais excès regrettables. Plût au ciel que le monde ne connaisse pas d'autres fléaux moins faciles à réparer !

Un État normal n'aurait fait ni une ni deux, il se fût adressé illico aux cardinaux français, au nonce du pape, en demandant à l'un ou à l'autre de ces princes de l'Église d'agir sur leurs fidèles pour réprimer, régler, modérer ces élans bien intentionnés, mais d'effet discuté. N'eût-elle pas le sentiment de la dignité des hommes ou de la majesté de ses propres sacrements, l'Église a intérêt à maintenir dans tout cet ordre la juste mesure. Ici, le réveil même du sentiment religieux l'eût intéressée à cette collaboration morale avec l'État. Son autorité spirituelle, agissant par des moyens spirituels, eût été la plus efficace de toutes. Mais on ne pouvait y avoir recours. Pas de nonce du pape ! Pas de relations régulières avec les cardinaux et l'épiscopat ! L'État était frappé d'impuissance, car le matériel ne peut pas grand-chose sur le moral. On a donc recouru à ces mouvements d'opinion qui, utilisant nos divisions religieuses et philosophiques, soulèvent aussi implacablement, la colère et la haine. De « débordements cléricaux » assez hypothétiques et, à tout prendre, bien anodins, on a fait sortir des campagnes anticléricales, génératrices ou régénératrices de discordes devant l'ennemi. Ce n'est pas beau. Et ce n'est pas heureux. Un politique aussi immoral que Machiavel ou Talleyrand jugerait d'un mot cette politique : ce n'est pas fort.

Dans l'Autunois

Il y a plus faible encore. C'est de tenir par simple pique d'amour-propre à des formules sans esprit comme sans réalité. Le 31 août, le Conseil municipal d'Autun, composé de radicaux modérés, avait autorisé à mains levées le réta-

blissement de la procession des reliques de saint Lazare à travers les rues de la ville. Des affiches enthousiastes avaient remercié le Conseil, tracé l'itinéraire, annoncé un pavois aux seules couleurs nationales. Cette pompe religieuse a-t-elle été jugée incompatible avec les progrès de l'esprit moderne ou avec les dernières découvertes de la science ? Trois jours après, la Préfecture de Saône-et-Loire annonçait que, si la procession sortait, la troupe interviendrait par son ordre. S. G. l'évêque d'Autun n'a pas voulu laisser employer l'armée française à cette besogne. Il a renoncé à la procession. Tel est le haut esprit patriotique du clergé français. Tel est l'esprit métaphysique d'une préfecture de la République française.

Si l'on estime que cet esprit métaphysique est compliqué de l'âpre sentiment des intérêts d'un parti, je n'y puis contredire ; c'est à Autun que s'est produit le fait récemment signalé par tous les journaux, de *La République française* à la *Gazette de France* :

M. Jean-Marie Pillien, demeurant à Saint-Fougeot (Saône-et-Loire), est un mutilé de la guerre. Il se présente au concours spécial de préposé des contributions indirectes qui doit avoir lieu le 30 août prochain. Certes, nul n'a de plus beaux titres que ce soldat amputé par les balles allemandes.

— Doucement, doucement ! dit le sous-préfet d'Autun. Comment votait-il ?

Et il expédie une demande de renseignements « confidentielle » à M. Périer, conseiller général de Saône-et-Loire :

M. le sous-préfet d'Autun a l'honneur de prier monsieur Périer, conseiller général à Autun, de vouloir bien lui retourner après l'avoir remplie, la notice ci-contre, concernant Pillien (Jean-Marie), mutilé de la guerre.

Antécédents... Moralité... Opinion et attitude politique... (Urgent).

Le papier destiné à M. Périer, conseiller général, fut remis à M. Germain Périer, député, qui infligea au sous-préfet le châtiment sévère mais juste de publier sa lettre.

Ainsi, les héros de la guerre doivent être divisés en deux classes ; ceux de droite, à qui rien n'est dû, et ceux de gauche pour qui seront toutes les complaisances.

C'est un peu cynique à avouer ! C'est même un peu imprudent.

Mais l'imprudence des imprudences, c'est d'imputer à d'autres la rupture de l'Union sacrée, quand on arbore à son passif des actions de cette nature.

La prière du général

24 octobre 1915.

Un chef musulman qui combat sous notre drapeau a toute liberté pour invoquer Allah. Un officier socialiste est laissé libre de mêler aux paroles destinées à entraîner ses hommes, ses rêveries et ses conceptions particulières du passé et de l'avenir de l'humanité. Un comtiste aurait peut-être licence d'invoquer tour à tour le Grand Être, le Grand Fétiche et le Grand Milieu. Toute faculté religieuse doit être refusée aux généraux français qui seraient catholiques. On lit dans *L'Humanité*, au chapitre des « Faits qui parlent » :

Le 29 septembre à 14 heures, la dépêche suivante était communiquée aux troupes. . .

Le général signataire ajoute : *Non nobis sed tibi gloria, Domine.*

Les poilus qui avaient été un peu suffoqués par le latin du général de Castelnau disent maintenant que nos grands chefs, une autre fois, feraient bien de s'exprimer en français et de dire la vérité. . .

Sans insister sur l'inexactitude de la citation, admirons tout d'abord comment ces gens qui ont toujours à la bouche notre fraternité latine se montrent incapables de supporter le moindre usage de la langue latine, ni la moindre allusion au plus grand fait matériel et moral du monde latin d'aujourd'hui, qui est certes le catholicisme.

Admirons aussi comme ce latin facile reste mystérieusement incompris de *L'Humanité*. Ainsi, il ne dit pas « la vérité », ce texte ? Sans doute si on l'estropie³³ ! Non, dans sa vraie teneur. *Non nobis, Domine, non nobis*

33. Quelqu'un me dit que la phrase « *non nobis sed tibi gloria, Domine* », si elle est estropiée, ne l'est point par *L'Humanité*, mais par l'auteur de la citation. Non ; dans cette hypothèse, l'erreur viendrait toujours du journal socialiste. Même en ce cas, le verbe sous-entendu par le général catholique est manifestement au subjonctif, *sit*, et non moins manifestement, comme le montre son contexte, *L'Humanité* sous-entendait un verbe au présent de l'indicatif ; elle prenait l'invocation, le souhait, le vœu de la prière pour une affirmation positive. Elle traduisait : « la gloire est à vous, Seigneur » au lieu de : « que la gloire en soit à vous ». C'est la faute lourde.

sed nomini tuo da gloriam. Cela ne veut pas dire qu'en fait, il n'y a pas de gloire pour nos combattants et nos victorieux. Mais cela signifie qu'entre ces victorieux combattants, quelques-uns, les croyants, s'adressent à Dieu et le prient de détourner d'eux cette gloire par eux méritée. Ils la lui renvoient, ils l'adjurent de se la réserver ainsi à lui-même, en raison d'une vue de justice plus haute, de piété plus profonde, peut-être pour atteindre à des mérites supérieurs, à des bienfaits ultérieurs. Car, disent ces croyants, quel qu'ait pu être notre effort, d'où venait-il, sinon de l'auteur et du père céleste ? Nos positions, nos armes, nos pensées, nos bonheurs, nos chances découlaient de lui de tout temps, ou peut-être oscillaient de toute éternité dans cette main, dans cette pensée, dans cette bonté supérieures à toutes nos armes et à toutes nos chances. En remontant ainsi le fleuve des effets jusqu'à leur source et à leur cause, en y laissant, comme un tribut de gratitude et d'amour, l'hommage de l'action qui a jailli de nous et de ses effets immédiats les plus glorieux, nous faisons preuve de raison pénétrante, de volonté bonne et unie à la souveraine volonté, qui doit être faite du sentiment d'humilité qui convient aux fils du limon. Sans avoir calculé ce résultat moral, nous nous gardons des vaines fumées de la fortune, nous conservons la lucidité de notre raison, et, en le sachant bien, et en le voulant bien, nous nous concilions ce juge et ce maître de tout, de qui tout dépend et dérive ; en nous mettant dans son cœur comme ses enfants, nous rendons plus facile l'écoulement naturel de toutes les grâces divines dont la France profitera. . .

Est-ce bien ? Est-ce beau ?

Voici donc un des sens exacts de cette prière qui remercie et qui demande, qui consacre et prépare. Sur la vérité de son objet, le genre humain n'a guère douté et, si les écoles disputent, ni *L'Humanité*, ni tous ceux qui doutent comme moi, ne sont plus assurés sur un tel sujet que le général français qui, lui, ne doute point. Emportée à la réalité des réalités ou à la plus haute des illusions humaines, cette prière est ce qu'elle est. Il serait convenable, il serait raisonnable, il serait humain et français de ne pas la défigurer et, si on parle d'elle, de ne pas la fausser.

Un des devoirs élémentaires que commande le soin de la paix civile et de la conservation sociale entre Français commande de savoir le vrai sens des pensées et des sentiments cultivés par des millions et des millions de nos compatriotes, qui sont le plus voisins de nous et avec qui nous devons entretenir des relations de tous les jours. Il est amer et ridicule de constater qu'un jeune écrivain français ne puisse risquer une erreur de détail sur le célèbre Kant ou sur l'illustre Gobineau, sur le fameux Karl Marx ou sur le cher

Novalis, sans arracher tout aussitôt des cris de protestation et d'indignation à tout le chœur de la défense républicaine campé entre la rédaction du *Temps* et les bureaux de *L'Humanité*, et déguisé pour la circonstance en critiques littéraires, philosophiques ou économiques, quand les plus grossières erreurs accumulées par ces messieurs sur le catholicisme devraient passer comme lettre à la poste. Qu'on joigne l'insulte à l'ironie, cela est trouvé parfaitement naturel.

Cependant, des seuls points de vue qui soient communs à des croyants et à des incroyants, l'utilité morale de ces élévations religieuses n'est pas douteuse puisqu'elle est proclamée par les hommes de haute intelligence et d'énergie puissante à qui le gouvernement de la France a confié ce qu'elle avait de plus précieux, le drapeau et l'épée, la conduite des hommes et la responsabilité du commandement ! Quand des chefs admirables disent *notre force est là*, on a le devoir de les croire. Le moins que l'on doive à cet aveu solennel du besoin de leur âme, c'est le respect. Mais on doit davantage, dès que l'on s'est donné la peine de comprendre la signification profonde de la prière catholique, le sens qu'elle enveloppe dans l'intelligence du monde, et les rapports qu'elle soutient avec toutes les sources de vie intérieure ; les ignorants seuls et les sots peuvent garder le droit de ne pas admirer.

L'incident Lagardère

11 novembre 1915.

Les quinze jours d'arrêt donnés à M. l'abbé Lagardère pour son sermon sur l'expiation feront l'office d'un paravent politique. À moins que les agences et les journaux aient rapporté infidèlement la parole de ce prêtre catholique et que l'affaire ne soit autre que nous ne la connaissons, je persiste à considérer l'incident comme un déplorable malentendu, lié à cet état de décadence auquel la presse et la tribune ont réduit le langage français et qui nous a fait perdre le sens des mots comme l'idée élémentaire des choses.

S'il n'était plus possible à un prêtre catholique de parler de l'expiation de la France, expiation qui n'est exclusive ni certes de la victoire de la France, ni non plus d'une expiation incomparablement supérieure imposée aux peuples ennemis ; si ces idées contemporaines de notre civilisation, antérieures même au christianisme et que la dégénérescence luthérienne ne saurait ni remplacer, ni faire oublier, devaient être proscrites de l'armée française, je dis que le catholicisme en serait exclu aussi, et non seulement le catholicisme mais une moitié au moins des philosophies qui sont enseignées dans les classes, et les plus hautes, en particulier celle-là que Leibnitz appelait *perennis quaedam philosophia*.

Je n'ai pas à discuter la mesure qui frappe M. l'abbé Lagardère, mais il faut penser ou que les faits qui la motivent sont encore mal connus ou qu'il y a méprise et surprise en haut lieu. Méprise ou surprise seront d'ailleurs tout à fait bienvenues à la Chambre, rendez-vous naturel de tous les coqs-à-l'âne et de toutes les calembredaines en cours. Sans protestation oratoire et sans rectification tapageuse, il est facile aux autorités catholiques de rétablir avec toute la discrétion et la prudence nécessaires la vérité de droit si elle a été méconnue ; car, pour parler comme M. Compère-Morel, les Français catholiques ont les mêmes titres que les Français anarchistes au ravitaillement moral. Ils y ont même un titre supérieur, puisque la doctrine qui les ravitaille leur prêche de façon directe et logique, la discipline, le dévouement, le service de la patrie ; ce qui n'est point le cas de plusieurs des doctrines d'en face.

Où « avez-vous un texte » ?

16 février 1916.

Depuis dix-neuf mois de guerre, il y en a dix-huit que nous dénonçons la rumeur infâme diviseuse des forces françaises et des esprits français. Louis Dimier eut sujet de mettre en cause à ce propos *La Dépêche de Toulouse*. Celle-ci fit l'indignée et la solennelle; empruntant, d'une manière bien imprévue chez elle, la méthode de Fustel de Coulanges, « avez-vous un texte », nous a demandé la grave *Dépêche*.

Nous n'étions pas à court de texte, mais je dois avouer qu'à cette époque le plus beau texte montrant *La Dépêche de Toulouse* en train de pousser à la haine civile n'était pas en notre possession, car il n'était pas de ce monde, où il est entré à la date du 14 février, en réalité le 12 au soir. La censure de la Haute-Garonne n'a pu s'empêcher d'en supprimer quelques traits. Mais l'édition complète a été vendue à Toulouse-ville, à Villefranche de Lauragais, à Castelnaudary, à Carcassonne, l'Hérault, le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var; dans tous les endroits où il a pénétré de la sorte, ce texte, un article de M. Paul Adam, a provoqué impunément les Français à s'entre-haïr et à se méconnaître en se manquant les uns les autres de respect sur le patriotisme et sur la raison. Un ministre a demandé à M. le député Roulleau-Dugage de plus amples détails sur les provocations de ce genre. Il n'y aurait qu'à lui adresser l'article type de M. Paul Adam.

Cet agent provocateur commence en ces termes, non échoppés :

Il y a peu de jours, *Le Temps* signalait un bruit selon lequel les Empires du centre auraient offert au pape d'agréer son ambassadeur parmi les membres d'un congrès de la paix, si l'influence du Pontife décidait maintenant partout les catholiques d'importance à combler les vœux germaniques en demandant la fin immédiate de la lutte.

La nouvelle a été démentie dans les vingt-quatre heures. M. Paul Adam n'en tient aucun compte, il aime mieux répéter les confidences d'un mystérieux ecclésiastique « étonné par les opinions toutes brusques d'un député

clérical » qui aurait vanté « la paix hâtive » (une paix à la Caillaux peut-être) devant « un jeune officier blessé et décoré ». Un ami de M. Paul Adam « qui fréquente les journalistes conservateurs » lui aurait annoncé « la préparation d'un mouvement pour la paix dans une de leurs gazettes ». Plus loin est nommé *L'Éclair*, c'est-à-dire le complice électoral de M. Caillaux et son tuteur judiciaire de juillet 1914. Si M. Paul Adam n'a pas inventé son roman de toutes pièces, il faut en retenir cette accusation contre un ancien journaliste conservateur passé depuis deux ans au parti de M. Caillaux !

Je préfère ne rien donner de la partie échappée de l'article. Il suffira de dire que, par une insolente et grossière intervention, M. Paul Adam impute à des « paysans cléricaux de l'Orne et de la Mayenne » la rumeur révélée par des correspondants royalistes, rendue publique par nous et d'après laquelle il faudrait éviter de cultiver la terre pour aboutir plus vite à la paix ! Cette ridicule infamie (M. Paul Adam ne s'est pas soucié de varier nos propres adjectifs) était mise dans les mêmes bouches (cléricales peut-être ? royalistes, n'est-ce pas ?) qui chargent des responsabilités de la guerre les prêtres, les officiers, les bourgeois ! M. Adam ne s'est pas soucié de la contradiction ! Il lui a suffi de ragots trouvés dans « un journal républicain », *Le Perche*, pour accuser les cléricaux en masse de vouloir bien livrer leur pays aux « hérétiques » incendiaires de Louvain et de Reims... « Il suffit », conclut la lettre ouverte de M. Paul Adam, « de dénoncer à la nation le forfait pour que le peuple en fasse justice, n'est-ce pas ? »

La Dépêche ayant reçu cette lettre ouverte, l'ayant insérée, et vendue, évitera, je pense, de nous demander désormais notre texte. Il est dans ses colonnes, qui sont dignes de le garder. Mais je dois à M. Paul Adam son passé.

M. Paul Adam se livre en ce moment à des exercices de rhétorique d'un patriotisme excité et farouche, souvent moins criminel que la pièce qu'on vient de lire, toujours peu éclairé, toujours circonscrit à l'immédiat et d'un verbiage effrayant.

Les Français de 1916 doivent être informés que M. Paul Adam n'a pas toujours été le féroce anti-germaniste ni le cocardier bruyant que voilà.

Il écrivait, il y a vingt ans :

La richesse de l'idée philosophique allemande, le génie de Goethe qui engendra notre romantisme, et celui de Wagner qui modifia nos conceptions d'art en les alliant aux métaphysiques symbolisées, la belle organisation du socialisme germain, cela et mille raisons économiques doivent nous faire désirer des relations économiques et sociales très étroites entre les deux peuples...

Mais il ne semble pas que ces relations, aujourd'hui, soient moindres que celles qui unissent à l'Angleterre, par exemple, dont l'influence guide nos goûts plastiques, comme celle de l'Allemagne guide nos goûts philosophiques et musicaux.

On peut dire que l'Allemagne est, à cette fin du XIX^e siècle, le pays d'où nous tirons le plus d'esprit... Les misères de 1870 se compensent par les dons intellectuels que le vainqueur nous apportera.

Le théâtre, les concerts, la librairie, les congrès socialistes, où les leaders allemands et français se concertent, l'accueil obtenu chez nous par Wagner, Nietzsche, M. Hauptmann et même M. Nordau, les voyages de nos dilettantes à Bayreuth, marquent une tendance qui enchante tout esprit désireux de voir s'amoindrir des manifestations barbares ne répondant plus à aucune des déductions sérieuses du temps.

Elles étaient fameuses les sérieuses déductions de M. Adam en 1895 ! Mais poursuivons :

On se souvient que les Francs ne furent qu'une tribu germanique et nos attaches latines nous impressionnent peut être moins depuis que la renaissance romaine value par la Révolution se gâche dans le méridionalisme excessif des parlementaires...

Les lecteurs de *La Dépêche de Toulouse* verront que cet ennemi du cléricisme n'est pas l'ami très chaud du « méridionalisme ».

Je pense donc que ces relations entre Allemagne et France, déjà heureusement rétablies, par l'entremise de l'élite intelligente, doivent maintenant se renforcer par le concours de ces énergies qui opéraient une pression sur la politique des gouvernements. Les artistes, les socialistes, les marchands des deux pays devraient fonder une ligue germano-franque avec le but bien net de mettre à rien les expectatives militaires d'une minorité ridicule, bruyante, infime.

Les intérêts des deux nations sont les mêmes en Afrique.

Pourquoi les commerçants unis d'Allemagne et de France n'exigeraient-ils pas qu'une partie importante des armements fut employée, *etc.*

M. Paul Adam, comme on voit, ne s'est pas trompé à moitié. Il est bien de ce groupe d'hommes qui contribuèrent il y a vingt ans à jeter la France dans la direction du désarmement qui nous livra à l'envahisseur. Il est de ceux que tout patriote réfléchi doit prier d'abord de se taire pour ne rien ajouter au lourd passif des agitations. Il ne se rattrapera pas. Qu'il se fasse oublier. Ou qu'il s'entende dire que sa honteuse imprévoyance de 1895 est digne de ses folles visions de 1916.

Le défi de *La Dépêche*

23 février 1916.

Le même jour où M. Paul Adam publiait ses abominables diffamations contre les catholiques français dans *La Dépêche de Toulouse*, le même journal publiait ces quatre lignes tirées, disait-elle, d'une lettre du front :

« Je mets au défi n'importe quel poilu (mais un vrai, alors !) de dire qu'il a vu monter la garde aux tranchées à un curé ou à un millionnaire. »

Nous avons relevé ce défi au moyen des premiers exemples venus que nous ont proposés nos lecteurs. Tous les journaux dignes du nom français font de même. On n'a que l'embarras de choisir entre les traits de vertu militaire cités un peu partout à l'honneur des « curés ». Nous transcrivons très volontiers ce qu'un de nos amis nous détache du *Bulletin des armées de la République* (13–15 janvier 1916) :

Légion d'honneur.

Sergent Lamy, 566^e infanterie : sous-officier d'une haute valeur morale, animé de l'esprit de devoir et de sacrifice poussé jusqu'à l'héroïsme. Blessé cinq fois au cours du combat du 6 septembre 1914, il conservait le commandement de sa section et la maintenait sous le feu le plus violent. Atteint d'une sixième blessure, et mis dans l'impossibilité d'assurer son commandement et de faire le coup de feu, il se traînait près des blessés, leur distribuant le contenu de son bidon. Revenu sur le front à peine guéri et mis, sur sa demande, à la tête d'un groupe de volontaires, a rempli avec la plus grande bravoure plusieurs missions périlleuses. Blessé grièvement le 12 novembre 1914, a donné à ses hommes l'ordre formel de l'abandonner sur le terrain en vue de leur éviter de tomber entre les mains de l'ennemi.

Chose horrible à dire, le sergent Lamy, c'est l'abbé Lamy, professeur au grand séminaire d'Issy ; c'est un curé et, pour suprême malchance de cette pauvre *Dépêche* où, décidément, l'œuvre boche de division et de haine n'est plus accomplie que par des lourdauds, ce héros qui s'est offert si noblement

à tous les sacrifices appartient, nous dit-on, à une famille de bourgeoisie plus qu'aisée. Il avait de l'argent et il s'exposait à la mort : l'étonnement de *La Dépêche* sera sans mesure.

Une provocation nouvelle

28 février 1916.

Nous avons vu hier quelque chose de plus sérieux dans l'ordre du pire : une note anonyme de *L'Humanité* (organe socialiste officiel) a essayé de provoquer, parmi ses lecteurs, un nouvel accès d'anti-cléricalisme béat. Les provocations de *La Dépêche* m'avaient paru la semaine dernière atteindre aux derniers confins de l'infamie. Mais *L'Humanité* les recule, *L'Humanité* publie et reproduit une carte postale qu'un Père jésuite officier aurait expédiée en souvenir des morts de son régiment et qui, d'après *L'Humanité* tomberait sous le coup de l'interdiction officielle de « publier des cartes postales illustrées représentant des localités ou des points de vue pris dans la zone des armées avec ou sans indication du lieu représenté. » Nous avons cherché vainement la représentation d'un point de vue ou d'une localité sur le fac-similé donné par le journal socialiste. Nous y voyons une croix, une couronne d'épines, une auréole détachée sur une carte de la région Verdun Saint-Mihiel avec cours de la Meuse. Cette carte est dans tous les atlas et au verso d'un grand nombre de cahiers d'écoliers. Le rapport que *L'Humanité* vient établir entre la défense de fournir les images matérielles de notre pays et ce schéma abstrait distribué autour d'emblèmes religieux est un rapport absolument imaginaire. La rage anticléricale l'aura pourtant rêvé en vue de chercher aux jésuites une querelle d'Allemand. Nous passerions en haussant les épaules, si nous ne lisions plus bas ceci : la carte, dit le journal, est « offerte par le père jésuite Boutin, officier au... secteur postal... » Nous supprimons les chiffres que *L'Humanité* ne se gêne pas pour publier, car elle est au-dessus des lois. Elle ajoute :

Il est déjà surprenant que l'on ait eu la faiblesse de donner les galons d'or à un membre de l'Ordre qui, au commencement de la guerre, témoigna sa sympathie à l'Allemagne en termes dithyrambiques dans une déclaration officielle que la presse publia.

Nous ne savons à quel canard peut bien faire allusion *L'Humanité* pour bourrer le crâne de son malheureux public. L'ordre des jésuites étant un corps

international (de la seule internationale qui tienne) est aussi incapable de faire des déclarations officielles de sympathie que d'antipathie pour l'Allemagne ; le lien spirituel qui le réunit est d'une autre nature, il se noue sur un autre plan que le plan matériel des conflits entre les nations et les races. Il est permis et même facile à l'Ordre de les éviter. Ses membres remplissent leur devoir national, chacun à son poste, et le patriotisme des jésuites français est jugé là où il le faut sur nos champs de bataille. À l'heure où je lisais l'infamie de *L'Humanité*, une main amie m'adressait la coupure suivante du *Petit Marseillais*, à la rubrique du « Midi au feu » (car on n'a peut-être pas oublié que les électeurs de M. Renaudel ont été aussi calomniés par leur sénateur Clemenceau que les membres de la Compagnie de Jésus) :

Le général commandant la ... division cite à l'ordre de la division l'abbé J. Brémond, d'Aix-en-Provence, aumônier volontaire :

Pendant une année qu'il a passé au régiment, n'a eu de cesse qu'il ne fût arrivé à connaître individuellement les hommes et à prendre sur eux la plus heureuse influence. Très actif, ne connaissant pas la fatigue et ignorant le danger, a toujours marché avec les unités les plus avancées. Déjà fin août 1914, avait collaboré à l'évacuation difficile d'une ambulance presque sous le feu de l'ennemi. Le 25 septembre 1915, sous le feu le plus vif d'infanterie et d'artillerie, s'est porté en terrain découvert à la recherche d'un officier que l'on croyait tombé. Du 28 septembre au 10 octobre 1915, a accompagné les batteries portées en avant sur le terrain conquis, prodiguant sa présence partout où il la jugeait nécessaire et particulièrement aux endroits les plus exposés.

Cet abbé, Jean Brémond, est précisément un jésuite. Pire : il a un frère jésuite, le père André Brémond, helléniste, exquis auteur d'un livre plein de sens et de charme sur *La Piété antique*. Ce n'est pas tout. L'abbé ou le père Jean Brémond eut un frère bénédictin. Je mettrai le comble à l'horreur de ces révélations en ajoutant qu'il est aussi le propre frère de M. l'abbé Henri Brémond, le saint et diabolique auteur de cet *Humanisme dévot* qui vient de paraître chez Bloud et dont tous les esprits curieux d'histoire pittoresque font déjà leurs délices. Il n'était pas possible de donner dans la calotte au degré du père Jean Brémond. Et voilà que cet intrigant se mêle d'assister et de consoler les mourants, de sauver les blessés et de se prodiguer aux endroits les plus exposés ! Proprement, cela crie vengeance, on comprend que les citoyens conscients embusqués de *L'Humanité* n'aient pas hésité à régler en bloc son compte et celui de ses frères jésuites ou non. « Les jésuites », conclut *L'Humanité*, « peuvent tout oser ».

La véritable audace

Ils osent en effet affronter le feu ennemi. Mais il est permis de faire observer que, dans son genre, le culot, si j'ose ainsi dire, des socialistes de *L'Humanité* est incomparablement plus oseur. Car enfin, ces messieurs qui s'effarent qu'on ait donné « les galons d'or » à ce Français, animé de fantastiques sympathies pour l'Allemagne, sont les mêmes qui ont entretenu jusqu'au dernier moment les relations les plus suspectes avec la *Sozial Demokratie* allemande, qui se sont fait bernier par elle, qui se sont fait payer par elle (20 000 marks s'il vous plaît), et qui, depuis dix-neuf mois de guerre, ne cessent de présenter à la patrie française, au prolétariat français indignement berné une défense de l'Allemagne et des Allemands où l'on distingue, hélas ! plus que des sympathies de cœur : la honteuse complicité de l'esprit de faction.

L'article de *L'Humanité* a paru le jour où le cœur de la France vibrait au canon de Verdun. L'offense à quelques-uns de nos plus généreux défenseurs devait être repoussée et punie sur l'heure. Mais les auteurs de cette distraction impie ne devraient-ils pas être recherchés par la justice, s'il en était une, pour être voués publiquement aux colères et aux mépris de tous les Français ?

« Les jésuites peuvent tout oser »

1^{er} mars 1916.

Nous ne connaissons pas « ce père jésuite Boutin » que *L'Humanité* de dimanche accusait d'une espèce de trahison et inculpait (délit imprévu dans le journal de M. Jaurès), de sympathie pour l'Allemagne. Mais nous n'aimons pas que l'on diffame des Français qui sont soldats ou qui font honneur à la France. Comme nous aurions défendu le conseiller d'État Collignon ou l'instituteur Chalopin ou ce M. Jacquet de la Ligue des Droits de l'Homme, tombé à Lille sous les balles des bandits prussiens en criant : *Vive la France ! Vive la République !* nous avons fait honte à l'ancien organe du désarmement national payé 20 000 marks par la *Sozial Demokratie* allemande.

Comme il arrive, nous avons plus amplement raison que nous ne croyions d'abord, et le tort que s'est fait le malheureux journal de M. Renaudel, était aussi plus grave encore ; le Père Jean Boutin, auteur de la carte postale incriminée par *L'Humanité*, est mort au champ d'honneur le 31 octobre 1915. Il est mort en héros après quinze mois de campagne.

Le père Boutin

Quelques textes officiels doivent être cités ici. Ils sont empruntés au *Bulletin annuel de l'association des anciens élèves de la Seyne*, car l'abbé Boutin appartenait au diocèse de Fréjus, précisément celui que M. Renaudel représente à la Chambre :

Boutin Jean, de la Compagnie de Jésus, sous-lieutenant du 312^e régiment d'infanterie :

Cité à l'ordre du régiment : « Chef de section, d'un dévouement et d'une bravoure incontestés, prend part à toutes les patrouilles délicates et difficiles. »

Félicitations : « Le général commandant la 65^e division d'infanterie adresse ses félicitations aux gradés et hommes de troupe volontaires

commandés par le sous-lieutenant Boutin, du 512^e régiment d'infanterie, qui, dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 1915, ont fait preuve de dévouement, d'esprit de sacrifice, de calme et de sang-froid en exécutant une corvée très pénible qui consistait à enlever un petit vallon situé en avant de notre tranchée de Prière et ramener dans nos lignes 9 cadavres et 14 fusils français.

Inscrit au tableau spécial de la Légion d'Honneur pour le grade d'officier... ,

Voici dans quels termes le lieutenant-colonel du 512^e a fait part à la famille du malheur qui la frappait :

Je venais d'être blessé pour la troisième fois et j'étais immobilisé dans mon poste de commandement lorsqu'on vint me rendre compte que le sous-lieutenant Boutin, profitant d'un brouillard très épais, avait voulu aller voir un de ses postes d'écoute en avant de sa tranchée de première ligne de Lorraine.

Bien que la distance entre ces points ne fût que d'une cinquantaine de mètres, il a été, dans ce trajet, en butte à un tir de mitrailleuses ennemies.

Malgré son casque une balle l'a atteint très grièvement à la tête.

On l'a transporté au poste de secours, mais son état étant très grave, on l'a évacué sur l'ambulance ; il est mort en route.

J'ai demandé pour lui, par téléphone, la croix de Guerre et celle de chevalier de la Légion d'honneur et j'ai été heureux d'apprendre que cette suprême récompense, destinée surtout à sa famille, lui était accordée.

Son souvenir restera à jamais vivant au 512^e, dont il restera l'une des gloires les plus pures.

Le père Boutin ayant traversé le séminaire de Saint-Sulpice, on me communique un numéro du *Faisceau*, bulletin des élèves de Saint-Sulpice tués à la guerre, dans lequel se trouvent citées quelques belles paroles tirées des lettres de ce héros.

Pour « berner le prolétariat »

Les députés qui n'ont pas opté comme M. Bokanowski et le commandant Driant pour le front liront avec stupeur ces mots du père Jean Boutin :

Encore un nouveau deuil... quand donc seront finies ces hécatombes ? Quand donc ? Ne voyez pas cependant dans mes paroles l'ombre d'une plainte. Le bon Dieu m'a donné vis-à-vis de la guerre une inépuisable dose de patience. Je ne désire pas le moins du monde être ailleurs que sur le front.

Pas possible, dira M. Renaudel ! Mais tous les goûts sont dans la nature, le père Boutin préférait à ses aises les tâches les plus difficiles. Par exemple :

Il y a devant nos lignes quatre morts français datant de six mois au moins ; mais comme nous sommes très près des Boches, personne ne s'est encore risqué à aller les prendre. Hier, j'ai demandé à mon capitaine l'autorisation d'aller les ramasser. Le capitaine en a référé au chef de bataillon. Celui-ci en a référé au colonel, lequel n'a pas permis à la petite expédition de sortir. Ce qui m'a navré, bien entendu. Vous ne sauriez croire combien j'aurais été content de risquer l'entreprise. Là, il y avait vraiment un peu de danger, et vivre dans le danger procure une joie tout à fait réelle.

Les compagnons d'armes du père Boutin ont déposé sur son cercueil sa croix de guerre et sa Légion d'honneur, qui toutes deux dataient, comme on vient de le voir, « de sa mort dans l'accomplissement de son devoir d'officier ». Une affluence considérable suivait le corps. Les poilus se disaient qu'il était « très bon pour ses hommes, ses chefs le lui reprochaient ».

Telle était la « hardiesse effarante » de « cet individu », comme l'appelle le journal de M. Renaudel. Qui voudra contester que les jésuites de nos jours puissent « tout oser » ? Les rédacteurs de cette *Humanité* dont nous avons noté plusieurs fois le caractère inhumain autant que les tendances boches ou philoboches seront sages, avant d'écrire, de prendre plus soigneusement les mesures de l'effarante hardiesse des jésuites et des individus similaires. La lecture de quelques bons livres tels que les *Impressions de guerre de prêtres soldats* recueillies par M. Léonce de Grandmaison pourra leur servir de guide, de défense, de garde-fou dans les divagations de l'anticléricalisme alimentaire. Un peu plus réfléchis, un peu mieux informés, ils continueraient, je le crois, à faire du mal. Ils ne s'en feraient pas, directement, à eux-mêmes. Ils ne nous feraient pas songer sans cesse au jugement lapidaire porté par leur ami M. Jules Guesde sur la Défense républicaine et l'anticléricalisme : deux façons de « berner le prolétariat » disait-il à Jaurès au Congrès d'Amsterdam, le 17 août 1904.

« La rectification » de *L'Humanité*

3 mars 1916.

Voici en quels termes le journal *L'Humanité* rectifie l'abominable erreur qu'elle a commise sur le père Jean Boutin, mort au champ d'honneur. Les lignes suivantes ont paru hier à la seconde page du journal socialiste.

Nous avons publié, il y a quelques jours, un cliché de propagande cléricale qui s'est trouvé mettre en cause le nom du capitaine Boutin, qui appartenait à l'ordre des jésuites. Un ami de cet officier nous apprend qu'il a été tué à l'ennemi le 31 octobre 1915 et qu'il avait été cité deux fois à l'ordre du jour.

Nous voulons reconnaître, sans aucune espèce de réticence, le courage du jésuite Boutin, marqué par le sacrifice de sa vie, et nous ne voudrions à aucun prix passer pour avoir eu l'intention d'insulter à sa mémoire. La carte que nous avons publiée nous a été transmise seulement ces jours-ci par un de nos amis du front. Il faut croire que cette carte de propagande n'était pas sans quelque inconvénient puisqu'elle rentre dans la catégorie de celles qui se trouvent visées par la dernière circulaire du général Galliéri.

Qu'elle qu'ait été la mort héroïque du capitaine Boutin, il n'en reste pas moins qu'il vaudrait mieux que de telles propagandes ne s'exercent pas. C'est en nous plaçant à ce point de vue général que nous avons reproduit la carte en question et nous n'hésitons pas à dire que si nous avions connu la mort du capitaine Boutin, nous n'aurions pas cité son nom, comme nous l'avons fait par souci de précision, puisqu'il figurait sur la carte.

Le tracé de géographie inscrit sur la carte postale du père Boutin ne tombait nullement sous l'interdiction signalée par *L'Humanité* et qui s'applique aux illustrations « représentant des localités ou des points de vue ». Rappelons que le dimanche 27 février, le journal aux 20 000 marks de la *Sozial Demokratie* allemande et des Maggi-Kub-Compère-Morel, après avoir diffamé

l'ordre du père Boutin comme animé de sympathies pour l'Allemagne, ajoutait : « Comment qualifier la hardiesse de cet individu qui ne considère les interdictions ministérielles que comme bonnes à s'asseoir dessus ? Elle est effarante. Les jésuites peuvent tout oser. »

Telles sont les injures jetées à ce héros. Si l'on trouve dans la « rectification » la moindre trace d'une excuse, on ira la porter aux parents de cet audacieux jésuite ; M. le docteur Boutin, son père, et M^{me} Boutin, sa mère, sont particulièrement admirés pour leur dévouement à soigner nos blessés dans les hôpitaux de Toulon.

Le défi de *La Dépêche*

6 mars 1916.

Nous voici en retard dans une discussion dont nous avons supporté le poids durant des saisons. Nous voici heureux d'avoir été devancés par Barrès, par M. de Lamarzelle, par une multitude de journaux régionaux de toute opinion, au premier rang desquels il faut citer *Le Républicain du Var* dont le nom exclut tout soupçon et dont le collaborateur, M. L. Marcellin, avec l'indignation du patriote et de l'honnête homme, avec l'illusion généreuse du républicain qui ne sait pas ou qui ne veut pas croire que la République est le gouvernement et la tyrannie d'un parti, s'est élevé éloquemment contre l'odieuse campagne qui diffame les prêtres français.

Mais c'est à Toulouse, dans la patrie de *La Dépêche*, que l'engagement a été le plus vif.

Prenant au mot le propos du 15 février : « Je mets au défi n'importe quel poilu (mais un vrai alors !) de dire qu'il a vu monter la garde aux tranchées à un curé ou à un millionnaire » un autre journal toulousain, *L'Express du Midi*, a fait une enquête auprès de l'épiscopat afin de donner la liste des prêtres morts au champ d'honneur, blessés, décorés, disparus et prisonniers. C'était fort bien imaginé et fort bien fait. Oui, mais à la sixième liste, la censure toulousaine, celle qui avait toléré le défi, interdisait de le relever plus longtemps !

On peut trouver que c'était fort. C'était même très fort. Voici plus fort. Le journal radical qui occupe Toulouse en pays conquis et qui y est également le maître des fonctionnaires et des fonctions a imaginé d'unir ses protestations à celles de *L'Express*. *La Dépêche* a publié un article intitulé naturellement « *Pour la vérité* » approuvant l'indignation de *L'Express* et faisant chorus avec lui ! Mais *La Dépêche* a oublié d'ajouter qu'il lui suffisait d'un signe du petit doigt pour faire autoriser son confrère à reprendre la publication interdite. Et comme le public n'est pas obligé de le deviner, *La Dépêche* se figure qu'elle a beau jeu !

Eh ! bien, non elle est prise. Son article du 3 mars porte ces mots :

Jamais, en effet, nous n'avons contesté qu'il y ait eu des prêtres et des religieux qui aient versé, comme tout le monde, leur sang. Sur ce point, la mauvaise foi n'eût été que de la naïveté.

C'est précisément ce qui est arrivé à *La Dépêche*. Elle a eu la naïve mauvaise foi de publier le 15 février le défi de son « poilu », dont on a lu le texte ; toute l'hypocrisie du monde n'empêchera pas que ce qui est écrit soit écrit.

Les jésuites français

Pour bien finir, nous allons mettre sous les yeux de *La Dépêche* et de *L'Humanité* une statistique des jésuites français qui fait un beau et digne tableau d'honneur.

Il ne m'est pas permis de dire combien de jésuites ont été mobilisés depuis août 1914, mais à la date du 15 février 1916, il en était mort 69, 10 étaient portés disparus, 99 étaient blessés, 116 avaient la croix de guerre, 45 avaient la Légion d'honneur, 10 la médaille militaire, 1 la croix de Saint-Georges russe et 2 la médaille militaire anglaise... Ces chiffres³⁴ qui témoignent d'un patriotisme héroïque dans la Compagnie de Jésus, ne peuvent tenir compte des pertes et des exploits dans l'offensive de Verdun, postérieure d'une semaine. Au lieu d'ergoter, l'adversaire politique devrait saluer. Même en ergotant, il devrait saluer encore.

34. Des chiffres analogues, précisés et accrus, ont été portés à la tribune du Sénat, dans un éloquent discours de M. de Lamarzelle, en janvier 1917.

« Pour l'honneur de la presse » M. Huc veut bien payer et aller en prison

1^{er} avril 1916.

L'autre jour, apprenant la condamnation à trois ans de prison et mille francs d'amende du nommé M. . . , aubergiste de Sousceyrac, diffamateur des curés et des capitalistes (ou millionnaires), nous avons exprimé aussitôt l'espérance que M. Huc, directeur de *La Dépêche de Toulouse*, l'un des premiers propagateurs de la rumeur infâme flétris par le commissaire du gouvernement, se substituerait en tout et pour tout au condamné, paierait à sa place et irait en prison pour lui, par un juste sentiment des responsabilités que lui créent son intelligence, son autorité, sa fortune.

Nous voyons avec plaisir que le directeur de *La Dépêche de Toulouse* ne conteste à aucun degré cette vue. Son silence à cet égard semble montrer qu'il comprend comme nous l'honneur de la presse. Dans son numéro du 30 mars, son journal se contente de demander à Maurras de « citer le numéro de *La Dépêche* où il a pu lire une allégation semblable ».

Une « allégation semblable » même presque identique, l'allégation-type de la rumeur infâme, se trouve sans aller chercher plus loin, au numéro de *La Dépêche* du 15 février dernier dans ce fameux défi du poilu qui a fait son tour de France et qui a valu un blâme à la Censure de Toulouse, coupable de l'avoir laissé passer :

Je mets au défi n'importe quel poilu (mais un vrai, alors !) de dire qu'il a vu monter la garde aux tranchées à un curé ou un millionnaire.

L'aubergiste de Sousceyrac (que *La Dépêche* appelle avec une certaine pompe un citoyen du Lot), s'était borné à dire que les curés et les millionnaires avaient placé leur argent en Allemagne et qu'avec cet argent les Allemands nous faisaient la guerre. M. Huc a commis et provoqué à commettre des calomnies « semblables » à celles de l'aubergiste de Sousceyrac, mais de beaucoup supérieures en gravité.

La preuve demandée, la preuve du fait est acquise. Comme le journal de M. Huc n'a pas contesté la justesse de notre jugement sur ses responsabilités, il y a lieu de croire qu'il versera bientôt 1 000 francs au nom de l'aubergiste, et se constituera prisonnier pour trois ans en son lieu et place.

Le principe d'union sacrée

2 avril 1916.

Dans une lettre adressée aux députés de la droite par M. le président du conseil, il y a quelques lignes d'une remarquable énergie sur les devoirs du gouvernement :

... Il a prescrit aux autorités civiles et militaires de rechercher activement et de ne pas hésiter de livrer à la justice ceux qui tenteraient de troubler le pays par des campagnes de calomnies qui ne peuvent que servir les intérêts de l'ennemi. Vous pouvez être certains qu'il tiendra la main à ce que les instructions qu'il a données à ce sujet soient exécutées avec toute la vigilance et la fermeté nécessaires.

Ces engagements sont très nets. Il ne faudrait pas que des autorités inférieures ou latérales eussent liberté d'en éluder l'exécution.

Quoi qu'il en soit, cette partie de la lettre de M. le président du Conseil ne soulève aucune difficulté de principe. Mais une autre partie de cette lettre a le défaut d'identifier deux choses très distinctes : les discussions plus ou moins vives, portant sur des personnes, des idées, des choses déterminées, et le murmure ignoble imputant à des classes entières de citoyens, les prêtres, les officiers, les bourgeois, les nobles, de vagues et confuses accusations.

Cet infâme rumeur dure depuis vingt mois ; et sa naissance coïncide si bien avec le moment de la déclaration de guerre qu'il est difficile de ne pas l'interpréter comme un reste des préparatifs de révolution sociale que l'espionnage allemand avait certainement installés dans notre pays.

À peine l'union sacrée était-elle conclue, ce murmure éclatait. Il n'a été poursuivi judiciairement qu'à de rares intervalles, mais dès septembre 1914. Un an après (et ce long temps démontre l'inefficacité absolue de la répression) en septembre 1915, la presse parisienne tout entière (à l'exception du *Rappel*) a refusé de dénoncer, comme je l'en conjurais, une rumeur destinée à nous diviser devant l'ennemi. En revanche, toute action, toute idée ayant le malheur de déplaire à Hervé, à Renaudel, ou à Vigo était, dans les organes

de ces messieurs, immédiatement qualifiée de rupture de l'union sacrée. Il est équitable de dire que leur dénonciation affecta toujours le ton et l'allure de l'hypocrisie extrême.

Ceux qui dénonçaient la rupture imaginaire étaient les mêmes qui voulaient éviter d'en constater une réelle, dont ils étaient les artisans ou les complaisants.

Comme j'ai signalé la réalité, ainsi j'ai discuté une à une toutes les imaginations alléguées par nos socialistes et nos radicaux. Il faut recommencer. Nous recommencerons.

Pour ne pas faire sa prison

7 avril 1916.

Sans prévoir les expédients qui permettront peut-être de soustraire l'aubergiste de Sousceyrac diffamateur du clergé français à la condamnation définitive, nous avons dit ici que M. Huc, directeur de *La Dépêche*, dont l'aubergiste n'aura été, en somme, que l'écho affaibli, voudra, pour l'honneur de la presse, payer l'amende et se constituer prisonnier à la place du condamné qui n'est que sa victime. *La Dépêche* nous a sommés de citer un texte qui établit sa part de faute. Nous l'avons cité sans retard en nous félicitant de trancher si rapidement la question de fait, puisque M. Huc et ses collaborateurs paraissent être d'accord avec nous sur le principe. Nous nous préparions à fêter la noble et ferme démarche d'un confrère qui saurait prendre hautement toute la responsabilité de ses actes écrits. Nous promettions un buste digne de lui à ce Régulus toulousain. Mais au lieu et place de l'heureuse nouvelle, voici que *La Dépêche* se jette sur l'histoire d'une fausse accusation contre le lycée des filles de Rouen, accusation partie d'un journal de gauche, enregistrée à droite, mais échappée, rétractée, désavouée avec une loyauté aussi excellente que la vigueur avec laquelle la censure l'a réprimée. Bien entendu, *La Dépêche* ne dit pas un mot ni de la répression, ni de la rétractation. Elle se garde aussi de reparler de l'aubergiste de Sousceyrac, et des projets de M. Huc, mais elle écrit :

Nous demandons que M. Charles Maurras, au nom de la loi de réversibilité, aille en prison pour le calomniateur inconnu.

La Dépêche a tort de parler de réversibilité. M. Huc se doit à lui-même d'aller en prison parce que ses actes écrits ont une responsabilité personnelle et directe dans l'acte parlé de l'aubergiste de Sousceyrac. Je ne me dois pas d'aller en prison ; ni de loin ni de près, je n'ai accusé le corps du personnel universitaire de Rouen ni d'ailleurs d'organiser des souscriptions en faveur des prisonniers allemands.

La Dépêche de Toulouse a fait cette diversion hâtive parce qu'elle n'a rien, même de frivole, à répliquer à nos réponses de l'autre jour. Mais nous la ramenons à la question, parce qu'il n'y en a qu'une et qu'elle importe à la dignité de la presse et à la salubrité de l'air français.

Si ces influences administratives que l'on a signalées n'arrêtent pas en route le dossier de l'aubergiste de Sousceyrac, si libre cours est donné à la justice, si les curés et les capitalistes sont défendus comme on a raison de défendre les professeurs, si l'aubergiste est invité à payer la prison et l'amende, M. Huc accomplira-t-il cette double peine à sa place ? Le directeur de *La Dépêche de Toulouse* s'acquittera-t-il des trois ans de prison et des 1 000 francs d'amende qu'il a fait pleuvoir sur le dos de l'aubergiste de Sousceyrac ?

Ce qui rompait l'union sacrée

8 avril 1916.

Les socialistes ont crié à la rupture de l'union sacrée dès le commencement de la guerre, notamment pour les actes de propagande religieuse dans les hôpitaux ou au front. Tout nouvel acte de foi catholique leur paraissant anti-socialiste violait le pacte de l'union devant l'ennemi qui, d'après eux garantissait leurs positions d'avant guerre, non seulement au Parlement, où elles sont accrues, mais dans l'opinion de chacun et de tous. L'union sacrée, c'était l'arrêt de la réflexion du pays, son insensibilité, son imperméabilité à toutes les plus fortes leçons de la guerre. D'après ces messieurs, l'union sacrée devait empêcher de penser. Cette erreur, sur l'esprit humain, se doublait d'une erreur de fait sur la nature de la religion catholique. Il est de l'essence des grandes religions occidentales d'être prosélytiques ; ce n'est donc pas les tolérer, comme s'en vantent les socialistes, c'est les combattre que de leur contester le droit de prêcher et de convertir. Enfin, dans les périls de mort constants que représente la guerre, vouloir empêcher des croyants de travailler à faire croire autour d'eux, essayer de leur défendre de sauver, selon le langage sacré, des âmes menacées d'une éternité de souffrances et capables d'une éternité de bonheur, c'est faire acte de férocité pure et simple envers ces croyants. Si les socialistes ne le comprennent pas, c'est la preuve que les Boches ne sont pas seuls à « manquer de psychologie ».

Reste le cas, toujours possible, de l'abus ou de l'indiscrétion. Je répète depuis vingt mois qu'il n'y a pour l'État qu'un moyen pratique d'éviter ces pénibles conflits, c'est de s'adresser à l'Église, de s'entendre avec les chefs ecclésiastiques qui remédieront par des moyens spirituels aux écarts de même nature. Hors de là, les politiques réfléchis ne voient qu'aigres interventions de la presse ou du gouvernement ; au lieu de faire respecter l'union sacrée, elles en étendent et en prolongent la perturbation.

Un autre grief des socialistes valait-il mieux que le premier ? Ils se plaignaient des sermons prononcés çà et là sur l'expiation par la guerre. Nous avons répondu sur ce point que, ici encore, on touchait à un élément religieux.

Il se peut que le dogme de l'expiation blesse quelque thèse courante ; mais quel est ce dogme d'État au nom duquel un dogme catholique est proscrit ? Si un enseignement catholique n'est plus admis dans la République, qu'elle le dise, qu'elle prononce catégoriquement le *C'est défendu*. Rien de tel que la netteté.

J'arrive à la troisième allégation, la plus récente. Elle est de M. Bracke. Ainsi que les lecteurs en ont l'habitude, elle va être discutée en elle-même, absolument comme si elle avait le moindre sérieux.

La facétie

Bracke s'est défendu d'être un anti-catholique ni un anticlérical de carrière. Mais d'abord il ne peut défendre son journal d'être devenu, depuis la guerre, le principal organe de l'anticléricalisme républicain. *L'Humanité* a voulu faire oublier aux militants les graves responsabilités de ses chefs dans les malheurs de l'imprévision ; en les ameutant contre les curés, les bourgeois, les officiers et les royalistes, elle espéra, elle espère toujours se tirer d'affaire en « bernant » une fois de plus le prolétariat, suivant la formule que Guesde en donna le 7 août 1904³⁵ au Congrès d'Amsterdam. Bracke se croit impartial. Je dois faire observer à tous et à lui-même qu'il n'a aucun intérêt à l'être ; il est beaucoup trop homme de parti pour l'être jamais. Il l'est si peu qu'en pleine campagne anticléricale de son journal, en pleine propagande de la rumeur infâme, Bracke a déclaré dernièrement que cette campagne n'existait pas. Qu'est-ce qu'il lui fallait ?

Je ne m'arrête donc pas aux facéties de Bracke. D'après lui, les catholiques doivent penser que la bataille de la Marne n'a pas été gagnée par nos généraux et par nos soldats, l'intervention de saint Michel et de Jeanne d'Arc ayant dû leur en ravir une part de mérite et d'honneur. On expliquerait cent fois à Bracke qu'il mêle à plaisir l'Iliade à la Somme et que les effets de sa confusion font une grossière injure à des millions de Français ; quelque soit son goût professoral pour l'exactitude, il ne manquera pas de recommencer sur-le-champ.

— Pourquoi ?

35. À deux autres reprises dans le même ouvrage, Maurras évoque la date du 17 août. C'est sans doute ce qu'il a également voulu faire ici, et l'erreur de typographie n'a pas été corrigée. Ceci étant, la littérature existante n'est pas très précise sur le déroulement exact de ce sixième congrès de la seconde internationale ; certaines sources situent le discours de Jules Guesde, en réponse à Jaurès, le 13 août, et d'autres le 19. Il semble qu'en fait le congrès se soit déroulé du 14 au 20 août, et la date du 17, retenue par Maurras, semble la plus vraisemblable. (N. D. É.)

— Parce que.

— Mais encore. . .

— Eh ! bien, à s'en priver, lui et son parti perdraient trop. Quand on n'a pas prévu la nécessité des armements à l'heure où l'ennemi s'armait, il faut bien que l'on se rattrape aux dépens des politiques clairvoyants qui vont à l'église eux, ou leurs femmes, ou leurs amis. La facétie de Bracke doit être traitée comme un simple moyen de lutte intérieure, il n'y croit qu'à moitié, et c'est tant pis pour le lecteur qui se mettrait à y croire en plein.

L'erreur sincère est plus intéressante. Et je crois bien la trouver quand Bracke engage la conversation avec les membres de l'Institut libres penseurs et catholiques.

L'affaire des académies

9 avril 1916.

L'Académie française, l'Académie de médecine et l'Académie des inscriptions se sont fait représenter l'autre dimanche à une cérémonie présidée par l'Archevêque de Paris à la basilique de Montmartre. Quelques journaux ayant vu dans cette démarche de trois classes de l'Institut une nouvelle preuve d'union sacrée :

— Non, a dit Bracke, dans *L'Humanité*, c'est tout le contraire ; l'union sacrée est dénoncée par un acte pareil.

Qui a raison ?

Bracke répète qu'il ne veut porter aucune atteinte aux croyances personnelles.

— Allez à l'église si cela vous plaît ou n'y allez pas, peu importe...

Ce qui importe à Bracke, c'est que la présence ou l'absence demeure un acte personnel. Que l'acte devienne collectif, qu'une académie se fasse représenter en corps à une cérémonie religieuse, cela paraît à Bracke « un peu fort de moutarde », c'est-à-dire, je pense, à la limite des excès qu'il puisse supporter. Bracke est d'avis que la religion est chose individuelle. Mais cet avis vaut ce qu'il vaut, par des raisons que nous n'avons pas le temps de débattre. Seulement l'avis contraire existe. Si le catholicisme est d'avis que la religion n'est pas chose individuelle mais aussi collective, comment mettre cela d'accord avec cet autre avis de Bracke que le catholicisme doit être librement professé et pratiqué ?

On peut évidemment obtenir de la conscience catholique, par la crainte d'un plus grand mal, l'arrêt ou la modération de cet élan social et, si l'on peut dire, corporatif qui est son caractère originel, constant et même croissant. Cette tendance, arrêtée du dehors, reprend toute sa force si l'obstacle tombe. Dès qu'il lui est permis d'être absolument lui-même, le catholique s'évade comme de prison de la contrainte individualiste. On le contraint tant qu'on enferme sa religion dans sa personne. On l'affranchit quand on lui laisse les

moyens d'étendre sa foi aux compagnies, corps et communautés. Ce caractère du catholicisme n'est pas niable, il faut en admettre les conséquences.

Elles sont claires.

Le religion en France

Un mahométan à qui l'on dirait : « Vous êtes libre, à la condition de n'avoir qu'une femme et de boire du vin », jouirait d'une drôle de liberté. Il serait aussi libre qu'un mormon condamné à la même monogamie ou qu'un doukhor ou un quaker obligé de porter les armes. Un catholique réduit au droit individuel ne jouit pas du libre exercice de sa foi. Il a la sensation de recouvrer sa liberté dès qu'il retrouve les moyens d'associer son groupe social à son culte, à sa piété, à sa conception de la vie et de la mort.

Dans un pays comme la France, dont l'histoire est pétrie de catholicisme, ce mouvement est le plus naturel de tous. Et au fond chacun s'en arrange. Bracke dit qu'il connaît, dans les trois académies en cause, des membres libres-penseurs ; il n'en connaît pas qui aient protesté. Timidité, ou négligence, semble-t-il croire. Il y a une explication plus honorable ; c'est que les académiciens en question qui ne partagent pas la foi des catholiques la connaissent pour ce qu'elle est et se rendaient compte de la pensée de leurs collègues. Ils la respectaient en autorisant la démarche collective. En contrariant cette démarche extérieure, ils auraient froissé le for intérieur. La foi des uns a eu complète satisfaction. Nulle offense n'a été faite à la foi ni à la dignité des autres.

— Mais néanmoins ce corps comprend des Israélites, des protestants, des libres-penseurs. Les voilà compromis ou dans leur pensée ou dans leur dignité...

— Quelle idée ! Qui donc pourra croire que les académiciens protestants, libre-penseurs ou juifs aient été représentés à Montmartre ? C'est l'Académie, c'est le corps qui a paru seul.

— Alors ce corps pourra paraître à une tenue maçonnique ou à un culte de « Belzébuth » pour la même raison...

— La raison ne serait sûrement pas la même. Qu'est-ce que Bracke entend par le culte de Belzébuth ? Nous ne le croyons pas lié à l'Histoire de France. Et, si important qu'ait été le rôle joué par une société secrète comme la Franc-Maçonnerie dans l'histoire contemporaine, d'abord un pareil rôle est inavoué par définition ; il ne peut être question d'y convier l'État. Ensuite, ce rôle eût-il été dix fois plus vaste, il n'est comparable ni en importance ni en durée à celui du catholicisme dans notre pays. Un grand corps national

comme l'Institut a naturellement sa place dans une cérémonie catholique, place analogue (toutes différences bien réservées) à celle du Catholicisme dans la vie passée et présente de la nation. De telles réciprocités sont si normales qu'il est à peine besoin de les expliquer.

Du point de vue général, ce n'est plus l'acte religieux, c'est le fait irreligieux qui exprime le cas individuel, singulier et rare. L'individu irreligieux peut se négliger, sans en éprouver ni embarras ni froissement ; rien ne lui est plus facile que de faire abstraction d'un sentiment tout négatif pour l'amour de la paix publique, si la paix publique est voulue d'abord et s'il en veut les conditions, entre autres le respect de la conscience religieuse catholique. Or, elle était bornée et limitée par mille tracasseries avant la guerre. L'union sacrée a brisé de sottes entraves.

Le « laïcisme »

Comme l'a dit Bracke, chacun a ses raisons de patience, d'énergie, d'activité, qu'il met au service de la cause de la France (il écrit, lui : la cause des nations). Et chacun puise ces raisons dans ses convictions. L'une des convictions qui soutiennent les catholiques consiste à concevoir la France comme une nation catholique. On peut ne pas la partager. Mais il ne suffit pas de la mettre en doute ou de la rejeter pour en être offensé. Contester une doctrine n'est pas la haïr, et ce n'est pas souffrir de la voir pratiquer. Tel des académiciens que visait Bracke peut avoir des convictions différentes de la conviction catholique sans lui être pourtant hostile. Dès lors la tolérer est possible et même aisé.

Cela est très facile au protestant, au juif, au « libre-penseur », à moins que le libre-penseur ne s'attache avec une conviction particulièrement passionnée à cette idée que l'État doit être laïque, que la religion doit être individuelle. Mais cela, il faut l'appeler par son nom et voir que c'est dogme contre dogme, passion contre passion. Cette passion dogmatique ne s'est pas manifestée aux trois Académies en question. Et c'est en quoi l'union sacrée avait agi, nous le voyons bien maintenant.

Bracke remarque que les deux autres classes de l'Institut ne sont pas allées à Montmartre ; c'est peut-être que ces passions y étaient plus vives, cette foi laïque plus virulente. Et alors de deux choses l'une ; ou les catholiques ont évité d'y faire une proposition capable de désunir leurs collègues, et c'était de leur part un véritable sacrifice à l'Union sacrée, ou bien, ayant fait l'offre, ils n'ont pu la faire accepter, les tenants de l'irreligion collective ayant maintenu passionnément leur dogme antagoniste. Mais ce dogme porte implicitement

une interdiction d'exister, une prohibition absolue contre le catholicisme ; c'est donc là qu'était l'oppression, la rupture de l'union sacrée a eu lieu hors du groupe catholique et contre lui.

Tout ce qui précède suppose que l'union sacrée unit les gens tels qu'ils sont et non tels que Bracke se figure qu'ils doivent être. Mais lui-même, que dirait-il d'une union sacrée où il serait défendu aux socialistes de se former en parti tant que la guerre durerait ? Ils protesteraient comme de beaux diables, le parti étant l'idée de leur idée et le cœur de leur cœur. C'est pour le parti qu'ils tiennent ouverte la parlotte du Palais Bourbon où ils convoquent les ministres de la Défense nationale devant un auditeur hollandais. Ce neutre n'était pourtant pas prévu dans les règles de l'union sacrée. Le public a admis, il a supporté pêle-mêle ce qui était compris dans la règle du jeu et ce qui n'y était pas. Il a laissé les socialistes observer le contrat pour ce qui leur convient, le violer quant au reste. C'est ce qui les encourage à la tyrannie. En feignant d'offrir la liberté dans la paix aux catholiques, ils prétendent leur interdire pratiquement : 1^o leurs devoirs de prosélytisme ; 2^o l'enseignement du dogme de l'expiation ; 3^o leur action sociale et corporative, enfin 4^o (mot qui dit tout) ce que M. l'abbé Ermonet appelle « la notion que l'Église se fait d'elle-même » (*Dictionnaire d'apologétique*). Qu'on le veuille ou non, c'est la guerre au catholicisme... Mais alors, dites-le.

On aime mieux ne pas le dire ; il y a des Français même non croyants qui sont très résolus à ne pas tolérer la reprise de ces petites fantaisies bismarckiennes.

On objecte bien que ceux-ci³⁶ auraient des millions de belles adhésions nouvelles s'ils ne s'encombraient pas de cette énorme difficulté religieuse. Ils se contentent de s'obstiner à répondre que les plus grandes difficultés ne sont pas du côté que l'on croit. Des principes simples, nets, infrangibles sont aussi des adjutants sans pareils. Sans doute ils manquent de souplesse, mais ils ont la vertu d'assouplir l'adversaire et ils ne gênent pas la souplesse des hommes, et ils l'assistent même en éclairant son chemin.

Cela est si vrai que notre règlement des questions religieuses, comportant le respect du catholicisme tel qu'il est et tel qu'il se connaît, comporte aussi une somme de tolérance et de paix civile supérieure à tout ce que peut donner ce « laïcisme » qui se recommande également par des rêves de concorde publique et qui, au fond, ne représente que la mise en système et la mise en pratique d'une intolérance inouïe. Je n'en veux d'autres signes que le grognement irrité du citoyen Bracke devant l'honnête tolérance des « libres penseurs » des trois Académies.

36. C'est ce que l'on ne cesse de nous dire, à nous.

L'illusion est si forte que le député du XIV^e a pris le murmure de sa passion oppressive pour le cri de la liberté contre l'oppression.

Les droits des pères de famille

14 avril 1916.

Une élucubration de M. Sixte-Quenin³⁷ nous apporte la plainte d'un père de famille dont l'enfant âgé de onze ans, contre la volonté paternelle expressément signifiée, recevrait (par erreur ou malignité) une instruction religieuse dans un orphelinat de la guerre. Que le fait soit exact ou supposé, le malheureux député ne s'aperçoit pas que cette pièce corrobore la thèse du droit absolu de la famille, telle que l'ont soutenue ici M. Challamel, à *L'Écho de Paris* Barrès, au Sénat M. de Lamarzelle. Mais il faut admirer la rigueur avec laquelle on nous impose l'observation de ce principe ; parce que l'enfant d'un « camarade » de M. Sixte-Quenin, « conseiller municipal d'une commune de la Seine », aurait été l'objet d'une action religieuse dont le père n'eût pas voulu, on n'instituera pas de précautions contre cet abus, mais on établira violemment l'abus contraire. Le régime de neutralité malveillante établi par le laïcisme d'État sera infligé à tous les enfants de tous les pères qui leur souhaitent une éducation religieuse. Ainsi décidait ce sultan qui, entendant dire à sa dame qu'elle avait été accrochée au passage par un ânier, voulait faire décapiter sur l'heure tous les âniers de Bagdad.

Comme on peut abuser d'une religion, pas de religion ! Les chroniques du despotisme oriental donnent seules idée de ce qui se passe dans ces cervelles d'oiseaux bornés et violents. Au lieu de chercher paisiblement entre représentants qualifiés des philosophies et des religions existantes quelque moyen pratique de parer aux froissements et aux difficultés imputables aux plus hautes passions de l'esprit, au lieu de voir si un comité de braves gens animés d'intentions droites³⁸ ne pourrait pas veiller utilement à ces délicates affaires de conscience et de sentiment, M. Sixte-Quenin préfère se délecter

37. Anatole Sixte-Quenin (1870–1957), militant socialiste arlésien, était pendant la guerre simple député des Bouches-du-Rhône. En 1920, après la création du Parti communiste qui entraîne avec lui le journal *L'Humanité*, il devient rédacteur en chef du *Populaire*, son concurrent socialiste. (N. D. É.)

38. Le Secours national, par exemple.

l'imagination à calculer je ne sais quelle « vague anticléricale » qui serait née du prosélytisme catholique, mais que lui-même confectionne, monte et figrole avec amour, d'accord avec une poignée de gaillards de sa qualité, qui, jusqu'à présent, en ont vécu comme lui. Avant tout, ils comptent empêcher de tarir une source de revenus que M. Guesde appelait au Congrès d'Amsterdam, le 17 août 1904, l'une des deux façons de « berner le prolétariat », l'autre ayant nom « la défense républicaine ».

Écrivant seul, je tiens la plume pour beaucoup. Chefs socialistes, on commence à en avoir assez de vous ! Personne n'était plus résolu que nous ici à répandre sur le passé une cendre oubliuse qui efface les divisions. Mais il y aurait pis que de se diviser, ce serait de laisser régner une coterie essentiellement diviseuse usant de la paix qu'on lui laisse pour faire la guerre et, depuis dix-huit mois tournant tous les pouvoirs de son unité à diviser et à dissoudre tantôt l'armée, tantôt l'opinion publique, tantôt le gouvernement ou bien les trois choses ensemble.

Croyant avec Pascal cette vérité que, surtout en guerre étrangère, la paix intérieure est « le plus grand des biens », nous ne nous sommes pas souciés de leurs entreprises ni de leurs injures, et nous les avons laissés tranquilles aussi longtemps qu'ils ont voulu laisser à peu près tranquilles les parties essentielles de l'État armé. C'est à leurs nouvelles tentatives antinationales qu'ils doivent rapporter le châtiment dont ils se plaignent avec un comique si fort ; car, somme toute, il ne consiste qu'à mettre sous leurs yeux leur passé.

Étrange « union sacrée »

31 mai 1916.

M. le chanoine Collin a été approuvé ici, pour les vérités qu'il a dites dans *La Croix*. Nous comprenons fort bien qu'il soit désapprouvé ailleurs par des hommes qui ne partagent l'opinion de M. l'abbé Collin ni sur la méthode politique ni sur les doctrines religieuses dont il est pénétré. Ces méthodes de politique intérieure, ces doctrines de vie profonde sont naturellement livrées aujourd'hui aux disputes. On se serait battu pour elles, il y a vingt-deux ou vingt-trois mois ; aujourd'hui, devant l'ennemi, on se contente d'élever la voix ou d'enfler le ton de sa plume. Cela ne fait de mal à personne, et cela peut éclairer ici ou là l'esprit hésitant. Encore un coup, nous ne sommes pas inhumains ni injustes, nous comprenons toutes les colères saintes auxquelles un auteur peut se laisser aller en l'honneur des idées qui lui sont chères.

Cependant, n'y a-t-il pas un peu d'excès dans les lignes que l'on va lire de M. Albert Mathiez, professeur d'histoire à la Faculté de Besançon, dans sa réponse à M. Collin ?

M. Collin avait adressé des reproches de tiédeur aux chefs de l'ancien parti catholique français.

De tels reproches, s'écrie aussitôt M. Mathiez,

ne sont pas nouveaux. Ils ont été formulés cent fois par les organes du centre allemand et notamment par ceux qu'inspire le fameux Erzberger.

Ainsi M. Mathiez a vu « les organes du centre allemand » élever le reproche de tiédeur. Il voit d'autre part les mêmes termes chez M. Collin, qui reprenait, à ce sujet, la plus vieille, la plus incontestable tradition française, celle qu'on peut aussi bien saisir dans *Athalie*. Cette rencontre aussi innocente et fortuite que possible, suffit à M. Mathiez ; le langage de ce protestataire alsacien est lié par ses soins à celui du Centre allemand !

Mais ce n'est pas tout. M. Mathiez continue :

Répétés, avec une opportunité douteuse, par un ecclésiastique messin, qui vient chez nous faire la leçon aux Français, ils revêtent (ces reproches) un caractère étranger.

Cela est proprement odieux. C'est l'odieux même. Ainsi un ecclésiastique messin, qui « vient chez nous », n'y serait plus chez lui ? Faisant « la leçon aux Français », il ne serait donc plus un Français lui-même ? et le plus arbitraire rapprochement avec les discours du « fameux Erzberger » dont personne ne se souciait en France avant la guerre suffirait à donner un « caractère étranger » aux cordiales effusions patriotiques de cet enfant de notre Lorraine ?

J'ai dû faire des reproches terribles à M. Clemenceau : je ne l'ai pas traité d'Allemand. Il m'est arrivé d'accuser les chefs socialistes d'une invraisemblable et folle confiance dans la Germanie. Je ne les ai jamais dépossédés de leur qualité de Français.

D'un mot, M. Albert Mathiez aura fait disparaître toutes les distinctions, toutes les différences, tous les ménagements dus entre citoyens. Et il nous reproche de manquer à l'union sacrée !

J'avoue que j'hésite à caractériser de semblables paroles. Non, cela est un peu trop dur. On ne ratifie pas les traités de Francfort par passion anticléricale. M. Mathiez, que je ne crois pas insincère, mais que je plains de l'être ainsi, se figure de bonne foi que les doléances historiques de l'abbé Collin et de Dimier sur d'anciennes fausses manœuvres de politique intérieure représentent des accrocs aux sentiments intimes qui nous sont commandés devant l'ennemi et M. Mathiez ne voit pas quelle méconnaissance, je ne dirais plus de l'union, mais de l'unité française représentent ses propres paroles ! Il ne sait plus que Metz fait partie de la France et sa haine des catholiques et des royalistes rend presque saisissable sa triste nostalgie des divisions de 1793 et 1794 en pleine guerre étrangère ; comme si ce luxe permis à la florissante patrie de Danton et de Mirabeau pouvait l'être à la France ratatinée par cent ans de démocratie !

Je n'ajouterai qu'une chose, qu'il faudra redire probablement : M. Albert Mathiez est digne de grande pitié.

Un grand citoyen

12 mai 1916.

Les funérailles du cardinal-archevêque de Lyon accomplies avec toute la pompe religieuse dont l'Église entoure ses Princes, ont été honorées aussi d'un cortège civil où l'on distinguait le préfet, le sénateur-maire, quatre généraux revêtus de grands commandements, le premier-président, le procureur général, les représentants de la haute université. Je ne crains pas de dire que, par ces délégations de tous nos pouvoirs civils et militaires, l'État français a fait une œuvre de justice qui le grandit.

Depuis le commencement de la guerre, S. É. le cardinal Sevin avait imposé à l'admiration, plus encore que la noblesse de son caractère et la hauteur de son intelligence, la sainte et puissante ferveur de son patriotisme. Une note succincte de *La Croix* reproduite ici a fait allusion à toutes les œuvres dans lesquelles il se multipliait au service de la nation. L'essentiel, qui ne peut être dit, sera connu plus tard.

On verra l'héritier du plus antique patrimoine ecclésiastique des Gaules dans cette œuvre éminemment gallique et française de la résistance à la Germanie ; on le verra de sa colline de Fourvières au conclave romain, de la Curie à Lyon, ne laissant de relâche à l'activité personnelle que pour stimuler, entraîner, régler et promouvoir l'activité d'autrui ; attentif à la paix publique, à la concorde intérieure, indigné quand il le fallait des semences de division, mais, au feu de ces passions généreuses, toujours calme, soucieux de ne rien outrer, de crainte de confondre ce qui est et ce qui n'est point ; plus attentif encore aux actions de la guerre, anxieux de notre victoire et pour tout ce qui avait trait à nos blessés, à nos prisonniers, à nos morts, plus ardent que personne à utiliser les ressources de l'universalité catholique et du seul internationalisme qui jusqu'ici se soit montré vivant, intelligent et bienfaisant.

Les catholiques lyonnais nous confiaient, ces temps derniers, le respectueux enthousiasme, l'élan vénérateur avec lequel leur cardinal, mieux connu, mieux suivi de jour en jour, était accueilli par les foules et les élites. La

nouvelle ne m'a causé aucun étonnement. Aux deux occasions, antérieures à la guerre, où j'avais eu le grand honneur d'être admis en sa présence, il n'avait pas été difficile de reconnaître dans le cardinal de Lyon un de ces privilégiés qui sont nés pour accroître la dignité des choses humaines, en diminuer, en simplifier, en résoudre les difficultés et les maux. Je n'oublierai jamais le premier aspect de ce visage souriant sous un front grave et pur, cette parole nette et simple, pleine de rondeur et de rectitude comme l'énergique pensée, enfin ce regard rayonnant les lumières de la franchise et les chaudes flammes de l'amitié.

La sympathie aux yeux ouverts...

Ni explication, ni tâtonnement ; une entrée en matière rapide, une conclusion prompte abrégant tout ce qui n'était pas la réflexion ou l'action, tels apparurent les traits essentiels de ce caractère si jeune, si vivant, doux et bon comme l'espérance et d'une fermeté que, seule, une préparation théologique profonde sait imprimer à l'élite sacerdotale.

Notre ami Stéphane Gayet, du Barreau de Lyon, depuis blessé glorieusement au champ d'honneur, m'avait fait l'amitié de m'accompagner dans ma première visite à la colline sacrée. À la descente, il put sourire de fierté à l'impression que me laissait l'audience.

Dès décembre 1913, l'œuvre d'admiration était déjà commencée dans le cœur des diocésains. On voit avec plaisir d'après les protestations élevées avant-hier par l'abbé Delmont comme par la composition du vaste cortège d'hier combien le temps et les circonstances avaient étendu et accru autour du grand citoyen qui succombe la faveur des murmures de respect et de piété. Comme le dit très bien *Le Temps*, que je suis heureux de citer, ces funérailles imposantes empruntent aux événements douloureux que nous traversons un caractère de haut enseignement. Je suppose qu'entre autres choses elles enseignent aux Français de ne pas négliger les premières valeurs intellectuelles et morales de leur patrie, qui sont, je crois bien, réunies dans le trésor des vieilles églises de France.

Union sacrée : juifs et jésuites

20 juin 1916.

Henri Casewitz, qui vient d'être tué au champ d'honneur, était un des dix capitalistes juifs qui fondèrent *L'Humanité*. Nous le disons comme nous avons rapporté plusieurs fois des traits du même ordre au moment même où nous les avons appris, sans hésiter le moins du monde à nous incliner devant la grandeur de ces sacrifices. Cela ne nous gêne pas plus que d'écrire ou de récrire le nom de *L'Humanité*, qui ne peut pas en dire autant ; elle sécherait de tristesse plutôt que de confier à ses lecteurs les seize lettres de notre nom qu'elle écrit, d'autres fois, à tort et à travers.

C'est pourquoi elle tortille :

Un journal qui est royaliste et qui se dit d'union sacrée...

À la bonne heure, on se reconnaît tout de même. Donc, notre union sacrée est fallacieuse. Elle serait sincère si elle tendait des pièges à un ministère où trois des nôtres seraient assis. Elle serait pure et parfaite si elle adressait à la mémoire d'un héros tombé pour la France les paroles insultantes répandues par *L'Humanité* sur la tombe du père jésuite Boutin et pour lesquelles elle vient d'être condamnée par le tribunal de Toulon. Les rédacteurs de *L'Humanité* font de l'union sacrée lorsqu'ils insultent les jésuites combattants ; mais les rédacteurs de *L'Action française* qui répriment l'insulteur, font de la désunion. Tel est le sens des mots. Rien de tel que de le savoir.

Cléricaux et anticléricaux, traduction et confusion

21 octobre 1916.

Il n'y a aucun avantage à ce que les Français se heurtent, en pleine guerre, sur des sujets aussi essentiels, aussi graves, aussi passionnants que leurs idées religieuses. Nous avons fait, en ce qui nous concerne, des efforts continus pour empêcher quelques-uns des malentendus qui sont à l'origine de la plupart de ces conflits. Nous avons même embrassé la carrière de traducteurs, expliquant aux catholiques ce que voulait dire telle ou telle pensée démocratique ou républicaine, expliquant aux libres-penseurs ce que signifiait telle ou telle formule catholique dont ils croyaient devoir se montrer choqués. Nous avons eu l'honneur et la joie de satisfaire de cette façon beaucoup de pensées droites et sincères appartenant à l'un ou à l'autre camp. Mais ces succès n'ont jamais été obtenus que dans des cas personnels ; unité par unité les Français peuvent s'entendre ; seulement cette entente n'est pas du goût de tout le monde, et l'on paraît avoir de grands intérêts à ce qu'elle ne devienne pas générale. Nous avons dû constater qu'au fur et à mesure de la production de nos éclaircissements, certains partis, certaines coteries de gauche en concevaient une véritable fureur. On a répondu à notre campagne d'éclaircissements en multipliant les efforts pour brouiller les cartes et noyer le débat. Nous espérons donner quelque jour un historique en règle de cette entreprise d'obscurantisme en faveur de nuées et des fumées qui sont propres à jeter les Français contre les Français.

La limite du mal

Il est heureux que ces propos de mauvais conseillers intéressés aient été écoutés avec distraction. Les Français n'en sont pas au point auquel on les voudrait. Sagement, ils ont mieux aimé suivre l'avis impérieux, les suggestions persuasives de notre état de guerre, qui disaient de songer d'abord à l'ennemi présent sur le sol national. C'est du fait de cette présence qu'il subsiste encore,

de fait, une notion presque suffisante de ce qui fut appelé l'union sacrée. Ainsi sont limités les effets naturels, les effets rationnels du régime de la discussion.

Mais un mal limité n'est pas un mal inexistant. Les chefs radicaux qui le voient sont à peu près unanimes, eux qui l'ont fait, à le déplorer et à en rejeter les responsabilités sur leurs adversaires. On n'ouvre pas un de leurs journaux (ni les journaux socialistes du reste) sans y lire comme à *L'Événement* d'hier que leur groupe ou leur monde « a pratiqué l'union sacrée avec un scrupule absolu ». Pas une de leurs feuilles de chou qui ne le répète. C'est le mot d'ordre. Il ne faut pas se lasser de redire ni, puisque les mots ne suffisent pas, de prouver que voilà une fable énorme.

Il suffit de se reporter aux premiers mois de la guerre pour y voir naître les étonnantes campagnes de *La Dépêche de Toulouse*, celles qui se sont développées jusqu'au seuil de l'année courante par le fameux défi du « poilu », mais qui ont pris naissance bien avant la fin de 1914.

Battez-vous maintenant, petits soldats ! Donnez votre chair, votre vie ! Et mourez en pensant que la cloche de l'église sonnera peut-être des carillons quand les Allemands entreront dans votre village. . .

Ces cris de haine civique de la fameuse *Dépêche* sont de la première semaine d'octobre 1914, il ne faudrait pourtant pas l'oublier.

Notre « cléricalisme »

11 février 1916.

— Voilà bien, nous dit-on, votre cléricalisme.

Il se peut. D'excellents amis nous disent que ce cléricalisme fâcheux nous prive de millions de lecteurs et d'adhérents qui ne demanderaient qu'à se joindre à nous sans cela. Est-il besoin de dire que je regrette ces lecteurs et ces adhérents ? Mais tous comprendront que nous devrions regretter plus encore un esprit de parti, de préjugé, d'erreur qui nous mettrait hors du sens commun et de la raison.

On me dit :

— La raison, c'est de l'idéologie...

Croyez-vous ?

L'habitude de décider de tout à la pluralité des voix a fini par faire croire au public, comme aux enfants, comme à bien des femmes que les rapports des choses dépendent seulement de la volonté des gens. On choisit par exemple d'être nationaliste mais anticlérical, on est pour la France, mais contre le pape ; si l'on juge cette attitude esthétiquement fière, si on peut la faire passer pour le signe d'une belle âme, on ne cherche pas davantage, Et pourtant, s'il y avait quelque lien entre la Papauté et la France ?

Si ce lien était extérieur à nos partis pris ?

J'ai connu un petit garçon qui trépigna de fureur quand on lui eût prouvé sans qu'il pût répliquer que, d'un point pris sur une droite, on pouvait élever une perpendiculaire et qu'on n'en pouvait élever qu'une. Le pauvre enfant se figurait que le sentiment de cette nécessité naturelle et logique empiétait désormais sur sa liberté. Il lui fallut des mois et des saisons pour arriver à voir que c'était tout le contraire et que, en tenant compte de la loi ainsi reconnue, il étendait le cercle de son pouvoir et de son action sur les choses.

S'il y a des vérités liées et des réalités connexes dans l'aire de la politique, celui qui les ignore ou qui les méprise s'expose à de profonds déboires ; qui

les connaît et les respecte se met, au contraire, en état d'en bénéficier. Tel est l'avantage premier de ce que nous nommons la vérité politique.

Il y a des causes liées en fait. Les critiques auxquels je réponds ne font aucune objection à tout ce que j'ai dit de la liaison de la cause de l'Église et de la France ? Puisqu'ils n'y trouvent à redire que par des mouvements d'humeur personnelle, ils me permettront dès lors de conclure que notre point de vue n'est pas celui du cléricalisme, mais de la vérité.

On ne réfléchit pas assez à ces liaisons, à ces connexités naturelles, qui existent en elles-mêmes, sans égard à nos goûts et à nos dégoûts. Quand dès août 1914, nous avons dénoncé la rumeur infâme, elle n'attaquait alors que les prêtres, les bourgeois, les officiers, les riches, les nobles. Elle mettait ensemble quelques catégories de citoyens qui, jusqu'ici, n'étaient pas toujours associées : richesse et noblesse, par exemple, bourgeoisie et clergé. Mais c'est que, pour notre révolution intérieure souhaitée par l'Allemagne, il était important que la ligne de démarcation se fît exactement là. D'un côté, un prolétariat antireligieux, antisocial, antimilitaire, de l'autre tout ce qui, dans la nation, peut la grouper et la conduire, tout ce qui possède, dure, organise, tient les citoyens réunis. Le caractère antinational de la calomnie était donc lisible à l'œil nu. Cela devrait nous rendre méfiants.

La réponse de « l'écume »

15 juin 1916.

Un aimable jugement a été porté en mars dernier sur *L'Action française* dans *La Revue chrétienne*, organe du « christianisme évangélique libéral » pour certaines « familles protestantes ». L'auteur, notre juge, M. Henry Dartigue, n'a pas émis sa sentence sans en avoir vu les défauts. Une inspiration plus forte l'a emporté comme les prophètes :

Il faut bien l'avouer, dit-il, au risque de porter atteinte à la trêve des partis que nous devons maintenir, même dans les questions littéraires : le groupe de l'Action française nous paraît être comme l'écume du courant qui soulève et entraîne la portion la plus saine de la jeunesse française.

Les figures de rhétorique n'ont pas le privilège de nous émouvoir, surtout celle-ci. Les membres de l'Action française ont le sentiment de taper terriblement sur les nerfs à un homme comme M. Dartigue, parce qu'il est obligé d'apercevoir combien le monde échappe au point de vue un peu étroitement moral sur lequel il se trouve fixé par ses habitudes d'esprit. Mais, même sur ce terrain moral, son terrain, nos états de services nous permettent de le regarder sans baisser les yeux, qu'il s'agisse de clairvoyance politique, d'activité civique ou de dévouement militaire. Je ne fais pas de comparaison pour humilier autrui. Mais nous pouvons nous tenir, en souriant, où nous devons être. Écume, si l'on veut, mais si sanglante et si lumineuse que tous les bons Français doués de raison avouent pour elle la sympathie secrète de leur cerveau, ou de leur cœur, ou de tout leur être.

Nos idées et les partis

Comprenons plutôt ce que veut dire M. Henry Dartigue afin de le détromper, s'il y a lieu, sur un point de fait. Il a écrit un peu plus haut, nous visant déjà :

Ce serait une erreur grave de juger de ce mouvement de réforme morale qui s'est produit avant la guerre seulement par ses parasites, je veux dire par ceux qui le compromettent en l'exploitant selon leurs ambitions de parti.

On tient la pie au nid. M. Henry Dartigue révèle deux erreurs de fait, intéressées peut-être, en tous cas intéressantes pour lui, favorables à ses commodités ou à ses passions, celles-là même dont il devrait se garder avec le plus grand soin. En effet, M. Dartigue croit que ce mouvement de réforme existait d'une part et que nous existions de l'autre ; alors, nous serions survenus et nous aurions capté une veine du flot. M. Dartigue se trompe ; ce mouvement, nous sommes de ceux qui l'ont créé. Nous l'avons provoqué, quand il n'existait pas. Nous l'avons soutenu, appelé, encouragé, secondé et éclairé de toutes nos forces. Des textes innombrables et aveuglants feraient la preuve si le fait, généralement admis de nos adversaires déclarés, pouvait être l'objet d'une contestation.

Ce n'est pas tout. L'ingénieux rédacteur de *La Revue chrétienne* imagine aussi que c'est comme membres d'un « parti » que nous avons adhéré à ce mouvement.

Le malheur est que, aux temps où nous cherchions la voie, nous n'étions d'aucun parti et les partis ne nous intéressaient pas. Nous étions, qui des militaires, qui des professeurs, qui des écrivains ou des avocats ou des artistes, fort occupés de tout autre chose que de politique. C'est la politique qui est venue nous rejoindre, c'est elle qui nous a dit, avec toutes les preuves imaginables :

— Je suis le centre fléchi, mais nécessaire, de la vie intellectuelle et morale de la nation ; les partis m'ont viciée, mais ma nécessité pour la France est si forte que, dans la succession des efforts à faire, des besognes à assumer, c'est ma besogne de nettoyage, d'épuration, d'éclaircissement politique qui doit tout primer.

Et c'est ainsi, les raisons en sont écrites, très palpables, dans nos livres et dans notre vie, c'est ainsi, non autrement, que nos amis ont lâché, qui l'épée, qui la barre, qui l'amphithéâtre, qui l'atelier, qui l'art du romancier ou celui du critique pour des travaux de politique dont plusieurs ne sont pas sans analogie superficielle avec ceux des partis, mais qui sont en réalité tout le contraire.

On ne peut manquer pas d'être un peu surpris et affligé de voir les rédacteurs d'une *Revue chrétienne* aussi mal informés de notre direction et de notre passé. Beaucoup de protestants français nous ont témoigné plus d'attention et plus de sympathie ; je me garderai donc de généraliser le cas de

M. Henry Dartigue. Le caractère de sa conception erronée est d'être extrêmement faible ; à qui fera-t-il croire que des esprits comme Paul Bourget, Léon Daudet, et d'autres à qui il veut bien reconnaître des qualités de théoriciens politiques, aient commencé par regarder autour d'eux, se consulter sur le meilleur moyen de rallier la jeunesse à la monarchie et se soient résolus pour ce motif à se placer au point de vue de la science, parce que le prestige de la science était fort vif aux yeux des nouvelles générations ?... Eh ! ce prestige était en eux. Et leur vue scientifique ou empirique de l'ordre, de la prospérité, du progrès des sociétés, elle avait commencé par guider leurs propres idées et décider de leur vie personnelle ! Ils auraient été incapables de se placer pour leur compte à un autre point de vue, par exemple à celui du légitimisme sentimental de *René*. . . Non, ce reproche est trop absurde. Et si M. Dartigue veut que je lui dise tout à fait ma pensée, ses insinuations de parti pris ou de manœuvres politiques portent en elles le plus grand des ridicules ; elles puent l'esprit de parti.

Rome et les barbares

Les Germains peints par eux-mêmes

22 octobre 1914.

Un pasteur de l'Église réformée, habitant Vernoux en Ardèche, vénérable vieillard de quatre-vingts ans, le Nestor du protestantisme européen, ayant connu jadis, en 1869, le prédicateur de la Cour de Berlin, M. le pasteur Dryander, lui écrivit tout au commencement de la guerre pour lui proposer une action commune : 1° de leur patriotisme respectif, qui les divise de sentiments et d'intérêts terrestres ; 2° de leur commune foi chrétienne qui les réunit dans le ciel, mais qui, dès lors, les oblige tous deux à employer toute l'influence dont ils peuvent disposer pour que la guerre soit conduite avec autant d'humanité que possible, pour que le vainqueur quel qu'il soit n'abuse pas de sa force, pour que les personnes et les droits des faibles soient respectés. . .

Au bout de six semaines, M. le pasteur Dryander répondit dans le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, « sans avoir pris la peine d'en aviser son correspondant », note le *Journal de Genève*. Cette réponse est un refus. Et quel refus !

Après avoir consulté deux autres théologiens de son Église et de son pays, le docteur Lahusen et le licencié Axenfeld, qui ont signé la lettre avec lui, M. Dryander déclare repousser les propositions de M. Babut, non dans leur principe, mais pour un savoureux motif accessoire.

Nous les rejetons parce qu'il ne doit pas y avoir la plus lointaine apparence que, d'après nous, on ait besoin en Allemagne d'un avertissement ou d'un effort quelconque pour que la guerre soit conduite en accord avec ses principes chrétiens et suivant les exigences de la miséricorde et de l'humanité. Pour notre peuple tout entier comme pour notre état-major, il va de soi que la lutte ne doit être conduite

qu'entre soldats, en épargnant soigneusement les gens sans défense et les faibles, et en prenant soin des blessés et des malades sans distinction. Nous sommes convaincus, en pleine connaissance de cause, que cette règle est celle de notre armée tout entière, et que, de notre côté, on combat avec une maîtrise de soi, une conscience et une douceur dont l'histoire universelle n'offre peut-être pas d'exemple. . . Quand l'inqualifiable conduite de populations odieusement égarées par leurs gouvernements a rendu indispensables la destruction de propriétés privées ou l'exécution de francs-tireurs, nos chefs ont considéré cela comme un pénible devoir qui les obligeait à faire souffrir aussi des innocents pour préserver nos blessés, nos médecins, nos infirmières d'attaques scélérates.

Quant à l'origine de la guerre, voici :

Depuis l'empereur jusqu'au plus modeste journalier, on n'aurait pas trouvé en Allemagne cent hommes conscients qui, je ne dis pas cherchassent, mais voulussent la guerre avec nos voisins. Nous sommes nous autres Allemands, le peuple le plus ami de la paix qui soit. . . Jusqu'au dernier moment, alors que déjà les filets d'une coalition sacrilège des peuples et des intérêts les plus disparates se resserraient sur nous, l'empereur et le chancelier ont poussé jusqu'aux dernières limites imaginables leurs efforts pour le maintien de la paix. Nous vous soumettons les explications de notre chancelier ; elles sont, dans leur claire et simple vérité, grandioses. . . Ainsi nous ressemblons, nous autres Allemands, à un homme paisible qui serait assailli en même temps par trois hyènes altérées de sang. . .

À cette soif du sang, la France joint un penchant « contre nature » pour la Russie et le dédain injurieux des avances courtoises que l'amoureuse Allemagne lui prodigue. L'Angleterre ajoute à sa complexion d'hyène « le seul amour du penny » qui lui a donné des mœurs d'« assassin ». Bref, jurent les trois pasteurs Dryander, Lahusen et Axenfeld, quand M. le pasteur Babut voudra obtenir de ses collègues prussiens leur adhésion aux déclarations chrétiennes qu'il sollicite, il devra commencer par « flétrir publiquement l'infamie de l'attaque, le crime sacrilège qui a rendu cette guerre possible ». D'ici là, rien de fait. Pas de « communion fraternelle » avec les trois peuples-hyènes rués sur l'honnête Germain, seul humain. Guerre à outrance, guerre à mort, même entre pasteurs du saint évangile !

Voilà comment jugent les hommes de paix du royaume de Prusse. Le manifeste des 93 a montré ce que leurs penseurs laïcs ont dans leurs fortes têtes. Menons l'enquête dans la région où c'est le sentiment et l'instinct qui prévalent. *Le Temps* d'avant-hier livrait à la publicité le journal de route

d'un humble instituteur, sous-officier dans l'armée d'invasion, et tombé sur le champ de bataille. Je ne transcrirai pas les lignes où déborde la gloutonnerie nationale, mais voici une réflexion où se montre la naïve sauvagerie. Il vient de voir brûler Visé, réunir tous les habitants que l'on a pu trouver et fusiller un sur trois de ces pauvres gens. Raison donnée par ce sous-officier : la population avait tiré sur le commandant de brigade. Moralité tirée par le même : « Dès l'instant qu'il faut perdre la vie d'une façon aussi barbare, mieux vaut ne pas laisser pierre sur pierre dans de pareilles localités et massacrer indistinctement innocents et coupables. »

Dira-t-on que c'était la suite d'un ordre supérieur, et que le militarisme prussien est seul coupable ? Ce militarisme a bon dos. Nous penserons tout le mal que l'on voudra du militarisme prussien, et nous ne verrions qu'avantages à fusiller « sous les tilleuls³⁹ », si nous les prenons vivants dans la Wilhelmstrasse, Guillaume et ses fils, grands chefs dudit militarisme, mais il est intéressant de savoir comment les volontés et les passions individuelles accueillent ces ordres et si elles les exécutent à contre-cœur ou autrement. Deux socialistes faits prisonniers ont déclaré qu'ils avaient été induits à des actes de trahison sous menace du revolver ; à supposer que les prisonniers allemands soient des modèles de véracité et que le succès de l'accusation contre les chefs ne les entraîne pas à la renouveler trop souvent et à supposer que ce ne soit pas un mot d'ordre convenu, on voudrait demander aux socialistes français si la menace du revolver suffirait à les faire agir, eux, comme les camarades.

Non, n'est-ce pas ? Cela juge la différence du Français et de l'Allemand, quelles que soient leurs conditions !

Un officier allemand, ne parlant qu'à lui-même, traitant de ses hommes et de lui, écrit dans un journal de route, traduit et communiqué par l'Agence Havas :

C'est l'heure où l'on se moque de tout sentiment de civilisation et d'humanité. Quand une poignée de soldats s'abat sur une maison, on peut être sûr qu'il n'y reste plus rien. Tous les instincts se réveillent avec une terrible puissance. Le soldat qui a entendu siffler les balles et éclater les obus se dit : — Pourquoi, si aujourd'hui une occasion favorable s'offre, dois-je m'imposer une privation ? Demain, peut-être, je serai mort... Et tous se précipitèrent dans la cave et sur les provisions comme des fourmis sur un rat mort.

39. *Unter den Linden*, la principale avenue de Berlin. (N. D. É.)

La nature allemande parle là toute pure. Les prédicateurs de Guillaume II nous assimilent à l'hyène altérée de sang, mais ses soldats se rendent eux-mêmes justice en se comparant à des fourmis avides et folles. Le ridicule de cette langue, où la pensée ne va jamais sans lourdes images, oblige à concevoir ce peuple sauvage véritablement comme il est : race-enfant, esprit grossier, force rudimentaire qui n'excelle qu'à tout casser.

Les affaires d'Orient

5 novembre 1914.

L'Allemagne a poussé les Turcs à la révolte dans le même sentiment qui lui a fait bombarder la cathédrale de Reims. C'est un acte de désespoir : « Je ne peux ni vous vaincre, ni vous conquérir, je m'en vais vous faire du mal. . . » Le mal, ce sera, en l'espèce, des massacres de chrétiens en Asie Mineure.

Nous comptons bien, avec les *Débats*, que d'énergiques démonstrations franco-anglaises, si l'Angleterre et la France ne perdent pas de temps, arrêteront sinon l'idée et le projet, au moins les premiers essais de massacre. À cet espoir, il convient d'ajouter un mot : les crimes qui menacent ne doivent certes pas rester impunis, mais il faudrait désirer surtout qu'ils fussent compris et que leur intelligence donnât un avertissement fructueux.

Nos missions en Syrie et en Asie Mineure ne sont pas l'effet du simple zèle individuel engagé à ses risques et périls. De puissantes collectivités catholiques françaises y ont implicitement engagé le nom, l'honneur, presque le drapeau de la France. Toute notre histoire les y engageait, au surplus. Des miracles d'administration généreuse et prévoyante ont été faits là-bas, d'incomparables succès y ont été remportés ; succès prestigieux et qui faisaient pâlir de jalousie haineuse l'effort de nations plus riches d'or ou, d'États mieux armés du fer. Cependant une chose y a manqué depuis une trentaine d'années, l'autorité armée, la voix et l'appui du canon. L'Orient nous a entendus nous calomnier et il a entendu nos calomniateurs renchérir. Bien que les guerres balkaniques où notre Creusot a brillé autant que notre École de guerre, aient relevé dans une forte mesure le prestige du « canon franc », il nous manquait encore quelque chose de ce côté. Il n'est pas au pouvoir de l'initiative privée, si vive et si noble soit-elle, de remplacer tout à fait la fonction des gouvernements. Le nôtre a été longtemps distrait et absent. Cette distraction, cette absence pourraient bien être la cause directe de la redoutable effusion d'un sang d'autant plus précieux qu'il sera tiré des veines d'amis, de protégés de clients traditionnels de la France. Les hauts personnages français qui, depuis si longtemps, affectaient de se désintéresser devant nous de ce qu'ils

appelaient la « forme du gouvernement » et nous montraient une France du Levant unie et forte sous un autre ciel, par ces œuvres de bienfaisance, d'évangélisation, d'instruction et de civilisation, comprennent-ils maintenant ce que nous voulions dire lorsque nous écrivions « politique d'abord » ?

Nous ne voulions pas les arracher à leur œuvre ni certes la déprécier. Nous voulions la fortifier, la défendre et la garantir. Des missionnaires le comprenaient. Ils nous l'écrivaient, ils sont venus nous le dire. Ce sont leurs protecteurs de France que nous n'avons pas convaincus. Puisse leur cruelle indifférence à la force ou à la faiblesse des remparts de notre cité ne pas coûter trop cher à nos citoyens ! Bien appliquée, notre maxime, trop discutée et trop diffamée, notre *politique d'abord* eût commencé par constituer en France un État assez vigilant pour empêcher l'Allemagne de tenir une place exorbitante à Constantinople ou plutôt de nous y enlever notre rang. . . De l'incurie diplomatique, cela vous fait l'effet de simples fautes d'orthographe sur du papier à tranches d'or. . . Regardez mieux. De plus près, c'est du sang humain.

À la Sorbonne : de la force

8 novembre 1914.

La Sorbonne, on ne l'ignore pas, est une grande blessée. Elle a été blessée par l'Allemagne, non dans la guerre, mais dans la paix. L'une des principales opérations d'avant-guerre aura été de s'emparer de l'illustre place forte universitaire et d'y installer un culte insensé de l'esprit german. Ses principaux maîtres, ceux qui la dirigent encore aujourd'hui M. Croiset⁴⁰, M. Séailles⁴¹, ont germanisé à l'infini. Sont-ils guéris ? Sont-ils seulement en convalescence ? Jeunes gens, nous ne pouvons aimer à vous induire en défiance contre des maîtres. Ces maîtres ont été des adversaires. Ils sont vaincus, terriblement vaincus par l'événement ; sans parler du respect dû aux chaires où ils siègent, ils méritent un traitement plein de générosité qui doit aller, s'il est possible, jusqu'à l'affection. Mais la critique peut être affectueuse, et nous ne saurions laisser passer la leçon d'ouverture prononcée par M. Croiset sans en faire sentir les deux ou trois erreurs profondes persistantes et sans doute voulues. L'éloge qu'en fait M. Séailles dans les journaux établit que l'intervention fera du bien.

Ces messieurs ne prononcent ni n'écrivent plus un mot sans s'élever contre le culte de la force, contre la force elle-même, identifiée ou non à la force brutale. Il ne faut pas laisser courir sur cette pente. Il n'y a pas à diviniser la force, il n'y a pas à l'avilir non plus. La force est bonne en soi.

— Oui, d'accord, la force au service du droit.

40. Alfred Croiset (1845–1923) fut un helléniste réputé. Premier au concours de Normale Supérieure et à celui de l'agrégation, il représente l'archétype de la sommité universitaire dominant son époque mais ne laissant rien d'original à la postérité ; ses idées vagues et généreuses en matière politique et sociale, qu'il rattachait à ses études sur la démocratie athénienne, sont d'une consternante banalité. (N. D. É.)

41. Gabriel Séailles (1852–1922), éminent professeur de philosophie, était un spécialiste de Kant dont il contribua grandement à propager l'influence dans l'Université française. Voir à son sujet le chapitre IV de *La Politique religieuse* : « l'individu contre la France ». (N. D. É.)

— Non, pas d'accord sur des confusions !...

Accordons-nous sur des idées nettes. Le service, bon ou mauvais, auquel on met la force, c'est une question ; le prix de la force en soi est une autre question. Nous parlons de la force pure. Moralement, la force est une vertu et, physiquement, c'est un bien.

— Il ne faut pas en abuser.

— Il ne faut abuser de rien, ni du vin, ni de l'eau, ni de la viande, ni du pain, ni même, saint Paul l'a dit, de la sagesse. Mais mettre les jeunes Français en défiance contre la force, c'est les affaiblir et, en un sens, les trahir à cette heure où ce qui presse, c'est de leur inspirer le désir d'être forts, à tous les points de vue, et de rechercher les conditions naturelles de la puissance tant pour leurs personnes que pour leurs pays.

Mais, disent les professeurs, c'est ce qu'on enseigne en Allemagne !

Nullement. Ce que l'Allemagne enseigne, consacre et admire, ce n'est pas la force en tant que force, c'est la force en tant qu'allemande. La défiance de la force peut paraître un état d'esprit inoffensif ; un peu fouetté et stimulé, ça conduit à siffler le drapeau, à conspuer les « galonnés », à refuser des canons et des munitions à l'armée... On me permettra de dissuader nos professeurs de placer de nouveau la Sorbonne dans ce courant ; le plus bel héroïsme du monde pourrait bien ne pas nous sauver cette fois. *Vive la France* signifie vive notre force française. On invoque la Grèce, Rome ? C'étaient des peuples très forts.

On n'a peut-être pas été non plus très heureusement inspiré en Sorbonne quand on a loué presque sans mesure cet esprit de finesse, qui est fait de mesure, et qui, sous peine de languir et de périr, appelle son complémentaire, l'esprit de géométrie. C'est de rigueur, c'est de logique, c'est de ferme clarté rationnelle qu'ont besoin nos jeunes générations combattantes. Si l'on est convaincu que la Révolution est le terme de notre évolution historique et qu'elle a condensé la philosophie traditionnelle de la France, il ne faut pas craindre de le dire, mais il importe d'éviter de prouver faiblement ce hurlant paradoxe. La déclaration des Droits exprime Rousseau et Luther, c'est-à-dire un retour à l'individualisme barbare de source germanique. Et la Terreur exprime une barbarie de même origine. Enfin, mêler, confondre les vainqueurs de Bouvines, qui ont sauvé le pape, et la Révolution, qui l'a emprisonné, Jeanne d'Arc qui a reconquis le territoire et les Napoléon qui l'ouvrirent trois fois, unifier ces contraires au moyen du terme flottant et vide d' « idéalisme », c'est peut-être une rhétorique ingénieuse, mais je dois dire qu'elle vient tout droit d'un certain Hegel, qui n'était ni Anglais, ni Belge, ni Russe, ni Serbe, pas même Français.

Et puis, ce n'est pas fort !

Chefs et docteurs

12 novembre 1914.

Nous ne nous montrons jamais bien chatouilleux ni difficiles sur les paroles prononcées par les hommes qui ont la responsabilité de conduire la France dans les graves circonstances que nous traversons. Ils parlent selon leur éducation politique, leurs préjugés et les pentes connues du vocabulaire usuel. Mais, si un ministre subit l'esprit public, un maître de Sorbonne le fait. Voilà pourquoi nous épluchons les discours et les écrits de MM. Croiset, Boutroux et Séailles. Voilà pourquoi nous nous sommes gardés de faire subir la même épreuve aux dernières manifestations oratoires et littéraires de la présidence du Conseil et de la présidence de la République. Nous avons même été reconnaissants à M. Viviani de certaines paroles exactes qu'il a mêlées dans son discours de Reims à ce qu'il me permettra bien d'appeler les préchi-précha juridiques de la démocratie. Il a su parler d'un bombardement impie. Il s'est défendu de médire de la force quand la force est en train de sauver la patrie française. Sans doute, nous conservons nos préférences pour l'oraison concise et forte de ce général commandant un camp retranché qui a dit sur la tombe d'officiers morts pour la France : « Comme eux vous êtes tous prêts à faire votre devoir et à prouver qu'une chose importe, c'est le salut de la patrie. » Mais chacun n'est pas obligé de parler à la romaine et il existe des avocats éloquents. Leur parole emprunte ses figures au trésor des lieux communs qui sont courants et ces prêtés-rendus au vœu des auditoires sont parfois ce qui explique le mieux leur succès. Il n'y a qu'à applaudir comme tout le monde et à s'en aller satisfait tant que le bon sens et le goût ne sont pas offensés.

Par contre, nous ne saurions goûter ce genre de satisfaction ni montrer la même endurance lorsqu'une église ou une congrégation enseignante, telle que la Franc-Maçonnerie, dans un ordre du jour destiné à représenter le symbole d'une foi, foi expliquée à des adeptes, foi proposée par des prosélytes à des catéchumènes, écrit sur une même ligne, pour mettre ces deux idées sur le même pied, que « la force et la haine ne peuvent servir de base à

une civilisation ». Il devient nécessaire de signaler l'erreur grossière à tous les esprits capables de réflexion. Sans tenter d'opposer à la rue Cadet que le catholicisme fit de la vertu une force, on pourrait l'inviter à méditer utilement le mythe d'Hercule, accueilli, modelé et perfectionné par le plus spirituel des peuples connus.

Les idées de M. Buisson

Quant au manifeste que M. Buisson vient d'écrire au nom de la Ligue des Droits de l'Homme pour raconter « le duel à mort de deux religions, la religion de la force et la religion du droit » (qu'il serait assurément plus sage de combiner) et pour dire en somme qu'il n'a rien appris ni rien oublié, le lecteur situera et jugera ce manifeste quand il se sera rappelé la biographie de son auteur.

Avant 1870, M. Buisson lançait au Congrès de Lausanne la fameuse malediction contre les « trois livrées » : celle du prêtre, celle du magistrat, celle du soldat. Ce libéral anarchisait. Mais, à la même époque, le monde libéral et démocrate exigeait la suppression des armées permanentes dans son programme de 1869, réclamait une armée qui n'en fût pas une et, pour empêcher le maréchal Ney de transformer la France en caserne, transformait notre patrie en un cimetière. Après la défaite de nos armées et l'éviction de la République conservatrice, M. Buisson fut appelé par Jules Ferry à la direction de l'enseignement primaire ; une courte conversation entre le ministre et son lieutenant témoigna que les vieilles gourmes étaient jetées, les folies de jeunesse passées et bien passées. M. Buisson, devenu homme de gouvernement, était prié, en somme, d'adoucir ses angles. Il les adoucit en effet. Mais, avec toutes les réserves d'expression nécessaires, il s'occupa activement de deux choses : imposer à l'enseignement primaire la morale indépendante tirée d'un kantisme anarchique et persuader les Français des origines françaises de l'anarchisme huguenot, le mouvement de Réformation ne devant, d'après lui, rien à l'Allemagne, rien à Luther, et ayant été une génération spontanée, sur notre sol, par Lefèvre d'Étaples et Sébastien Castalion.

Ainsi l'esprit anarchique de la Réforme était débarrassé de l'étiquette allemande qui nous eût mis en défiance et cet esprit luthéro-kantien était imposé d'office au nom de l'État français aux petits Français.

Je ne puis rappeler quels résultats directs, quels contrecoups indirects déterminèrent dans nos affaires politiques, en particulier dans nos affaires militaires, cet enseignement de l'anarchie au nom de l'État. Le cœur et la fibre profonde d'un peuple né guerrier ne furent pas touchés ; mais la tête fut bien malade

à la suite de toutes ces blessures profondes ! Des erreurs innombrables, des méprises sans nom furent prodiguées. Cet État, dont l'enseignement avait pris une part si décisive au mal en fut, par très juste retour, douloureusement affaibli et décomposé. Cette crise de l'État français pendant les dix-huit dernières années n'a certainement pas été étrangère au calcul, heureusement illusoire, de l'envahisseur ; le fait a été admis par tout le monde en France et en Suisse, par les critiques militaires du *Journal de Genève* et par les plus graves anonymes du *Temps*. Dans ces lents travaux d'érosion latente, l'anarchie pédagogique de M. Ferdinand Buisson porte le poids de responsabilités extrêmement lourdes.

Qu'en pense-t-il ? Il vient de le dire. Il pense comme après 1870 ; si les dieux immortels lui prêtent encore un long âge, il recommencera.

Je ne répondrai que trois mots :

— Pas la France !

La liberté d'esprit de l'Université catholique

25 novembre 1914.

Notre ami Louis Dimier me permettra d'ajouter un mot à la note, si forte, qu'il a donnée hier sur la réponse de l'Université catholique de Paris aux intellectuels allemands. Qu'il me permette de répéter après lui le terme par lequel il a caractérisé cette page également digne de l'étude et de l'admiration. Elle émane d'esprits libres, a-t-il écrit. Et il a dit de quelles chaînes de superstitions germaniques étaient affranchies les cinq Facultés de la rue de Vaugirard. Il a ramené cette liberté d'esprit au fait de professer et d'enseigner le catholicisme. Est-ce absolument un pléonasme que d'ajouter, de mon point de vue, au fait de n'être pas tenues au respect dogmatique de la Réforme, au fait de n'être engagées en aucune manière à révéler, historiquement ou philosophiquement, la nation et la patrie de Luther ?

Soit en répondant au fameux article de M. Boutroux de la *Revue des deux mondes* dans notre Revue de la presse du 17 octobre, soit en toute autre occasion, nous avons dû répéter que la critique du pangermanisme ne pouvait s'arrêter à Fichte, il faut remonter au premier patron de l'individualisme moral, à Kant, et Kant ne se comprend pas sans Luther, le grand sécessionniste de la civilisation européenne, le patron de l'individualisme religieux.

Luther, « l'homme allemand », disait Fichte, nous dirions volontiers le grand Barbare et, par voie d'équivalence, le grand Anarchiste. Rousseau, à qui la *Critique de la raison pratique* doit beaucoup, mais qui, à son tour, doit beaucoup à l'esprit philosophique et politique de la Réforme, importa en France le même esprit de division et de sécession germanique. Nous ne disons pas, comme on nous le ferait dire, qu'il faut mettre Rousseau hors des Lettres françaises, nous disons qu'il en a rompu la tradition. Par lui, au schisme européen succéda un schisme français ; cette Révolution dite française qui suscita deux Frances, ces deux Frances qui, peu à peu, par les efforts douloureusement redoublés du champ de bataille, de la méditation et de la discussion, remontent avec peine et lenteur jusqu'au sentiment de leur antique unité.

Si forte, si instante que soit la leçon des faits ou celle des idées, il n'est pas facile à des maîtres officiels, installés au nom des principes de la Révolution, de reconnaître une leçon qui détruit les principes et l'esprit du gouvernement établi. Ce Kant à qui la proclamation des Droits de l'Homme et du Citoyen faisait modifier sa promenade somnambulique, ce Luther qui remplit l'éloquence de tous les prophètes, pères et docteurs du régime, celui-ci maître de Rousseau et celui-là son disciple, comment les impliquer dans la critique du pangermanisme, sans avouer l'essence proprement germanique des idées de Rousseau, et par là de tous les différents modes d'anarchie et de sauvagerie systématisées que, depuis 1789, nous appelons libéralisme ou démocratie ?

C'est de dire cela que les chaires publiques n'étaient pas libres. C'est de taire cela qu'un enseignement qui ne vient pas de l'État, mais qui est très français, s'affranchit spontanément devant l'ennemi.

Science, barbarie : et quoi ?

4 décembre 1914.

Dans le dernier discours qu'il a prononcé aux armées, M. Poincaré a reparlé, non sans raison, de la barbarie savante propre à l'Allemagne ; depuis, M. Delafosse, sans contester la justesse de l'observation, a reconnu qu'elle posait le problème sans le résoudre. D'après M. Delafosse, les termes de science et de barbarie peuvent se rejoindre dans une phrase et donner ainsi une antithèse piquante pour l'œil, pour l'oreille, même pour l'esprit. Mais ce léger piquant sert à faire sentir qu'il y a là un point à résoudre, bien loin qu'il y soit résolu. Que la science soit barbare, que la barbarie soit savante, ces faits, même établis, restent scandaleux comme tout rapprochement de termes antagonistes. Comment ces faits existent-ils ? Qu'est-ce qui les fait être ? Comment peut-on devenir savant sans cesser d'être barbare ? Comment la science peut-elle s'accommoder de la barbarie ? Voilà ce qu'il faut expliquer, ce qu'on n'explique pas. Il manque un moyen terme qui rende intelligible ce qui est constaté, et personne ne fait mine de l'apporter.

C'est qu'il faudrait tenir compte du fait philosophique, du fait historique et moral que nous avons signalé de tout temps, sur lequel nous ne cessons de revenir depuis six semaines, depuis que M. Émile Boutroux, à qui il eût appartenu de le définir, l'a négligé sans doute en vertu des raisons d'État du régime. Pour éviter de toucher à Kant, demi-dieu de la démocratie libérale, pour éviter un autre de ses patrons, Luther, M. Boutroux a négligé de voir ou de dire l'essentiel, à savoir que, depuis le XVI^e siècle, par la doctrine du libre examen et de la souveraineté du sens propre, l'Allemagne, autrefois participante de la civilisation européenne, a fait schisme, puis régression, puis un vrai retour à l'état sauvage ; que la science de l'Allemagne, bénéficiant de la vitesse acquise, s'est développée d'une part, mais que sa philosophie théologique et morale a été, d'autre part en recul constant, car l'individualisme absolu, tel qu'il se dessina chez Kant, dut aboutir à un anarchisme effréné, chaque être ayant qualité pour faire un dieu de son « moi ». . . Mais cette apo-théose du « moi » se tourna, grâce à Fichte, à diviniser le « moi » allemand,

la nature de l'Allemagne, considérée comme être parfait, type pur, modèle absolu de toute chose, et ainsi toutes les aberrations, toutes les grossièretés, toutes les férociétés naturellement impliquées dans le caractère allemand se trouvèrent monstrueusement accrues et multipliées par le culte de la morale en cours. Il n'y eut plus ni vrai ni faux, ni bien ni mal, mais seulement allemand et non-allemand comme dans le jargon de la même école, moi et non-moi. De là, la conception de « science allemande ». De là une morale allemande. De là l'abolition de toute connaissance et de toute vertu qui se flatteraient d'être défavorables ou simplement extérieures à l'Allemagne. De là une anarchie intérieure très complète et ramenant dans la direction de la vie sauvage, bien que coïncidant avec toutes les ressources matérielles que la civilisation met au service des peuples.

Ce rapide tableau est, il faut l'avouer, incommode pour ceux qui traînent dans leur bagage le buste de Rousseau, la Déclaration des Droits de l'Homme et les idées de la Révolution. Mais les autres êtres humains sont libres de voir qu'aucun trait esquissé n'est faux et qu'il contient exactement l'explication que l'on demande. La vie même matérielle de l'Europe moderne leur paraît suspendue, au point de savoir qui vaincra, de l'individualisme germain venu de la Réforme et de la Révolution ou des idées générales qu'élabora le genre humain au cours d'un mouvement civilisateur qui trouva ses formules les plus complètes dans le catholicisme romain.

Pangermanisme, révolution

25 décembre 1914.

Nous savons que, en Allemagne, le sentiment individualiste se transforme dans le sentiment pangermaniste absolument comme le sentiment libéral dans le sentiment jacobin, en vertu des mêmes lois de l'esprit, de la nature, de l'histoire. Les fortes analogies des septembriseurs et des tricoteuses avec les massacreurs allemands sont constantes et symétriques. Ici, la barbarie d'un peuple. Là, la barbarie d'une faction. L'une et l'autre exercées au nom d'une philosophie à racine individualiste. L'une et l'autre au nom d'une révolte contre la civilisation catholique romaine et les traditions de la France. La Terreur est l'aboutissement naturel de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la sensiblerie de Rousseau, comme l'impérialisme de Fichte est l'aboutissement naturel de l'individualisme de Kant et de la sensiblerie allemande dressée en système. Ces choses-là se tiennent par des chaînes de rapports infrangibles, que nous n'avons pas fabriqués et qu'il ne dépend de personne d'abolir, mais que l'on peut connaître ou méconnaître, dévoiler ou voiler, selon la place que l'on occupe dans le monde, selon que l'on défend les intérêts de la vérité où ceux d'un parti.

Plusieurs fabricants d'illusions politiques, morales et sociales sont à l'ouvrage. Ceux qui, il y a vingt ans, dans la Sorbonne philosophique, tiraient, selon le grand mot de Vaugeois, tiraient comme un rideau sur la moitié de l'œuvre d'Auguste Comte, ceux qui, dans la Sorbonne historique, étouffaient de leur mieux cette haute doctrine de Fustel de Coulanges que nous avons dû exhumer et restaurer de nos mains, ceux-là, les mêmes et leurs héritiers, ont fait savoir par des notules variées dans les feuilles officieuses qu'ils s'attelaient à des publications, à des conférences, sur les « leçons de la guerre », leçons que l'on arrange pour engourdir, aveugler, insensibiliser de nouveau le peuple français et le replonger plus ou moins consciemment sous l'influence des sophismes et des confusions d'Allemagne. Les mêmes apôtres de l'inconscient, de l'intuition et du sentiment s'y emploient. Il faut leur opposer les réfutations énergiques de ce que Léon Daudet appelle fièrement « la Raison

mère de la clarté ». L'auteur de *L'Avant-Guerre* a déjà sonné un beau réveil. L'auteur de *Hors du joug allemand* redouble son premier bienfait ⁴².

42. *L'Avant Guerre* a été publié en 1913 et *Hors du joug allemand* en 1915. (N. D. É.)

Le fédérateur allemand en Belgique

8 janvier 1915.

Comme nous le disions dès le dixième jour de la guerre⁴³, Guillaume II méritera le sobriquet de fédérateur ; singe malheureux des rois de France qui fédéraient l'Europe autour de leur spectre, ce fédérateur à l'allemande aura réussi à réunir et à coaliser ennemis, concurrents et jusqu'aux simples indifférents contre lui.

C'est lui, disions-nous, qui a soudé la Russie à la Serbie, la France à la Russie, la Belgique à la France, l'Angleterre à la Belgique, et nous prévoyions que son arrogante et grossière prétention allemande, l'hubris traditionnelle du Barbare germain sauraient bien extraire de la nature des choses, de la révolte spontanée du cœur humain de nouveaux alliés en armes, écœurés de ses insupportables provocations. Nous n'osions pourtant pas prévoir que ce parfait Syndic de la Nation et de l'Histoire allemandes finirait par se mettre à dos le catholicisme et l'Église. C'est ce qu'il vient de faire en Belgique. C'est à ce résultat que tendent ses fureurs de Malines, véritables aveux d'une complète brutalité d'esprit, d'une absence d'âme parfaite.

Parce qu'on le lui a dit, parce qu'il l'a lu dans les livres, Guillaume II croit savoir suffisamment que l'Église est une puissance. Pour correspondre à cette notion, les émissaires de sa diplomatie ont tenté d'infester les pays catholiques et de souiller de leurs mensonges jusqu'aux degrés du Vatican. Mais en même temps, et sans que la contradiction soit sensible à son esprit teuton, cet empereur des Boches se figure qu'il lui sera loisible de mettre des sentinelles dans les églises belges, d'y contrôler les prédicateurs et de s'opposer par la force matérielle, ici tout à fait vaine, à la propagation du chef-d'œuvre de lucidité intellectuelle, de courage civique et de véracité sacerdotale que l'archevêque de Malines, primat de Belgique et prince de l'Église, vient de lui jeter au visage !

43. Article dans *L'Action française* du 13 août 1914 : « Le fédérateur allemand ». (N. D. É.)

Le fédérateur allemand ne s'est pas douté que, même d'un point de vue très strictement humain, il allait mettre contre lui les plus hautes puissances immatérielles qui soient au monde, celles de l'esprit pur organisé et perpétué par l'Église.

Le cardinal Mercier

Tous ceux qui réfléchissent suivront la lutte avec passion. Déjà, comme le portrait du cardinal Mercier est partout, il est facile de saluer le vainqueur. C'est ce visage maigre et fin, aux yeux brillants. C'est ce front inspiré, ces joues creusées d'ascète, de moine et de penseur.

Nous n'avons jamais été assez niais pour négliger comme Bergson le facteur de l'organisation matérielle à la guerre ; mais dans cette guerre-ci, portée par Guillaume II sur le terrain du sentiment et de la pensée, terrain dont il n'est pas le maître, mais où son adversaire règne et gouverne de si haut, le fédérateur est déjà perdu. Il est perdu par sa sottise. Sa perte sera consommée par la qualité de son incomparable adversaire.

Le cardinal Mercier, c'est tout d'abord l'autorité, l'influence, le prestige, l'incalculable et, comme disait Bismarck, l'impondérable du catholicisme universel. Le rêve gibelin s'en trouve fracassé. La vieille idée guelfe, que la France relève une fois de plus, peut s'en accroître encore si nous savons nous y prendre, si nous savons faire notre devoir de peuple auprès de « l'homme blanc » qui succède aux Grégoire, aux Sylvestre, aux Innocent, aux Pie... Première menace qui accable la folie boche. Il y en a une seconde dont tout lettré au courant des choses doit témoigner : c'est la haute valeur personnelle des travaux et de la pensée du cardinal Mercier. Plusieurs fois ici, louant cette Belgique qui n'est plus seulement la « mère des beffrois » que Verlaine a chantée et qu'il faut appeler désormais la Mère des hommes, *magna parens*, nous avons eu l'honneur de rendre quelque justice à l'importance philosophique du cardinal. Mais voici qu'aujourd'hui, au *Journal des Débats*, un spécialiste très estimé des études scolastiques, M. G. Lechartier, décrit avec une vérité éloquente le cycle parcouru par ce qu'il nomme justement cette « très grande pensée ». Restaurateur des études thomistes à l'Institut qui portait son nom à Louvain, le cardinal Mercier a fondé une école déjà pleine de gloire et dont la pensée allemande a subi « sur le terrain kantien » de mémorables coups. Les Boches qui ont brûlé la bibliothèque de l'Institut Mercier ont usé de la réfutation à leur portée.

M. Lechartier note aussi « l'influence magnifique » exercée pendant vingt ans sur les « destinées de son pays », « auprès d'un très grand roi et d'accord

avec des ministres admirables », par le cardinal de Malines. Cette action déployée dans les jours heureux pâlera nécessairement auprès de celle qui se développe dans les jours sombres, brillante et fulgurante comme le feu du ciel, sur la tête du roi des Boches et sur sa prétendue puissance :

Cette puissance n'a pas d'autorité légitime... Le seul pouvoir légitime en Belgique est celui de notre roi, de notre gouvernement et des représentants de la nation...

Il ne suffisait pas à Guillaume II et à ses lieutenants de s'être attiré cette indélébile sentence d'une usurpation misérable, d'une occupation cruelle et immonde. Ils essaient de partir en guerre contre elle, ils lui adressent des soldats armés de fusils, de sabres et de canons, ils montent la garde autour d'elle, ils la traitent comme si elle était capable de mourir. Les sauvages de l'Europe centrale, qui s'appliquent de tout cœur à fédérer jusqu'au monde spirituel contre leur puissance, n'ont pas encore compris qu'ils étaient de toute part vulnérables à cet adversaire et qu'ils ne pouvaient même pas le toucher !

P.S. — Quelqu'un leur a-t-il fait signe que c'était trop gros ? Les Boches démentent. Mais l'on dément leur démenti, et cette histoire ridicule de traits tirés contre le ciel leur ressemble trop bien pour être inventée tout entière.

Le *Lusitania*

10 mai 1915.

Le nouveau forfait allemand sur la mer d'Irlande permet de prendre une idée exacte de deux grandes misères de l'âge auquel nous sommes nés. Les moyens de destruction violente et rapide atteignent à la majesté des autres moyens d'action de l'humanité. Aux paquebots géants qui transportent la population d'une ville correspondent des charges d'explosifs capables de les faire disparaître en quelques minutes et qui réussissent, en effet, tout ou partie de ces coups sinistres.

Pour contre-balancer le résultat de ce progrès funeste, il eût fallu qu'à ce progrès tout matériel correspondît, au même degré, l'amélioration, l'éducation et l'embellissement des âmes humaines. Il n'en est rien. Non seulement il n'en est rien, mais il y a le pire. Pour des causes historiques, dont la plus ancienne est la réforme du XVI^e siècle, qui scinda la république chrétienne et dont la plus proche fut cette Révolution dite française qui détruisit le reste d'union européenne et exaspéra les mouvements nationaux, les hommes d'aujourd'hui se sentent infiniment moins frères qu'il y a 500 ans, même qu'il y en a 200. Dans la patrie de la Réforme qui est aussi la patrie première des idées de la Révolution, les social-démocrates paraissent avoir adopté la notion de leur empereur sur les liens moraux entre les hommes ; pour eux comme pour Guillaume II, « l'humanité finit aux Vosges », et l'aveugle moi germanique, devenu Dieu, a décidé depuis longtemps que lui seul valait le sacrifice de toutes les nations et de tous les êtres. Il ne s'agit même pas de se faire servir par des vaincus. Il s'agit de les remplacer. Cela était démontré par les curieux transferts de populations jugées trop nombreuses, trop onéreuses sur le sol occupé de la Belgique et de la France du Nord. L'attentat dont les passagers innocents de la *Lusitania* sont victimes achève de prouver que nous sommes en présence d'une guerre à l'antique et à la sauvage : dépossession, extermination.

Un portrait du pape

19 juillet 1915.

J'ouvre le livre que M. Francis Charmes vient de publier sur la Guerre⁴⁴, je l'ouvre presque au hasard, à une page qui nous présente le pape, le nouveau pape, au lendemain même de son élection. Elle a paru le 15 septembre dans la *Revue des deux mondes*.

M. Francis Charmes, ancien sénateur, membre de l'Académie française, dirige cette revue, l'une des forteresses du libéralisme européen. Il n'a pas nos idées, nous n'avons pas les siennes ; mais il est de ces adversaires avec lesquels on peut communiquer par le moyen d'un certain nombre de vues et de tendances identiques, dont les principales sont le patriotisme et le sens commun. Or, que dit M. Francis Charmes au lendemain de l'élection de Benoît XV ? Je vous recopie son propos :

Parmi les cardinaux *papabili*, on avait parlé du cardinal Ferrata, qui a été autrefois nonce à Paris et y a laissé de bons souvenirs. Il l'avait été auparavant à Bruxelles ; il connaît le monde, il a acquis une grande expérience diplomatique. Le premier acte du pape a été de lui confier la secrétairerie d'État. Nous n'ajoutons rien de plus aujourd'hui, sinon que Benoît XV, à la cérémonie dite de l'hommage qui a suivi son élection, a serré dans ses bras le vénérable cardinal Mercier, archevêque de Matines, en lui disant : « Dans votre personne, c'est tout votre peuple que je plains, que je bénis. » Ce geste ira au cœur, non seulement de la Belgique, mais de tous ceux qui souffrent eu ce moment.

M. Francis Charmes parle du pape et de l'attitude du Vatican en d'autres endroits de son livre, en termes qui me semblent judicieux, nets, concordants avec ceux que l'on vient de lire. Mais c'est à ceux-ci, les premiers, qu'il faut s'en tenir pour se faire une idée définitive du successeur de Pie X. Le nouveau chef du monde catholique vient d'être élu. Au moment de prendre possession

44. *L'Allemagne contre l'Europe, la guerre*, paru en 1915. (N. D. É.)

de ce trône, que fait-il ? De tant de cardinaux présents, dont plusieurs d'Allemagne et d'Autriche, il distingue le prince de l'église martyre, et c'est lui qu'il serre paternellement dans ses bras, en lui adressant les plus délicates, les plus intimes, les plus douces consolations.

J'en croirais bien notre ami Louis Dimier ou nos confrères MM. Fernand Laudet et René Bazin s'ils me rapportaient cette histoire. Ils sont honnêtes gens, incapables de simuler. Mais enfin, ils sont catholiques, et pratiquants, et militants. Nous avons tous un fameux sens critique en garde éternelle contre ces hommes de foi... Tandis que, M. Francis Charmes, s'il nous rapporte des paroles et des actes de Benoît XV, cela ne peut pas être pour nous édifier ni pour se monter la tête. S'il l'a dit, c'est qu'il l'a vu ou bien su de première main. Je conclus qu'il faut ajouter foi à son portrait du pape. Et s'il s'accorde avec les portraits tracés par Dimier, par MM. Laudet et Bazin, c'est qu'il concorde avec leur modèle à tous les quatre et que M. Clemenceau n'est qu'un imposteur.

La résolution de La Haye

15 août 1916.

La conférence des partis socialistes des États neutres s'est réunie à La Haye, belle ville, mais bien funeste au pacifisme. La résolution qui vient d'y être votée à l'unanimité mériterait de faire réfléchir les intelligences libres et devrait même décider les autres à briser plusieurs clichés qui servent encore à bourrer le crâne des nations et des individus.

Après de vagues imputations adressées à l'être de raison dénommé le Capitalisme, fameux responsable des guerres, et à ses dérives, le sieur Impérialisme et le sieur Militarisme, deux épouvantails à moineaux qui se fichent un peu des bons adjectifs qu'on leur jette, mais qui pourront un jour être estimés bien commodes et bien utiles par Guillaume II, la résolution de la Haye prend les choses où il faut les prendre quand on veut faire les affaires des Boches et de leur Empereur.

Si c'était chez le pape !

Elle prend acte du « spectacle des crimes sans nom, des misères matérielles et morales indicibles, d'un ébranlement économique formidable » et « de la perspective de voir les budgets des États chargés de dettes toujours croissantes... » Ces faits bien vus, les neutres socialistes n'en recherchent pas les auteurs, qui obligeraient à juger et à condamner ; ils n'en veulent concevoir que le résultat dans un avenir immédiat et prochain :

— Qu'est-ce qui va arriver ?

Cette suite est-elle envisagée comme le châtiment et la rançon des crimes et des fautes boches ? Point du tout. Nos socialistes impartiaux écrivent froidement ce qui peut causer le maximum de satisfaction sous les Tilleuls :

Ces deux années ne nous ont pas apporté une décision ni de l'un ni de l'autre côté. Il est même douteux que l'avenir nous apporte

cette décision et il n'apparaît pas comme désirable qu'un des groupes belligérants réduise ses adversaires à merci.

On peut se demander ce que prendrait le Vatican si le moindre chambellan de la Cour papale avait osé rendre publiques des déclarations dans ce goût. Fin de la guerre en partie nulle. Et souhait, cynique souhait que l'impunité la plus monstrueuse reste acquise aux agresseurs de l'Europe, aux perturbateurs du monde habité !

Catholicisme et germanisme

17 septembre 1916.

On a vu et touché par l'utile voyage de M^{gr} Baudrillart et d'un certain nombre d'autres catholiques dévoués, prêtres et laïques, l'avantage positif qu'il y avait à ne pas laisser sans emploi et sans fruit la religion, les traditions, les mœurs de l'immense majorité des Français vivants et morts. Il y a une espèce d'innocence effrontée à vouloir s'adresser aux races latines en faisant abstraction du plus grand fait de leur histoire, qui est le catholicisme. Les diverses revues de peuples latins ou nations latines qui affectent de l'hostilité au catholicisme seraient sages d'y réfléchir. Il y a 40 ans, elles auraient pu juger que la libre pensée, ou l'évolution, ou je ne sais quoi, étant définitivement venu à bout de cette doctrine et de cette discipline, aucun service n'en pouvait plus être espéré. Aujourd'hui, doctrine catholique et discipline romaine sont plus jeunes, plus vertes, plus vivaces qu'en aucun temps. Il n'y a plus rien contre elles que des haines : pas une idée. Ce sont les idées dites modernes qui, proprement, sont mortes, qui ont perdu tout ressort, toute efficacité, toute ardeur. Elles sont fausses, en outre, comme aurait bien dit Moréas. Mais elles l'ont été de tout temps.

La défaite subie par l'Allemagne n'aurait certes pas suffi à entraîner le discrédit ou le dessèchement des méthodes individualistes et panthéistiques telles qu'elle les incarne sous des apparences diverses depuis plus d'un siècle. Cette défaite sert à faire constater une déchéance déjà reconnue. Ce qui achèvera de disparaître c'est le prestige et le préjugé d'une majesté usurpée. On a vu comment Gabriel Monod, après 1870, félicitait de leur clairvoyance, avec un singulier mélange d'estime et d'ironie les jeunes zouaves pontificaux pour qui la défaite de la France était celle de Rome ; la victoire de la France et de ses alliés aura quelque chose de romain au sens précis où l'entendait l'auteur très peu suspect d'*Allemands et Français*.

Est-ce qu'on va dire que j'embauche la religion au service d'une moitié de l'Europe contre l'autre moitié ? Il me suffit de prémunir nos néo-romanistes,

nos néo-latinants contre le danger d'un acte de négligence ou de dédain envers le fait historique de notre éducation, de notre tradition catholique, part intégrante et dominante de la latinité. Les habitudes de l'esprit classique en font ainsi partie ; cette façon de concevoir la science, les lettres, les arts, la vie de société, les disciplines de la pensée y déterminent le goût et même la passion raisonnée de l'ordre. C'est le contraire de l'esprit révolutionnaire.

Civilisation latine, esprit latin

22 octobre 1916.

La visite d'intellectuels espagnols va, naturellement, provoquer une nouvelle débauche d'invocations à la communauté latine. C'est un point sur lequel nos idées sont très arrêtées. On nous soupçonnera difficilement d'hostilité essentielle au latinisme et à la latinité. Cependant, nous aimons à préciser les termes en disant qu'il ne faut pas les comprendre à la bouche, dans le sens d'une pure parenté physique et d'une unité ethnique ou matérielle. Nous parlons d'un esprit latin. Nous parlons plus précisément, d'une civilisation latine. Notre grand lien tient à la parenté des langues, à leur origine commune, à l'identité d'éducation et de tradition créées et maintenues par les leçons de littérature, de philosophie, de droit, de politique, de haute morale, recueillies à l'école athénienne et romaine, puis ravivées et transformées par la culture religieuse dont le catholicisme est l'expression définie.

Il y a, certes, une « latinité » vaguement maçonnique dont l'effort s'épuise à éliminer par hypothèse le catholicisme, mais, depuis vingt ans, je n'ai pas réussi à concevoir cela de façon qui soit cohérente. Un monde latin moderne, non catholique, non imbibé, non imprégné de catholicisme ? Non, en vérité, connais pas ! Un monde latin moderne s'évertuant à nier le bienfait philosophique d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin ou l'analyse morale d'Ignace de Loyola, ou la casuistique de ses disciples ? C'est là encore un de ces animaux fabuleux qui se déchirent et se détruisent dans l'imagination avant de pouvoir y être réalisés clairement. L'Espagne sans saint Dominique, l'Italie sans saint François, Rome sans Vatican, ou la France sans l'Université de Paris et sans la rue du Fouarre, on peut dire, dans toute la vigueur de l'argot le plus contemporain, que cela n'existe pas et n'a jamais existé.

Romantisme et germanisme

Il y a là des fondations vivantes devenues inhérentes à l'être des peuples ; leur importance s'accroît d'autant plus nettement, elles sont d'autant plus

dignes d'être considérées que ce qui s'impose aujourd'hui, c'est la comparaison avec les peuples germaniques où, justement, ces éléments de catholicisme historiques sont loin de présenter la même valeur.

L'Allemand déclare s'être senti devenir lui-même, il a formulé la définition consciente de son *quid proprium* au jour précis où il a prononcé sa séparation d'avec les principes et les éléments de l'Europe méridionale. Qu'il y ait des catholiques boches, on ne le nie pas plus que la prédication de saint Boniface. Que le catholicisme, l'éducation et le tour d'esprit catholique soient un des traits communs aux Allemands comme il l'est aux Espagnols, aux Italiens et aux Français, voilà ce qu'il est impossible (sinon de dire ou d'écrire, l'air et le papier souffrent tout) du moins de penser avec loyauté et bon sens. On ne peut qu'errer et tourner dans le labyrinthe des mots tant qu'on ne s'est pas décidé ou résigné à restituer au « latinisme », comme une de ses conditions essentielles, le sentiment, le goût, l'éducation catholique.

Cet hommage au bon sens ne saurait déterminer de limitation bien fâcheuse. Catholique, voulant dire universel, laisse ouvertes toutes les perspectives sur le reste du monde et l'ensemble du genre humain. C'est contre une limitation et un oubli que nous mettons en garde les Français chargés de recevoir les nobles messagers de l'esprit fraternel d'une grande nation amie.

C'est exactement de la même manière que l'on applaudira certaines pages très remarquables du discours de M. Ferrero. Sous couleur de bergsoniser (car il n'est plus possible de prononcer le mot de « qualité » dans une cérémonie officielle sans faire un grand salut à ce juif d'Écosse qui n'est même pas un bon écolier d'Aristote et de saint Thomas, et qu'il faudra un jour reléguer fort loin dans la suite de Gabriel Tarde), l'historien de la décadence romaine a repris un certain nombre d'idées très justes, il les a exprimées avec un art ingénieux, dans un ordre persuasif. Retenons ce beau jugement sur la nature du peuple allemand :

Il n'a jamais senti profondément l'influence de la véritable latinité. Le sens de la mesure, l'esprit de limitation et la précision, qui sont les qualités essentielles de la latinité, lui ont toujours répugné ; il y a en lui un fond de mysticisme qui semble invincible et qui le porte à chercher l'infini dans ce qui est vague, confus et indéfini. Il avait remporté des victoires brillantes dans deux guerres heureuses. . . Bref, il a fini par se croire le peuple élu, le levain de la terre, le modèle du monde, et par employer couramment le mot « colossal » pour exprimer les suprêmes degrés de la perfection.

Et toute cette sortie sur le « colossal », auquel s'opposera la grandeur de qualité, fort bien venue et parfaite, rappelle en très beau quelques-uns des accents directeurs et des idées maîtresses dont le jeune public de *L'Action*

française est le familier. L'ensemble correspond à certains traits d'une invocation à Minerve⁴⁵, lue quelque part, nullement chez M. Bergson. Nous avons des maîtres invoqués par nous à leur place, attestés à toute occasion. Nous leur rendons assez de justes honneurs pour avoir toute liberté de prévenir les étrangers s'ils se trompent de porte et vont chercher des références à l'étage au-dessous. L'amitié est un lien, mais la vérité, la raison et la justice doivent veiller attentivement sur la forme et sur les nuances du nœud sacré.

45. Manifeste rédigé par Maurras en 1902, repris dans les versions successives de *L'Avenir de l'Intelligence*. (N. D. É.)

Stoïcisme oratoire

14 février 1915.

Pourquoi le goût du stoïcisme oratoire, qui est le plus sot de tous, a-t-il entraîné M. Pichon à envisager l'hypothèse de notre écrasement ? « Tu peux m'écraser, tu n'auras pas mon âme. » C'est bien joli dans une composition pour le baccalauréat, mais un ancien ministre, qui a manié de grandes affaires, doit savoir qu'un État moderne qui en écrase un autre a les moyens, — moyens scolaires, moyens fiscaux, moyens moraux, religieux et irreligieux, — de lui ravir son cœur et son âme. L'important, c'est de ne pas être écrasé. Notre revanche du droit serait éminemment vaine en France, en Russie et dans la pauvre Belgique, si nous ne pouvions qu'offrir aux méditations du roi Albert un contre-sens quelconque plus ou moins compilé d'Épictète ou de Sénèque le philosophe. Si l'esprit classique ne consiste qu'à se laisser écraser en vociférant des protestations ampoulées ou des réflexions saugrenues, je me range parmi les adversaires de cette classe de déclamateurs, dussé-je conclure avec Péladan l'Ancien ou M. le docteur Gustave Le Bon à l'irréversible décadence du sang latin !

Heureusement, ce stoïcisme travesti tape terriblement sur les nerfs de tous ceux qui connaissent la véritable tradition du monde latin. Ils savent que M. Pichon règle son latinisme sur de méchants modèles qui sont de fabrication barbare, c'est-à-dire germanique et luthérienne, par Kant et par Rousseau. Nous parler du long sommeil du Moyen Âge quand c'est le Moyen Âge, plus encore que l'empire romain, qui latinisa l'Europe occidentale, ou dater l'influence latine de la Renaissance, c'est témoigner d'une culture un peu limitée et s'offrir à la risée des Boches ; cela est proprement barbariser, oui, *barbarisieren*, à plaisir ! Définir l'idée romaine par l'horreur de la « contrainte », c'est oublier que le nom de Rome signifie Force, et que le plus romain des poètes après avoir parlé de pitié pour les vaincus, rappelle au second hémistiche la conquête de l'univers par les fils de la Louve⁴⁶. Enfin, c'est, purement

46. Maurras fait vraisemblablement allusion ici aux passages du Livre I de l'*Énéide* où Vénus, émue de voir les navires troyens fracassés par la tempête déclenchée par Junon,

bouffonner que de faire entrer dans cette salade horrible de jurisme et de pacifisme contradictoires la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen au nom de laquelle quelques Français ont présenté à tant d'autres Français ce dilemme de « la fraternité ou la mort » que l'on peut rapprocher du proverbe allemand. « Si tu ne veux pas être mon frère, je te défonce le crâne ».

Monsieur Pichon, Monsieur Pichon, on fait parfois ici un peu de philosophie et d'histoire, mais du simple point de vue diplomatique auquel vous devriez vous tenir, vous avez tort de diffamer la force ; c'est faire croire aux gens que nous ne l'avons pas. Vous avez tort de flatter le défaut des démocraties en donnant aux mots d'Esprit, de Verbe, le triste sens qui les exténue et qui tend à isoler ces forces précieuses du point auquel les appliquer. Ce sont les Latins qui ont dit que l'esprit soulève la matière. Mais, pour la soulever, il évite de s'opposer sottement à elle dans la plus creuse des antithèses ; pour la dompter, il en découvre et il en observe les lois. C'est à ces conditions que l'esprit rayonne et triomphe. Alors, monsieur Pichon, il ne meurt pas pour la patrie, il ne se fait pas écraser pour elle, monsieur Pichon ! C'est lui qui écrase, et l'ennemi est écrasé.

vient rappeler à Jupiter sa promesse d'assurer aux descendants d'Énée la domination du monde. Jupiter la rassure en lui confirmant qu'il en sera bien ainsi. Mais on ne trouve pas dans le texte de Virgile de raccourci tenant dans un « second hémistiché » ; peut-être faut-il chercher ailleurs ? (N. D. É.)

Épilogue

Action et raison

Ainsi adjurons-nous... Monsieur Pichon ! Monsieur Pichon ! Autant en emporte le vent. Ni la douce clarté du parler de France, ni l'éclat dur des bonnes raisons ne font écouter, je veux dire écouter efficacement. Écrivains, même lus, à chaque appel nous mesurons combien est médiocre l'action d'une pensée, même estimée, sur les ressorts réels de ces pouvoirs publics qui n'existent pourtant que par leurs vieilles étiquettes de « gouvernement de l'esprit » ou de « l'opinion », de la « discussion » ou de la « raison ! » Aucun système n'est aussi imperméable à ce qui n'est que de l'esprit ! Tant de jours et de mois après les sages études de MM. Fernand Laudet et Lazare Weiler pour le rétablissement de l'ambassade au Vatican⁴⁷, leurs raisons ne sont pas mieux ouïes que les nôtres. Et, si les faits qui devraient se faire ne se font pas, les idées qui ne devraient plus être continuent leur incorrigible et stupide ronde. N'en doutons pas, sitôt qu'il pourra replacer son originale antithèse, M. Pichon se hâtera d'opposer la force au droit ou parlera latinité ainsi qu'un Barbare germain. Quant aux idées vraies, qui nous étaient données jadis pour d'invincibles forces, leur fragilité n'est égalée que par l'énorme résistance des erreurs passionnées ou intéressées que soutiennent, qu'épaulent leurs propres parasites. Dès lors l'effort spirituel apparaît d'une inanité immense et tout semble livré à la parole creuse, masque retentissant des pouvoirs de l'Or et du Fer.

Cette amère évidence peut toutefois conduire à de bonnes comparaisons.

... Dans les premiers temps de la guerre, une famille amie de la mienne fut désolée. Son chef, fonctionnaire de la République en Orient, homme d'une rare vaillance, était retenu par les Turcs. Ce n'était pas un prisonnier ordinaire. Un acte d'indépendance accompli par devoir avait aggravé son cas, un procès correctionnel lui avait été intenté. Ce procès pouvait se solder par une amende de quelques francs ou tourner à la turque, on ne sait jamais dans ce pays-là.

47. Dans la *Revue hebdomadaire* et le *Journal des Débats*.

Le captif qui tenait de l'otage n'avait pas été laissé à Beyrouth, fenêtre ouverte sur la mer. On l'avait conduit à l'intérieur, à Damas si je ne me trompe. Les siens étaient inquiets. Chacun jugea pressant de tout essayer pour le tirer de là.

Je m'informai. On assurait qu'auprès de la Porte rien n'était tel que la Compagnie de Jésus et le Sacré Collège. La filière m'étonna un peu. Je la suivis pourtant. Un théologien illustre fixé à Rome, à qui il m'avait suffi d'exposer cette juste cause, voulut bien se rendre au Vatican, d'où l'on écrivit à Constantinople ; très peu de semaines plus tard je ne sais quelles décisions du Grand Turc élargirent mon prisonnier et le firent passer à Alexandrie, puis en France où chacun fit fête à son courage et à son bonheur. Un court billet de Rome m'avait prévenu de l'effort de miséricorde traditionnelle si rondement mené par l'entremise de trois bienfaiteurs augustes (pas un de plus) dont le premier est un cardinal français que je n'ose pas découvrir et le dernier, monseigneur Dolci, délégué apostolique auprès du Sultan, l'impulsion médiane ayant été donnée par S. É. le cardinal Gasparri, secrétaire d'État de S. S. Benoît XV.

Les faits du même genre ont cessé d'être rares, et l'on imagine que je n'ai point le cœur de mentionner sans une gratitude immense les généreux émules du Saint-Siège dans cet élan d'humanité et de charité, il convient de sentir qu'à Madrid, à Genève, à New York les intentions ont été les mêmes qu'à Rome. Ce jeune roi honnête homme, ces républicains de Suisse et d'Amérique ont allumé leur zèle sur les mêmes autels de douleur ou de sympathie pour les malheureuses victimes de la catastrophe du monde. Mais rois ou citoyens, autorités sociales et politiques, tous ceux qui se sont employés au service de la sainte cause souffrante, y ont dépensé ou fait valoir une influence et un crédit qui étaient gagés par des forces et par des biens sensibles à l'œil et à la main. Ils ont agi en vertu de pouvoirs matériels ou par les signes de ces pouvoirs. Pour peser avec courtoisie, mais efficacité, sur l'Allemagne, le roi Alphonse possède un beau royaume avec toutes les réciprocités d'intérêt annoncées et sous-entendues par le nom espagnol. Les hauts magistrats de la Suisse romande, si actifs et si dévoués, eux aussi, tiennent le sommet géographique de l'Europe par où peuvent venir ou être interceptées bien des commodités, ou des nécessités austro-allemandes ou turco-bulgares. Donc ils peuvent donner pour recevoir, recevoir pour donner encore, leur généreux ministère pacifique peut arguer de troupeaux, d'aliments, de denrées ; leur autorité est de même qualité au fond que les brutales forces en guerre avec lesquelles ils traitent et composent. Avec eux, on comprend, sans difficulté, les prix et les rançons d'un beau labeur compatissant.

On comprend moins comment s'opèrent au Vatican les mêmes merveilles. Quand on l'a compris, on se sent pénétré d'étonnement et de respect. Le pape n'a rien. L'immense bienfait romain se trouve accompli par des mains immatérielles, puisqu'elles sont dépourvues de tout pouvoir militaire et ne sont chargées d'aucune puissance économique. L'esprit et son prestige, et son ascendant, et ses persuasions, et sa tradition travaillent donc tout seuls. Rien absolument ne se fait que par la pensée pure. Si des trésors sont réunis pour soulager des infortunes, pour payer des enquêtes et des missions ou défrayer des fonctionnaires, cet argent provient de simples causes spirituelles. Il n'a pas été produit, mais donné. Il a été donné par amour, ou par foi, ou par espérance. Si une religion, la plus pure de l'univers, porte des résultats analogues à ceux des monarchies européennes les plus puissantes ou des plus riches autocraties industrielles et financières du nouveau monde, à leur source il n'y a qu'une aumône ou une prière. Je le dis en observateur impartial, quoique très ému.

Oui, d'une source faite de pensées et de sentiments sans mélange, substance-sœur de la méditation des sages ou de la vertu des héros, jaillissent à long flot tous les lourds éléments nécessaires à la réparation de la vie souffrante. Les éprouvés de son obéissance n'ont pas cessé de ressentir l'effet matériel de l'active charité du Saint-Siège. Les peuples de la Belgique, de la Pologne, de la France, de tous les pays envahis en ont recueilli, avec des secours en argent et en nature, des milliers d'actes d'assistance et de protection plus onéreux, mais aussi plus fructueux les uns que les autres.

Dans les divers pays belligérants, les prisonniers de guerre ont été visités au nom du pape. Il aura suffi pour cela de quelques ordres donnés de haut, partout où cela était nécessaire, aux ministres locaux du culte catholique ; mais il a fallu inventer des organisations et des offices nouveaux quand il s'est agi d'amener des vivres dans les camps de captivité, d'obtenir la grâce de condamnés à mort ou de faire diminuer les peines de prison et de travaux forcés, de rapatrier les civils, de rechercher les disparus, d'établir le va-et-vient des nouvelles entre les membres des familles dispersées de part et d'autre des lignes de feu. En même temps, le Saint-Siège obtenait l'échange des grands blessés et des détenus civils, l'hospitalisation en pays neutres des petits blessés et des malades, des pères de famille, pères de trois enfants qui étaient prisonniers depuis dix-huit mois, le repos dominical pour les prisonniers maintenus. Âpre et puissante opération conçue et réussie par l'effort d'un pouvoir qui n'est que moral !

Nulle part on n'aura mieux vu l'esprit créer sa matière ou bien s'assujettir, jusqu'à un certain point, la matière ennemie : le Grand Turc se laisse toucher !

À la première Noël de guerre, le pape demandait une nuit de trêve ; mais il a échoué. Il a échoué dans ses prières pour épargner aux peuples les bombardements aériens. C'est qu'à ces points précis les nationalités modernes, condamnées à anéantir pour n'être pas anéanties, opposaient leur cri de nécessité barbare à la voix qui prolonge l'ancien esprit civilisateur de l'Europe. Alors, d'un accent de mélancolie inégalable, cette même voix, cessant de heurter les parois des Ministères et des Chancelleries, a dirigé vers le troupeau décimé des peuples sa plainte des maux de la guerre, sa condamnation des atrocités, son vœu sacré pour la conclusion rapide d'une paix juste et durable. La disproportion d'un tel vœu n'en brisa jamais l'espérance. Le pathétique appel ne sembla point jailli du cœur d'un prêtre désarmé et solitaire, mais des forces unies d'un monde de pensées et de volontés agissantes.

Cette puissance de l'esprit est si réelle qu'il arrive parfois que les belligérants qui ont pour eux, avec le bon droit, le plus solide espoir de vaincre, en sont à craindre que l'appel ne profite aux pires vaincus.

En France, les esprits que ronge l'obscène volupté de trahir notre peuple ou de le diviser en accusant ce pouvoir pacificateur d'être l'ami de l'ennemi, le complice de l'Allemand. Les réponses à ce faux grief ne sauraient se faire de Rome, qui ne peut ni ne doit changer sa position centrale et supérieure entre les nations. Mais, au cours du printemps de 1917, la définition de la paix catholique a été donnée par un prince de l'Église romaine parlant sous la botte allemande, le jour où les catholiques impériaux, désireux de reprendre de « bonnes relations » avec leurs victimes, ont obligé le cardinal Mercier, primat de Belgique, à leur opposer ce mémorandum de sa charge et de sa doctrine :

Les catholiques d'au delà de la frontière qui ne trouvèrent aucun mot de désapprobation pour les massacres commis par les Allemands, lorsque ceux-ci envahirent la Belgique, abattirent les prêtres, incendièrent nos villes ouvertes ; ces mêmes catholiques, qui représentaient des criminels comme des innocents, et qui, pendant trois ans, ont assisté les bras croisés aux tortures d'un peuple qui était autrefois un ami, entonnent aujourd'hui des cantiques de louanges au sujet de la fraternité chrétienne et l'oubli du passé. . .

Telle est la prétention exposée dans la clarté de son hypocrisie et de son injustice. Le cardinal l'a soumise aux mesures de l'ordre et de la raison.

Un « néanmoins » y va suffire.

Notre devoir, néanmoins, est d'insister pour le rétablissement du droit violé, pour le châtimement des coupables et la mise en œuvre des moyens propres à rendre impossible le renouvellement de pareils crimes.

Dans ces lignes toutes simples, le nom de la justice ne vibre pas, mais le sens est si clair qu'il la fait descendre des nues. Au lieu du mot si souvent vide, l'idée s'incarne parce qu'elle surgit précédée de ses conditions, suivie de ses conséquences. Leur poids, leur volume la font distinguer de toute chimère. Une justice vraie implique la Belgique délivrée, la Germanie châtiée et contenue entre des barrières solides. Puis le nécessaire est écrit pour que le vent des mots contraires ne puisse renverser ces notions gardiennes de l'humanité.

Dans la bergerie révolutionnaire, le vœu de justice ne signifie parfois que soulagement de ce qui souffre. Et, comme les peuples criminels seront appelés à souffrir à leur tour, il est facile de prévoir que les brigands qui ont tout dévasté vont se joindre au cortège des postulants de la justice en criant merci et pitié. La réflexion philosophique et religieuse du moraliste catholique a prévu cela. Elle y pourvoit et met bon ordre, en plaçant chaque idée à son rang hiérarchique, en donnant à chaque chose son numéro. Le cardinal Mercier s'exprime en législateur de l'esprit humain :

L'heure de montrer de la compassion ne sonnera pas tant que le tort ne sera pas avoué, que la contrition ne sera pas exprimée et que la pénitence imposée ne sera pas acceptée.

Le prêtre ne peut se refuser à la compassion ; mais il se refuse à admettre que le premier misérable ou scélérat venu soit sacré. Il y a des malheurs maudits. La pitié du malheur est soumise, comme tout, à des conditions. La miséricorde a ses lois d'existence et ses règles d'application ou de refus. Notre cœur appartient en première ligne à la patrie violée et à ses martyrs, aux victimes directes et indirectes de l'invasion. Ensuite, on songera à s'attendrir sur l'envahisseur. Sans ombre d'ironie, du reste, celui-ci est prié de mériter, s'il veut les obtenir, les bons sentiments dont on a le cœur plein. On lui demande seulement l'aveu et le regret du mal, par l'acceptation de la peine qui, une fois infligée par la force extérieure, devra être comprise par les esprits et reçue des âmes. Si, en effet, l'Allemand ne regrette rien, il recommencera. S'il recommence, d'autres innocents pâtiront. La justice prescrit de commencer par épargner à ces derniers le coup d'une injure nouvelle. Les Allemands n'ont pas à s'en plaindre, du reste ; un recours leur est grand ouvert par la voie du repentir qui les changera.

Sublime de simplicité, de clarté, de hardiesse et de raison, ce programme d'une justice positive couvre et défend le sol et le peuple belges martyrs, mais il va plus loin, il atteint les profonds replis criminels de l'âme allemande, éclairée d'en haut et tirée d'elle-même ! Le cardinal romain qui parlait tout à l'heure comme un soldat de Jeanne d'Arc termine comme un moine de saint

Boniface. Son patriotisme s'élargit dans cette charité du genre humain qui aboutit à la conversion des Saxons. En vérité, des armes unies et dirigées par de telles paroles, rationnelles, équitables et bienfaisantes, seraient les armes de la vraie paix ! Il n'y a plus qu'à faire ce qu'elles disent. Le discours facilite l'ouvrage en le guidant. De l'idée qui l'anime et de la pensée qui l'ordonne, résulterait l'action parfaite, la plus haute somme de cette action.

Pour repousser ces vérités, on peut gémir que l'esprit public de l'Europe et de l'Amérique est à cent lieues de la ferme philosophie du catholicisme. Alors, tant pis pour lui ; il n'est pas moins éloigné de toute ferme harmonie du juste et de l'utile, des intérêts et du droit, de l'esprit et de l'action. On n'est pas catholique, soit ! mais on n'est rien et l'on ne pense rien que d'absurde dans l'ordre des généralités directrices. Rien, rien, rien. Libéralisme et démocratismes ont passé par là comme des quantités négatives et diviseuses. On s'en est rendu compte par tout ce livre. On le verra tout aussi bien d'après les formules qui courent. Tels illuminés slaves voient naître la paix générale dans l'embrassade des coupables et des innocents indiscernés ; tous aimés ! tous aimables !... Tels pratiques Américains qui, en 1860, nommaient « démocratie » une société de « chevaliers » et d'esclaves noirs, rêvent de détruire la guerre en prohibant à l'avenir les alliances des faibles contre les forts !... Beaucoup de Français parlent « société de nations » sans se mettre en peine de savoir le premier mot de ce que c'est qu'une société. On étonne les gens si l'on fait remarquer qu'une société exige quelque communauté d'intérêt rendue sensible et consistante par ce minimum de ressemblance d'esprit qui donne aux choses le même nom et entend par les mêmes signes les mêmes idées. Les gens ne sont pas moins étonnés si l'on dit que dans un tribunal international un justiciable éventuel, l'Allemagne, ne doit pas être plus gros que le total des juges, des gendarmes et des huissiers. En pleine assemblée souveraine un élégant orateur ministériel a pu traiter comme extérieure à l'idée de justice l'idée de frapper d'une amende notre agresseur vaincu ; c'est ainsi que nos tribunaux et leurs amendes quotidiennes ont été mis à la porte du « Droit », et l'auditoire a applaudi comme s'il comprenait !

Comment un esprit de négligence et de distraction qui ne veille même plus au sens des paroles ne se retrouverait-il pas dans l'action ? Le politique intrigue, l'homme d'affaires joue, il est devenu pratiquement inutile de donner à l'un ni à l'autre, ni au public, leur juge, aucune direction un peu générale vers un objet supérieur. Cela ne sert à rien. On n'écoute pas. Petit ou grand, le praticien spécialiste se figure qu'il doit commencer par vivre et agir sans savoir autre chose que son métier subordonné. Il subsiste des spécialistes de la raison, mais elle a perdu son empire.

Si l'esprit de la Papauté crée toujours sa matière, on voit que la matière des nations modernes ne crée pas cet esprit sans lequel rien de beau, rien de vraiment utile ne peut s'organiser. Le problème intellectuel et moral n'est donc pas posé à demi ! Le Germain apporta une doctrine fausse, mais le Latin séparé du courant de l'hérédité et des affinités catholiques apporte une doctrine nulle. Ce n'est pas de doctrines nulles que peuvent se nourrir, même en pleine anarchie, les peuples de cette planète où tout aspire à l'intelligence, à l'ordre et à l'action ! Lorsque, voilà longtemps, Maurice Barrès constatait qu'il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine, il refaisait l'ample souhait platonicien, exagéré dans ses termes, exact au fond : que l'autorité politique et la philosophie se rencontrent et soient réunies ! Nous manquons d'un esprit public élevé, clair et vif. Il faudra bien aller le chercher où il est si l'on veut imposer à la matière amplifiée une âme vivante, aux progrès de la brutalité moderne un esprit humain.

On ne s'est pas occupé ici d'examiner dans quelles conditions de réforme politique et sociale préalable une grande philosophie, un beau mouvement religieux aurait des chances de réussir en France, d'y forcer l'atonie mentale, et d'obtenir que l'intelligence régénérée reprenne le gouvernement de l'action privée et publique. Mais il est clair que tout est sommeil et déchéance hors de là. Sans cela, tout est perdu de ce qui fait l'homme ! « À moins de cela, mon cher Glaucon, » avoue Socrate dans Platon, « il n'est point de remède aux maux qui désolent les États, ni même à ceux du genre humain ! »

Table des matières

À Louis Dimier	3
La seule internationale qui tienne	11
Le corps diplomatique du Vatican — 8 septembre 1914	11
Le catholicisme et la paix — 14 novembre 1914	13
Portée politique et morale de l'Encyclique — 17 novembre 1914 . .	15
La communauté des âmes — 9 janvier 1915	18
Le national, l'universel — 2 février 1915	20
Les pantalonades du <i>Temps</i> — 8 février 1915	24
Encore les internationales — 21 avril 1915	31
La seule Internationale... — 17 janvier 1916	36
Un article des <i>Études</i> , le pape et les lois de la guerre — 9 fév. 1916	40
International ou national — 10 février 1916	46
Le Saint-Siège et la France	49
Le Saint-Siège et la politique française — 9 février 1915	49
Nécessités d'État — 24 février 1915	52
M. René Bazin à Rome — 5 avril 1915	55
Du Vatican au Secours national — 2 mai 1915	57
Les évêques, l'emprunt — 1 ^{er} décembre 1915	59
Le cardinal de Cabrières — 25 août 1916	61
Deux méthodes à l'étranger — 18 septembre 1916	63
Trois barrettes — 17 novembre 1916	65
Le Pape et la France : lettre d'un positiviste — 21 novembre 1916 .	67
Adresse au Saint Père — 9 décembre 1916	69

Pour et contre l'union sacrée	71
Récits des temps mérovingiens — 14 septembre 1914	71
Les cléricaux aux longues dents — 30 septembre 1914	73
Pour la paix française — 1 ^{er} octobre 1914	75
« La guerre des curés » — 1 ^{er} octobre 1914	77
Un acte public — 7 octobre 1914	80
Pas de danger ! — 9 octobre 1914	83
Une courageuse campagne — 10 octobre 1914	85
L'accord religieux et moral — 11 octobre 1914	87
De l'indiscrétion religieuse — 15 octobre 1914	89
La « mansuétude » et la discorde — 16 octobre 1914	92
La rumeur infâme — 21 octobre 1914	94
L'indignation de Pelletan — 31 octobre 1914	96
L'État et les puissances religieuses — 1 ^{er} novembre 1914	98
Un véritable quiproquo — 22 novembre 1914	101
Pour « l'Union sacrée » ? — 26 janvier 1915	104
La rumeur infâme — 25 février 1915	109
La censure à Bordeaux — 5 mars 1915	114
La rentrée de M. Caillaux — 17 mars 1915	116
« Pour berner le prolétariat » — 5 et 11 avril 1915	118
Unité et amitié devant l'ennemi — 16 avril 1915	120
La propagande religieuse — 20 avril 1915	122
Pour la paix intérieure — 26 avril 1915	125
« Le prosélytisme clérical » — 2 mai 1915	127
Les embûches cléricales — 5 mai 1915	129
La défense et l'attaque — 8 septembre 1915	132
La prière du général — 24 octobre 1915	137
L'incident Lagardère — 11 novembre 1915	140
Où « avez-vous un texte » ? — 16 février 1916	141
Le défi de <i>La Dépêche</i> — 23 février 1916	144
Une provocation nouvelle — 28 février 1916	146
« Les jésuites peuvent tout oser » — 1 ^{er} mars 1916	149
« La rectification » de <i>L'Humanité</i> — 3 mars 1916	152

Le défi de <i>La Dépêche</i> — 6 mars 1916	154
« Pour l'honneur de la presse » M. Huc veut bien payer et aller en prison — 1 ^{er} avril 1916	156
Le principe d'union sacrée — 2 avril 1916	158
Pour ne pas faire sa prison — 7 avril 1916	160
Ce qui rompt l'union sacrée — 8 avril 1916	162
L'affaire des académies — 9 avril 1916	165
Les droits des pères de famille — 14 avril 1916	170
Étrange « union sacrée » — 31 mai 1916	172
Un grand citoyen — 12 mai 1916	174
Union sacrée : juifs et jésuites — 20 juin 1916	176
Cléricaux et anticléricaux, traduction et confusion — 21 oct. 1916 .	177
Notre « cléricalisme » — 11 février 1916	179
La réponse de « l'écume » — 15 juin 1916	181
Rome et les barbares	185
Les Germains peints par eux-mêmes — 22 octobre 1914	185
Les affaires d'Orient — 5 novembre 1914	189
À la Sorbonne : de la force — 8 novembre 1914	191
Chefs et docteurs — 12 novembre 1914	193
La liberté d'esprit de l'Université catholique — 25 novembre 1914 .	196
Science, barbarie : et quoi ? — 4 décembre 1914	198
Pangermanisme, révolution — 25 décembre 1914	200
Le fédérateur allemand en Belgique — 8 janvier 1915	202
Le <i>Lusitania</i> — 10 mai 1915	205
Un portrait du pape — 19 juillet 1915	206
La résolution de La Haye — 15 août 1916	208
Catholicisme et germanisme — 17 septembre 1916	210
Civilisation latine, esprit latin — 22 octobre 1916	212
Stoïcisme oratoire — 14 février 1915	215
Épilogue — Action et raison	217